

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA VIE DE SAINTE MARTHE DE TARASCON :
ÉDITION, TRADUCTION ET ANALYSE HISTORIQUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
VÉRONIQUE OLIVIER

JANVIER 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à mes directeurs de recherche, M. Michel Hébert de l'Université du Québec à Montréal et à M. Didier Mehu de l'Université Laval. Je leur suis très reconnaissante de m'avoir laissé une grande liberté dans le choix de mon sujet de mémoire et d'avoir su déceler à quel point l'étude de la Vie de Marthe allait répondre à ce à quoi j'aspirais. Ils ont su me guider de leurs conseils afin que ce projet voie le jour. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à M. Jean-François Cottier de l'Université de Montréal qui a su m'épauler et me conseiller avec justesse depuis quelques années et avec qui l'aventure continuera. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail et la grande sollicitude de Mme Pauline Léveillé, assistante à la gestion des programmes des cycles supérieurs du département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

Il me faut aussi dire ma gratitude à ceux qui ont bien voulu me lire et me faire part de leurs suggestions. Parmi ceux-ci se trouvent Hélène Boisvert, Vincent Delmas, Solange Lemaître-Provost, Maxime Raymond-Dufour et Aurélie Sottiau.

Les années que j'ai passées à l'UQAM m'ont aussi permis de faire des rencontres et de nouer des amitiés qui sont pour moi des plus précieuses. Je pense particulièrement à Vincent Delmas, Karine Gemme, Patricia Prost et Aurélie Sottiau. Je les remercie chaleureusement pour leur présence bienfaitrice. J'aimerais dire à ma famille, ma mère Hélène Boisvert, mon père, Serge Olivier et ma sœur, Geneviève Olivier, combien leur amour et leur support me furent et me sont chers. Finalement, une pensée toute spéciale va à Maxime Raymond-Dufour dont la présence, le soutien, la compréhension et l'amour me furent et me sont si chers.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....	5
1.1 Historiographie.....	5
1.1.1 L'évolution de la discipline hagiographique.....	5
1.1.2 Concepts et notions en hagiographie.....	15
1.1.3 Conclusion.....	19
1.2 Problématique et méthodologie.....	21
1.2.1 Problématique et méthodologie de l'analyse de la source.....	21
1.2.2 Problématique et méthodologie de l'analyse du texte.....	24
1.2.3 Recherche et sélection des témoins.....	25
1.2.4 Description matérielle et provenance des témoins.....	27
1.2.5 Choix du témoin de base.....	30
1.2.6 Transcription du témoin de base.....	31
1.2.7 Collation des manuscrits, établissement du texte et de l'apparat.....	33
1.2.8 Conclusion.....	34
CHAPITRE II	
ANALYSE EXTERNE.....	35
2.1 Date de rédaction.....	35
2.1.1 Présence dans les manuscrits.....	35
2.1.2 Comparaison avec la tradition littéraire.....	36
2.1.3 Comparaison avec la tradition liturgique.....	39
2.1.4 Comparaison avec le contexte historique.....	41

2.2 Auteur et bénéficiaires.....	43
2.2.1 Marcelle et Syntique.....	43
2.2.2 Origine provençale.....	45
2.2.3 Auteur.....	45
2.2.4 Bénéficiaires.....	47
2.3 Originalité de la Vie et ancienneté de la légende.....	54

CHAPITRE III

DE SAINTE MARTHE DE BÉTHANIE À SAINTE MARTHE DE TARASCON.....66

3.1. Porter son choix sur Marthe.....	66
3.1.1 Le contexte provençal et tarasconnais de naissances des légendes saintes.....	66
3.1.2 La procédure de canonisation et la conception de la Vie.....	68
3.1.3 Développement du culte de Marie-Madeleine et de Marthe en Occident.....	69
3.1.4 Prémisses bourguignonnes.....	72
3.1.5 Diffusion de la légende vézelienne en Provence.....	75
3.2. Personnalité provençale et tarasconnaise de Marthe.....	78
3.2.1 Les compagnons de Marthe.....	79
3.2.2 Les miracles dans la Vie de Marthe.....	85

CONCLUSION.....93

CHAPITRE IV

ÉDITION.....100

CHAPITRE V

TRADUCTION FRANÇAISE.....144

APPENDICE A

LISTE DES TÉMOINS DE LA *VIE* : BHL 5545.....170

SOURCES ET BILIOGRAPHIE.....175

RÉSUMÉ

Ce mémoire de maîtrise propose une édition de la Vie médiévale de sainte Marthe de Tarascon attribuée à Marcelle. Comme ce texte ne disposait jusqu'alors d'aucune édition, la naissance du culte de Marthe à Tarascon était très mal connue. Nous avons édité de ce texte à partir de quatre manuscrits contenant chacun un témoin de la Vie, c'est-à-dire une copie de la Vie. Le récit est constitué de quatre parties qui mettent en scène l'existence de la sainte en Palestine et en Provence, avant, pendant et après sa mort.

L'édition de ce texte est centré sur une analyse dont l'objet n'est pas tant la sainte que la naissance de sa légende. L'objectif est donc de comprendre la naissance de la légende provençale de sainte Marthe grâce à l'analyse des divers thèmes qui composent sa Vie. Plus précisément, c'est en mettant ces thèmes en lien avec les contextes politique, religieux et culturels de la Provence que nous avons abordé la naissance de cette légende provençale.

Le premier chapitre pose les bases à partir desquelles nous avons pu faire notre travail d'édition et d'analyse. Il consiste en un survol de l'historiographie et des concepts liés à l'hagiographie puisque c'est de ce domaine que relève une Vie de saint. La problématique et la méthodologie par lesquelles nous avons étudié le texte sont ensuite présentées.

Le deuxième chapitre consiste en l'analyse externe de la Vie, c'est-à-dire la présentation des conditions de production du texte. Ainsi, nous avons pu déterminer que la Vie de Marthe attribuée à Marcelle est un texte qui a été rédigé entre 1174 et 1210, non pas par un tarasconnais, mais sans doute par un membre de l'entourage de l'évêque d'Avignon. Nous avons aussi conclu que l'Église et la Ville de Tarascon ainsi que le comte de Provence ont sans doute tiré parti de la Vie de Marthe et en ont peut-être même influencé la rédaction. Finalement, nous avons conclu que l'auteur du texte a su faire preuve d'originalité en maniant l'héritage littéraire dont il disposait pour rédiger la Vie de cette sainte dont la légende tarasconnaise était alors naissante.

Le troisième chapitre aborde la question de la personnalité provençale et tarasconnaise de Marthe puisqu'elle était jusqu'alors connue pour avoir été l'hôtesse de Jésus à Béthanie. Avant la fin du XII^e siècle, on ne lui connaissait pas de légendes la mettant en scène à Tarascon. Ainsi, nous avons tout d'abord voulu constater en quoi constituer une légende relative à Marthe en Provence n'était pas dénué de sens. Ensuite, nous nous sommes penchée sur la façon dont l'auteur a su construire un récit crédible en mettant la sainte en scène en Provence. Pour ce faire, l'auteur lui a attribué des compagnons et des miracles en sol provençal.

En conclusion, la Vie de Marthe est un texte qui a été rédigé avec une grande prudence et une grande réflexion de la part de l'auteur ce qui en fait un document précieux pour mieux comprendre le contexte religieux de la Provence du XII^e siècle.

HAGIOGRAPHIE - PROVENCE - TARASCON - XII^E SIÈCLE - SAINTE MARTHE

INTRODUCTION

Sainte Marthe est une figure biblique connue depuis l'Antiquité par les textes évangéliques en tant que sœur de Lazare et de Marie¹. Ce faisant, elle aurait fait partie de l'entourage de Jésus-Christ en Palestine. À l'époque médiévale, son histoire s'est enrichie des légendes hagiographiques. Notamment, la ville de Tarascon en fit son évangélisatrice et sa patronne. Nous connaissons cette tradition non seulement parce qu'elle a survécu jusqu'à nous grâce à la dévotion populaire dont elle fait toujours l'objet, mais aussi grâce à des monuments témoignant de son culte et à quatre Vies médiévales dont elle est le sujet. Ces Vies se divisent en deux traditions, bien que celles-ci soient tout de même très liées. La première d'entre elles trouve son origine dans un texte rédigé au XII^e siècle qu'on attribue à une des servantes de Marthe, Marcelle². Ce texte a servi de modèle à deux compilateurs du XIII^e siècle, Jacques de Voragine³ et Vincent de Beauvais dont les ouvrages ont été largement diffusés au Moyen Âge. La deuxième tradition est représentée par la *Vie de sainte Marie-Madeleine et de sa sœur sainte Marthe* attribuée à Raban Maur, qui est, comme celle de Marcelle, de la toute fin du XII^e siècle ou du tout début du XIII^e siècle⁴.

¹ Marie, sœur de Lazare et de Marthe, est un personnage distinct de Marie-Madeleine dans les Évangiles. Cependant, ces deux femmes, ainsi que la pécheresse de l'épisode se déroulant chez Simon le pharisien (Luc, 7-37), ont été assimilées en un seul personnage dès le début du VII^e siècle dans l'homélie 25 de Grégoire le Grand. Ainsi, dans notre étude, lorsque nous mentionnerons Marie-Madeleine, il s'agira chaque fois de ce personnage créé par la fusion de ces trois femmes en une seule.

² Nous expliquerons, au moment de traiter de l'auteur de la Vie, le décalage qu'il y a entre l'époque où Marcelle aurait vécu, le I^{er} siècle, et la date de rédaction approximative du texte, le XII^e siècle.

³ Jacques de Voragine, « Sainte Marthe », dans *La légende dorée*, traduit par J.-B. M. Roze, Paris, Flammarion, 1967, p. 21 à 24.

⁴ David Mycoff, *The Life of Mary Magdalene and of her Sister Saint Martha*, Kalamazoo, Cistercian publications, no 108, 1989, p. 10 et Eugène H. Duprat, « Histoire des Légendes Saintes de Provence », dans *Mémoire de l'Institut historique de Provence*, tome XVII, Marseille, 1940, p. 128. Raban Maur ne peut cependant pas être l'auteur de cette Vie puisqu'il est un moine ayant vécu au IX^e siècle.

Alors que les textes de Jacques de Voragine, Vincent de Beauvais et Raban Maur bénéficient d'éditions critiques, celui de Marcelle n'en dispose pas. Il s'agit pourtant d'un écrit fondamental. En plus d'être le texte fondateur du culte de Marthe à Tarascon, il fait de cette dernière une évangélisatrice de la Provence. La Vie de Marthe attribuée à Marcelle est donc un document capital pour comprendre la naissance du culte de Marthe à Tarascon et sa diffusion en Provence.

Comme cette lacune fait en sorte que la naissance et la diffusion du culte de Marthe à Tarascon sont mal connues, nous avons pour objectif d'y remédier. Ainsi, ce mémoire de maîtrise porte sur l'édition latine, la traduction française et l'analyse historique de la Vie de sainte Marthe de Tarascon attribuée à Marcelle. Nous avons effectué cette édition à partir de quatre témoins⁵ du texte sélectionnés parmi les trente-neuf que nous avons répertoriés. Par ce travail, nous apportons une contribution aux études hagiographiques, discipline ayant pour objet principal les Vies de saints, en rendant le texte accessible aux historiens et aux spécialistes de la littérature, en éclairant le culte rendu à cette sainte ainsi que l'histoire politique, religieuse et culturelle de la ville provençale de Tarascon au XII^e siècle.

Le domaine de l'hagiographie connaît depuis une vingtaine d'années un renouvellement complet de ses approches et de ses méthodes. Ce type de littérature, bénéficiant d'une recrudescence d'intérêt, est maintenant utilisé par les historiens, les spécialistes de la littérature et les philologues comme des documents d'un grand intérêt qu'il faut analyser de façon scientifique. Plusieurs approches sont donc possibles. Les Vies sont le plus souvent traitées par les spécialistes de la littérature, le genre hagiographique relevant de ce domaine. Les saints sont donc considérés comme des personnages littéraires puisque les caractéristiques qui leurs sont données sont composés d'éléments sémantiques, mais ils servent également à transmettre des valeurs et représentent une vision de la société et de l'Église. Pour comprendre un texte hagiographique, il faut donc le replacer dans le contexte

⁵ Témoin est le terme utilisé pour désigner la copie d'un texte faite dans un manuscrit. Le procédé de reproduction des textes à l'époque médiévale étant la copie manuscrite, un texte est donc amené à subir des modifications au cours des copies successives qui en sont faites. Chaque copie représente un état du texte, ce qui revient à dire que chaque copie est un témoin du texte.

social dans lequel il a été produit et diffusé pour définir quelle a été sa fonction. Ainsi, malgré le fait que l'hagiographie récente ait démontré qu'il est vain de rechercher dans les textes hagiographiques des faits historiques, sans mettre de côté la nature littéraire du document, c'est avec l'angle d'analyse de l'historien que nous avons abordé la Vie de sainte Marthe, non pas pour y puiser des faits historiques, mais plutôt pour comprendre le processus de naissance d'une légende telle que celle de Marthe.

Ainsi, en guise d'introduction à l'édition de la Vie, nous présentons, un survol historiographique relatif à l'hagiographie et à la sainte ainsi que la problématique et la méthodologie par lesquelles nous avons édité et étudié la Vie. Ces bases étant posées, dans le premier chapitre, nous définissons les conditions de production du texte, c'est-à-dire l'analyse externe. Celles-ci n'ont en effet jamais été éclairées puisque peu d'historiens se sont penchés sur la Vie de Marthe. Dans le troisième chapitre, l'édition de ce texte nous a permis de nous pencher sur les procédés utilisés par un auteur médiéval devant composer avec l'objet de son texte et avec les contextes historiques, politiques et culturels dans lesquels il tente de l'enraciner. Nous nous attardons donc aux procédés par lesquels l'auteur a construit la Vie de Marthe en nous penchant sur un aspect particulier : comment a-t-il fait de cette sainte palestinienne une sainte tarasconnaise? Finalement, dans les quatrième et cinquième chapitres, nous présentons l'établissement du texte, c'est-à-dire l'édition en latin et sa traduction française chacune étoffée d'un appareil critique. Nous avons procédé à cette analyse et à cette édition selon une problématique centrale qui a été la ligne directrice de ce mémoire.

Tout d'abord, pour bien cerner la problématique, il nous a fallu établir le but de l'édition. Notre objectif étant de comprendre la naissance du culte de Marthe à Tarascon, il nous a semblé pertinent de nous rapprocher le plus possible du texte original pour pouvoir le mettre en lien avec les contextes politique, religieux et culturel de la Provence et plus particulièrement de Tarascon dans lesquels cette rédaction a été faite. Autrement dit, nous avons constaté dans quelle mesure ce contexte a stimulé et influencé la rédaction de cet écrit fondateur du culte de Marthe à Tarascon. Par cet angle d'analyse, nous avons mis le texte en lien avec la société qui l'a produit et diffusé. Cette approche nous semblait intéressante

puisqu'elle nous a aidée à répondre à plusieurs questions que nous déclinons au moment de préciser notre problématique.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 HISTORIOGRAPHIE

Conformément à sa nature, une Vie de saint relève du domaine de l'hagiographie, de l'histoire religieuse, mais aussi de l'histoire générale. Nous posons donc ici un regard sur l'évolution de la discipline hagiographique française en l'insérant dans la perspective plus large de l'histoire religieuse et de l'histoire générale. Ensuite, nous survolons les notions et les concepts liés aux sources hagiographiques qui découlent de cette évolution. Nous avons axé cet examen de l'historiographie, chaque fois que nous l'avons pu, sur les effets des différents changements qu'il y a eu dans cette discipline sur le dossier relatif à Marthe et aux saints palestiniens provençaux. Ce bilan historiographique se veut l'établissement des bases, des notions et des concepts à partir desquels nous avons pu construire notre analyse. Ce faisant, le lecteur pourra constater les différents enjeux liés à l'édition d'une source hagiographique ainsi que le potentiel que peut livrer ce type de document ainsi que la pertinence de se pencher sur la Vie de Marthe.

1.1.1 L'évolution de la discipline hagiographique

Au XV^e siècle, l'humaniste Lorenzo Valla avait démontré que la donation de Constantin était un faux après l'avoir soumise à la critique¹. À partir de ce moment, une nouvelle critique textuelle s'élabore et certains érudits² se consacrant aux Vies de saints,

¹ Lorenzo Valla, *La donation de Constantin (Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère)*, édité par Jean-Baptiste Giard, Paris, Belles Lettres, 1993, 149 p.

² Les érudits sont des autodidactes ayant un savoir approfondi dans un domaine donné, en l'occurrence les traditions provençales, sans pour autant avoir une formation d'historiens scientifique, ce sont plutôt des érudits locaux. Ils n'ont pas eu de maîtres et ils ne forment pas d'étudiants. Si les fondements de la méthode historique sont posés dans les années 1830, ce n'est que dans les années

posent un regard neuf sur ces sources ; ils les considèrent de moins en moins comme des documents rapportant des faits historiques sur la période dont ils traitent.

Ce changement de perspective n'allait pas être accepté du jour au lendemain puisque l'histoire religieuse, incluant l'hagiographie, avait et a été pendant plusieurs siècles la chasse gardée des ecclésiastiques. Cependant, dès le XVI^e siècle, dans le contexte de la Réforme protestante, l'histoire religieuse devient un sujet de controverse en raison des progrès de l'érudition et de la critique³ qui ont pour conséquences que les réformés commencent à critiquer les traditions des églises primitives. C'est l'époque par exemple où Lefevre d'Étaple et Joseph Clictone affirment que Marie-Madeleine est un personnage distinct de Marie, soeur de Marthe, et de la pécheresse du repas chez Simon le pharisien⁴.

C'est dans le courant janséniste, apparu au XVII^e siècle, dont l'élan avait été donné par la Réforme protestante, qu'il faut placer le débat entourant l'historicité des traditions provençales. L'un des volets de cette réforme est la remise en cause des traditions de l'Église catholique et donc, entre autres celle de l'historicité de plusieurs saints. Ainsi, les érudits se faisant de plus en plus critiques, notamment en matière de miracles parce qu'ils ne peuvent être expliqués grâce aux lois de la nature⁵, les XVII^e et XVIII^e siècles sont ceux qui voient les

1880 qu'un cursus académique est élaboré en histoire. Avant cette date, il n'y a pas de méthode historique proprement dite qui permette de trancher les conflits d'interprétation et de définir ce qui relève de l'histoire comme discipline savante de l'histoire partisane (cité dans Christian Delacroix, Dosse, François et Garcia, Patrick, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Paris, ADPF, p. 11 et 12). Le but de ces érudits n'est pas d'éclairer la société qui a produit les textes concernant les légendes, mais de débattre de questions d'actualité à travers leurs débats historiographiques.

³ Marie-Paule Caire-Jabinet, *L'histoire en France du Moyen Âge à nos jours. Introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, 2002, p. 226.

⁴ S.A., *M. Faillon prêtre de St. Sulpice : sa vie et ses oeuvres*, Montréal, Bibliothèque paroissiale, 1882, p. 181.

⁵ Guy Bourdé, et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Éditions du Seuil, p. 130 à 131.

Bollandistes semer le doute dans les *Acta sanctorum* en ce qui concerne l'apostolicité des sièges épiscopaux de la Gaule⁶.

C'est ainsi que les traditions relatives aux saints palestiniens en Provence, dont Marthe fait partie, cessèrent d'être unanimement considérées comme historiques au milieu du XVII^e siècle. Jusqu'alors, on croyait que ces saints avaient été chassés de Palestine par la persécution juive, qu'ils avaient dérivé sur une embarcation, qu'ils avaient accosté en Provence, qu'ils y avaient évangélisé la population et qu'ils y étaient morts et enterrés. C'est Jean de Launoy (1603-1678), docteur de la Sorbonne⁷, qui remit en question ces croyances pour la première fois sur la place publique lors de la parution de son premier ouvrage sur le sujet *Dissertatio de commentatio Lazari et Maximini, Magdaleneae et Marthae in Provinciam appulsu* en 1641⁸.

Cette controverse religieuse n'allait cependant pas rester sans réponses. Les Jésuites entreprirent d'étudier l'histoire religieuse, notamment celle des premiers temps de l'Église, pour mieux défendre les thèses catholiques⁹. Ceci a eu pour conséquence que, malgré les progrès de l'histoire religieuse, les auteurs catholiques font à nouveau remonter la fondation des sièges épiscopaux de la Gaule aux temps apostoliques¹⁰. De fait, si la parution de la *Dissertatio* de Jean de Launoy avait provoqué la colère immédiate des érudits dits

⁶ Michel Despland, *L'émergence des sciences de la religion. La Monarchie de Juillet : un moment fondateur*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, p. 150.

⁷ Né à Warderic en 1603, Launoy est admis docteur à la Sorbonne en 1634. Il en est cependant exclu pour avoir défendu les idées jansénistes et 29 de ses ouvrages sont censurés et mis à l'Index par Rome (cité dans Joseph Véran, *Histoire de la vie et du culte de sainte Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, patronne du diocèse d'Avignon et de la ville de Tarascon, suivie d'une notice historique sur cette dernière ville*, Avignon, Seguin aîné, 1868, p. II et III). Les œuvres complètes de Launoy ont été éditées par Fabri et Barrillot et M.-M. Bousquet en 1731-1732 en 10 volumes sous le titre *Opera Omnia*.

⁸ Jean de Launoy, *Dissertatio de commentatio Lazari et Maximini, Magdaleneae et Marthae in Provinciam appulsu*, Paris, 1641.

⁹ Marie-Paule Caire-Jabinet, *op. cit.*, p. 97.

¹⁰ Michel Despland, *op. cit.*, p. 150.

traditionalistes¹¹ parce qu'elle remettait en cause l'apostolicité de l'Église de Provence et son évangélisation, quelque deux siècles plus tard, la controverse entourant ce débat n'est toujours pas terminée¹². Les partisans de la Contre-Réforme, notamment la génération des auteurs catholiques des années 1830, font remonter à nouveau la fondation des sièges épiscopaux aux premiers temps de l'Église. Chez cette génération d'érudits comptant Dom Prosper Guéranger¹³ (1805-1875), Louis Veuillot¹⁴ (1813-1883) et Étienne-Michel Faillon (1800-1870), la critique textuelle n'est plus pratiquée¹⁵.

C'est en 1848 qu'Étienne-Michel Faillon publie ses *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint*

¹¹ Les tenants de l'historicité des traditions provençales sont désignés par le terme « traditionaliste ». Ils sont nommés ainsi parce que, pour eux, nier l'historicité des traditions provençales équivaut à nier la foi catholique. Ils s'attachent à défendre leurs traditions avec ferveur, d'où le qualificatif « traditionaliste » pour les désigner. Le mot est d'Eugène H. Duprat.

¹² Dès son époque, Launoy trouve des partisans jusqu'en Provence. Il se trouve aussi des détracteurs pour réfuter sa thèse. Ainsi, Jean-Baptiste Guesnay, né à Aix et religieux de la Compagnie de Jésus publie en 1643 la *Disquisitio de Magdalena Massiliensi advena* en réponse à Launoy. Selon Faillon, un traditionaliste, il n'y a cependant aucun argument critique dans cet ouvrage. Launoy y répond tout de même en 1643 avec la *Disquisitio disquisitionis de Magdalena Masiliensi advena*. C'est au tour de Michel Jourdan, de l'Ordre des dominicains, de répondre au premier écrit de Launoy en 1644 par la *Ratio vindicatrix calumniae*. Puis le Parlement de Provence condamne l'ouvrage de Launoy. Pour justifier cette décision, Honoré Bouche compose les *Vindiciae fidei pietatis Provinciae* et toujours la même année, Guesnay, sous le nom d'emprunt Pierre-Henry, récidive avec les *Auctuarium historicum* au sujet de l'arrivée de Marie-Madeleine à Marseille. Ce à quoi Launoy réplique par un livre en français dont le titre est *Les sentiments de M. Jean de Launoy sur le livre que R. P. Guesnay, Jésuite, a fait imprimer à Lyon*. Guesnay publie sous un autre nom d'emprunt, Denys de la Sainte-Baume, en 1647, *Le triomphe de la Madeleine en la créance et vénération de ses reliques en Provence*. Launoy, s'entretenant avec l'évêque de Vaison, M. de Suarez, promet de se rétracter. Toutefois, à la suite d'un écrit du P. Théophile Raynaud qui l'attaque, il infirme sa décision et fait imprimer à Paris en 1660 *Divers opuscules sur l'arrivée mensongère de saint Lazare, saint Maximin, sainte Madeleine et sainte Marthe en Provence*. Il s'agit d'une réimpression de ses deux premiers écrits à la suite desquels il attaque Bouche et Guesnay, ce à quoi Bouche réplique par la *Défense de la foi de Provence*.

¹³ Prosper Guéranger, *Défense des institutions liturgiques*, Paris, Sagnier et Bray, 1844-1846, 2 v.

¹⁴ Louis Veuillot, *Le parti catholique, réponse à M. le comte de Falloux*, Paris, L. Vivès, 1856, 333 p.

¹⁵ Michel Despland, *op. cit.*, p.150.

*Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*¹⁶. Il s'agit d'une réponse de É.-M. Faillon à J. Launoy. É.-M. Faillon a été formé au séminaire des Sulpiciens, milieu gallican formant l'élite des prêtres. Ernest Renan (1823-1892), auteur de la *Vie de Jésus*¹⁷, qui y a passé quatre ans, a rapporté les faiblesses de l'enseignement qui est dispensé au séminaire. Selon lui, bien que l'érudition et la science des langues y soient très grandes, la critique textuelle n'y trouve pas sa place¹⁸.

Pour résumer, l'érudition d'É.-M. Faillon est incontestable. Cependant, le problème de sa démonstration se trouve à deux niveaux. Premièrement, s'il défend avec tant de ferveur les traditions religieuses provençales, ce n'est pas tant pour défendre la vérité historique que ses propres croyances et son Église. En effet, selon lui, démontrer que les traditions provençales ne sont pas historiques, c'est s'attaquer à l'Église dans le but de la ruiner. Dès lors, il doit tout mettre en oeuvre pour faire cesser ce « scandale ». Deuxièmement, selon É.-M. Faillon, l'ancienneté des légendes suffit à en démontrer l'historicité, elle est en soi une preuve scientifique. Le problème réside donc dans la définition de ce qu'est un fait historique.

Après les Launoy, Faillon et leurs successeurs, sans pour autant que la question de l'historicité et de l'apostolicité des traditions religieuses en France soit close, dès la fin du XIX^e siècle, l'histoire religieuse allait tout de même prendre un nouveau tournant. Ainsi, nonobstant la création de la chaire d'histoire religieuse au Collège de France en 1879 et de la section des sciences religieuses à l'École pratique des hautes études en 1886, on constate une

¹⁶ Étienne-Michel Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Paris, Jacques-Paul Migne, 1848, t. I, p. 341 et 353. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Étienne-Michel Faillon, t. I ou II, colonne. Parmi les adhérents de Launoy, nous pouvons citer Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, l'abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, Baillet, *Vies des saints*, le P. Papabroc, Châtelain, *Bimestre*, l'abbé Receveur et Brumoy.

¹⁷ Renan a publié sa *Vie de Jésus* en 1863. Il s'agit d'une lecture laïque de la vie de Jésus. En insistant sur son humanité, Renan a créé un scandale (cité dans Marie-Paule Caire-Jabinet, *op.cit.*, p. 227).

¹⁸ Michel Despland, *op. cit.*, p. 134.

perte d'intérêt pour ce champ de l'histoire dans la deuxième moitié du XIX^e siècle¹⁹. En ce qui concerne plus particulièrement l'hagiographie, le développement du positivisme en histoire à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle a contribué à dénigrer ce type de source. Pour les positivistes qui sont à la recherche de faits historiques dans les sources, le document de nature littéraire est dénué d'intérêt voire suspicieux puisqu'on ne peut dans la majorité des cas y trouver de faits historiques. Les documents répondant à leur objectif de vérité se retrouvent plutôt parmi les actes diplomatiques²⁰. C'est cette constatation qui a fait dire à Ferdinand Lot (1866-1952) que les Vies de saints sont un « odieux fatras²¹ ». Ce n'est pas qu'il n'y ait rien d'historique dans les textes hagiographiques, c'est plutôt que les auteurs médiévaux de Vies de saints n'ayant pas pour objectif de reproduire des faits historiques²², ce type de récit est donc « orienté, infléchi, sélectif aussi²³. »

L'écriture de l'histoire religieuse voit cependant ses approches renouvelées au XX^e siècle. La pratique de l'histoire religieuse se démocratisant de plus en plus, on parle alors en termes scientifiques d'objets religieux²⁴. Ce changement de perspective est en grande partie dû à des sociologues tels qu'Émile Durkheim²⁵ (1858-1917), Marcel Mauss²⁶ (1872-1950),

¹⁹ Marie-Paule Caire-Jabinet, *op.cit.*, p. 227.

²⁰ Robert Fossier, *L'histoire économique et sociale du Moyen Âge occidental. Questions, sources, documents commentés*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 10.

²¹ Tiré de François Dolbeau, « Les travaux français sur l'hagiographie médiolatine (1968-1998) », dans *Hagiographica*, 6, 1999, p. 29.

²² Monique Goullet, *Écriture et réécriture hagiographiques : Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e – XIII^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 9.

²³ M. Van Uytvanghe, « La formation du langage hagiographique en Occident latin », dans *Cassiodorus*, 5, 1999, p. 144. Tiré de Monique Goullet, *op. cit.*, p. 9.

²⁴ Dominique Julia, « Histoire religieuse », dans *Faire de l'histoire II : Nouvelles approches*, sous la dir. de Jacques Le Goff et Nora, Pierre, Paris, Gallimard, 1986, p. 185 et 186.

²⁵ Il a fondé la revue *L'Année sociologique* en 1898 et il est l'auteur de l'ouvrage *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, F. Alcan, 1912, 647 p.

²⁶ Marcel Mauss est un de ces sociologues qui a renouvelé les approches de l'histoire religieuse, notamment avec son article « L'Esquisse d'une théorie générale de la magie », dans *L'Année sociologique*, VII, Paris, 1902-1903, p. 1 à 146.

Gabriel Le Bras²⁷ (1891-1970) et le chanoine Fernand Boulard²⁸ (1898-1977) qui renouvellent les approches en histoire religieuse²⁹ dans un contexte où la sociologie française tente de s'ériger en science sociale en développant une méthodologie qui se veut scientifique³⁰.

Un des derniers historiens, à notre connaissance, à avoir débattu de l'historicité des traditions provençales est Eugène H. Duprat. Dans une série d'articles s'intitulant « Histoire des Légendes Saintes de Provence »³¹ parue dans les *Mémoires de l'Institut historique de Provence* tout au long des années 1940, E. H. Duprat retrace les cycles de naissance et de remplacement des légendes en Provence³². Parallèlement, il démontre que les traditions religieuses provençales ne sont ni historiques ni apostoliques en relevant les faits attestant la naissance de leur culte dans les sources. Comme É.-M. Faillon avait répondu à J. Launoy deux cent ans plus tard, E. H. Duprat répond à É.-M. Faillon et à ses suivants dans cette série d'articles.

Vers la même époque, Louis Dumont (1911-1998) dresse le portrait de la Tarasque, un dragon que Marthe maîtrise dans sa Vie, à la lumière du rite qui lui est consacré dans son

²⁷ Gabriel Le Bras, *Études de sociologie religieuse*, Paris, PUF, 2 vol, 1955-1956.

²⁸ Fernand Boulard, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Éd. Ouvrières, 1954, 152 p.

²⁹ Marie-Paule Caire-Jabinet, *loc. cit.*, p. 228.

³⁰ Jean-Claude Ruano-Borbalan, « Histoire et sociologie : les démêlés d'un vieux couple », dans *L'histoire aujourd'hui : nouveaux objets de recherche, courants et débats, le métier d'historien*, sous la dir. de Jean-Claude Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences humaines, 1999, p. 442.

³¹ Eugène H. Duprat, « Histoire des Légendes Saintes de Provence », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVII, 1940, p. 118 à 198 ; « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Trophime d'Arles et saint Mitre d'Aix », *Ibid.*, t. XVIII, 1941, p. 87 à 186 ; « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Victor et ses compagnons de Marseille », *Ibid.*, t. XX, 1943-1944, p. 66 à 94 ; « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Victor à Marseille (suite) et appendice », *Ibid.*, t. XXI, 1945-1946, p. 3 à 40. Par la suite, ces références seront présentées comme suit : Eugène H. Duprat, 1940, 1941, 1943-1944 ou 1945-1946, page. Pour la présentation de la thèse de E. H. Duprat dans le cadre de ce bilan historiographique, nous n'avons utilisé que l'article de 1940 puisque c'est dans celui-ci que l'accent était le plus mis sur les saints palestiniens.

³² Il présente les traditions relatives à saint Genès et saint Trophime d'Arles, à saint Mitre d'Aix, aux saints Victor et Lazare de Marseille.

premier ouvrage intitulé *La Tarasque : Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnologique*³³. L. Dumont, qui a reçu une formation d'anthropologue de ses maîtres Marcel Mauss (1872-1950), René Guénon (1886-1951), Georges Bataille (1897-1962) et Roger Caillois (1913-1978), est dans la pratique, à cheval entre l'historien et l'anthropologue³⁴. À l'époque où L. Dumont travaille sur le sujet, les ethnologues et les sociologues en France ont la volonté d'enregistrer et d'étudier les traditions populaires qui étaient alors en voie de disparition à cause des perturbations engendrées tout juste avant et après la Deuxième Guerre mondiale³⁵. Nous pouvons lire dans la préface de son livre que son but était « d'asseoir plus solidement l'étude de la religion populaire » en sociologisant « en quelque mesure ce qui avait été jusque-là 'folklore'³⁶. » L'auteur recense tout ce qui nous est parvenu, depuis le Moyen Âge jusqu'au moment où il écrit, au sujet de la Tarasque, en passant par les effigies de la bête processionnelle, les sources iconographiques, monumentales, littéraires, numismatiques et sigillographiques. Il ne met malheureusement aucun de ces témoignages en lien avec le contexte historique ou le milieu qui les a produits. Alphonse Dupront, dans son article « Anthropologie religieuse »³⁷ traite de cette tentation chez les sociologues et les anthropologues de conclure à la fixité multiséculaire des cultes anciens. Il estime que continuités et changements peuvent coexister en soutenant que les « grands mouvements ou variations sont lents, mais les épisodes multiples.³⁸ »

Si Marc Bloch (1886-1944), Clovis Brunel (1884-1971), Raymonde Foreville, Robert Folz (1910-1996) et Pierre Riché ont contribué à intégrer les Vies de saints dans les sources des historiens, c'est cependant vers 1968 que la manière de concevoir l'hagiographie change

³³ Louis Dumont, *La Tarasque : Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnologique*, Gallimard, 1987 (1951), 258 p.

³⁴ Robert Bonnaud, *Histoire et historiens de 1900 à nos jours : l'histoire nouvelle, au-delà de l'histoire*, Paris, Édition Kimé, 2001, p. 44 à 45.

³⁵ Louis Dumont, *op. cit.*, p. V et Marie-Paule Caire-Jabinet, *op. cit.*, p. 228.

³⁶ Louis Dumont, *op. cit.*, p. V.

³⁷ Alphonse Dupront, « Anthropologie religieuse », dans *Faire de l'histoire, t. II : Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 142 à 183.

³⁸ *Ibid.*, p.167.

véritablement en France grâce, entre autres, à Jacques Le Goff³⁹ et à Jacques Fontaine⁴⁰. Les historiens abordent alors les sources de façon critique et tentent de comprendre les sociétés et les époques qui ont produit ces documents contrairement aux positivistes qui y cherchent toujours des faits historiques⁴¹. Une fois la voie ouverte, une explosion de popularité des sources hagiographiques est survenue dans les années 1970 et 1980⁴². Selon François Dolbeau, c'est lors du colloque *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e – VII^e siècles)*⁴³ qu'on a tenté d'intégrer pour la première fois les documents hagiographiques « dans une problématique d'histoire générale⁴⁴ ». Pierre Riché a d'ailleurs souligné dans l'avant-propos des actes du colloque que l'un des objectifs de cette rencontre était d'inciter les historiens à utiliser ce type de textes qu'ils avaient jusque-là négligés⁴⁵. Au cours des années 1980 et 1990, d'autres événements scientifiques portant sur l'hagiographie dénotent l'intérêt accru pour ce champ d'études. C'est au colloque *Hagiographie, culture et société, IV^e – XII^e siècles*⁴⁶ que fut démontrée toute la richesse qu'offrent les sources hagiographiques et au colloque *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e – XIII^e siècles)*⁴⁷, que fut soulignée la pluralité des fonctions des saints.

³⁹ Jacques Le Goff, « Culture cléricale et traditions folkloriques dans la civilisation mérovingienne », dans *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, t. 22, 1967, p. 780 à 791.

⁴⁰ Jacques Fontaine a publié une édition commentée de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère parue dans la collection *Sources chrétiennes*, Paris, Cerf, t. 133-135, 1967-1969, 3 vol.

⁴¹ Monique Goulet, *op. cit.*, p. 9.

⁴² *Ibid.*, p. 28 à 29.

⁴³ « La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e – VII^e siècles). Actes du colloque de Nanterre (3-4 mai 1974) », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, p. 5 à 256.

⁴⁴ François Dolbeau, *loc. cit.*, p. 38 à 39.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁶ *Hagiographie, culture et société, IV^e – XII^e siècles. Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979)*, Paris, Études augustiniennes, 1981.

⁴⁷ *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e – XIII^e siècles). Actes du colloque organisé par l'École française de Rome*, Rome, École française de Rome, 1991, 551 p.

Dans le domaine de l'hagiographie provençale, c'est Victor Saxer qui s'inscrit réellement dans ce contexte de renouvellement de l'approche en hagiographie. Celui-ci a dédié sa carrière à l'étude du culte de Marie-Madeleine en Occident⁴⁸. Bien que l'activité scientifique de ce dernier date quelque peu, il demeure une référence à laquelle les historiens d'aujourd'hui ont toujours recours. Étant un des premiers à avoir traité de façon réellement critique le dossier magdalénien, sa principale contribution est d'avoir fait un immense travail de débroussaillage et de repérage des sources relatives à Marie-Madeleine en plus de les avoir mises en contexte.

C'est notamment à partir de ses travaux que deux autres historiens incontournables en la matière, Guy Lobrichon⁴⁹ et Élisabeth Pinto-Mathieu⁵⁰, ont continué leurs recherches. Plusieurs Vies de Marie-Madeleine ayant été écrites à Vézelay, le principal intérêt du travail de G. Lobrichon, en la matière, est d'avoir classifié de façon chronologique les différents textes hagiographiques latins ayant pour objet la sainte. Ce faisant, il en a donné une vision globale. Les Vies étant repérées et classifiées, E. Pinto-Mathieu, à partir des travaux de V. Saxer et de G. Lobrichon, a mis en contexte ces documents et en a défini les buts respectifs en présentant leur contexte de production. Elle nous a permis de comprendre l'apparition, la création et la disparition de personnages dans les Vies de Marie-Madeleine tout au long de cette tradition littéraire, notamment de Marthe, Lazare et Maximin. Mentionnons aussi

⁴⁸ Victor Saxer a consacré une thèse de doctorat au culte de Marie-Madeleine qui a été publiée en 1959. Il a continué à travailler sur le dossier de la sainte jusqu'à la toute fin des années 1980.

⁴⁹ Guy Lobrichon, « La Madeleine des Bourguignons aux XI^e et XII^e siècles », dans Eve Duperray, dir., *Marie-Madeleine dans la mystique, les arts et les lettres : Actes du colloque international d'Avignon, 20-21-22 juillet 1988*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 71 à 88.

⁵⁰ Élisabeth Pinto-Mathieu, *Marie-Madeleine dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 306 p.

quelques autres contributions au dossier magdalénien attribuables à Beaudoin de Gaiffier⁵¹, Noël Coulet⁵², Jacqueline Schlafer⁵³, Régis Burnet⁵⁴ et Dominique Iognat-Prat⁵⁵.

1.1.2 Concepts et notions en hagiographie

Comme nous l'avons vu plus haut, les légendes des saints n'ont pas été remises en question avant le XVI^e voire le XVII^e siècle. Ceux-ci étaient compris dans l'histoire générale comme des individus historiques. Aujourd'hui, même en ce qui concerne les saints ayant réellement existé, les scientifiques considèrent que ce « ne sont pas des individus, ce sont des personnages littéraires, qui comme tels se composent d'éléments sémantiques et sont interprétés, reçus selon les contextes⁵⁶ » pour reprendre la définition de Régis Burnet. De ce fait, les descriptions de ces personnages sont stéréotypées à tel point que ce ne sont plus des individus que les hagiographes décrivent, mais des catégories : leur visage, leur corps, leurs

⁵¹ Beaudoin de Gaiffier, « Hagiographie bourguignonne », dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 131 à 147. Beaudoin de Gaiffier a déterminé que les Vies de Marie-Madeleine ont été rédigées à Vézelay. Avant celui-ci, on estimait, et notamment Louis René, que ces rédactions provenaient de la Provence puisqu'on y a mis en scène la sainte.

⁵² Noël Coulet, « Dévotions communales : Marseille entre saint Victor, saint Lazare et saint Louis (XIII^e – XV^e siècle) », dans André Vauchez, dir., *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam). Actes du colloque de Nanterre (21-23 juin 1993)*, Rome, École française de Rome, 1995, p. 119 à 133.

⁵³ Jacqueline Schlafer, *Miracles de sainte Marie-Madeleine/Jean Gobi l'Ancien; édité et traduit par Jacqueline Schlafer*, Paris, CNRS Éditions, 1996, 212 p.

⁵⁴ Régis Burnet, *Marie-Madeleine (I^{er} – XXI^e siècle) : De la pécheresse repentie à l'épouse de Jésus. Histoire de la réception d'une figure biblique*, Paris, Édition du Cerf, 2004, 136 p.

⁵⁵ Dominique Iognat-Prat, « Continence et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil », dans *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1985, janvier-mars, p. 127-146 et Dominique Iognat-Prat, « Hagiographie, théologie et théocratie dans le Cluny de l'an Mil », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e – XII^e siècle). Acte du colloque organisé par l'École française de Rome*, sous la dir de J.-Y. Tilliette, Rome, École française de Rome 1991, p. 241 à 257.

⁵⁶ Régis Burnet, *op. cit.*, p. 10.

vêtements, etc., ne sont pas les leurs, mais la représentation de ce que doit être un saint⁵⁷. Non seulement les personnages sont-ils stéréotypés, mais leurs Vies comportent aussi des schèmes : ils sont prédestinés, ils ont la prescience de leur mort, etc⁵⁸.

La définition du saint en personnage littéraire nous renvoie à celle de l'auteur de Vies de saint, des matériaux et des sources que celui-ci a employés pour créer son personnage. Si de nos jours nous appelons le rédacteur d'une Vie de saint un hagiographe, *hagiographus*, cette dénomination n'était pas commune au Moyen Âge. Les rédacteurs de Vies étaient plutôt désignés par les termes *scriptor*, *conscriptor*, *auctor*, *dictator*, *doctor* et *tractator*. Ils n'ont donc pas été distingués des autres lettrés tant que les saints n'ont pas été contestés : ce n'est qu'alors qu'on a fait des Vies de saints un genre littéraire proprement dit et de leurs auteurs des hagiographes. Le travail de ces derniers se rapprochait d'ailleurs de celui des historiographes puisqu'ils se constituaient des dossiers et faisaient des enquêtes de type historique avant de rédiger⁵⁹. De plus, le concept d'auteur en tant qu'individu identifié à une œuvre ne prévalait pas au Moyen Âge comme aujourd'hui. Ce qui garantissait la valeur d'un texte n'était pas tant son auteur que son ancienneté⁶⁰.

En ce qui concerne la Vie de sainte Marthe attribuée à Marcelle, l'auteur et son texte ont longtemps été mal jugés. Par exemple, É.-M. Faillon était d'avis que cet auteur était un faussaire qui avait pris le nom de Marcelle et qu'il avait altéré le contenu de la Vie⁶¹. Il a été qualifié ainsi parce que Marcelle, servante de Marthe au I^{er} siècle, n'aurait pu assister à la

⁵⁷ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 76, n. 69.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 213.

⁵⁹ François Dolbeau, « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IX^e – XII^e siècles) », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Martin Heinzelmann, dir., Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 49 à 54.

⁶⁰ Michel Zimmermann, « Ouverture du colloque », dans *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Michel Zimmermann, dir., Paris, Écoles des Chartes, 2001, p. 7.

⁶¹ Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 56.

guérison et la donation de Clovis⁶² (v.465-511) rapportées dans le texte et donc l'intégrer à la Vie. Quant au contenu dit altéré, il s'agit notamment de la fondation de l'Église de Bourges que Marcelle attribue à Austregile⁶³ alors qu'il s'agit plutôt de saint Ursin selon É.-M. Faillon. Ce dernier, au lieu de chercher à comprendre cette attribution, en vient plutôt à la conclusion que l'auteur était mal instruit⁶⁴.

La question de l'auteur nous renvoie à la question du plagiat ou, dirons-nous, du remploi. Pendant longtemps, la littérature médiévale a été dépréciée parce qu'on la jugeait selon nos critères modernes. Ces derniers sont régis par des règles en lien avec le concept d'auteur identifié à une oeuvre, duquel découle notre rapport à la propriété intellectuelle et donc au plagiat. Puisque les auteurs médiévaux puisaient abondamment à d'autres sources pour construire leurs récits sans les citer, on a longtemps vu dans ce procédé de rédaction appropriation, plagiat et manque d'originalité. Cependant, depuis une trentaine d'années, les historiens posent un regard neuf sur leurs œuvres. Elles sont maintenant considérées dans leur réalité médiévale. Pour reprendre Michel Zimmermann, « le processus du remploi et de la citation relève d'une stratégie associant héritage et création.⁶⁵ » Le maniement des sources par les auteurs médiévaux est donc perçu comme étant original et répondant à un besoin puisque le plaisir, pour le lecteur médiéval, était de reconnaître les remplois insérés dans les textes, soit l'intertextualité⁶⁶.

Si l'on ne s'acharne plus à considérer les traditions religieuses rapportées par les Vies des saints comme authentiques et à y chercher les traces d'un substrat historique, on se sert maintenant des sources hagiographiques pour faire l'histoire des sociétés qui ont produit ces

⁶² BHL 5545, l. 509-519.

⁶³ BHL 5545, l. 203.

⁶⁴ *Ibid.*, col. 52.

⁶⁵ Michel Zimmermann, *loc. cit.*, p. 8 à 9.

⁶⁶ Monique Goullet, *op. cit.*, p.203.

textes⁶⁷. Depuis le XVII^e siècle, on avait accordé plus d'importance aux rédactions primitives des textes au détriment des recensions dérivées et remaniées, ce qu'ont aussi fait les positivistes⁶⁸. Aujourd'hui, on considère

[qu'en] reconnaissant une identité propre à tout manuscrit hagiographique, on évitera pour une large part les questions d'interpolation qui ont envenimé et malmené les discussions de la fin du XIX^e et du XX^e siècle : un manuscrit dénotant, du point de vue du texte qu'il porte, des divergences – ajouts ou coupures – vis-à-vis des textes reconnus plus anciens, constitue une réécriture autonome, exprimant la volonté de changer, de la part d'un autre auteur, d'un auteur d'une autre région ou époque, d'un autre contexte culturel, littéraire, social ou politique. La mise en évidence de ces volontés et l'explication de leur raison d'être, c'est là où le travail de l'historien doit justement se situer⁶⁹.

Ainsi, en comparant tous les témoins d'une Vie qui s'étendent sur une longue période, on peut distinguer l'écart qu'il y a entre deux cultures et l'évolution de la société dont le remaniement de chacun de ceux-ci témoigne⁷⁰. Ce faisant, on s'intéresse aux conditions de production et aux fonctionnalités des textes et de leur mise par écrit. C'est ce que l'école de Münster appelle la *Pragmatische Schriftlichkeit*, la scripturalité pragmatique⁷¹. On considère donc que « la perspective littéraire prépare l'approche historique : en éclairant les conditions de production des textes et leur mode de fonctionnement, elle permet leur interprétation et leur évaluation comme sources historiques⁷². »

⁶⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁸ Martin Heinzelmänn, « Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes : l'exemple de la tradition manuscrite des Vies anciennes de sainte Geneviève de Paris », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Martin Heinzelmänn, dir., Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 15 et Monique Goulet, *op. cit.*, p. 11.

⁶⁹ Martin Heinzelmänn, *loc. cit.*, p. 16.

⁷⁰ J. L. Derouet, « *Recherches d'histoire des mentalités sur les textes hagiographiques du Nord et de l'Est de la Gaule (VI^e – VIII^e)* », thèse de doctorat inédite, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1972, p. 17.

⁷¹ Monique Goulet, *op. cit.*, p. 19.

⁷² *Ibid.*, p. 230.

1.1.3 Conclusion

À la lumière de ce bref survol de l'historiographie concernant l'évolution de la discipline hagiographique et par extension de l'historicité de l'apostolat des saints palestiniens en Provence, nous pourrions estimer que les préoccupations des érudits qui en sont les artisans ne correspondent pas à celles des historiens universitaires d'aujourd'hui. Alors que pour les premiers il est primordial de débattre de l'historicité des traditions provençales, il n'y a plus d'universitaires de nos jours, à notre connaissance, pour discuter ces questions. Il faut cependant garder à l'esprit que les préoccupations changent parce que la recherche évolue. Si l'on ne cherche plus à établir que les traditions provençales ne sont pas historiques, c'est parce que la démonstration en a été faite.

La recherche s'intéresse maintenant au contexte de production des oeuvres médiévales. Grâce aux travaux des Saxer, Lobrichon et Pinto-Mathieu, nous sommes en mesure de comprendre les contextes de production des textes qui ont mis en scène les saints palestiniens en Occident, mais aussi de comprendre l'émergence de leur culte.

Un travail considérable a déjà été entamé par les auteurs que nous avons présentés. Il y a pourtant une grande lacune historiographique au sujet du dossier relatif à Marthe. En témoigne l'ouvrage sur la Madeleine d'Élisabeth Pinto-Mathieu qui ne fait qu'effleurer sainte Marthe lorsqu'elle traite de la *Vie de sainte Marie-Madeleine et de sa soeur Marthe* attribuée à Raban Maur. Tout ce qu'elle mentionne à son sujet est qu'« Après une longue digression sur les miracles de sainte Marthe et sa lutte contre le dragon, il [Raban Maur] évoque en effet les derniers instants de Madeleine, et en particulier sa vision du Christ⁷³. » La partie de la Vie dont Marthe est l'objet serait donc une digression? É. Pinto-Mathieu ne semble d'ailleurs pas connaître l'existence de la Vie attribuée à Marcelle puisqu'elle présente des épisodes du texte attribué à Raban Maur comme étant le seul à les mettre en scène alors qu'ils sont présents dans le texte de Marcelle. Il en va ainsi du passage qui relate les moments précédant la mort de Marthe :

⁷³ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 121.

sept jours après le décès de Madeleine, Marthe aurait fait allumer sept flambeaux de cire et trois lampes. Pendant la nuit, ceux qui la veillaient s'endorment et un tourbillon de vent vient éteindre toutes les flammes. Comprenant qu'il s'agit d'une embûche du démon, Marthe s'arme de prière (...) ⁷⁴

Ce même passage se trouve dans la Vie de Marthe attribuée à Marcelle :

Au milieu de la nuit précédant le jour de sa mort, alors que les gardes avaient sombré dans le sommeil, un tourbillon de vent arrivant d'un endroit malin éteignit par ses insufflations rapides sept gros cierges et trois lampes qui brûlaient dans la maison. Aussitôt, la sainte, discernant une foule d'abominables esprits malins, se mit à prier (...) ⁷⁵

Ce passage n'est donc pas unique au Pseudo Raban Maur. De plus, les deux textes, la Vie attribuée à Marcelle et celle à Raban Maur, sont très probablement contemporains l'un de l'autre ⁷⁶. Il ne s'agit ici nullement de critiquer l'analyse de E. Pinto-Mathieu, mais bien de montrer que l'édition du texte de la Vie de sainte Marthe attribuée à Marcelle est nécessaire et apportera une contribution non seulement au dossier relatif à Marthe, mais aussi, entre autres, à celui de Marie-Madeleine.

⁷⁴ *Ibid.*, p.122.

⁷⁵ Traduction, l. 424 à 429. BHL 5545, l. 385 à 388.

⁷⁶ Comme neuf témoins de la Vie de Marthe attribuée à Marcelle sont du XII^e siècle et que la Vie attribuée à Raban Maur est du début du XIII^e siècle, nous pouvons présumer que l'auteur de cette dernière Vie connaissait la première. De plus, E. H. Duprat estime que le sacristain de Tarascon a joué un rôle dans la rédaction de la Vie attribuée à Raban Maur (cité dans Eugène H. Duprat, 1940, p. 128). David Mycoff est cependant d'avis que la Vie attribuée à Raban Maur a été rédigée à la fin du XII^e siècle (cité dans David Mycoff, *The Life of Mary Magdalene and of her Sister Saint Martha*, Kalamazoo, Cistercien publications, no 108, 1989, p.10).

1.2 PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.2.1 Problématique et méthodologie de l'analyse de la source

Comme nous l'avons annoncé en introduction, une problématique est la ligne directrice de l'analyse et de l'édition du texte. Ce dernier a été donc mis en lien avec les contextes politique, religieux et culturel de la ville de Tarascon et de la Provence. De cette façon, nous avons mis le texte en lien avec la société qui l'a produit et consommé dans le but de voir en quoi il est le fruit d'une réflexion. Cette approche nous semble intéressante puisqu'elle nous a aidée à répondre à plusieurs questions que nous déclinerons dans les lignes qui suivent.

Avant d'analyser les divers thèmes insérés dans la *Vita*, il nous faut procéder à l'analyse externe du texte pour en déterminer la date de rédaction, l'auteur ou le commanditaire ainsi que l'originalité de la Vie et l'ancienneté de la légende au moment où elle a été mise par écrit. L'historiographie admet qu'il s'agit d'un texte du XII^e siècle sans jamais le démontrer. Nous avons donc étayé et confirmé cette affirmation de la façon la plus précise possible. Les textes hagiographiques ne comportant habituellement pas de date, il faut les localiser dans le temps grâce à d'autres facteurs. Ainsi, nous avons pris en compte la date de conception des manuscrits qui contiennent le texte, non pas pour en déterminer l'ancienneté, mais pour conclure à son existence au moins à partir du moment où il figure dans un manuscrit. Nous avons comparé le texte avec la tradition littéraire puis avec la tradition liturgique, donc avec les sources extérieures au texte qui y font référence. Puis c'est en relevant les événements historiques entourant le culte de Marthe que nous sommes arrivée à estimer une date de la façon la plus précise possible.

Une fois la date de rédaction du texte précisée, nous avons pu mieux en déterminer l'auteur. Nous pouvons lire à la toute fin de la *Vita* : « Quant à Marcelle, elle vécut dix ans après sainte Marthe. Elle édita la vie de celle-ci en un gros volume en hébreu. Ensuite, moi,

Synthique, j'ai rédigé la même en latin en laissant de côté beaucoup de choses⁷⁷. » Ce texte n'a cependant pas été rédigé par Marcelle⁷⁸ qui aurait vécu, tout comme Marthe, au I^{er} siècle de notre ère. Nous avons ainsi établi les raisons pour lesquelles l'auteur a attribué ce texte à Marcelle et à Synthique. Puis, nous avons situé la rédaction de ce texte en Provence en nous attachant d'une part au lexique pour déterminer l'aire linguistique dans laquelle le texte a été rédigé. D'autre part, pour situer le texte à Tarascon même, nous avons cherché à déceler l'initiative, l'intervention d'un individu ou d'une institution dans l'œuvre. Pour ce faire, nous nous sommes demandée à qui cette rédaction a profité. Bien sûr, ce texte a profité à l'Église puisqu'il en édifie un personnage, mais a-t-il aussi profité à l'autorité civile ou ecclésiastique de la ville de Tarascon ? C'est en analysant un passage particulier de la Vie, la donation de Clovis, à la lumière du contexte religieux et politique de la ville de Tarascon que nous avons répondu à cette question.

Finalement, nous nous sommes interrogée sur l'originalité de la Vie et sur l'ancienneté de la légende au moment où elle a été mise par écrit. Pour ce faire, nous avons repéré les sources que l'auteur a utilisées pour construire son texte. Le fait d'utiliser pour une large part les écrits bibliques laisse entrevoir que le récit n'est pas encore construit et étoffé et que la légende est par conséquent récente⁷⁹. L'auteur s'inspire-t-il d'autres Vies de saints et d'auteurs antiques et médiévaux? Si oui, dans quelle proportion et quelle utilisation en fait-il? Se contente-t-il de recopier les auteurs ou agence-t-il les textes selon un but? La Vie de Marthe se divise en quatre épisodes. Un premier, assez long, se déroule avant sa venue en Provence. Cette section est donc largement tributaire des Évangiles, mais y trouvera-t-on des emplois d'autres sources? Quel pourcentage du récit cette partie représente-t-elle par rapport à l'ensemble du texte? Les trois autres épisodes mettent en scène la sainte avant, pendant et

⁷⁷ Traduction, l. 584-586. BHL 5545, l. 533-535. Nous pouvons lire dans un témoin que nous n'avons pas retenu pour l'édition, le ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 5345, folio 16v, : « Incipit vita gloriosissime Marthe Christi hospite a beata Marcilla eius famula et filiola in hebreo prius edita et postea in latinum sermonem per Syntichem de hebreo translata. » Il s'agit du seul témoin ayant cet *Incipit*.

⁷⁸ Le texte a été attribué à Marcelle pour lui donner une antiquité et une proximité avec la sainte lui proférant plus de légitimité. L'auteur donne ainsi une apparence d'ancienneté et d'autorité au texte.

⁷⁹ Elisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p.93.

après sa mort en Provence et à Tarascon. Quel type de sources et de remplois pourrions-nous repérer dans ces sections ? Divergent-ils de ceux utilisés dans la première partie ? Y trouvera-t-on des digressions bibliques nous indiquant une fois de plus que la légende relative à Marthe est jeune ?

Une fois le contexte de production de la Vie de Marthe établi, il nous a fallu donner un sens au texte. Pour ce faire, nous avons analysé les différents thèmes que l'auteur a insérés dans la *Vita*. Pour bien analyser les thèmes de la Vie de Marthe, nous avons fait éclater le plan linéaire du texte pour regrouper les éléments de la Vie qui présentent une unité en ce qui concerne leur signification. Dans un premier temps, nous avons déterminé les raisons pour lesquelles on a décidé de promouvoir le culte de Marthe, en particulier à Tarascon, et d'écrire sa Vie. Nous avons cherché quels ont pu être les avantages apportés par le choix de Marthe à Tarascon. Nous avons pu constater que ceux-ci relèvent de plusieurs facteurs. Non seulement le XII^e siècle a-t-il été un siècle d'importante production hagiographique en Provence, mais le choix de Marthe se comprend aussi par le fait qu'il a permis de contourner la procédure de canonisation en plus de permettre une certaine liberté dans l'élaboration de sa Vie puisqu'elle était une sainte apostolique dont les pans de l'existence provençale n'étaient pas encore fixés. C'est cependant grâce au chemin ouvert par les légendes qui mettent en scène Marie-Madeleine en Provence que le culte de Marthe a pu s'affirmer à Tarascon. En effet, le culte de Marie-Madeleine avait été implanté à Vézelay au milieu du XI^e siècle. Les textes hagiographiques qui avaient alors été rédigés pour le promouvoir avaient semé les germes de la légende provençale de Marie-Madeleine dont les promoteurs du culte de Marthe allaient bénéficier et dont l'auteur de la Vie de Marthe allait se servir.

Finalement, ayant déterminé que l'un des buts du texte a été d'intégrer Marthe à l'histoire de la Provence et de Tarascon, nous avons recherché les procédés par lesquels l'auteur est arrivé à cette fin. Pour ce faire, nous avons répertorié les compagnons que l'auteur a attribués à Marthe et les miracles qu'il a inclus dans la Vie pour déterminer la façon dont il les a intégrés et les a agencés à son récit. Nous avons pu constater la prudence avec laquelle l'auteur a conçu son récit et, par extension, la marge de manoeuvre avec

laquelle il estimait pouvoir jouer pour que le public accepte la Vie et son contenu comme étant authentiques.

1.2.2 Problématique et méthodologie de l'édition du texte

Même si la pratique de l'édition peut sembler plus mécanique que la pratique de l'analyse, il n'en est rien. Tout au long du travail d'édition, l'éditeur doit faire des choix pour établir le texte. Ces choix, pour être cohérents, doivent suivre une problématique au même titre qu'un travail d'analyse. Notre problématique, pour mener à bien l'établissement de la Vie de sainte Marthe, a été la même, quoique plus large, que celle adoptée pour l'analyse de la *Vita*. Ainsi, en mettant la rédaction en lien avec les contextes politique, religieux et culturel de la ville de Tarascon et de la chrétienté occidentale, le but de notre édition a été de nous rapprocher le plus possible de ce qu'a dû être le texte original.

Une fois le but et la problématique de l'édition fixés, il nous a fallu adopter une méthode pour la mener à bien. Nous avons choisi la méthode élaborée par Jeanne Vielliard, Pascale Bourgain et leurs collaborateurs présentée dans les fascicules *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, *Fascicule I : Conseils généraux* et *Fascicule III : Textes littéraires*⁸⁰. Puisqu'il n'y a pas de règle unique pour établir un texte, nous avons retenu de cette méthode ce qui s'applique à notre document et à l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire donner une édition courante se rapprochant le plus possible de l'original dont les historiens pourront se servir.

⁸⁰ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule I : Conseils généraux*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : École nationale des chartes, 2001, 175 p. et Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, Fascicule III : Textes littéraires*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : École nationale des chartes, 2002, 253 p. Par la suite, ces références seront présentées comme suit : Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2001 ou 2002, page.

1.2.3 Recherche et sélection des témoins

Lorsque nous voulons entreprendre l'édition d'un texte, il faut tout d'abord s'assurer que celui-ci ne dispose pas déjà d'une édition critique. Il faut, à l'aide d'outils bibliographiques, repérer une potentielle édition avant de se lancer dans un tel projet. Les Bollandistes ont recensé, dans la *Bibliotheca Hagiographica Latina*, plus de 9 000 textes hagiographiques. À chacun de ceux-ci, ils ont donné un numéro. La Vie de Marthe attribuée à Marcelle porte le numéro 5545. Aucune édition du texte n'y est recensée, à l'exception de celle de Bonino Mombrizio. Ce dernier a édité, vers 1480, le texte attribué à Marcelle, mais son édition ne comporte pas d'apparat critique et il ne cite pas le ou les témoins manuscrits qu'il a utilisés, ce qui mine sa fiabilité⁸¹. Ainsi, nous ne pouvons pas savoir si le témoin qu'il a utilisé est une rédaction primitive, s'il s'agit d'une réécriture, ni d'où il vient et à quelle époque il a été copié. L'édition de Mombrizio ne peut être utilisée par un historien désireux d'étudier ce texte de façon scientifique.

Grâce à la version en-ligne du catalogue des Bollandistes⁸², la *Bibliotheca hagiographica latina*, nous avons pu repérer trente-huit témoins du texte accompagnés de la notice complète de chacun des manuscrits dans lesquels ils se trouvent et d'une datation tantôt approximative tantôt plus précise des manuscrits⁸³. Au fil de notre recherche, nous avons repéré un autre témoin qui n'est pas répertorié dans la BHL. Il y a donc trente-neuf témoins de la Vie qui nous sont connus.

Dans le cadre de notre travail, il nous était impossible d'utiliser les trente-neuf témoins aujourd'hui repérés du texte. Il a donc fallu en sélectionner un plus petit nombre nous permettant d'avoir un bon échantillon pour mener à bien l'édition du texte. Comme les auteurs qui ont travaillé à partir de la Vie de Marthe affirment qu'elle a été rédigée au cours

⁸¹ Bonino Mombrizio, *Sanctuarium seu Vitae sanctorum, novam hanc editionem curaverunt duo monachi Solesmenses*, Paris, 1910, vol. 2, réimpr. anast. Hildesheim- New York, 1978, p. 231 à 240.

⁸² <http://bhllms.fltr.ucl.ac.be/recherchesaint.cfm>

⁸³ Voir la liste des témoins dans l'Appendice A.

du dernier quart du XII^e siècle et que les témoins les plus anciens sont de ce siècle, nous avons fait notre sélection parmi ceux-ci. Les Bollandistes ont répertorié neuf manuscrits datant du XII^e siècle. Cinq d'entre eux se trouvent en France, deux en Italie et deux en Autriche. Les deux manuscrits qui sont aujourd'hui en Autriche y trouvent aussi leur provenance⁸⁴. Il s'agit d'exemplaires d'origine cistercienne du Grand légendier autrichien formé à la fin du XII^e siècle⁸⁵. Les manuscrits aujourd'hui conservés en France et en Italie ont tantôt une origine inconnue, tantôt une origine française. Aucun ne provient cependant de Tarascon. Une édition à partir de neuf témoins se serait avérée trop longue et complexe à mener. C'est pourquoi nous avons restreint ce nombre. Nous avons sélectionné les manuscrits conservés en France et en Italie dont nous connaissons la provenance. Malheureusement, à la suite de nombreuses démarches, un des manuscrits que nous avons sélectionné ne nous est pas parvenu. Il s'agit d'un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Laurent d'Avignon dont nous reparlerons plus loin.

Nous présentons ici un tableau des témoins que nous avons sélectionnés. Sur celui-ci se trouve le sigle que nous avons attribué à chacun des témoins, attribution que nous expliquerons dans la section « Description matérielle et provenance des manuscrits ». Le tableau contient aussi les informations relatives à la provenance, au lieu de conservation et à la cote des manuscrits contenant la *Vita* ainsi qu'aux folios où se trouve celle-ci. Les références d'où ont été tirées les informations concernant les manuscrits se trouvent toutes dans la section « Description matérielle et provenance des manuscrits ».

⁸⁴ Guy Philippart, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les "Analecta Bollandiana" de 1960 à 1989 », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Martin Heinzelmann, dir., Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 43.

⁸⁵ Henri Rochais, *Un légendier cistercien de la fin du XII^e siècle : Le Liber de Natalitiis et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e s.*, Rochefort, La Documentation cistercienne, vol. 15-1, 1975, p. 4. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Henri Rochais, LN1, LN2 ou LN3 suivant qu'il s'agisse du volume 1, 2 ou 3 de cet ouvrage, page.

Liste des témoins sélectionnés

Sigle	Provenance	Ville de conservation	Bibliothèque de conservation	Cote	Folios contenant la <i>vita</i>
E	Abbaye Saint-Willibrord d'Echternach	Paris	Bibliothèque nationale de France	lat. 11104	130v-139v
C	Abbaye de Clairvaux	Montpellier	Faculté de médecine	001 t. 4	78r-82r
M	Abbaye de Marchiennes	Douai	Bibliothèque publique	836	140r-144r
V	Inconnue	Vatican	Biblioteca Apostolica Vaticana	05052	89v-97v

1.2.4 Description matérielle et provenance des témoins

Nous avons attribué un sigle à chaque manuscrit. Celui-ci fait référence au lieu d'origine du manuscrit et non à celui de conservation pour les manuscrits dont nous avons pu retracer la provenance. Pour les autres, il fait référence au lieu de conservation.

1.2.4.1 E. Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 11104

Nous avons attribué le sigle E à ce manuscrit puisqu'il provient probablement, selon Victor Saxer, de l'abbaye Saint-Willibrord d'Echternach au Luxembourg. Nous avons eu en main l'original de ce manuscrit comportant 188 folios, mais nous avons surtout travaillé à partir d'une reproduction microfilmée. Les Vies de saints sont copiées sur les folios 124 à 188. Cette partie du manuscrit est du XII^e siècle⁸⁶ et elle est écrite à longues lignes. C'est dans celle-ci que se trouve la *Vita* de Marthe.

⁸⁶ Victor Saxer, *Le dossier vézelien de Marie-Madeleine : invention et translation des reliques en 1265-1267 : contribution à l'histoire du culte de la sainte à Vézelay à l'apogée du Moyen Age*,

La reliure du codex, qui n'est pas d'origine, est en mauvais état. Sur celle-ci est noté « *S. Augustinus episcopi Tungrenses* ». Il est écrit sur la première page « Volume de 188 feuillets 26 juin 1896 ». Les textes qui précèdent le folio 124r sont aussi de nature religieuse. Plusieurs mains ont participé à l'élaboration de ce manuscrit et la qualité de son parchemin n'est pas la même du début à la fin. Le codex comporte aussi un supplément daté de 1687. Nous sommes donc en présence d'un manuscrit qui a été reconstitué.

1.2.4.2 C. Montpellier, Faculté de médecine, 001 t.4

Nous avons attribué le sigle C à ce manuscrit de la fin du XII^e siècle provenant de l'abbaye de Clairvaux en Bourgogne. Nous n'avons travaillé sur ce manuscrit qu'à partir d'une reproduction microfilmée. Il s'agit du tome IV correspondant au mois de juillet et août d'un exemplaire du *Liber de Natalitiis*. Le *Liber de Natalitiis* est un légendier qui a commencé à circuler dans les abbayes cisterciennes dans le dernier quart du XII^e siècle. Sa composition a été influencée par le légendier primitif de Cîteaux, lui-même fortement influencé par celui de Saint-Bénigne⁸⁷. Le légendier de Clairvaux était autrefois constitué de huit tomes selon Maurice Coens⁸⁸ et six tomes selon Henri Rochais⁸⁹.

Bruxelles, Société des bollandistes, 1975, p. 6. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Victor Saxer, 1975, page.

⁸⁷ Henri Rochais, LN1, p. 29 à 31 et 45.

⁸⁸ Maurice Coens, « La passion de saint Sauve martyr à Valenciennes », dans *Analecta Bollandiana*, 1969, vol. 87, p. 141.

⁸⁹ Henri Rochais, LN1, p. 59. Rochais affirme que le légendier de Clairvaux comptait six tomes dont cinq nous sont parvenus. Il en répertorie cependant sept :

Tome I : Non retrouvé ;

Tome II : Montpellier FM 001 V, 183 folios ;

Tome III : Troyes I, 202 folios ;

Tome IV : Montpellier FM 001 IV, 188 folios ;

Tome V : Montpellier FM 001 II, 282 folios ;

Tome VI : Montpellier FM 001 I, 224 folios ;

Tome VII : Montpellier FM 001 III, 142 folios ;

Ils mesurent tous 510 mm X 350 mm, sont écrits à deux colonnes et sont de la fin du 12^e s.

Bien que quelques exemplaires de ce tome IV nous soient parvenus, la Vie de Marthe ne se trouve que dans cet exemplaire du *Liber de Natalitiis*⁹⁰. La présence de certains textes dans les légendiers s'explique par des circonstances propres aux monastères où ils étaient en usage.

Ce manuscrit à deux colonnes, comprenant 188 folios, mesure 510 mm par 350 mm. Fait à noter, la diphthongue « æ » est présentée presque systématiquement sous la forme d'un « e » cédillé, « ɛ », contrairement aux autres témoins qui l'expriment le plus souvent par un simple « e ».

1.2.4.3 M. Douai, Bibliothèque publique, 836

Nous avons attribué le sigle M à ce manuscrit de la fin du XII^e siècle provenant de l'abbaye bénédictine de Marchiennes et comprenant 230 folios. Nous avons travaillé sur ce manuscrit à partir de reproductions photographiques en couleur de plus ou moins bonne qualité et à partir de microfiches. Ce manuscrit est composé de 70 passions et Vies de saints⁹¹. Étant aujourd'hui conservé à Douai, il a donc été peu déplacé depuis l'époque médiévale, Douai et l'abbaye de Marchiennes étant toutes les deux situées dans le Nord-Pas-de-Calais.

⁹⁰ Henri Rochais, LN3, p. 24. Il y a deux autres additions dans le tome IV par rapport au *Liber de Natalitiis*, il s'agit de la Vie de Mammès (BHL5198) par Grégoire de Langres, mort en 1165, et des prologues de la Vie de Fiacre (BHL 2916). L'addition de Mammès et de Fiacre est due à l'influence de la liturgie locale et des diocèses voisins. S'il y a des additions, il y a aussi des lacunes et des omissions dans le tome IV. Il manque huit folios entre les folios 158v et 159 où aurait dû se trouver la fin de la Vie de Philibert de Noirmoutier (BHL 6805) et le début de la Vie de saint Ouen de Rouen (BHL 751). Finalement, est omis le sermon de Jérôme pour l'Assomption (PL 30, 122-142) (Henri Rochais, LN1, p. 59 à 63.)

⁹¹ Maurice Coens, *loc. cit.*, p. 139.

1.2.4.4 V. Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 5052

Nous avons attribué le sigle V à ce manuscrit. Nous avons travaillé sur ce manuscrit à partir d'une reproduction en format PDF de très bonne qualité. Il nous est cependant impossible de juger de la qualité du parchemin. Après avoir consulté le catalogue de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), nous n'avons pu recueillir aucune information concernant le manuscrit conservé à la Bibliothèque Apostolique Vaticane outre le fait qu'il soit du XII^e siècle. En effet, les auteurs qui y font référence le datent et en donnent les dimensions, qui sont de 253 mm par 186 mm, sans en établir la provenance. Il s'agit notamment d'Albert Poncelet⁹² et de Jean Sonet⁹³. Selon M. François Dolbeau, il a pourtant des chances de provenir de Tarascon ou au moins de la Provence. En effet, les manuscrits ayant été centralisés à Avignon, lorsque les papes y ont élu résidence, il est possible que le manuscrit tarasconnais, s'il existait toujours, y ait été envoyé. Lorsque les papes sont retournés à Rome, ils ont emporté avec eux les archives qu'ils s'étaient constituées à Avignon.

1.2.5 Choix du témoin de base

Un témoin, que nous n'avons pas présenté plus haut, provient du monastère des moniales de Saint-Théodore et Saint-Laurent d'Avignon. Ce codex est conservé à la Biblioteca Casanatense de Rome sous la cote 0668 (alias B. III. 17). C'est un manuscrit en parchemin de 274 folios écrit avec différentes mains des XII^e et XIII^e siècles⁹⁴. Ce monastère bénédictin, fondé vers 1030, accueillait les jeunes filles de l'aristocratie provençale⁹⁵. Le

⁹² Albert Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910, p. 124.

⁹³ Jean Sonet, *Le roman de Barlaam et Josaphat*, v. 1, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1949, p. 85.

⁹⁴ Albert Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum, bibliothecarum romanarum praeter quam Vaticanae*, t. XXIV-XXVIII, Bruxelles, Apud Editores, 1909, p. 228.

⁹⁵ Eliana Magnani Soares-Christen, *Monastères et aristocratie en Provence : milieu X^e-début XII^e siècle*, Münster, Lit, 1999, p. 396.

martyrologe de Saint-Théodore et Saint-Laurent d'Avignon contient une référence à la mort de l'abbé de Cluny, Maieul, qui était vénéré au monastère. Notons que ce martyrologe est conservé à la Bibliothèque Vaticane Apostolique tout comme le témoin V⁹⁶. C'est donc sur ce manuscrit que notre choix s'est dans un premier temps porté pour être le témoin de base de l'édition puisqu'il est le seul qui provienne de façon certaine de l'aire géographique dans laquelle la Vie de sainte Marthe a été rédigée. Cependant, malgré nombre de procédures, il nous a été impossible de nous procurer une reproduction du manuscrit dans lequel il est contenu. Nous avons alors porté notre choix sur le témoin V puisque la reproduction que nous en avons est de très bonne qualité, facile d'utilisation et ne laisse qu'en de rares fois place au doute. C'est donc à partir de ce témoin que nous avons colligé les trois autres témoins retenus.

1.2.6 Transcription du témoin de base

Il est important d'établir une méthode de transcription et de s'y tenir pour ne pas se perdre au moment de la collation des manuscrits. Voyons plus spécifiquement les principes de transcription que nous avons puisés dans l'ouvrage de P. Bourgain et J. Vielliard que nous avons adoptés en ce qui concerne la ponctuation, la séparation des mots, les citations et dialogues, les erreurs et les restitutions.

La ponctuation varie dans le temps et l'espace. À l'époque médiévale, elle n'est pas celle que nous connaissons. Elle sert à rythmer le texte pour en faire une lecture à voix haute. Nous avons ponctué notre édition selon nos standards modernes⁹⁷. L'enjeu, en ce qui concerne la ponctuation, est que la mobilité des mots que le latin permet fait en sorte qu'il a

⁹⁶ *Ibid.*, p. 78. Le martyrologe du monastère de Saint-Laurent d'Avignon est conservé à la Bibliothèque Vaticane sous la cote Vat. Lat. 5414. Le martyrologe d'Arles-Toulon y est aussi sous la cote ms. Regina 540.

⁹⁷ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2002, p. 66.

parfois été difficile, bien qu'en de rares exceptions, de ponctuer l'édition et la traduction au même endroit.

En ce qui concerne les citations, nous avons mis celles qui sont explicitement annoncées comme telles entre guillemets ; celles formant une phrase grammaticalement indépendante ont été introduites par deux points et une majuscule au premier mot. Les citations textuelles implicites telles que les réminiscences bibliques, patristiques ou littéraires, ont été identifiées autant que possible en notes dans l'apparat de la traduction sans toutefois les mettre entre guillemets. Finalement, nous avons inséré les dialogues entre guillemets⁹⁸.

Nous avons respecté l'orthographe du manuscrit de base. En ce qui concerne les restitutions d'ordre orthographique, l'important est de ne pas sacrifier la compréhension du texte tout en respectant les procédés en vigueur au moment de la rédaction de notre document. Nous songeons notamment ici aux diphtongues que nous avons choisi de ne pas restituer. Par exemple, en ce qui concerne la diphtongue « æ », nous avons respecté la graphie du texte qu'elle ait été « æ » ou « e ». Dans notre manuscrit de base, la distinction est aisée entre la graphie des « c » et des « t » devant « i » et des « cc », « ct » et les « tt ». Nous avons donc respecté la graphie du témoin V dans ces cas. Les nombres écrits en chiffres romains ont été restitués par leur équivalent en chiffres arabes sans toutefois restituer les points qui les encadrent. Finalement, les abréviations ont été restituées⁹⁹.

Avant 1250, la séparation des mots dans les textes latins n'était souvent pas nette ni régulière¹⁰⁰. Pour faciliter la lecture, nous avons adopté l'usage moderne de la séparation des mots, sans trait d'union.

Toujours en ce qui concerne les restitutions, mais dans un autre ordre d'idée, nous n'avons pas restitué les majuscules si l'usage moderne ne le veut pas. À l'époque médiévale,

⁹⁸ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2001, p. 71 à 74.

⁹⁹ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2001, p. 22 à 35.

¹⁰⁰ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2002, p. 61.

un mot est affublé d'une lettre majuscule entre autres parce que le copiste veut mettre l'accent sur ce dernier et non pas parce qu'il est le premier mot de la phrase¹⁰¹.

Ceci nous amène à traiter des erreurs dans le témoin de base. Le procédé de la copie à l'époque médiévale se faisait en quatre étapes qui étaient autant de moments où des erreurs pouvaient être commises. Le copiste commençant par la lecture de son modèle, il pouvait alors faire une faute de lecture due à l'apparence de certains mots, aux jambages ou par inattention. Dans un deuxième temps, le copiste passait du modèle à la copie, ce qui demande une mémorisation des quelques mots lus rendant susceptible d'entraîner des erreurs de mémorisation ou d'anticipation. Dans ce cas, elles sont plus difficiles à reconnaître et à interpréter semblant souvent inexplicables. La troisième étape était celle de la transcription. Le copiste se dictait le texte, ce qui pouvait entraîner des erreurs auditives, telles que des inversions de graphèmes, des remplacements de mots par des synonymes ou des homonymes, des omissions d'une syllabe ou des omissions simples. Finalement, le copiste effectuait un retour à son modèle où il croyait l'avoir laissé. Il pouvait alors omettre une ligne, en reprendre une ou positionner ses yeux au dernier mot qu'il avait copié, mais qui se trouvait sur une autre ligne et, reprenant à cet endroit, omettait une partie du texte. Un bon copiste faisait environ cinq fautes par 100 lignes. Il y en a moins pour les manuscrits autographes, mais les erreurs s'additionnent de copie en copie. Lorsque nous avons eu affaire à une erreur évidente, nous l'avons corrigée avec un renvoi à l'apparat¹⁰².

1.2.7 Collation des manuscrits, établissement du texte et de l'apparat

Au cours de la collation des témoins, nous avons relevé toutes les variantes qui se trouvaient dans les témoins divergeant du manuscrit de base : les titres, les additions, les omissions, les mots variants, les inversions et les leçons avant et après les corrections.

¹⁰¹ Pascale Bourgain et Viellard, Jeanne, 2001, p. 55.

¹⁰² Pascale Bourgain et Viellard, Jeanne, 2002, p. 34 à 37.

Le texte a été séparé en chapitres autant que possible suivant le manuscrit de base, mais il a aussi été redivisé en fonction de la structure et du sens du texte¹⁰³. Les lignes du texte ont été numérotées à intervalle de cinq par un chiffre arabe. Les mots manquants ont été restitués, si ces derniers sont évidents ou s'ils ont été éclaircis par un autre témoin, par des crochets carrés : []. Un *locus desperatus* a été indiqué par une double croix encadrante : † ‡. Les mots superflus, les corrections au manuscrit de base, les corrections contre l'accord des autres témoins ainsi que les inversions ont été renvoyés en apparat. Les titres ont été mis en italique et le texte a été écrit de façon suivie, les changements de feuillets du manuscrit de base ayant été indiqués dans le corps même du texte entre parenthèses¹⁰⁴.

L'apparat critique, fait en latin, permet au lecteur de retrouver la démarche de l'éditeur s'il a un doute. L'apparat est en bas de page et se fait par appel de notes¹⁰⁵. Nous n'avons pas indiqué les sources du texte dans l'édition pour ne pas alourdir l'apparat. C'est dans la traduction que celles-ci ont été mentionnées.

1.2.8 Conclusion

L'art de l'édition et de l'analyse est un travail méticuleux. C'est pourquoi il a été primordial d'élaborer cette méthode à partir de l'ouvrage de Bourgain et de Vielliard. De cette façon, ce travail a donné une édition du texte que les historiens et les spécialistes de la littérature pourront utiliser.

¹⁰³ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2001, p. 75 et 77.

¹⁰⁴ Pascale Bourgain et Vielliard, Jeanne, 2002, p. 70 à 72.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 73 à 76.

CHAPITRE II

ANALYSE EXTERNE

Comme nous l'avons annoncé au chapitre précédent, peu de chercheurs se sont véritablement penché sur la Vie de Marthe attribuée à Marcelle. Les chercheurs, notamment Eugène H. Duprat, estiment que ce texte est l'œuvre d'un Tarasconnais du XII^e ou du début du XIII^e siècle. E. H. Duprat va plus loin en disant que la légende tarasconnaise est née à l'ombre de celle de Trophime d'Arles et que c'est pour cette raison que les ambitions tarasconnaises n'éveillent pas les soupçons d'Avignon et d'Arles¹. Cette affirmation, qui est récupérée par de nombreux auteurs, n'a cependant jamais été étayée. Pour cette raison, avant de procéder à l'analyse des thèmes qui composent la Vie, nous devons procéder à son analyse externe. Celle-ci consiste en la datation, la détermination de l'auteur, des bénéficiaires et des sources du texte. Finalement, comme E. H. Duprat estime que la légende de Marthe n'est pas originale puisqu'elle emprunte à celle de Trophime², nous nous sommes aussi penchée sur l'originalité de la Vie et l'ancienneté de la légende. C'est après avoir mis en lumière les conditions de production du texte que nous pourrons l'interpréter et l'évaluer comme une source historique.

2.1 Date de rédaction

2.1.1 Présence dans les manuscrits

Les textes hagiographiques ne comportant habituellement pas de date de rédaction, il faut les dater grâce à d'autres moyens. Premièrement, nous pouvons estimer la date de

¹ Eugène H. Duprat, « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Trophime d'Arles (suite) et saint Mitre d'Aix », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVIII, 1941, p. 101 à 102. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Eugène H. Duprat, 1941, page.

² *Ibid.*, p. 102.

rédaction de la Vie de Marthe par la date de conception des manuscrits dans lesquels elle a été copiée. Nous pouvons conclure à son existence au moins à partir du moment où le texte figure dans les manuscrits. Les plus anciens qui en comportent une copie, sans pouvoir les dater de façon plus précise, sont du dernier quart du XII^e siècle³. Il sont au nombre de neuf et ont des provenances très variées comme nous pouvons le constater grâce au tableau de l'appendice A.

2.1.2 Comparaison avec la tradition littéraire

Les thèmes insérés dans la Vie, mis en lien avec la tradition littéraire et liturgique médiévale, peuvent nous aider. Ainsi, le frère de Marthe, Lazare, est un des personnages de la Vie. Tout comme Marthe, il s'agit d'un personnage biblique de l'entourage de Jésus. Au Moyen Âge il devient aussi évangéliste et évêque de Marseille. Les premières mentions des reliques et de l'épiscopat de Lazare à Marseille se trouvent, vers 1190, dans les *Ex gestis Henricis II et Ricardi I* rédigé par Richard de Devise et dans les *Annalium Anglorum* de Roger de Hoveden⁴. Ce dernier est à Marseille en 1190 alors qu'il y rejoint Richard I^{er} pour participer à la Troisième croisade⁵. C'est sans doute pour cette raison que cet auteur est au fait de la légende qui en est à ses premiers balbutiements à Marseille. Ensuite, Gervais de Tilbury⁶, auteur des *Otia imperialia* qu'il termine à Arles vers 1209-1210⁷, enregistre aussi la

³ Une liste de tous les témoins de la Vie de Marthe se trouve dans l'appendice A.

⁴ « Then they came to Marseille, which is twenty miles distant from the mouth of the Rhone, and is a city subject to the king of Arragon. Here were the relics of Saint Lazarus, the brother of Saint Mary Magdalene and of Martha, who held the bishopric of this place, after Jesus had raised him from the dead. » Tirée de Roger de Hoveden, *The History of England and of Other Countries of Europe from A.D. 732 to A.D. 1201*, traduit du latin par Henry T. Riley, vol. II, New York, AMS Edition, 1968 (1853), p. 153.

⁵ Victor Saxer, *Le culte de Marie Madeleine en Occident : des origines à la fin du Moyen Âge*, Paris, Librairie Clavreuil, 1959, p. 107 et 208. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit: Victor Saxer, 1959, page.

⁶ Gervais de Tilbury est un Anglais élevé à Rome. Il a été professeur de droit à Bologne avant de s'installer à Arles après 1189. Sous le règne du comte de Provence Alphonse II, il est juge-mage dès 1207. Il finit de composer en 1214 les *Otia imperialia* qu'il dédie à l'empereur Otton IV (cité dans

légende de Lazare. Ce dernier, accompagnant Trophime à Notre-Dame-de-la-Mer, est dit Lazare de Marseille comme nous pouvons le voir dans le passage suivant :

La capitale du royaume de Bourgogne, qu'on appelle royaume d'Arles, est la cité d'Arles, dotée de privilèges très anciens. Ce fut Trophime, le disciple de Jésus Christ, ordonné par les apôtres Pierre et Paul, qui la convertit à la foi du Christ, quand l'apôtre Paul l'accompagnait lors de son voyage en Espagne; et peu après, associé avec Lazare, évêque de Marseille que Dieu avait ressuscité, Maximin d'Aix, Eutrope d'Orange, Georges du Velay, Saturnin de Toulouse, Martial de Limoges, Serge Paul de Narbonne, Front de Périgieux, très saints évêques parmi les soixantes-douze disciples de Jésus-Christ, il résolut d'établir vers la partie méridionale de la ville un cimetière solonnel où les corps de tous les vrais croyants recevraient sépulture (...) ⁸

Cependant, dans la Vie de Marthe, aucune mention n'est faite de l'épiscopat de Lazare à Marseille. Il n'est présent que dans la première partie de la Vie qui ne se déroule qu'en Palestine. Parmi les compagnons qui font le voyage en bateau de la Palestine à la Provence, ne sont spécifiquement nommés que Marthe, Marie-Madeleine et Maximin. Ceux qui les accompagnent sont mentionnés par l'expression « avec beaucoup d'autres dont certains susdits ⁹ ». S'ils accostent tous à Marseille, les trois amis vont directement à Aix ¹⁰. L'auteur est silencieux au sujet de Lazare et de l'évangélisation de la ville. Ce silence s'explique sans doute par le fait qu'au moment où la Vie de Marthe a été écrite, il est communément admis que les reliques de Lazare se trouvaient à Autun en Bourgogne, et ce, depuis environ 972 ¹¹. La Vie de Marthe aurait peut-être été écrite avant que la légende au sujet de l'épiscopat de

Martin Aurell *et al.*, *La Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 84 et Eugène H. Duprat, 1941, p. 103).

⁷ Florian Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e-début XIV^e siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, Éditions du CTHS, 2002, p. 396, n. 850.

⁸ Gervais de Tilbury, *Le livre des merveilles : divertissement pour un empereur*, traduit et commenté par Annie Duchesne, Paris, Belles Lettres, 1992, chapitre 90, p. 100.

⁹ Traduction, l. 263. BHL 5545, l. 236.

¹⁰ BHL 5545, l. 236 à 237 : « Qui, nauim ingressi cum multis aliis et quibusdam ex prefatis, prospero cursu ad portum Marsile, Domino ducente, peruenerunt. Tunc, territorium Aquense adeunt. »

¹¹ Élisabeth Pinto-Mathieu, *Marie-Madeleine dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997, p. 99.

Lazare soit née à Marseille et diffusée ailleurs en Provence, c'est-à-dire avant 1190, le moment où la légende est enregistrée à Marseille, et 1210, le moment où nous pouvons estimer qu'elle est diffusée à Arles. Il serait cependant plus prudent de dire que l'auteur n'estimait pas que la présence de Lazare ait été pertinente dans la Vie de Marthe.

La légende de Marthe est, quant à elle, explicitement citée dans les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury. Dans un des passages, Tilbury compare un dragon se trouvant à Arles avec la Tarasque qui se trouve à Tarascon et qui est l'objet d'un épisode de la Vie de la sainte :

D'autre part, sur la rive du Rhône, au-dessous de la résidence des chevaliers, vers la porte Nord de la cité d'Arles, il y a un abîme du fleuve (comme au-dessous du rocher du château de Tarascon où, du temps de sainte Marthe l'hôtesse du Christ, sœur de Lazare et de Marie Madeleine, la Tarasque, serpent de la race de Léviathan, cet immonde serpent de mer, se cachait pour dévorer les hommes passant le Rhône).¹²

Ce passage des *Otia imperialia*, nous permet d'affirmer que dès 1210 au plus tard, la légende de Marthe est non seulement née, mais qu'elle a aussi été diffusée à Arles.

¹² Gervais de Tilbury, *op. cit.*, chapitre 87, p. 94. Eugène H. Duprat a aussi publié le chapitre 90 des *Otia imperialia* relatant la consécration du cimetière des Aliscamps. Dans sa version, une édition faite par Félix Liebrecht parue en 1856, Marthe est présente : « Illic ad littus maris est prima omnium ecclesiarum citra marinarum in honorem beatissimae Dei genitricis fundata, ac a discipulis a Judaea pulsus et in rate sine remigio demissis per mare Maximino Aquense, Lazaro Massiliense (evangelico fratre Marthae et Martae (sic)). Eutropio Aurasicense, Georgio Velaicense, Saturnino Tolosano, Martiali Lemovicense ex LXXII discipulis, consecrata, adstantibus Martha et Maria Magdalena, cum aliis multis. Sub hujus basilicae altari, ab ipsis de piscato lapide titulari de marmore pario modico substrato, tenet autoritate plena vetustas sex corporum sanctorum capita in quadrum disposita, reliqua corporum eminentia suis tumulis clausa; inter quae duas Marias sepultas, quae mane prima sabbati cum aromatibus venerunt videre sepulchrum. » (D'après Eugène H. Duprat, 1941, p. 106-107, n. 5.) Si cette édition est bonne, ceci signifierait que la légende qui est diffusée à Arles au moment où Tilbury la met par écrit constitue déjà une réécriture amplifiée puisque cet épisode ne figure dans aucun des témoins du XII^e siècle de la Vie de Marthe. Si donc, avant 1210, Gervais de Tilbury enregistre un épisode qui ne se trouve pas dans la première version de la Vie de Marthe, cette dernière n'en est plus à ses premiers balbutiements, elle s'amplifie. Cependant, comme nous pouvons le constater, la traduction d'Annie Duchesne ne mentionne pas Marthe pas plus qu'une autre édition faite par S.E. Banks et J.W. Binns à partir de nombreux manuscrits des *Otia imperialia*. Des témoins que les éditeurs ont utilisé, aucun ne mentionnent Marthe dans ce passage. (Gervais of Tilbury, *Otia imperialia : recreation for an emperor*, edited and translated by S.E. Banks and J.W. Binns, Toronto, Oxford University Press, 2002, p. 734 à 735.)

2.1.3 Comparaison avec la tradition liturgique

Dans la Vie de Marthe, la date de la mort de la sainte est le 29 juillet. Cette date correspond, à l'époque médiévale, au 4 des calendes d'août. Cependant, dans tous les martyrologes que nous avons pu consulter, Marthe n'a de notices qu'au 19 janvier, au 17 octobre et au 17 décembre¹³, soient respectivement le 14 des calendes de février, le 16 des calendes de novembre et le 16 des calendes de janvier¹⁴. La première mention que nous avons trouvée de Marthe au 29 juillet est dans le bréviaire de la cathédrale de Mende¹⁵ rédigé entre 1123 et 1174 selon Henri Rochais¹⁶. Ainsi, Mende adopte une nouvelle date en ce qui concerne le culte de Marthe qui était auparavant fêtée le 14 des calendes de février et le 16 des calendes de novembre et de janvier. Il ne nous est cependant pas possible de déterminer si

¹³ Le rédacteur de la Vie de Marthe a attribué à la date du 17 décembre la consécration de l'église en l'honneur de Jésus-Christ et de la Vierge Marie par Trophime d'Arles, Maximin d'Aix et Eutrope d'Orange. BHL 5545, l. 339 à 342 : « Eo namque tempore, Maximinus, Aquensis presul, et Trofimus Arelatensis et Eutropius Aurasicensis, hii tres heroes uisitacionis causa non moniti alter ab altero, etiam ignorantes, ad eam uenerunt et, eius precatu, sancti Christi nomine eiusque genitricis honore sexto[decimo] kalendas iani eius ecclesiam consecrarunt. »

¹⁴ Martyrologes que nous avons consultés avec la notice ou l'absence de notice de Marthe :
 hiéronymien (VI^e siècle) : 19 janvier;
 Bède (VIII^e siècle), Anonyme lyonnais et Florus (IX^e siècle) : Marthe n'y figure pas;
 Raban Maur (IX^e siècle) : 19 janvier;
 Parvum romanorum (IX^e siècle) : 17 octobre et 17 décembre;
 Adon (IX^e siècle) : 19 janvier, 17 octobre et 17 décembre;
 Arles-Toulon (1120-1140) : 19 janvier, 17 octobre et 17 décembre. Une addition du XIII^e siècle, selon Germain Morin, ou du XV^e siècle, selon Georges de Manteyer et Victor Saxer, mentionne Marthe à Tarascon au 29 juillet (cité dans Germain Morin, « Un martyrologe d'Arles antérieur à la tradition de Provence », dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. 3, 1898, p. 24 et Georges de Manteyer, « Les légendes saintes de provence et le martyrologe d'Arles-Toulon (vers 1120) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, École française de Rome, Rome, 17, 1897, p. 484).

¹⁵ Mende se trouve en France dans l'actuel département de la Lozère de la région du Languedoc-Roussillon.

¹⁶ Henri Rochais, *Un légendier cistercien de la fin du XII^e siècle : Le Liber de natalitiis et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e s.*, Rochefort, La Documentation cistercienne, vol. 15, no 1, 1975, p. 62. Ce bréviaire est conservé aux Archives départementales de la Lozère sous la cote G 1070.

le rédacteur de la Vie a attribué cette date à la mort de Marthe ou si c'est l'inverse qui s'est produit¹⁷.

Attribuer une nouvelle date pour la fête de Marthe relève sans doute d'un choix stratégique correspondant à des enjeux sociaux. Tout d'abord, cette date coïncide avec l'octave¹⁸ de la fête de Marie-Madeleine qui est le 22 juillet. La coïncidence de ces dates montre très probablement la volonté d'associer les cultes des deux saintes. Ensuite, le 29 juillet correspond aussi à la fin de la foire de Beaucaire, ville située en face de Tarascon, de l'autre côté du Rhône¹⁹. Comme la foire de Beaucaire attirait beaucoup de gens, ces derniers n'arrivant pas toujours à se loger dans la ville devaient traverser le fleuve pour être hébergés à Tarascon²⁰. L'Église de Tarascon aurait-elle choisi la date du 29 juillet pour favoriser la diffusion du culte de Marthe ou les organisateur de la foire de Beaucaire auraient-ils choisi cette date pour profiter de la présence des pèlerins dans la région à cette date? Il faudrait retrouver la mention la plus ancienne de la tenue de la foire de Beaucaire le 29 juillet pour confirmer ces hypothèses, ce que, dans l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pu faire.

¹⁷ La date du 29 juillet a d'ailleurs mis du temps avant de s'imposer. En 1267, les Franciscains fixent sa fête au 20 juillet; en 1277, le maître de l'Ordre des Dominicains fixe la fête de Marthe au 27 juillet (6 des calendes d'août); dans le martyrologe de la chartreuse d'Utrecht, elle est au 30 juillet; dans le martyrologe de Milan, elle est au 28 juillet (cité dans Étienne-Michel Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Paris, Jacques-Paul Migne, 1848, t. I, col. 1231 à 1232). Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Étienne-Michel Faillon, t. I ou II, colonne.

¹⁸ L'octave est un rappel de la fête d'un saint une semaine après celle-ci. Une des octaves les plus importantes est celle de Pâques, le dimanche de Quasimodo.

¹⁹ Louis Dumont, *La Tarasque : Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnologique*, Gallimard, 1987 (1951), p. 92.

²⁰ Joseph Fournier, « Le passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au Moyen Age et jusqu'en 1670 », dans *Revue des études anciennes*, Bordeaux, Feret et fils, Tome IX, no 1, janvier-mars 1906, p. 7.

2.1.4 Comparaison avec le contexte historique

La rédaction d'une Vie de saint est très souvent liée à la découverte des reliques du personnage, à la construction et à la consécration de son église puisqu'elle permet d'expliquer la présence des reliques dans un lieu. Ces événements constituent donc un bon indice pour déterminer la date de rédaction²¹. Ainsi, c'est lors de la réfection de l'église Sainte-Marthe à Tarascon en 1187 que sont découvertes les reliques de Marthe dans un sarcophage²². Une plaque en marbre se trouvait dans le tombeau lors de son ouverture officielle. Sur celle-ci, il était écrit *beata Martha jacet hic*²³ en caractère du XII^e ou du XIII^e siècle²⁴. La découverte des reliques est suivie de la reconstruction, puis de la consécration de l'église Sainte-Marthe le 1^{er} juin 1197. Cette dernière a été célébrée par Imbert d'Eyguières (1191-1202), archevêque d'Arles²⁵, et Rostang de Marguerite, évêque d'Avignon comme nous pouvons le lire sur la plaque de consécration qui se trouve toujours sur l'un des murs de l'église pour en perpétuer le souvenir²⁶. L'église Sainte-Marthe a donc été reconstruite et consacrée très rapidement. L. H. Labande suggère d'ailleurs qu'au moment de sa consécration, l'église n'était peut-être pas

²¹ Jacques Dubois et Jean-Loup Lemaître, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, p. 247.

²² Eugène H. Duprat parle de prieuré Sainte-Marthe et L. H. Labande et Paul-Albert Février d'église. (cité dans L. H. Labande, « Église Sainte-Marthe de Tarascon », dans *Guide du Congrès d'Archéologie de France, LXXVI^e session tenue à Avignon*, Caen, H. Delesques, 1910, p. 262, Eugène H. Duprat, 1941, p. 101 et Eugène H. Duprat, « Histoire des légendes saintes de Provence – Considérations générales, Saint Genès d'Arles et Saint Trophime d'Arles », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVII, 1940, p. 127. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Eugène H. Duprat, 1940, page.) En ce qui concerne le sarcophage chrétien de marbre, il est daté du V^e siècle et sur celui-ci figurent des bas reliefs représentant des scènes bibliques (cité dans Jacques Chocheyras, *Les saintes de la mer : Madeleine, Marthe, les Saintes Maries de la Provence à la Bourgogne*, Orléans, Paradigme, 1998, p. 70).

²³ Jean-Marie Grandmaison, *L'Église et le tombeau de sainte Marthe à Tarascon-de-Provence*, Tarascon, Presses de la Tarasque, 1984, 2^e éd. complétée et mise à jour, p. 7.

²⁴ L. H. Labande, *loc. cit.*, p. 262.

²⁵ Martin Aurell *et al.*, *op. cit.*, p. 95.

²⁶ Nous pouvons lire sur la plaque : « Viginti novies septem cum relapsis anno postremo nobis patet hospita Christi mille ducentis transactis minus ac tribus annis Imbertus presul Rostagno proesule secum in prima junii consecrat ecclesiam. » (D'après Jean-Marie Grandmaison, *op. cit.*, p. 7.)

complètement achevée puisque nombre de ses chapiteaux sont du XIII^e siècle²⁷. Est-ce le signe qu'on se soit senti pressé de consacrer l'église? Quoi qu'il en soit, Marthe est figurée avec la Tarasque sur le portail latéral sud de l'église²⁸. Ceci nous laisse croire que l'épisode de la Vie où la sainte maîtrise le dragon est élaboré au moment de la construction. Une construction d'église est favorisée par la découverte de reliques qui est légitimée par la Vie du saint en question. Comme, Marthe étant une sainte palestinienne, il fallait sans doute rapidement expliquer la présence de son corps à Tarascon grâce à la rédaction de sa Vie. Ceci nous incite à placer la rédaction de la Vie en lien avec la découverte des reliques et la construction de l'église de Marthe. En effet, ces événements participent tous d'une tentative de localisation du culte de Marthe à Tarascon et la Vie s'inscrit sans doute précisément dans cette entreprise. Par ailleurs, comme nous le verrons plus en détail plus loin, des légendes situant Marthe en Provence avec Marie-Madeleine circulaient depuis le tout début du XII^e siècle sans toutefois la mettre en scène à Tarascon. L'écriture de la Vie de Marthe constitue alors probablement une tentative de réification de la légende qui circulait de manière orale en Provence depuis quelques décennies.

À la lumière de ces divers faits : les neuf manuscrits datés du dernier quart du XII^e siècle contenant un témoin du texte, l'attribution de la date du 29 juillet au plus tard en 1174, l'invention des reliques en 1187 et la dédicace de l'église en 1197 et la mention explicite de Marthe et de la Tarasque dans les *Otia imperialia* vers 1209-1210, l'événement ayant le plus probablement suscité la rédaction dans ce foisonnement entourant le culte de Marthe est la découverte de ses reliques suivi de l'édification et de la consécration de l'église en son honneur. Non seulement la construction d'une église demande un investissement en temps et en argent important, mais est-elle peu commune. À l'époque qui nous intéresse, les nobles provençaux ne faisaient que deux ou trois donations importantes dans leur vie²⁹. Pour attirer les donations, il a sans doute rapidement fallu amener la preuve qu'on disposait bien du corps de Marthe en démontrant qu'elle avait vécu et qu'elle avait été ensevelie à Tarascon pour

²⁷ L. H. Labande, *loc. cit.*, p. 262.

²⁸ *Ibid.*, p. 268 à 269.

²⁹ Florian Mazel, *op. cit.*, p. 126.

justifier l'édification d'une église en son honneur, d'autant que Marthe était jusqu'alors plutôt connue comme une sainte palestinienne et non provençale. Nous situons donc la rédaction de la Vie entre 1174 et 1210, date correspondant à la première mention de la fête de Marthe au 29 juillet et à la rédaction des *Otia imperialia*.

2.2 Auteur et bénéficiaires

2.2.1 Marcelle et Syntique

Le narrateur de la Vie de Marthe se présente à la fin du texte. Nous apprenons alors que Marcelle, la servante de Marthe qui l'a suivie de Béthanie à Tarascon, a rédigé la Vie de la sainte en hébreu après sa mort et que Syntique l'a traduite en latin en laissant de côté beaucoup de choses³⁰. Étant dans l'entourage de Marthe, Marcelle et Syntique auraient vécu au I^{er} siècle de notre ère. Comme nous l'avons démontré, la Vie de Marthe est une oeuvre de la fin du XII^e siècle. Marcelle et Syntique ne peuvent donc pas être les auteurs. Pour quelle raison leur a-t-on attribué la maternité du texte?

Un des objectifs de l'hagiographe est de persuader l'auditoire et le lectorat de la Vie de son historicité³¹. Le fait d'attribuer la rédaction de la Vie à Marcelle donne de la légitimité au texte. Marcelle n'est mentionnée pour la première fois qu'après la mort de Marthe. Cependant, il y est dit qu'elle est la servante de la sainte, qu'elle a mené une vie spirituelle à ses côtés jusqu'à sa mort et qu'elle s'est occupée de ses obsèques³². L'auditoire peut donc

³⁰ BHL 5545, l. 533 à 535 : « Marcilla uero, post beatam Martham decem annis uixit. Cuius uitam non paruo uolumine hebraice edidit. Deinde, ego, Sintex, ipsam multa pretermittens latine conscripsi. »

³¹ Monique Goullet, *Écriture et réécriture hagiographiques : Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e – XIII^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 172.

³² BHL 5545, l. 448 à 454 : « Uiri famosi et religiosi, alumpni eius et domestici, Eurodius et Sintex et Germanus et Epafras et Sostenes, Pauli prius clientes et Trofimi comites, et Parmenas, qui fuit unus ex septem diaconibus apostolorum, et Marcilla, beate Marthe famula et filiola de ortu baptismi, illa scilicet que, extollens uocem de turba, dixerat Domino Iesu Christo : " Beatus uenter qui te portauit et ubera que suxisti", hii, uitam spiritalem ducentes cum ea usque ad eius transitum cum aliis multis, perseuerauerunt in loco ipsius. Ipsi fideles comites eius funebria procurarunt.»

présumer qu'elle a été à ses côtés du début à la fin de la Vie. Pour le démontrer et pour donner du prestige à Marcelle, l'auteur en fait un personnage biblique en lui attribuant la fameuse phrase lancée à Jésus par une femme non identifiée dans l'Évangile de Luc : « Bienheureux le ventre qui te porta et le sein que tu suças³³ ». Elle est donc un témoin privilégié et prestigieux des actions et des miracles de la sainte.

L'auteur dit que Marcelle a écrit la Vie en hébreu dans un premier temps pour donner plus de vraisemblance au document, mais aussi pour pouvoir en attribuer la traduction à un autre personnage, Syntique. Le texte qui nous est parvenu serait donc la traduction faite par ce dernier. Il s'agit d'un *topos* à l'époque médiévale pour les auteurs de dire qu'ils ont puisé leurs renseignements dans un autre volume. Ils prétendent ainsi reproduire ou traduire une oeuvre déjà existante, ce qui donne de la légitimité à la leur³⁴. Leur objectif n'est pas de faire du neuf, mais de poursuivre une tradition initiée par de vénérables personnages. Syntique est donc un relais qui assure la continuité des traditions relative à Marthe. Elle fait son apparition dans la Vie en même temps que Marcelle. Tout comme cette dernière, il est un des familiers de Marthe³⁵. Le nom de Syntique n'a pas été choisi au hasard. Il est emprunté à l'épître de Paul aux Philippiens³⁶. Ce nom n'est donc pas inconnu de l'auditoire de la Vie. Il a une autorité émanant de la Bible. De plus, pour donner une impression d'ancienneté et d'autorité au texte, l'auteur a utilisé certains archaïsmes de la langue latine tels que le mot *hora* que nous devons ici traduire par pays et non par heure³⁷.

³³ Lc, 11, 27. BHL 5545, l. 452 : « Beatus uenter qui te portauit et ubera que suxisti ».

³⁴ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 229.

³⁵ Voir la note 32.

³⁶ Ph, 4, 2-3 : « J'exhorte Evodie comme j'exhorte Syntychè à vivre en bonne intelligence avec le Seigneur. Et toi de ton côté. Syzyge, vrai « compagnon », je te demande de leur venir en aide : car elles m'ont assisté dans la lutte pour l'Évangile, en même temps que Clément et mes autres collaborateurs, dont les noms sont écrits au livre de vie. »

³⁷ BHL 5545, l. 32 à 35 : « Quamuis eius pater Syrie et maritime multarumque horarum dux extitisset egregius, qui post discipulorum dominicorum dispersionem Atheniensium ciuium predicator fuit fidelissimus. Tamen, hec, cum prefato fratre et sorore, tria oppida Magdalum scilicet et Bethaniam utramque et Ierosolimitane urbis partem iure hereditatis maternelle possidebat. »

2.2.2 Origine provençale

La Vie de Marthe trouve certainement son origine en Provence puisque des termes provençaux s'y trouvent. Ces termes servent à décrire la Tarasque et le quotidien de Marthe à Tarascon. Si le mot latin *artavos* se trouve dans les témoins V et M, le mot provençal *taravos* se trouve dans les témoins C et E. Ce mot sert à décrire les écailles sur le dos de la Tarasque qu'on dit hérissées et coupantes comme des tarières³⁸. Les deux autres occurrences à consonance provençale servent à décrire l'alimentation de Marthe à Tarascon. Les termes *yringis* et *affrodillis*³⁹ sont utilisés et comportent des variantes dans chacun des manuscrits⁴⁰. Ces termes se traduisent respectivement par les mots orange et plante florale. L'utilisation de termes provençaux nous incite donc à placer la rédaction de la Vie en Provence.

2.2.3 Auteur

Si nous suivons Eugène H. Duprat, l'auteur de la Vie serait un Tarasconnais. Cette interprétation qui semble logique ne permet cependant pas de bien comprendre un des thèmes de la Vie, l'évangélisation des habitants des villes d'Avignon et de Tarascon par Marthe. En effet, l'évangélisation de ces villes est attribuée à Marthe dans la Vie. Cependant, un doute réside quant à l'antériorité de l'évangélisation de Tarascon par rapport à Avignon, voire même un doute quant à l'évangélisation de Tarascon. Nous pouvons lire dans la Vie que les habitants de Tarascon demandent à Marthe de chasser le dragon qui les terrorisait les habitants de Tarascon. Elle arrive à maîtriser le dragon qu'elle livre aux habitants de

³⁸ BHL 5545, l. 255 : « (...) squamas irsutas ut artavos scindentas (...) ». La leçon des témoins C et E est *taravos*. *Artavos* est la traduction latine de *taravos*. Une tarière est un outil pour faire des trous dans le bois.

³⁹ BHL 5545, l. 285 à 286 : « Yringis et affrodillis et arborum boletus fercula erant sibi meliora. »

⁴⁰ Charles du Fresne Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Graz, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1954, vol. 1 et 5 et Emil Levy, *Petit dictionnaire Provençal-Français*, Heidelberg, Winter, 5^e édition, 1973. « Yringis et affrodillis » dans V, « Yringe et affrodillus » dans M, « Yringis et affrodillus » dans C et « Yringuis et affrodillus » dans E.

Tarascon⁴¹. Le *topos* du serpent chassé se trouve en de nombreux endroits dans la Bible⁴². Il doit être pris de façon symbolique dans les textes hagiographiques⁴³. Il représente la victoire du christianisme sur le démon ou le paganisme. Habituellement, lorsqu'un saint délivre une population d'un dragon ou d'un autre danger, celle-ci se convertit aussitôt au christianisme devant la grandeur et l'efficacité du saint garanties par Dieu. Cependant, il n'est fait aucune mention de la conversion des habitants de Tarascon au christianisme, ni à ce moment, ni plus loin dans le texte.

Le miracle suivant conduit à l'évangélisation de la population d'Avignon par Marthe. Entendant Marthe prêcher sur le bord du Rhône à Avignon, un jeune homme, sur l'autre rive, décide de traverser le fleuve à la nage pour l'entendre, mais il se noie. Son corps est retrouvé deux jours plus tard et Marthe le ressuscite. Le jeune homme et la population d'Avignon se convertissent au christianisme devant ce miracle⁴⁴. Marthe serait donc à l'origine de l'évangélisation de la ville d'Avignon.

L'ambiguïté au sujet de la conversion des habitants de Tarascon peut difficilement s'expliquer par un oubli puisqu'ailleurs dans le texte il est explicitement dit que grâce à Marthe les habitants d'Aix⁴⁵ et d'Avignon ont été convertis au christianisme. Un auteur Tarasconnais n'aurait pas entretenu ce flou au sujet de l'évangélisation de sa ville. Cette

⁴¹ BHL 5545, l. 261 à 264 : « Et eiecta super eum aqua sacrata quam secum tulerat et signo ligneo sancte crucis ei ostenso, draco stetit, uictus ut ouis, et beata proprio cingulo eum alligauit. Et ilico, a populis lanceis et lapidibus attritus est totus. »

⁴² Notamment Ps, 90, 13; Mc, 16, 17-18; Lc, 10, 19.

⁴³ Paul-Albert Février, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 20.

⁴⁴ BHL 5545, l. 308 à 334.

⁴⁵ Pour Aix : BHL 5545, l. 237 à 239 : « Tunc, territorium Aquense adeunt. Ieiuniis et precibus insistentes, populum incredulum miraculorum signis et predicationibus ad Christi fidem conuertunt. »

ambiguïté nous laisse donc supposer que le ou les auteurs de la Vie de Marthe proviendraient plutôt d'Avignon et qu'il pourrait s'agir d'ecclésiastiques de l'entourage de l'évêque.

2.2.4 Bénéficiaires

La Vie d'un saint a non seulement un auteur, mais elle a aussi des bénéficiaires qui ont une influence sur les thèmes insérés dans le texte. Quatre bénéficiaires trouvent leur avantage d'un passage particulier du texte :

Chose admirable, n'importe qui reçoit tout ce qu'il demande. Parmi ceux-ci, se trouve Clovis, qui fut le premier roi chrétien des Francs et des Teutons et qui fut baptisé par saint Remi. Comme il était atteint d'une grave maladie de reins et qu'il avait entendu parler de la renommée de la divine hôtesse, il alla à son tombeau. Aussitôt qu'il toucha son saint tombeau, il fut réjoui de recevoir la guérison de sa maladie à laquelle on ne pouvait autrefois trouver nul remède. C'est pourquoi il donna à Marthe et à son lieu, par la reconnaissance de son anneau, la terre, les villages et les villes fortifiées dans une étendue de trois milles de part et d'autre du Rhône et il fit le lieu et l'église libres, en écrivant qu'elle ne soit jamais soumise à quelque puissance laïque⁴⁶.

Ce passage de la Vie sert à mettre en oeuvre une « rhétorique de la vérité », pour reprendre l'expression de Monique Goulet, en forgeant un événement historique pour donner plus de vraisemblance au document⁴⁷. Il s'agit aussi d'asseoir des prétentions, notamment celle de la libération de l'emprise laïque sur l'Église, sur une autorité légitime, ici Clovis. Nous ajoutons que le passage de la donation de Clovis a le caractère formel des actes de donation puisque l'auteur a repris une formule spécifique de ce type de document⁴⁸ en précisant qu' « il donna

⁴⁶ Traduction, l. 561 à 569. BHL 5545, l. 512 à 519 : « Res mira, quicquid petit accipit omnis. Inter quos, Clodoveus, qui prius rex Francorum et Teutonicorum extitit christianus, baptizatus a beato Remigio, auditis diue hospite Christi rumoribus, graui morbo renum passus, ad locum eius uenit. Mox ut sacrum eius tumulum tetigit, sanitatem illius morbi a quo olim nullam poterat inuenire medelam se recepisse letatus est. Quapropter beate Marthe et loco eius, anuli sui cyrographo, trium miliariorum spacio ex utraque parte Rodani, terram et uillas et castra dedit et fecit locum illum et ecclesiam liberam, scribens ne alicui potestati laice quandoque subiaceret. »

⁴⁷ Monique Goulet, *op. cit.*, p. 180.

⁴⁸ R. d'Abadal, « À propos de la domination comtale de Barcelone sur le Midi français », dans *Annales du Midi*, 1964, 76, p. 332.

à Marthe et à son lieu, par la reconnaissance de son anneau, la terre, les villages et les villes fortifiées dans une étendue de trois milles». Ce passage est donc à lui seul lourd de significations. À partir de celui-ci, nous pouvons avancer que si le texte profite dans un premier temps à l'Église de Tarascon et à l'Église d'Avignon, dans un second temps, il profite aussi à la ville de Tarascon et au comte de Provence, qui est, à la fin du 12^e siècle, Alphonse I^{er}⁴⁹.

Voyons tout d'abord comment ce passage sert l'Église de Tarascon. Il se pourrait qu'il s'agisse d'une tentative pour instituer le pèlerinage de Marthe à Tarascon. En effet, c'est non seulement en entendant parler de la renommée de Marthe que Clovis se rend à son tombeau, mais il y est aussi délivré de son mal par l'intercession de la sainte. Ce mal n'avait alors pu être guéri par la science profane puisqu'aucun remède n'en était venu à bout. C'est la puissance divine incarnée par Marthe qui peut le soulager. Cet épisode donne un exemple qui confirme le succès de l'intercession de Marthe pour d'éventuels pèlerins désireux d'être guéris d'une maladie. Un autre passage de la Vie va dans ce sens alors que Jésus dit à Marthe : « La grâce que je t'ai autrefois donnée de consoler les désolés, après ton passage, je ne te l'enlèverai pas. Tous ceux qui auront été confessés à ton tombeau en se plaignant d'une pieuse nécessité, je les exaucerai pour ton amour⁵⁰. » C'est donc Jésus lui-même qui instaure le pèlerinage et qui garantit l'efficacité des guérisons qui s'y produiront.

Lorsqu'une église fait l'objet d'un pèlerinage, elle gagne non seulement en prestige, mais elle bénéficie aussi de retombées financières grâce aux pèlerins. Il y a bien eu un pèlerinage au tombeau de Marthe, mais celui-ci ne nous est connu au plus tôt que par le récit du voyage d'un pèlerin, Salimbene. Celui-ci a visité le tombeau de Marthe à Tarascon en 1248 alors qu'il se rendait à la Sainte-Baume, endroit qui est selon la tradition provençale le

⁴⁹ Alphonse I^{er} est issu d'une famille qui est arrivée au pouvoir en Provence vers 1110, mais qui possédait au préalable les titres de comtes de Barcelone et de roi d'Aragon.

⁵⁰ Traduction, l. 450 à 453. BHL 5545, l. 409 à 411 : « Gratiam consulendi desolatos quam tibi olim dedi, post transitum tuum, a te non auferam. Omnes qui, ad sepulchrum tuum super necessitate sua conuerentes deuote, confessi fuerint, exaudiam amore tuo. »

lieu de retraite de Marie-Madeleine⁵¹. Un circuit de pèlerinage liant Marthe et Marie-Madeleine était donc instauré au moins dès 1248.

Ensuite, il est dit que Clovis, en remerciement de sa guérison, donne les territoires entourant Tarascon « à Marthe et à son lieu », donc à Marthe et à son église ou à son tombeau, en les affranchissant de la puissance laïque. Cette référence à l'affranchissement de la puissance laïque peut être mise en lien avec l'application de la Réforme grégorienne qui prend réellement son essor vers 1057. Il s'agit d'un courant réformateur prônant une redéfinition des pouvoirs ecclésiastiques et laïcs⁵² qui a mené les évêques à se constituer un pouvoir autonome, voire concurrent, de celui des laïcs⁵³ et qui a donc engendré un basculement intellectuel et culturel puis politique et social de l'Église et de la société laïque⁵⁴.

Plus précisément, la facette de la réforme qui nous intéresse est celle qui prône une séparation des biens laïcs et ecclésiastiques. En effet, au X^e siècle, le comte de Provence a un pouvoir presque sans limite sur l'Église et ses domaines et il nomme les évêques. Puis, au milieu du siècle, les grandes familles accèdent à la direction de l'Église provençale par l'entremise de l'épiscopat. Les titres vicomtaux et épiscopaux se transmettent donc au sein des mêmes familles⁵⁵. Les monastères provençaux faisant partie des biens de l'évêque depuis le IX^e siècle, ce sont les familles vicomtales qui exercent leur tutelle sur le patrimoine de ceux-ci et qui en nomment les abbés⁵⁶. Les lignages possèdent aussi des dîmes, des églises, des droits paroissiaux et des domaines fonciers qui appartenaient anciennement à l'Église.

⁵¹ Olivier Guyotjeanin, *Salimbene de Adam : un chroniqueur franciscain*, Bruxelles, Brepols, 1995, p. 185 et Saxer, 1959, p. 241. Un autre témoignage au sujet du pèlerinage passant par le tombeau de Marthe à Tarascon est décrit par un Allemand du nom de Hans Von Waltheim dont le but était de se rendre jusqu'à la Sainte-Baume en 1474. Un numéro de la revue *Provence historique* (t. XLI, fasc. 166, oct.-nov.-déc. 1991) est dédié à l'édition du récit du voyageur.

⁵² Florian Mazel, *op. cit.*, p. 115.

⁵³ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 159.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 66 à 68 et Martin Aurell *et al.*, *op. cit.*, p. 45

⁵⁶ *Ibid.*, p. 85 à 86.

Certains de ces biens leur avaient été concédés en bénéfices ou en précaires en échange de leur aide et de leur soutien. De nombreuses églises privées ont aussi été construites au X^e et au XI^e siècles par les familles aristocratiques dans leurs *villae* ou leur *castra* à cause de l'essor démographique de la Provence. Des seigneurs laïcs possèdent donc des églises⁵⁷.

Face à ce constat, une rhétorique grégorienne s'élabore au XI^e et au XII^e siècle. Des auteurs grégoriens prônent une séparation des biens ecclésiastiques et laïcs tout en victimisant l'Église⁵⁸. Pour ce faire, les clercs veulent retirer les sanctuaires et le patrimoine ecclésiastiques des mains des laïcs; les lieux de culte et leurs prérogatives doivent appartenir à l'Église. Le premier évêque provençal à adopter cette vision est Raimbaud d'Arles⁵⁹. Il lance un mouvement de donation-restitution vers 1060⁶⁰. L'investiture laïque des églises mineures, des évêchés et des abbayes est condamnée aux conciles du Latran en 1059 et 1075 alors que le concile de Toulouse en 1056 promulgue des canons contre l'aliénation des dîmes et que sont déposés les évêques de Sisteron, de Gap, de Cahors et de Nîmes au concile d'Avignon en 1060⁶¹. Malgré cela, au tournant du XII^e siècle, on ne parle pas de victoire de la réforme. Si la noblesse s'adapte à cette nouvelle idéologie, elle résiste tout de même. Les réformateurs doivent donc se plier à certains compromis jusqu'à la fin du XII^e siècle⁶². Les lignages ne voulant pas perdre leurs revenus provenant de leurs possessions ecclésiastiques gardent leur autorité sur les lieux de culte tout au long des XII^e et XIII^e siècles. C'est surtout les sièges épiscopaux qui, dans un premier temps, ont été libérés de l'emprise des familles aristocratiques⁶³.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 102 à 107 et 117.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 103 à 104.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 161 à 162.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 118.

⁶¹ *Ibid.*, p. 178 à 179.

⁶² *Ibid.*, p. 160 et Eliana Magnani Soares-Christen, *Monastères et aristocratie en Provence : milieu X^e-début XI^e siècle*, Münster, Lit, 1999, p. 3 et 408.

⁶³ Martin Aurell *et al.*, *op. cit.*, p. 46 et 48.

En ce qui concerne le diocèse d'Avignon dont Tarascon fait partie, le siège épiscopal est occupé par des membres de la famille vicomtale jusqu'en 1070 lorsque meurt l'évêque Rostaing, fils du vicomte Béranger. Après sa mort, c'est l'archevêque d'Arles qui occupe le siège d'Avignon pendant une vingtaine d'années parce qu'il est vacant jusqu'à ce qu'à la fin du XI^e siècle, Aribert, l'abbé de Saint-Ruf, y accède. Étant un réformateur, celui-ci veut reprendre les possessions ecclésiastiques qui sont passées à la famille vicomtale. On assiste alors à une rupture entre l'épiscopat et la famille vicomtale d'Avignon⁶⁴. Ses successeurs ont tous été en conflit avec la famille vicomtale qui a vu son pouvoir s'effriter au profit de l'évêque puis du consulat tout au long du XII^e siècle, surtout pendant l'épiscopat de Jouffré (1142 à 1177)⁶⁵. Cet évêque, véritable maître de la cité, travaille tout au long de son épiscopat à la confirmation et à l'accroissement du temporel de son Église⁶⁶.

Quant à l'église Saint-Marthe, elle appartenait au chapitre d'Avignon⁶⁷. Ce dernier a probablement été réformé à la fin du X^e siècle. De façon plus certaine, le chapitre doit se soumettre à la vie commune et ne posséder de biens qu'en commun en 1029 alors que l'archevêque d'Arles, Pons, lui fait une donation en contrepartie de laquelle il doit se soumettre à cette règle. C'est cependant Raimbaud d'Arles qui établit définitivement la réforme du chapitre.

Le passage de la donation de Clovis sert donc d'avertissement aux familles aristocratiques en faveur de l'Église de Tarascon et du diocèse d'Avignon. Même si des biens ecclésiastiques étaient passés dans le patrimoine des lignages aristocratiques de Provence, les Églises de Tarascon et d'Avignon en revendiquaient la légitime possession grâce à la

⁶⁴ Nicolas Leroy, *Une ville et son droit. Avignon du début du XII^e siècle à 1251*, Paris, De Boccard, 2008, p. 41.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 44.

⁶⁶ En 1155, une bulle d'Adrien IV confirme ses possessions à Avignon et dans la région; en 1157, un diplôme impérial fait de même; en 1166, une bulle du comte Alphonse I^{er} confirme les possessions que l'évêque tient du comte (cité dans Nicolas Leroy, *Ibid.*, p. 44).

⁶⁷ Eugène H. Duprat, 1941, p. 101.

donation de Clovis qui précise qu'« il fit le lieu et l'église libres, en écrivant qu'elle ne soit jamais soumise à quelque puissance laïque⁶⁸. »

Assez rapidement, la ville de Tarascon utilise le passage de la donation de Clovis. Il est intéressant de constater qu'en 1267, une querelle entre Laurade⁶⁹ et Tarascon s'est soldée par un bornage. Quinze bornes ont alors été installées pour délimiter le territoire entre les deux localités. Marthe, avec la Tarasque à ses pieds, est figurée sur la seule borne qui est toujours en place. Elle se trouve sur la route de Maillane au pont Saint-Martin à environ trois kilomètres de Tarascon⁷⁰. Bien que ce différend soit postérieur à la date de rédaction de la Vie, il nous fallait le souligner puisque l'image de la sainte sur cette borne est forte de symbolisme. Il s'agit sans doute d'un rappel de la donation de Clovis. Bien que ce passage de la Vie ait surtout sans doute fait référence aux possessions de l'église de Marthe, la ville semble elle aussi utiliser ce passage pour légitimer les limites du territoire sur lequel elle estime avoir le pouvoir. Il n'y a donc pas que l'Église de Tarascon et d'Avignon qui aient fait de Marthe sa sainte patronne, mais aussi le gouvernement de la Ville qui a d'ailleurs fait représenter la sainte sur une face du sceau d'un de ses consuls en 1211, en 1217 et en 1249⁷¹. Sur une face de ceux-ci, Marthe est représentée sur un pliant. Sur l'autre face, la Tarasque est représentée sous le château comtal.

Finalement, c'est dans le passage qui stipule que la ville a la possession des territoires de part et d'autre du Rhône que le comte de Provence semble trouver son intérêt. Il faut rappeler que Tarascon est située sur le bord d'un fleuve, le Rhône, tout juste en face de la ville de Beaucaire. Cette dernière ne fait pas partie de la Provence, mais de l'Argence⁷² qui est sous l'autorité du comte de Toulouse depuis la paix signée en 1125 entre le comte de

⁶⁸ Traduction, l. 568 à 569. BHL 5545, l. 518 à 519.

⁶⁹ Laurade fait aussi partie de l'évêché d'Avignon (cité dans Eliana Magnani Soares-Christen, *op. cit.*, p. 61, n. 153).

⁷⁰ Louis Dumont, *op. cit.*, p. 182.

⁷¹ *Ibid.*, p.193.

⁷² Martin Aurell *et al.*, *op. cit.*, p. 67.

Toulouse et le comte de Provence⁷³. Les maisons toulousaine et barcelonaise sont périodiquement en guerre depuis l'arrivée au pouvoir du premier comte de Provence de la maison de Barcelone vers 1110, notamment parce que le comte de Toulouse revendique la succession du comté de Provence⁷⁴. La ville de Beaucaire étant la cité du comte de Toulouse, Tarascon est donc une position stratégique pour les comtes de Provence qui veulent s'assurer de la fidélité des Tarasconnais⁷⁵. L'Île de Jarnègue, qui se trouvait alors au milieu du Rhône entre les deux villes, est d'ailleurs le lieu où les comtes barcelonais et toulousains, Alphonse I^{er} et Raimond V, concluent un traité de paix en 1176, paix qui n'allait pas durer⁷⁶. Cependant, si les comtes de Provence, résidant souvent à Tarascon, y ont un château⁷⁷, en 1178, le comte établit le siège de son administration à Aix parce qu'il veut mener une politique d'expansion en Provence orientale. Ceci a pour effet qu'il délaisse les villes du Bas-Rhône où Tarascon se trouve. Le passage de la donation de Clovis témoignerait-il de la crainte de la Ville de Tarascon de voir le comte de Toulouse profiter de l'éloignement du comte de Provence? L'occurrence « de part et d'autre du Rhône » ne peut donc être fortuite. Elle fait référence au lieu de pouvoir des Toulousains qu'est Beaucaire et sur laquelle le comte de Provence estime avoir l'autorité en plus du territoire provençal de la région de Tarascon.

Pour étayer l'hypothèse selon laquelle Alphonse I^{er} se serait servi d'une Vie de sainte pour asseoir son pouvoir, nous pouvons mettre ce procédé en lien avec le fait qu'il a fait un effort de propagande pendant son règne pour mieux affirmer son pouvoir dans les domaines sigillographique, numismatique et artistique. En matière de sigillographie, contrairement à ses prédécesseurs qui sont représentés sur leur sceau de façon équestre, ce qui est un symbole de la fonction comtale, Alphonse se fait représenter sur une face en majesté, c'est-à-dire assis

⁷³ *Ibid.*, p. 55.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 54 et 56.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 67.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 59. Une copie de cet acte se trouve dans le *Liber feudorum major* conservé aux Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 89.

sur un pliant et couronné, ce qui est un symbole de royauté. C'est aussi tête couronnée qu'il est représenté sur une pièce frappée à l'atelier monétaire de Marseille en 1186. Il met donc de l'avant son autorité en tant que roi d'Aragon et le prestige qui va avec la fonction. Dans le domaine littéraire, Alphonse s'entoure de troubadours⁷⁸ qui lui attribuent des valeurs chevaleresques dans leurs chansons qui sont ensuite diffusées parmi la population⁷⁹. Nous pouvons donc supposer qu'il a sans doute aussi profité de la production hagiographique pour légitimer son pouvoir par l'entremise de sa ville comtale de Tarascon.

2.3 Originalité de la Vie et ancienneté de la légende

Nous avons déterminé que le texte de la Vie de Marthe a été rédigé par un Avignonnais de l'entourage de l'évêque entre 1174 et 1210; plus précisément entre 1187 et 1190, soit entre la découverte des reliques de Marthe à Tarascon et la naissance de la légende de Lazare à Marseille. Il faut maintenant se demander si l'auteur a mis par écrit une légende qui circulait depuis longtemps ou qui était naissante? Pour déterminer l'ancienneté de la légende, nous examinerons à partir de quelles sources l'auteur a articulé les thèmes de la Vie. Lorsqu'une légende est jeune, l'auteur n'a pas beaucoup de matériel à inclure dans son texte au sujet de la vie et de l'action du saint. Il puise donc pour une large part dans les écrits bibliques⁸⁰. Au contraire, si la légende circule depuis longtemps, les épisodes originaux de la vie du saint sont multiples. Dans ce cas, l'auteur a un moins grand besoin d'utiliser la Bible pour concevoir une histoire. Ce faisant, nous pourrions aussi déceler l'intention générale, la volonté organisatrice du texte, et l'originalité que l'auteur a donnée au texte en constatant l'agencement des citations et des thèmes insérés dans la Vie.

⁷⁸ Notamment Pièrre Vidal, Folquet de Marseille, Giraut de Bornelh et Raimbaud de Vaqueiras. Ces troubadours ne sont pas qu'attachés à la cour d'Alphonse, ils circulent aussi dans les cours des Baux, des Courthezon, des Sault, des Marseille et d'Aix (cité dans Florian Mazel, *op. cit.*, p. 326).

⁷⁹ Martin Aurell *et al.*, p. 93 et 94.

⁸⁰ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 93.

Les Vies de Marie-Madeleine et de Martin de Tours constituent une trame et un modèle tout au long de la Vie de Marthe. En effet, une Vie de Marie-Madeleine, BHL 5450, sert de support à la Vie de Marthe, du prologue⁸¹ jusqu'à la conversion des habitants d'Aix⁸². BHL 5450 reproduit le sermon d'Adon sur la Madeleine et est un remaniement d'une autre Vie de Marie-Madeleine écrite à Vézelay, BHL 5443, au milieu du XI^e siècle que Saxer a nommée *Vita apostolica*. Marthe est présente dans le texte BHL 5450 du début, soit pendant la période où Marie-Madeleine est en Palestine, jusqu'à l'épisode qui précède son départ pour la Provence. Il en va pratiquement de même dans la Vie de Marthe. Marie-Madeleine est présente du début jusqu'à l'évangélisation de la population d'Aix. Après cet épisode, elle ne fait plus partie de la Vie de Marthe. C'est comme si l'auteur s'était appuyé sur la Vie de Marie-Madeleine, un texte sans doute connu, pour amener Marthe en Provence.

Vingt témoins de BHL 5450 ont été répertoriés dans des manuscrits par les Bollandistes. La Vie de Marthe a été copiée dans neuf de ceux-ci. De tous les manuscrits comportant une Vie de Marie-Madeleine, c'est dans ceux où se trouve le texte BHL 5450 que la Vie de Marthe a été le plus souvent copiée. Il y a un lien à établir entre ces deux rédactions et il n'est pas dû au hasard. Plusieurs Vies de Marie-Madeleine ont été écrites et au fil de ces

⁸¹ BHL 5450 : « Cum in suis Actibus beatissima Maria Magdalene typum sanctae Ecclesiae teneat, et ad mysticos intellectus vita ejus non brevi volumine indigeat, idcirco typicis sensibus omissis, insignia vitae ejus juxta fidem evangelicam in unius narrationis seriem paucis perstringamus. Sic etenim fastidium lectori, vitata prolixitate, non irrogatur, audientium memoriae consulitur, fidelium mentes, pio imitationis exemplo, instruuntur. Explicit praefatio. » (D'après Étienne-Michel Faillon, II, col. 437.)

BHL 5545, l. 1 à 8 : « Incipit prologus in uita sancte Marthe, sororis Marie Madalene ac Lazari quem dominus suscitauerat. Sancte ecclesie typum beata Martha, Christi discipula, suis piis essentiis cum teneat et uita eius ingenti uolumine ad sensus indigeat mysticos, idcirco, uite eius insignia, dimissis eius typicis intellectibus, iuxta euangeliorum assercionem paucis scribamus eloquiis, quatenus in tanta eius uite prolixitate lectoribus non sit fastidium nec audientium memorie sit onerosum, sed fidelium pie imitationis fiat exemplum »

⁸² BHL 5450 : « (...) prospero cursu Massiliam applicuerunt. Nec more; Aquense territorium expetentes doctrinae caelestis seminaria gentilium cordibus inspergebant, die nocteque praedicationibus, jejuniis et orationibus insistentes, ut populum ipsius regionibus incredulum ad agnitionem et cultum Dei omnipotentis perducerent. » (D'après Étienne-Michel Faillon, II, col. 444.)

BHL 5545, l. 236 à 239 et l. 243 à 244 : « (...) prospero cursu ad portum Marsile, Domino ducente, peruenerunt. Tunc, territorium Aquense adeunt. Ieiuniis et precibus insistentes, populum incredulum miraculorum signis et predicationibus ad Christi fidem conuertunt (...) Predicante namque beato Maximino et Martha et Maria, maxima pars populorum pagi conuersa est ad Christum. »

rédictions, les compagnons de Marie-Madeleine ne sont pas toujours les mêmes. Comme nous l'avons mentionné, BHL 5450 est un remaniement de BHL 5443. C'est dans cette dernière rédaction de la Vie de Marie-Madeleine que le personnage de Maximin fait son apparition la première fois. Dans une version antérieure de la Vie de Marie-Madeleine, BHL 5442 et BHL 5488⁸³, aussi rédigée à Vézelay, c'est Lazare et Marthe qui, accompagnant leur soeur en Provence, évangélisent Marseille. Ce texte n'a cependant pas connu une grande diffusion. Selon Élisabeth Pinto-Mathieu, la raison en est que les reliques de Lazare étant à Autun au moment de la rédaction de ce texte, Vézelay se rend compte qu'elle a donné une trop grande importance à Lazare et donc à Autun dans l'évangélisation de la Provence. Toujours selon Pinto-Mathieu, c'est ce qui a mené aux rédactions de BHL 5443 et de BHL 5450 dans lesquelles Lazare ne figure plus, ayant été remplacé par Maximin⁸⁴. Quoiqu'il en soit, tout ce que l'auteur de la Vie de Marthe a emprunté à la Vie de Marie-Madeleine est relativement jeune puisque la légende qui fait venir Marie-Madeleine en Occident est née à Vézelay au milieu du XI^e siècle⁸⁵ et, comme nous le verrons au chapitre suivant, ce n'est qu'au début du XII^e siècle que la légende de Marie-Madeleine et de Maximin est transportée en Provence.

La première partie de la Vie de Marthe est aussi largement composée de citations bibliques puisque cette partie met en scène Marthe avant son arrivée en Provence. Ainsi, non seulement une bonne part des épisodes de la Bible où Marthe figure sont utilisés, mais d'autres passages de la Bible, où Marthe ne figure pas, sont insérés dans la Vie et constituent une longue digression servant à faire une analogie entre Marthe et des personnages prestigieux de la Bible, Abraham, Job, Pierre et la Vierge Marie.

La première partie de la Vie de Marthe est la plus longue du texte puisqu'elle en représente près de 40%. Présentant Marthe dans le contexte connu de la Bible, elle peut sembler au premier abord peu innovante. Cependant, c'est en nous attardant à l'utilisation des

⁸³ Cette Vie de Marie-Madeleine a été séparée en deux par Étienne-Michel Faillon alors que les deux chapitres sont parties intégrantes d'un seul texte.

⁸⁴ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, 95 à 99.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 95.

sermons de saint Augustin et à l'articulation des passages bibliques que nous pouvons juger de son originalité.

Dès le prologue, l'accent est mis sur une facette particulière de la personnalité de Marthe. Elle est l'image de la vie active, contrairement à Marie-Madeleine qui représente la vie contemplative. Ce thème qui revient à plusieurs reprises dans la Vie trouve son origine dans la Bible. Il s'agit de l'épisode où Marthe, recevant Jésus dans sa maison de Béthanie, demande à son hôte qu'il dise à Marie, assise aux pieds de ce dernier, de l'aider aux préparatifs du repas. Au lieu de répondre favorablement à sa requête, il prend la défense de Marie en affirmant que cette dernière a choisi la meilleure part et qu'elle ne lui sera pas enlevée⁸⁶. Ainsi, Marthe s'affairant autour des tâches domestiques représente la vie active et Marie se nourrissant des paroles du Seigneur représente la vie contemplative. Ce thème a été commenté par de nombreux auteurs. Saint Augustin (354-430), dans ses sermons CIII et CIV, s'interroge pour déterminer lequel des deux offices est le meilleur. Bien qu'il reconnaisse que l'office de Marthe est important, il en vient à la conclusion que celui de Marie-Madeleine est supérieur. Les thèmes de ces deux sermons sont souvent repris dans la Vie de Marthe, notamment dans le premier chapitre alors que Marthe est comparée à certains personnages bibliques qui, comme elle, ont fait preuve d'hospitalité⁸⁷. Puis, Grégoire le Grand (v. 540-604), dans ses *Moralia*, présente une doctrine sur le rôle de la contemplation dans la vie mystique. Ce faisant, il oppose lui aussi la vie contemplative à la vie active en insistant sur la supériorité de la première sur l'autre. Puis, Isidore de Séville (v. 560-636) résume cette théorie en la transposant légèrement. Il fait de Marthe l'image de l'Église terrestre, car elle

⁸⁶ Lc, 10, 38-42.

⁸⁷ Saint Augustin, sermon CIII, 5 : « Oui, il est bon de rendre ces services, nous vous y exhortons, nous vous y engageons sur l'autorité de la parole de Dieu ; ne néglige donc pas d'accueillir les saints. N'est-il pas arrivé qu'en recevant des inconnus, on a, sans le savoir, reçu des Anges mêmes? Ces services sont bons. »

BHL 5545, l. 43 à 45 : « Et alibi, inquit, quia Martha satagebat circa frequens ministerium, in hospitalitate que apud nos non debet paruipendi per quam Abraham, Loth et Iosue et multi alii placuerunt Deo et angelis etiam hospicio susceptis. »

reçoit Jésus chez elle et Marie représente l'image de l'Église de l'au-delà en laissant le travail matériel de côté au profit de la contemplation du Christ⁸⁸.

Le thème de la vie active et de la vie contemplative circule donc depuis longtemps. Cependant, si saint Augustin, en s'interrogeant sur le meilleur des deux offices dans ses sermons, loue le service de Marthe mais en vient à la conclusion que celui de Marie est meilleur, il n'en va pas de même dans la Vie de Marthe. L'auteur de la Vie dépasse cette conception de la vie active par rapport à la vie contemplative. Dans celle-ci, la vie active est tout aussi nécessaire que la vie contemplative. Par exemple, dans le troisième chapitre, l'auteur attribue la faveur de la résurrection de Lazare à Marthe en raison de l'hospitalité qu'elle a donnée à Jésus et de l'amour qu'il a pour elle⁸⁹, puis Jésus forme les vies actives et contemplatives⁹⁰. Finalement, l'auteur insiste sur le fait que pour ne pas perdre les Cieux, il faut s'occuper des choses terrestres⁹¹. Marthe est donc justifiée dans l'office qu'elle a choisi. Contrairement à ce qui est dit dans la Bible et dans l'exégèse, son office est nécessaire. Si la logique interne de la première partie de la Vie de Marthe, qui est de mettre la vie active sur le même pied que la vie contemplative, est originale, il reste qu'elle est très longue et qu'elle ne nous apprend rien de l'apostolat de la sainte à Tarascon et donc de la légende tarasconnaise.

⁸⁸ Victor Saxer, 1959, p. 335 et 336.

⁸⁹ BHL 5545, l. 102 à 106 : « Quanta bona salubria hospitalitatis gratia bono cuilibet hospiti qui, sedule ylari animo, egenos in lare suscipit proueniunt. In huius sancte mulieris hospitalitate comprobatur, nam per amicitiam hospitalitatis beate Marthe, suscitauit dominus fratrem eius Lazarum a morte. "Diligebat, inquit euangelista, dominus Iesus Martham et sororem eius Mariam et Lazarum." »

⁹⁰ BHL 5545, l. 160 à 162 : « In ipsius lare pia, sanctam ecclesiam informauit, duas uitas, contemplatiuam scilicet et actiuam, quibus pie mulieres Maria et Martha saluatoris gratiam acquisierunt. » Ce passage s'inspire notamment du sermon CIV, 3 de saint Augustin : « Ainsi donc, le Seigneur ne blâma point ce qu'elle (Marthe) faisait; il distingua les fonctions. » (D'après *Les plus beaux sermons de saint Augustin*, traduits par Georges Humeau, Études augustiniennes, Paris, t. II, 1986, p. 147 à 149.)

⁹¹ BHL 5545, l. 173 à 175 : « Sic sunt tractanda terrena ut non amittantur celestia. Sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus eterna. Nec pro celestibus terrena nec pro terrenis celestia sunt relinquenda quibus et mereamus quatenus regnum celorum possidere ualeamus. »

Dès la deuxième partie de la Vie de Marthe, ce qui représente un peu plus de 20 % du texte, l'auteur présente l'action de la sainte en Provence et à Tarascon. Ce faisant, la Vie de Marie-Madeleine et les nombreuses citations bibliques⁹² font place à la Vie de Martin. Toutefois, entre la conversion de la population d'Aix, qui est tirée de la Vie de Marie-Madeleine, et le chapitre où la Vie de Martin fait son entrée, il y a un épisode dans lequel il ne se trouve aucune référence aux Vies de Madeleine et de Martin. Il s'agit de l'épisode où Marthe maîtrise la Tarasque.

Dans ce chapitre, la sainte trouve le dragon dans la forêt alors qu'il dévore un homme. Si le thème du dragon maîtrisé à l'aide du signe de la croix et de l'eau bénite puis attaché avec une ceinture⁹³ est très commun en hagiographie⁹⁴, cet épisode nous semble pourtant original. La Tarasque y est longuement décrite. Cette description la situe dans le décor de Tarascon⁹⁵ et lui donne de nombreux attributs. Sa description physique semble originale puisque le dragon est dit terrestre et aquatique⁹⁶ ce qui est pour le moins inusité selon Louis Dumont⁹⁷. De plus, il est comparé à trois animaux : au boeuf pour sa taille, au cheval en ce qui concerne sa longueur et sa crinière et au lion pour sa bouche et sa tête⁹⁸. Le fait de parler

⁹² Des passages bibliques s'y trouvent toujours, mais dans une moins grande quantité.

⁹³ BHL 5545, 260 à 263 : « Pergens uero ad locum, Dei amica, Christi hospita, confidens in uero hospite suo, repperit draconem in nemore, hominem quem iugulauerat commedentem. Et eiecta super eum aqua sacrata quam secum tulerat et signo ligneo sancte crucis ei ostenso, draco stetit, uictus ut ouis, et beata proprio cingulo eum alligauit. »

⁹⁴ Louis Dumont, *op. cit.*, p. 162. Nous n'avons qu'à penser à l'épisode très connu de saint Michel maîtrisant le dragon dans la Bible, mais aussi à sainte Marguerite à Savigny et Lucéram, aux saints Hermentaire à Draguignan, André à Aix-en-Provence, Véran à Fontaine-de-Vaucluse et Victor de Marseille en Provence et aussi à des saints faisant partie de la Vie de Marthe, soient saints Front de Périgueux, Georges du Velay, Martial de Limoges et Saturnin de Toulouse.

⁹⁵ BHL 5545, l. 249 à 250 : « Erat, tunc temporis, super Rodanum iuxta rupem ingentem in quodam nemore inter Arelatem et Auinionem uersus occidentalem plagam draco ingens (...) »

⁹⁶ BHL 5545, l. 250 à 251 : « (...) draco ingens, medius animal et medius piscis (...) » et BHL 5545, l. 252 à 253 : « Ueniebant ibi gentes sepe et populi armati nec illum perimere ualebant quando proiectus a nemore in flumine latitabat. »

⁹⁷ Louis Dumont, *op. cit.*, p. 156.

⁹⁸ BHL 5545, l. 253 à 254 : « Et erat grossior boue, longior equo, os et caput habens leoninum (...) »

de la taille d'un dragon n'est pas commun dans les textes hagiographiques⁹⁹. De plus, un mot provençal, *taravos*¹⁰⁰, ce qui signifie tarrière, est utilisé pour décrire le dragon. Ceci laisse sous-entendre qu'il s'agit d'un dragon dont les attributs ont été fixés avant la rédaction de la Vie de Marthe en latin.

Pour contrebalancer cette description originale et sans doute locale du dragon, l'auteur a voulu lui donner une origine tirée de la Bible et de saint Augustin. Ainsi, nous trouvons un rapprochement fait entre le lion et le dragon dans le psaume XC¹⁰¹ et chez saint Augustin, notamment dans ses Discours sur les psaumes LXXIII¹⁰² et XC¹⁰³. De même, quant à son origine proprement dite, l'auteur lui en donne une qui est tirée des livres d'Isaïe et de Job¹⁰⁴ en en faisant un dragon de la race du Léviathan¹⁰⁵.

Après cet épisode original, Marthe décide de rester à Tarascon. C'est dans le chapitre intitulé *Comment elle demeura dans le désert de Tarascon* que des épisodes de la Vie de Martin de Tours font leur apparition. Bien qu'il n'existe pas de liens entre Marthe et Martin, il ne faut pas s'étonner de ce remploi puisque les épisodes de la Vie de ce saint sont amplement repris par les hagiographes médiévaux¹⁰⁶. Le titre de ce chapitre est annonciateur

⁹⁹ Louis Dumont, *op. cit.*, p. 157.

¹⁰⁰ Ligne 254.

¹⁰¹ Ps, 90, 13.

¹⁰² « Car le diable est appelé bête, lion et dragon. »

¹⁰³ « Le diable est tantôt lion, quand il sévit contre les martyrs; tantôt dragon, quand il séduit par l'hérésie. »

¹⁰⁴ Is, 27, 1 et Jb, 40, 18.

¹⁰⁵ BHL 5545, l. 268 à 271 : « Erat enim, utpote draco, ex genere illius qui uocatur in libro Iob Leuiathan qui absorbit fluuios. Et non miratur, sed habuit fiduciam quod influeret Iordanis in os eius uenerat enim per mare de Galatia Asie, generatus a Leuiathan qui est serpens aquosus et ferocissimus (...) »

¹⁰⁶ J. L. Derouet, « *Recherches d'histoire des mentalités sur les textes hagiographiques du Nord et de l'Est de la Gaules (VII^e – VIII^e)* », thèse de doctorat inédite, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1972, p. 14.

de son contenu parce qu'on peut faire un parallèle entre le mode de vie de Marthe et celui de saint Martin de Tours. Ce dernier avait lui-même adapté son mode de vie au modèle des ascètes orientaux du désert¹⁰⁷. Ainsi, tout comme Martin, Marthe ne se nourrit qu'une fois par jour d'un régime végétarien composé entre autres de racines crues¹⁰⁸. Cet aspect et d'autres encore semblent aussi provenir de la règle de saint Benoît, notamment en ce qui concerne d'éviter de manger de la viande¹⁰⁹, de boire du vin¹¹⁰ et l'usage de la ceinture¹¹¹. Si ce n'est du mode de vie de Marthe, ce chapitre ne nous apprend rien de spécifique au sujet de l'action de la sainte à Tarascon.

Le huitième chapitre relate une résurrection que Marthe a opérée près d'Avignon. Outre certains passages bibliques, nous n'y avons pas trouvé de sources si ce n'est une formule qui est employée dans la Vie de Martin alors qu'il ressuscite lui aussi une personne. Cette formule veut que, sentant arriver la vertu de Dieu, le saint se lève et se fasse attraper par le ressuscité¹¹², formule qui se trouve aussi dans les Actes¹¹³. Ceci témoigne peut-être de l'originalité du chapitre, tout comme le neuvième qui est celui de la dédicace de l'église de Marthe et de l'accueil qu'elle fit aux saints Front de Périgueux et Georges du Velay.

¹⁰⁷ Venance Fortunat, *Oeuvres, Tome IV, La vie de saint Martin*, texte établi et traduit par Solange Quesnel, Paris, Les Belles lettres, 2002, p. 122, n. 56.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 13, n. 40, p. 122, n. 56 et p. 138, n. 66. BHL 5545, l. 284 à 288 : « Nam, in primis septem annis, glandibus et radicibus et herbis crudis pomisque siluestribus uixit (...) Carnem et omnem pinguedinem, oua, cafeum et uina uitans, semel in die edebat. »

¹⁰⁹ Règle de saint Benoît, 39, 11.

¹¹⁰ Règle de saint Benoît, 40, 4.

¹¹¹ Règle de saint Benoît, 22, 5. BHL 5545, l. 290 à 292 : « Cingulo nodoso setis equinis facto, sacrum suum aluum ita sedule stringebat quod uermes ex corrupta et putrefacta carne sepe effluebant. »

¹¹² « Mais appuyé sur la main que lui tend Martin (...) » (Cité dans Venance Fortunat, *op. cit.*, p. 14 et 15.)

BHL 5545, l. 328 à 329 : « Mox, ut Christi egregia de celo Dei uirtutem sensit aduenisse, erexit se et, apprehensa manu pueri (...) »

¹¹³ Ac, 3, 7.

Cependant, ce dernier chapitre est aussi composé de passages bibliques puisqu'il compare Marthe à une poule nourricière¹¹⁴, analogie prise du livre de Ruth¹¹⁵ et de l'évangile de Matthieu¹¹⁶. Donc si la dédicace de l'église nous semble originale, l'auteur a ici eu recours à une digression tirée de la Bible pour étoffer son histoire.

C'est dans la troisième partie de sa Vie, celle de sa mort, qu'il y a ensuite le plus d'occurrences provenant de la Vie de Martin. Celle-ci s'échelonne sur trois chapitres et représente 20 % du texte. Tout comme Martin, Marthe se fait prédire le moment de sa mort¹¹⁷ par Jésus et elle est tourmentée par la fièvre l'année qui précède son trépas¹¹⁸. Puis, au moment où elle sent qu'elle va s'éteindre, elle convoque ses frères et ses soeurs¹¹⁹. Il en va de même pour le onzième chapitre puisque tout comme le diable apparaît à Martin sur son lit de mort, Marthe est tourmentée par des esprits malins la nuit qui précède son trépas¹²⁰. Le

¹¹⁴ BHL 5545, l. 351 à 353 : « Erat enim ipsa tunc omnium credentium pia mater et nutrix. Nutriebat cunctos ut gallina pullos, nam credentium multitudines ad eam confluentes anime et corporis necessaria accipiebant. »

¹¹⁵ Rt, 4, 16.

¹¹⁶ Mt, 23, 37.

¹¹⁷ « Martin a donc eu longtemps à l'avance la prescience de son décès et déclaré à ses frères que la dissolution de son corps était imminente. » (Cité dans Sulpice Sévère, *Troisième lettre à Bassula : sur la mort et les funérailles de saint Martin*, traduit par Jacques Fontaine *et. al.*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 46.)

BHL 5545, l. 364 à 366 : « (...) ille pius hospes suus innotuit ei prophetie spiritu, longe ante, spacium unius anni, imminere exitus sui diem; quod fratribus et sororibus suis illa postea indicavit. »

¹¹⁸ « Aussi bien, malgré la violence des fièvres qui le tenaillaient déjà depuis plusieurs jours, il ne cessait point de vaquer à l'oeuvre de Dieu. » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

BHL 5545, l. 366 à 367 : « Cumque fere per totum annum febribus agigaretur, ante suam dissolutionem (...) »

¹¹⁹ « (...) ces forces physiques commencent à l'abandonner; il convoque ses frères et leur fait savoir qu'il est mourant. » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 47.)

BHL 5545, l. 376 à 379 : « Statimque, beata Martha, plus solito grauata, lecto languescere cepit. Et conuocatis fratribus et sororibus suis, iter suum ad celum eucharistia et confessione muniuit et res ecclesie sue congrue disposuit alumnosque suos in fide christiana et religione tenenda fortiter corroborauit. »

¹²⁰ « (...) il vit le diable se dresser à ses côtés (...) » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

BHL 5545, l. 387 à 388 : « Ilico, beata, tetrorum spirituum turbam ante se cernens, orare cepit (...) »

douzième chapitre est celui où Jésus visite Marthe et où elle meurt. Nous y avons surtout trouvé des sources bibliques, notamment lorsqu'elle confie son âme dans les mains du Père¹²¹ et l'heure à laquelle elle trépassa, la neuvième, tout comme Jésus¹²². Ici encore, deux topos semblent toutefois tirés de la Vie de Martin puisque la couche de Marthe, avant de mourir, est composée de cendre et d'un cilice tout comme celle de Martin¹²³, puis, à ses funérailles, les habitants des villes voisines viennent l'honorer¹²⁴. L'épisode de sa mort est donc assez long et en plus de ne pas nous apprendre de nouvelles informations sur l'action de la sainte à Tarascon, il est abondamment constitué de passages de la Vie de Martin et de passages bibliques.

La dernière partie de la Vie de Marthe se déroule après sa mort. Dans le treizième chapitre, Jésus et saint Front ensevelissent Marthe. Cet épisode est aussi calqué sur la Vie de Martin. En effet, Marthe et Martin sont tous deux enterrés par un évêque qui a été transporté en songe à leurs obsèques, Front pour Marthe¹²⁵ et Ambroise pour Martin¹²⁶. Puis, le

¹²¹ Ps, 31, 6; Lc, 23, 46 et Ac, 7, 59. BHL 5545, l. 436 à 438 : « Que dum secundo legeretur et lector diceret " Pater, in manus tuas commendo spiritum meum " illa amica Dei dormiuit et animam suam dignam amplexibus tradidit archangeli Michaelis. »

¹²² Mt, 27, 45; Mc, 15, 34 et Lc, 23, 44. BHL 5545, l. 444 à 445 : « (...) hora nona, qua Christus mundum redemit, egressa Christi hospita transiuit ad gaudium angelorum. »

¹²³ Alors que saint Martin de Tours se meurt : « Passant les nuits dans les prières et les veilles, il contraignait ses membres défaillants à servir l'esprit, tout en demeurant allongé sur une noble couche : sur la cendre et le cilice. (...) Un chrétien ne doit mourir que sur la cendre (...) » (Cité dans Sulpice Sévère, *Vie de Martin, Troisième lettre à Bassula : sur la mort et les funérailles de saint Martin*, trad. par Jacques Fontaine, Cerf, Paris, 2003, p. 48.)

BHL 5545, l. 420 à 423 : « Tunc, iussit se extra larem, retro basilicam, quo celum uidere posset sub arbore quadam platea perpulchra, deferri et super cinerem, paucis paleis subpositis, solo poni et cilicio operiri et sancte crucis lignum ante se teneri. »

¹²⁴ Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48 : « La cité tout entière se précipita à la rencontre du corps. Tous les habitants des campagnes et des bourgs y assistèrent sans exception ainsi que beaucoup de gens venus également des villes voisines. »

BHL 5545, l. 454 à 458 : « (...) eius sepulchrum decenter ornauerunt. Et tribus diebus totidemque noctibus, una cum innumeris populorum turbis qui de castris et urbibus circum, astantibus ad eius uenerandum transitum, uenerant cereis candelis et lampadibus magnisque ignibus per nemora accensis honorifice peruigilarunt. »

¹²⁵ Pour ce passage, voir les deux premiers paragraphes du chapitre s'intitulant *Quomodo Dominus et beatus Fronto eam sepelierunt* de BHL 5545, l. 463 à 504.

quatorzième chapitre relate la guérison de Clovis au tombeau de la sainte et est suivi d'une donation en remerciement dont nous avons parlé plus haut. Il s'agit d'un *topos* qui se trouve dans de nombreuses autres Vies de saints telles que celles d'Aldegundis à Maubeuge¹²⁷. Finalement, le dernier chapitre s'intitule *Au sujet de la vengeance de Dieu dans ce lieu*. L'auteur énumère les crimes qui ne resteront pas impunis devant Dieu s'ils sont commis à Tarascon. Le thème de la vengeance divine qui se trouve dans l'évangile de Marc¹²⁸ revient fréquemment dans le *Liber in gloria martyrum* de Grégoire de Tours¹²⁹. C'est à la fin de ce chapitre que nous apprenons que Marcelle est l'auteure de la Vie en hébreu et que Syntique l'a traduite en latin. L'épisode de la guérison de Clovis, bien qu'étant un *topos*, nous semble original puisqu'il témoigne d'une action post-mortem de la sainte. De plus, comme nous l'avons vu plus haut, il a une fonction bien précise. Ce n'est toutefois pas garant de l'ancienneté de la légende puisqu'il a pu être forgé grâce à l'occasion donnée par l'invention des reliques de Marthe et la rédaction de sa Vie.

De l'examen des thèmes et des sources de la Vie de Marthe, nous concluons que sa légende ne circulait pas depuis longtemps au moment où elle a été mise par écrit. Malgré l'originalité de la première partie de la Vie, qui fait de la vie active l'équivalent de la vie

¹²⁶ « Il arriva que ce dimanche-là, comme on avait déjà dit la leçon des prophéties, et que le lecteur qui devait lire les épîtres de saint Paul se tenait debout devant l'autel, le bienheureux pontife Ambroise s'endormit sur le saint autel même. Parmi bien des personnes qui étaient présentes, aucune n'osait le réveiller tout à fait. On le fit pourtant au bout de deux ou trois heures, et on lui dit : « L'heure se passe. Que notre maître ordonne au lecteur de lire la leçon, car le peuple attend et est déjà très fatigué. » Le bienheureux Ambroise leur répondit : « Soyez sans impatience; c'est un grand bien pour moi d'avoir ainsi dormi, puisque le Seigneur m'a daigné montrer un si grand miracle. Sachez, en effet, que mon frère, l'évêque Martin, a quitté son corps, que j'ai officié à ses funérailles, et que j'ai accompli le service à la manière accoutumée, si ce n'est que je n'ai pu achever un petit passage par suite de ce que vous m'avez réveillé. » Les assistants étonnés et ravis tout à la fois s'enquirent soigneusement du temps et du jour, et trouvèrent que le saint était trépassé dans le même temps et le même jour que le bienheureux confesseur avait dit avoir officié à ses obsèques. » (Cité dans Grégoire de Tours, *Oeuvres complètes, tome III, Le livre des miracles de saint Martin*, traduit par H.L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Éditions Paleo, Clermont-Ferrand, 2003, livre 1, chapitre 4, p. 18.)

¹²⁷ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 180.

¹²⁸ Mc, 10, 19.

¹²⁹ Grégoire de Tours, *Liber in gloria martyrum*, traduit du latin par H.L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Clermont-Ferrand, Paleo, c2003, 251 p.

contemplative, celle-ci n'ajoute rien à ce qu'on connaissait déjà au sujet de la sainte. En effet, malgré la trame donnée par le texte BHL 5450, la matière est entièrement puisée de la Bible et de saint Augustin et représente 40 % du texte. Pour ce qui est du reste, nous estimons que les épisodes de la Tarasque, de la résurrection du jeune homme à Avignon et de la dédicace de l'église de Marthe à Tarascon sont susceptibles d'être originaux et d'avoir circulé avant l'écriture de sa Vie, mais ils ne représentent, à eux trois, que 14 % du texte. Il ne faut toutefois pas oublier qu'une partie de l'épisode de la dédicace fait une analogie entre Marthe et une poule nourricière tirée de la Bible, ce qui réduit encore le pourcentage du texte qui nous en apprend sur l'action de la sainte en Provence. Si la légende de Marthe ne circule pas depuis longtemps lorsqu'elle a été mise par écrit, comment l'auteur a-t-il convaincu son public de l'historicité de la Vie de Marthe? C'est ce que nous verrons au chapitre suivant.

CHAPITRE III

DE SAINTE MARTHE DE BÉTHANIE À SAINTE MARTHE DE TARASCON

3.1 Porter son choix sur Marthe

Si le culte des saints s'est développé dans l'Antiquité tardive sous l'impulsion des fidèles laïcs, à l'époque médiévale, les clercs prennent en charge et institutionnalisent le culte des saints. Ceux-ci y ont répondu favorablement en ce qui concerne les saints qui leur étaient proches dans le temps et dans l'espace¹. Si les laïcs préfèrent des personnages qu'ils ont connus, les dévotions qu'ils suscitent doivent cependant trouver une structure pour les accueillir. Dans le cas contraire, elles finissent par mourir². En ce qui concerne Marthe, nous ne connaissons pas les raisons qui ont mené à la dédicace de la première église qui lui a été dédiée à Tarascon. Toutefois, lorsqu'il y eut invention de ses reliques en 1187, les autorités politiques et religieuses de la ville ont procédé à la reconstruction de son église et à la rédaction de sa Vie. Son culte a donc été pris en charge par les autorités de la ville. Comment peut-on expliquer que la ville et l'Église de Tarascon aient choisi Marthe, une sainte palestinienne du I^{er} siècle, pour en être la patronne? Par extension, pourquoi écrire la Vie de Marthe? Est-ce que ce texte répond à un objectif?

3.1.1 Le contexte provençal et tarasconnais de naissance des légendes saintes

Tout d'abord, il faut replacer la naissance de la légende provençale de Marthe dans le contexte des traditions religieuses médiévales en Provence où il y eut deux phases importantes de naissance de légendes. La première survient aux V^e et VI^e siècles. Il s'agit d'une époque où les grandes métropoles, dotées de sièges épiscopaux, luttent entre elles pour

¹ André Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1988, p. 161.

² *Ibid.*, p. 165 à 166.

la suprématie dans leur province ecclésiastique. Pour ce faire, elles se donnent des origines illustres en mettant en place le culte de leur saint patron respectif dont elles font leur évangéliste. Ces saints patrons sont choisis parmi le groupe des martyrs puisqu'en se donnant des origines prestigieuses, elles augmentent leur chance de se voir attribuer la primauté dans leur province ecclésiastique. Il s'agit de ce fait d'une lutte dont les enjeux ne sont pas matériels, mais spirituels. La rivalité se manifeste notamment entre Arles, Narbonne, Vienne, Marseille, Milan et Rome³.

La deuxième phase se situe aux XI^e et XII^e siècles. C'est une période de renouveau où plusieurs légendes naissent, mais auquel les grandes métropoles ne participent pas vraiment puisque les cultes de leur saint patron sont déjà en place. Alors que du VII^e au X^e siècle la Provence avait connu plusieurs troubles ayant fragilisé les institutions, dès le X^e siècle, mais surtout au XI^e siècle, la prospérité et l'autorité des seigneurs entre le Rhône et les Alpes reviennent, ce dont l'Église bénéficie. Il y a alors multiplication de chapelles, d'églises et de monastères dans la région, lesquels reçoivent des dons des grandes familles seigneuriales. Cependant, avec l'engouement pour les croisades, les dons se font plus rares. Nait alors une concurrence entre les institutions cléricales pour les dons. Les intérêts sont maintenant matériels. Pour attirer des fidèles dans le but d'avoir plus de donations, les lieux de culte se donnent des origines illustres, donc des saints patrons prestigieux⁴.

À Tarascon, l'église Sainte-Marthe qui appartient au chapitre d'Avignon a comme rivale celle de Saint-Nicolas qui appartient au chapitre de Saint-Victor⁵. En ayant les reliques de la sainte, l'église Sainte-Marthe l'emportait en prestige sur celle de Saint-Nicolas. De son côté, la ville, en se dotant d'un personnage biblique illustre pour la représenter et la protéger

³ Eugène H. Duprat, « Histoire des légendes saintes de Provence – Considérations générales, Saint Genès d'Arles et Saint Trophime d'Arles », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVII, 1940, p. 121 et 124. Par la suite, cette notice sera présentée comme suit : Eugène H. Duprat, 1940.

⁴ Eugène H. Duprat, 1940, p. 124 à 125.

⁵ Eugène H. Duprat, « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Trophime d'Arles (suite) et saint Mitre d'Aix », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVIII, 1941, p. 101. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Eugène H. Duprat, 1941, page.

assurait sa prééminence par rapport à ses voisines. Ainsi, même s'il n'est pas explicitement dit dans la Vie que Marthe y a converti la population, par sa présence, elle a introduit le christianisme dans la ville en plus d'y fonder une église. Tarascon pouvait se targuer d'avoir connu le christianisme dès la première génération de chrétiens. De plus, si d'autres villes, comme Arles, s'étaient aussi dotées de personnages apostoliques pour patrons, jusqu'à Marthe, aucun d'eux ne venait de Palestine ou n'avait fait partie de l'entourage de Jésus, ce qui est encore plus prestigieux. La naissance du culte de Marthe à Tarascon survient donc dans une période d'effervescence en cette matière en Provence. Elle participe à un mouvement qui est déjà en marche.

3.1.2 La procédure de canonisation et la conception de la Vie

Dès avant le XII^e siècle, la papauté avait fait la promotion du culte de nouveaux saints. Cette entreprise avait si bien fonctionné que le Saint-Siège a ensuite eu peur de voir décliner la ferveur pour les saints traditionnels et de voir les fidèles créer eux-mêmes de nouveaux cultes. C'est pourquoi il a accru son droit de regard en matière de canonisation au XIII^e siècle⁶. Cependant, la papauté avait déjà opéré un tournant en matière de canonisation au XII^e siècle alors qu'elle avait mis en place des instruments de contrôle pour juger de la sainteté des candidats à la canonisation⁷. C'est dans les dernières décennies de ce siècle que les premières enquêtes sont commandées par le Saint-Siège⁸. Si jusque-là les évêques avaient fait les saints, à partir du milieu du XII^e siècle, la canonisation papale surclasse celle des évêques parce qu'elle est source de prestige, émanant du Saint-Siège. En effet, vers 1170, on considérait que le pape devait être consulté et qu'il avait un certain contrôle sur la canonisation⁹.

⁶ André Vauchez, *op. cit.*, p. 159.

⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁹ *Ibid.*, p. 27 et 30. Les évêques continuent tout de même à créer de nouveaux cultes en procédant à des translations de reliques jusqu'au XVI^e siècle sans que la majeure partie de celles-ci soit approuvée ou désapprouvée par le Saint-Siège (cité dans André Vauchez, *op. cit.*, p. 36 à 37).

Dans ce contexte, le fait de choisir une sainte apostolique comme Marthe permet à la communauté tarasconnaise de ne pas avoir à passer par le coûteux processus de canonisation. Étant un personnage biblique de l'entourage de Jésus, un aura de sainteté l'entoure. De plus, puisqu'elle aurait vécu au I^{er} siècle et que son tombeau n'avait été découvert qu'en 1187, la communauté tarasconnaise n'a aucun témoin vivant de ses miracles et de ses vertus à soumettre au Saint-Siège¹⁰. Seule sa Vie peut en témoigner.

Le fait de choisir un saint apostolique dont la Vie n'est pas fixée en dehors des écrits bibliques et de quelques traditions orales permet aussi la nouveauté et une certaine liberté en ce qui concerne son élaboration : presque tout reste à dire¹¹. L'auteur peut donc y insérer les thèmes qui le serviront le mieux. Un bon exemple est ici la donation de Clovis¹² dont nous avons déjà traité.

3.1.3 Développement du culte de Marie-Madeleine et de Marthe en Occident

Comme nous venons de le voir, la naissance du culte de Marthe s'inscrit dans un contexte où de nombreuses légendes voyaient le jour en Provence, mais elle relevait aussi d'un choix fonctionnel. Il ne s'agit cependant pas des seules raisons qui ont mené Tarascon à

¹⁰ Plusieurs communautés ayant soumis un candidat à la sainteté à la papauté en vue de le faire canoniser se sont fait demander par cette dernière des preuves supplémentaires de la sainteté du personnage parce qu'elle estimait qu'il n'y avait pas assez de preuves de ses vertus et de ses miracles. C'est notamment le cas d'Urloux, abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, mort en 1057. Le pape Urbain II répond à l'abbaye qu'il ne peut accorder la canonisation sans un minimum de garantie. Il en va de même pour Hugues à Cluny. Cette fois, c'est le pape Calixte II qui, après avoir écouté la Vie du candidat à la sainteté, demande qu'on lui amène les témoins de sa vie et de ses miracles. Autre exemple intéressant, vers 1165, Geoffroy d'Auxerre transmet à la Curie romaine sa Vie de saint Bernard pour le faire canoniser. Il enlève cependant les noms des témoins des faits miraculeux qui sont encore vivants pour que la papauté ne puisse pas en vérifier l'authenticité (cité dans André Vauchez, *op. cit.*, p. 39 à 41).

¹¹ Eugène H. Duprat, 1940, p.123 et Monique Goullet, *Écriture et réécriture hagiographiques : Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e – XIII^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 173.

¹² BHL 5545, l. 509 à 519.

promouvoir le culte de Marthe : la ville a su profiter de légendes qui ont circulé de la Palestine à l'Occident pour se diffuser notamment en Bourgogne puis en Provence.

Les soeurs Marthe et Marie sont vénérées à Béthanie depuis le IV^e siècle¹³. En Occident, les cultes des deux soeurs se sont, dans un premier temps, développés de façon liturgique par l'intermédiaire du martyrologe hiéronymien. Elles y ont une notice au 19 janvier dans un exemplaire auxerrois de la fin du VI^e siècle¹⁴.

Marie, sœur de Lazare et de Marthe, est un personnage distinct de Marie-Madeleine dans les Évangiles. C'est au début du VII^e siècle, dans l'homélie 25 de Grégoire le Grand, que le personnage de Marie-Madeleine, né de la fusion des trois femmes que sont Marie la sœur de Marthe, Marie-Madeleine elle-même et la pécheresse de l'épisode se déroulant chez Simon le pharisien¹⁵, est constitué. C'est pourquoi les cultes de Marie-Madeleine et de Marthe sont très liés en Occident. En effet, en raison de ce mariage, à partir du VII^e siècle, lorsqu'on parle de Marie-Madeleine, il s'agit chaque fois du personnage né de la fusion des trois femmes qui a entre autres comme caractéristique d'être la sœur de Marthe.

Si au départ le culte de Marthe n'était que liturgique en Occident, des sanctuaires disposant d'autels ou de reliques de la sainte ont progressivement fleuri. En Allemagne, un autel est consacré à Marthe et à Marie-Madeleine dans la crypte du monastère de Saint-Étienne à Halberstadt dans la deuxième moitié du X^e siècle¹⁶ et une chapelle est consacrée

¹³ Victor Saxer, *Le culte de Marie-Madeleine en Occident : des origines à la fin du Moyen Âge*, Paris, Librairie Clavreuil, 1959, p. 31. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Victor Saxer, 1959, page. Notons qu'il s'agit de Marie, sœur de Marthe et Lazare, personnage distinct de Marie-Madeleine et de la pécheresse du repas chez Simon.

¹⁴ *Ibid.*, p. 31 La fête de Marie-Madeleine est cependant le 22 juillet et celle de Marthe est le 29 juillet. La date du 19 janvier vient d'une confusion qui est survenue en raison de la ressemblance entre les noms de Marie et Marthe et les martyrs Marius et Martha qui ont leur fête le 19 janvier (cité dans *Ibid.*, 1959, p. 39).

¹⁵ Lc, 7, 37.

¹⁶ Victor Saxer, 1959, p. 54 à 55.

notamment aux deux soeurs à l'abbaye Saint-Emmeram de Ratisbonne dans les années 1060¹⁷. En Bourgogne, des reliques de Marthe se trouvent à Vézelay au plus tard en 1119¹⁸.

Il en va de même pour Marie-Madeleine. Son culte n'était dans un premier temps que liturgique en Occident, mais des sanctuaires lui étant consacrés apparaissent en Allemagne, en Angleterre, en Sicile et en Espagne dès le X^e siècle et en France dès le début du XI^e siècle¹⁹. Le premier sanctuaire dédié à Marie-Madeleine en France est la collégiale de Verdun qui lui a été dédicacée en 1024. Saxer est d'avis que le culte rendu à cette sainte en sol français trouve son origine à Verdun. Il y aurait peut-être été introduit par Ermenfroi, un clerc d'origine germanique, fondateur de la Madeleine mosane²⁰. D'autres sanctuaires fleurissent alors : une église dédiée à Marie-Madeleine à Bayeux au plus tard en 1027 ; un sanctuaire consacré par le doyen de l'Église de Reims, Constance, à Marie-Madeleine et Remi entre 1034 et 1043²¹; des reliques de la sainte étaient présentes à Echternach dans l'abbaye Saint-Willibrord²² ou dans l'église paroissiale au plus tard en 1039; un prieuré pour les Bénédictines du Ronceray est fondé sous le nom de Marie-Madeleine à Cohémon dans le diocèse du Mans vers 1040 et une église dédiée à Marie-Madeleine est consacrée par Bruno de Toul, le futur pape Léon IX, en 1050 à Besançon sous l'épiscopat d'Hugues I^{er} de Salins²³.

¹⁷ *Ibid.*, p. 81.

¹⁸ *Ibid.*, p. 93.

¹⁹ À ce sujet voir Victor Saxer, 1959, p. 54 à 55 pour le cas de l'Angleterre et p. 81 à 84 pour les autres.

²⁰ Victor Saxer, 1959, p. 60 et 85.

²¹ *Ibid.*, p. 62 et 85.

²² Notons qu'un des témoins du XII^e siècle de la Vie de Marthe provient de cette abbaye. Il s'agit du ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 11104 qui a été présenté dans la section « Description matérielle et provenance des manuscrits ».

²³ Victor Saxer, 1959, p. 63.

3.1.4 Prémisses bourguignonnes

C'est dans la première phase de fondation de sanctuaires dédiés à Marie-Madeleine, dont nous venons de traiter, que la naissance du culte de cette sainte s'inscrit à l'abbaye de Vézelay et dont profitera Tarascon. L'abbaye de Vézelay est un haut lieu de dévotion magdalénienne à l'époque médiévale. Toutefois, lorsqu'elle fut fondée en 859 par Girart de Vienne et sa femme Berthe, c'est à Notre-Dame qu'on la dédia²⁴. Ce n'est qu'environ deux siècles plus tard que la figure de Marie-Madeleine fut utilisée par l'abbé Geoffroy (1037-1052) pour redorer l'image de son abbaye alors sur son déclin²⁵. Geoffroy s'est appuyé sur une légende qui circulait au plus tard dans les années 1020 pour placer son abbaye sous le patronage de la sainte. Il est en effet dit dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* rédigés vers 1024-1025 selon Saxer²⁶ et entre 1041 et 1043 selon Élisabeth Pinto-Mathieu²⁷ que Badilon, un moine, a procédé au transfert du corps de Marie-Madeleine par voie de terre de Jérusalem à Vézelay²⁸.

²⁴ Élisabeth Pinto-Mathieu, *Marie-Madeleine dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997, p. 103 et Victor Saxer, 1959, p. 65

²⁵ Régis Burnet, *Marie-Madeleine (I^{er} – XXI^e siècle) : De la pécheresse repentie à l'épouse de Jésus. Histoire de la réception d'une figure biblique*, Paris, Édition du Cerf, 2004, p. 84 et Guy Lobrichon, « La Madeleine des Bourguignons aux XI^e et XII^e siècles », dans Eve Duperray, dir., *Marie-Madeleine dans la mystique, les arts et les lettres : Actes du colloque international d'Avignon 20-21-22 juillet 1988*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 73.

²⁶ Victor Saxer, « Le culte et la tradition de sainte Marie-Madeleine en Provence », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 52. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Victor Saxer, 1985, page. Cette version de la légende ne sera cependant pas retenue lorsque la production hagiographique relative à Marie-Madeleine et à sa présence à Vézelay sera initiée.

²⁷ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 95.

²⁸ La tradition veut que le corps de Badilon repose dans la collégiale de Leuze, une abbaye du diocèse de Cambrai, c'est pourquoi l'épisode du transfert du corps de Marie-Madeleine de Jérusalem à Vézelay se retrouve dans les *Gesta episcoporum Cameracensium* (cité dans Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 95).

Cette première tentative d'explication ne perdure pas, car elle est peu convaincante. Geoffroy fait donc appel à un hagiographe pour expliquer la présence du corps en Bourgogne²⁹. Une série de textes est alors rédigée³⁰ à partir d'un sermon attribué à Odon de Cluny³¹ dont nous retrouvons des témoins à partir du XI^e siècle³². Saxer le nomme Vie évangélique puisqu'il s'agit d'une compilation de commentaires évangéliques sur la sainte³³. L'hagiographe y ajoute le texte *Omnipotentis Dei clementia*³⁴. Dans cette version, Marie-Madeleine, Lazare et Marthe arrivent à Marseille et convertissent la population. Au VIII^e siècle, un chevalier du nom d'Adeleme, sous les auspices de l'évêque d'Autun, Adalgar, serait allé chercher les reliques de Marie-Madeleine à Saint-Maximin parce qu'elles étaient alors menacées par les Sarrasins. Nous constatons que Lazare et Adalgar ont chacun un grand rôle dans cette version de la Vie de Marie-Madeleine puisque l'un évangélise Marseille et l'autre prend l'initiative de transférer les reliques de la sainte en Bourgogne. De plus, les reliques de Lazare se trouvant alors à Autun, il est considéré comme le prédécesseur de l'évêque du lieu. Attribuer à Lazare l'évangélisation de la Provence et à Adalgar l'initiative du transfert des reliques de la sainte donne un trop grand prestige au successeur de Lazare et d'Adalgar. Par ailleurs, la vie provençale de Marie-Madeleine n'y est pas vraiment décrite³⁵.

Il faut alors élaborer une autre légende. C'est donc plus ou moins à partir de ces deux textes que furent rédigés une Vie et un nouveau récit de translation, toujours sous l'impulsion

²⁹ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 95.

³⁰ Guy Lobrichon, *loc. cit.*, p. 87.

³¹ Il porte les numéros BHL 5439 à BHL 5441.

³² Guy Lobrichon, *loc. cit.*, p. 75.

³³ Victor Saxer, 1985, p. 45.

³⁴ Ce texte a été séparé en deux par une erreur d'interprétation de Faillon. Chacune de ses parties comporte un numéro de la BHL. Il s'agit des numéros BHL 5442 et BHL 5488. Cette version serait simplement pour Saxer, qui suit en ce point Beaudoin de Gaiffier, une première tentative d'explication de la part de Geoffroy de la présence des reliques de la sainte à Vézelay (cité dans Beaudoin de Gaiffier, « Hagiographie bourguignonne », dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 137).

³⁵ Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 95 à 99.

de Geoffroy de Vézelay. La deuxième Vie de Marie-Madeleine, *Licet plerisque*, rédigée pour expliquer sa venue en Occident, est appelée Vie apostolique³⁶ par Saxer, car on y rapporte l'apostolat de la sainte en Provence³⁷. Nous pouvons y lire qu'après avoir été chassés de Palestine à cause de la persécution juive, Marie-Madeleine et son compagnon Maximin traversent la Méditerranée. Ils débarquent à Marseille, évangélisent Aix et sont enterrés dans un mausolée que le saint avait fait construire à leur intention à Saint-Maximin en Provence³⁸. Lazare ne fait plus partie des compagnons de la sainte. On l'a remplacé par un nouveau personnage, construit de toutes pièces, saint Maximin. Ce dernier a donc été créé par Vézelay pour supplanter Lazare et lui retirer l'honneur d'avoir évangélisé la Provence³⁹.

Il fallait maintenant expliquer la présence du corps de la sainte dans la crypte de Vézelay sans y mêler Adalgar, l'évêque d'Autun, et Adeleme, le chevalier qui avait été envoyé pour récupérer les reliques⁴⁰. Un deuxième sermon est rédigé⁴¹. La sainte est bien morte en Provence, mais son corps a été transféré à Vézelay par un moine, Badilon, à la demande du comte de Vienne, Girart, et de l'abbé de Vézelay, Eudes, en 745 ou en 749⁴².

³⁶ Cette *Vita* porte les numéros BHL 5443 à BHL 5446 selon Lobrichon et BHL 5443 à 5449 selon Pinto-Mathieu. La version BHL 5444 a été éditée par Étienne-Michel Faillon dans *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Paris, Jacques-Paul Migne, 1848, t. II, col. 433 à 436. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Étienne-Michel Faillon, t. I ou II, colonne. Il s'agit d'une édition douteuse selon Lobrichon.

³⁷ Victor Saxer, 1985, p. 45.

³⁸ Guy Lobrichon, *loc. cit.*, p. 76 à 78 et Victor Saxer, *Le dossier vézelien de Marie-Madeleine : invention et translation des reliques en 1265-1267 : contribution à l'histoire du culte de la sainte à Vézelay à l'apogée du Moyen Âge*, Bruxelles, Société des bollandistes, 1975, p. 18. Par la suite, cette référence sera présentée comme suit : Victor Saxer, 1975, page.

³⁹ Elisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 100 et 101.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 102.

⁴¹ Guy Lobrichon, *loc. cit.*, p. 76.

⁴² Victor Saxer, 1959, p. 50 et Jacqueline Sclafer, *Miracles de sainte Marie-Madeleine/Jean Gobi l'Ancien; édité et traduit par Jacqueline Sclafer*, Paris, CNRS Éditions, 1996, p. 31. La légende veut que ce soit bien en 745 ou 749 que Girart ait procédé à la translation des reliques de Marie-Madeleine bien que celui-ci ait vécu au IX^e siècle.

C'est ce sermon qui devient le récit de translation des reliques d'Aix-en-Provence à Vézelay⁴³. Dans cette version, on ne parle plus d'Adalgar, c'est l'abbaye de Vézelay qui prend l'initiative de protéger les reliques de la sainte.

3.1.5 Diffusion de la légende vézélienne en Provence

Le fait que les Vies de Marie-Madeleine et le récit de la translation de son corps rédigés à Vézelay aient mis en scène la sainte tantôt à Aix, tantôt à Saint-Maximin n'est pas sans importance. Les ecclésiastiques de ces deux villes ont récupéré ces thèmes à leur avantage. Selon Saxer, le culte de Marie-Madeleine a sans doute été implanté au début du XII^e siècle à Aix sous l'influence de l'archevêque Pierre III en raison d'une rivalité avec Vézelay⁴⁴. Saxer en vient à cette conclusion puisque c'est à l'archevêque que cette implantation a bénéficié en premier lieu. En effet, le pape Pascal II lui a permis de célébrer pontificalement et de revêtir le pallium les jours de la fête de Marie-Madeleine et de Maximin dans une bulle du 28 mars 1102⁴⁵. Les deux saints étaient donc honorés d'un culte à Aix depuis le début du XII^e siècle selon ce document authentique.

Un autre document atteste le culte de Marie-Madeleine et de Maximin à Aix. Il s'agit d'une lettre encyclique attribuée à l'archevêque Rostan de Fos (1056-1082), aussi appelé Rostan d'Hyères, adressée à ses diocésains et datée d'environ 1070⁴⁶. Il y est rappelé l'apostolat provençal de Marie-Madeleine, de Maximin et de Lazare. Les deux premiers y sont présentés comme les fondateurs de l'Église d'Aix qui possède leurs tombeaux⁴⁷. Selon

⁴³ Victor Saxer, 1975, p. 37. Le texte de cette translation porte les numéros BHL 5489 à BHL 5491.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 95 et 107. Cette bulle est conservée par une copie du XII^e siècle dans un évangélaire du X^e siècle aujourd'hui à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence. Il s'agit du ms. 7 et la bulle occupe les folios 281r et 281v.

⁴⁶ Pour la démonstration voir Victor Saxer, 1959, p. 97 à 103.

⁴⁷ Victor Saxer, 1959, p. 95.

Saxer, l'auteur ou l'inspirateur de cette lettre est l'archevêque Gui de Fos (1186-1212)⁴⁸. Saxer voit dans le texte de cette encyclique une revendication d'évangélisation de la Provence et plus particulièrement de la ville d'Aix par Marie-Madeleine et Maximin ainsi qu'une revendication de la possession de leurs tombeaux par cette même ville. Ces prétentions n'eurent cependant pas beaucoup d'effets tout au long du XII^e siècle puisque ce n'est qu'en 1279 que l'invention de leurs reliques a été réalisée⁴⁹.

Un autre lieu de culte dédié à la Madeleine a émergé en Provence après 1170. Il s'agit de la Sainte-Baume⁵⁰. Saxer trouve la première mention du patronage de Marie-Madeleine sur ce lieu dans un manuscrit copié après 1173. Un ajout rubriqué à la *Vita eremetica beatae Mariae Magdalenae* copiée dans ce manuscrit situe le lieu de pénitence de la sainte à la Sainte-Baume. Nous pouvons y lire ceci : « Spelunca eius, in qua vixit solitaria XXX annis dicitur esse in episcopatu Massilliensi non longe ab heremo Montis Rivi⁵¹. » Jusqu'alors, si la pénitence de Marie-Madeleine était connue, le lieu de celle-ci n'était que vaguement situé par la tradition bourguignonne de la *Vita eremetica*. Grâce à cette nouveauté, Saxer établit que le lieu de pénitence de Marie-Madeleine est maintenant désigné non loin de

⁴⁸ Ce dernier est le neveu de Rostan de Fos. Sur le sceau de Gui de Fos est représenté saint Maximin habillé en évêque et nous pouvons y lire l'inscription suivante : « Sigillum. Guidoni. Aquensis. Archiepiscopi. Sigill. SC. Maximini Aquensis : Archiepiscopi. » (D'après Victor Saxer, 1959, p. 107 et 108.) Pour voir une reproduction de ce sceau, consulter Louis Blancard, *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des archives départementales des Bouches-du-Rhône. Description des sceaux*, Marseille, Camoin frères, 1860, t. I, p. 133 et t. II, pl. 40, n. 4.

⁴⁹ Victor Saxer, 1959, p.108.

⁵⁰ *Ibid.*, p.129. Le mot *balma* provient du fonds celtique de la langue latine du Moyen Âge. Il signifie « grotte » ou plus particulièrement « grotte d'ermite » (cité dans Victor Saxer, 1959, p. 130, n. 19). Dans un premier temps, c'est sous le patronage de la Vierge Marie que ce lieu de culte fit son apparition dans les sources. L'église *Sancte Marie de Balma* est ainsi mentionnée dans quelques chartes de l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Il s'agit de chartes datées du 23 avril 1113, du 18 juin 1135, du 5 juin 1150, de 1174 et de 1175-1177. Les trois dernières sont éditées dans Benjamin Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, Collection des cartulaires de France, 1857, t. II, p. 223, n. 844; p. 235, n. 848 et p. 240, n. 849.

⁵¹ Victor Saxer, 1959, p. 131. Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque municipale de Berne sous la cote 133.

Montrieux (*Montis Rivi*), à la Sainte-Baume⁵². Comme Montrieux est mentionné dans ce passage établissant le lieu de culte à la Sainte-Baume, ce serait les chartreux de Montrieux qui auraient localisé près de chez eux la pénitence de la sainte⁵³.

Dans la ville de Saint-Maximin, il n'y a pas de preuves d'un culte rendu à la Madeleine avant l'invention des reliques des saints Maximin et Marie-Madeleine en 1279⁵⁴. En effet, les autorités religieuses maximinoises ont dû attendre le dernier quart du XIII^e siècle pour se dire dépositaires des corps des deux saints malgré les Vies et lettres sur lesquels elles auraient pu s'appuyer pour légitimer la possession des corps des saints. L'opinion publique n'était pas prête à admettre que leurs dépouilles se trouvaient à Saint-Maximin, probablement en raison des prétentions vézéliennes⁵⁵. Ce n'est donc qu'en 1279 que Charles de Salerne, le futur comte de Provence Charles II, a ordonné des fouilles à Saint-Maximin. Quatre sarcophages attribués à Marie-Madeleine, à Maximin, à Sidoine et à Marcelle y ont été découverts le 9 décembre de cette même année⁵⁶. Dans le tombeau où reposait Marie-Madeleine se trouvait un document par lequel il était démontré que les Bourguignons ne possédaient pas le corps de la sainte⁵⁷. La conséquence de cette invention de reliques en Provence fut l'instauration du pèlerinage de Saint-Maximin⁵⁸.

⁵² *Ibid.*, p. 131.

⁵³ *Ibid.*, p. 151 et Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 132. La chartreuse de Montrieux est au Moyen Âge une dépendance du diocèse de Toulon, mais elle a été fondée par l'abbaye Saint-Victor de Marseille. De là, V. Saxer estime que l'idée de placer à la Sainte-Baume le lieu de pénitence vient peut-être de Saint-Victor et aurait ensuite été exploité par Montrieux.

⁵⁴ Victor Saxer, 1959, p. 47 et 228.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 125.

⁵⁶ Les tombeaux découverts à Saint-Maximin appartiennent à une riche famille chrétienne gallo-romaine ou mérovingienne des IV^e et V^e siècles (cité dans Victor Saxer, 1959, p. 9 et 47). Rappelons que Marcelle est la servante de Marthe, celle à qui est attribuée la *Vita* de cette dernière.

⁵⁷ Régis Burnet, *op. cit.*, p. 89 et Victor Saxer, 1959, p. 47. Il y est dit que le corps de Marie-Madeleine a été mis dans le sarcophage de Sidoine et vice versa pour protéger et cacher le corps de la sainte au temps des invasions sarrasines, en 710 ou en 716. Si donc Vézelay a procédé à la translation des reliques en 745, elle ne possède pas le corps de Marie-Madeleine, mais bien de Sidoine. (cité dans Jacqueline Schlafer, *op. cit.*, p. 4 et Victor Saxer, 1959, p. 231 à 236). Le pape Boniface VIII va dans ce sens lorsqu'il statue en 1295 que le corps de la sainte est bien à Saint-Maximin et non à Vézelay (cité dans Victor Saxer, 1959, p. 239 et 241).

Même si les tentatives d'Aix de se dire dépositaire du corps de Marie-Madeleine dès le XII^e siècle restent sans grand effet, Tarascon a la prétention d'attribuer à Marthe les reliques qu'elle découvre en 1187. À la lumière du cas de Marie-Madeleine, le choix de Marthe s'explique selon nous par le fait que l'on connaissait à Tarascon les légendes qui avaient été mises en oeuvre par Vézelay et qui avaient été diffusées à Aix. Connaissant ces légendes et ayant une église dédiée à Marthe depuis le X^e siècle⁵⁹, l'Église de Tarascon s'est inspirée de celles-ci et s'y est intégrée. Pour ce faire, elle a tout d'abord attribué les reliques découvertes sous l'église à Marthe. Il n'y a là, en effet, rien de choquant puisqu'il est logique d'estimer que le corps qui repose sous une église dédiée à un saint soit le sien. Puis, elle a rédigé la Vie de la sainte en profitant de la voie tracée par celle de Marie-Madeleine. Ce faisant, elle n'a pas eu à soumettre la sanctification de Marthe à la papauté et a pu avoir une certaine liberté en concevant sa Vie. Le culte de Marthe à Tarascon a donc pu dépasser la sphère liturgique en profitant du corps de la sainte puisque, contrairement à Madeleine ou à Lazare, aucune autre ville ne prétendait posséder son corps. C'est donc en empruntant des références et des passages à la Vie de Marie-Madeleine, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, que l'auteur de la Vie de Marthe a donné de la crédibilité et de la légitimité à la légende qui étaient voie d'élaboration à Tarascon.

3.2 Personnalité provençale et tarasconnaise de Marthe

Maintenant que nous avons vu les raisons pour lesquelles Tarascon a porté son choix sur Marthe pour en être la patronne, nous établirons la façon dont l'auteur de sa Vie a intégré

⁵⁸ Victor Saxer, 1959, p. 239 et 241.

⁵⁹ Plusieurs auteurs déclarent qu'une église dédiée à Marthe se trouvait à Tarascon sans jamais citer de sources pour appuyer cette affirmation. Un acte de 969, dont nous n'avons pu trouver la référence, énumérant les possessions d'un certain Boson et de sa femme Folcoara mentionne une église Sainte-Marthe à Tarascon (cité dans Guy Bègue-Willier, *Sainte-Marthe, mille ans d'histoire de Tarascon*, Presse de la Tarasque, Tarascon, 2005, p. 14 à 15). Deux mentions de l'église Sainte-Marthe figurent dans le cartulaire Notre-Dame-des-Doms d'Avignon édité par Eugène H. Duprat, *Cartulaire de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon*, Avignon, 1932, no. 80 et 81. Ces mentions nous font savoir que l'église existe en 1107 (cité dans Jean-Pierre Poly, *La Provence de la société féodale (879-1166)*, Paris, Bordas, 1976, p. 223).

la sainte à l'histoire de la Provence et de Tarascon. En effet, il fallait encore faire accepter les différentes facettes de ce culte, notamment la présence des reliques de cette sainte palestinienne à Tarascon. La tradition relative à la présence de Marthe à Tarascon était récente au moment de la rédaction de sa Vie. Pour cette raison, l'hagiographe a donc eu la liberté d'inventer sa légende⁶⁰. Cependant, cette liberté n'est pas sans bornes. Par exemple, les premières tentatives de Vézelay pour justifier la présence des reliques de Marie-Madeleine dans l'abbaye bourguignonne ont été timides et les premières rédactions vézeliennes de sa Vie ne parlent pas vraiment de l'action de la sainte en Provence⁶¹. Nous verrons donc que la conception de la Vie de Marthe a été le fruit d'une réflexion de la part de son auteur pour réussir à intégrer Marthe à l'histoire de la Provence du I^{er} siècle tout en rendant son récit crédible. Pour ce faire, nous aborderons les éléments de sa Vie qui la situent en sol provençal de façon thématique. Ainsi, nous verrons quelles sont ses actions, qui sont ses compagnons et quels miracles elle a opérés pour constater en quoi ceci a servi à la placer de façon plausible dans le décor provençal et tarasconnais, mais aussi comment l'auteur a rendu ces thèmes plausibles pour l'auditoire.

3.2.1 Les compagnons de Marthe

3.2.1.1 Les saints de Béthanie

Comme nous l'avons vu précédemment, selon la légende, Marthe est partie de la Palestine pour aller en Provence avec Maximin et Marie-Madeleine. En lui faisant faire ce voyage avec ces compagnons, l'auteur de la Vie de Marthe suit la deuxième Vie de Marie-Madeleine écrite à Vézelay⁶². Comme nous l'avons vu, cette légende et les thèmes qu'elle contient circulent en Provence depuis le début du XII^e siècle et ont même été appropriés par

⁶⁰ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 173.

⁶¹ Notamment dans BHL 5442 et BHL 5488 ainsi que dans BHL 5450. Élisabeth Pinto-Mathieu, *op. cit.*, p. 95 à 99.

⁶² BHL 5443 à BHL 5446 et BHL 5450.

Aix qui revendique l'apostolat et les corps de Marie-Madeleine et de Maximin. L'auteur intègre certes Marthe à une légende dont elle ne faisait pas initialement partie, mais étant la soeur de Marie, il peut sembler logique qu'elle ait suivi sa soeur en Provence. Cependant, Marie-Madeleine n'est présente que dans la partie de la Vie de Marthe qui se déroule avant leur venue en Provence⁶³, dans l'épisode où les trois amis traversent la Méditerranée et convertissent la population d'Aix⁶⁴, dans celui de son ascension⁶⁵ et dans celui où, après être morte, elle apparaît à Marthe tout juste avant que cette dernière ne meure aussi⁶⁶. L'absence de Marie-Madeleine du reste de la Vie, soit les épisodes relatifs à l'action de Marthe à Avignon et à Tarascon, s'explique sans doute par le fait que selon la tradition elle avait fait une retraite isolée à la Sainte-Baume, ce qui fait en sorte qu'il n'aurait pas été plausible de voir les deux soeurs ensemble à Tarascon.

Quant à Maximin, il est présent lors de la traversée de la Méditerranée, lors de la conversion de la population d'Aix⁶⁷ et à l'occasion de la dédicace de l'église de Marthe⁶⁸. Comme il s'agit d'un personnage qui a été créé par l'hagiographe de Geoffroy de Vézelay, il ne s'agit pas d'un personnage biblique. Il est donc normal qu'il ne fasse pas partie de l'entourage de Marthe tiré de la Bible, mais qu'il apparaisse lorsque la légende commence, c'est-à-dire au moment où ils traversent la Méditerranée. Nous apprenons alors que Maximin a été associé aux deux soeurs tout comme la Vierge Marie avait été associée à saint Jean⁶⁹. Puisque Maximin bénéficiait déjà d'une légende en formation à Aix, il est cohérent qu'il n'ait cependant pas suivi Marthe à Tarascon. L'auteur le fait tout de même intervenir d'une façon ponctuelle lors de la consécration de son église.

⁶³ BHL 5545, l. 1 à 225.

⁶⁴ BHL 5545, l. 230 à 244.

⁶⁵ BHL 5545, l. 364 à 377.

⁶⁶ BHL 5545, l. 400 à 415.

⁶⁷ BHL 5545, l. 232 à 244.

⁶⁸ BHL 5545, l. 339 à 345.

⁶⁹ BHL 5545, l. 232 à 234.

3.2.1.2 Les saints provençaux

S'il était plutôt aisé d'associer Marthe aux traditions relatives à Marie-Madeleine et à Maximin, il en va autrement de ses autres compagnons en sol provençal. Les légendes de ces saints étaient déjà bien établies au XII^e siècle. À celles-ci, on n'avait jamais, jusqu'alors, rattaché les saints de Béthanie. Il a donc fallu à l'auteur de la Vie de Marthe user d'originalité et de prudence pour y intégrer ces personnages.

Le personnage incontournable pour ancrer Marthe dans le paysage provençal est saint Trophime d'Arles. Cette ville est une ancienne colonie de la Narbonnaise romaine⁷⁰ et elle devient le siège de la préfecture des Gaules vers 395⁷¹. La christianisation d'Arles remonte au III^e siècle⁷² et le culte de Trophime naît quant au V^e siècle. Vers 417, ce saint a été mis de l'avant par l'évêque d'Arles, Patrocle⁷³, peut-être à partir du souvenir qu'on avait alors d'un Trophime ayant réellement vécu dans cette ville⁷⁴. Avec le concours du pape Zozime, Patrocle fait donc de Trophime un personnage envoyé par Rome pour évangéliser les Gaules. Ce faisant, il en fait aussi le premier évêque d'Arles et l'évangéliste de la ville⁷⁵. Le but de cette manoeuvre était de faire en sorte que le prestige de Trophime rejaillisse sur le siège épiscopal d'Arles et par extension sur Patrocle parce que ce dernier était en compétition avec les évêques de Marseille et de Vienne pour la primauté dans la province narbonnaise⁷⁶. Son astuce a fonctionné, puisqu'en 417 le pape Zozime lui donne l'autorité dans la Narbonnaise

⁷⁰ Paul-Albert Février, *La Provence des origines à l'an mil : histoire et archéologie*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989, p. 280.

⁷¹ Eugène H. Duprat, 1940, p. 151.

⁷² Une lettre datée de 254 de Cyprien, évêque de Carthage, au pape Étienne I^{er} traite de la communauté des chrétiens d'Arles et de son évêque Marcien à la suite de la persécution de l'empereur Dèce (cité dans Paul-Albert Février, *op. cit.*, p. 385).

⁷³ Eugène H. Duprat, 1940, p. 142.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 153 à 163 pour la démonstration.

⁷⁵ Eugène H. Duprat, 1941, p. 124.

⁷⁶ Eugène H. Duprat, 1940, p. 147.

en raison du prestige d'Arles dû à son premier évêque, Trophime⁷⁷. Étant promu par les évêques d'Arles, le culte de Trophime continue de se développer et de s'affirmer tout au long du Moyen Âge. Le saint fait aussi partie de la liste des sept missionnaires qui ont évangélisé les Gaules selon Grégoire de Tours⁷⁸. Au XII^e siècle, Trophime, titulaire de la cathédrale d'Arles, est un des saints les plus importants en Provence et il est regardé comme le premier évangélisateur des Gaules et un des disciples de Pierre et de Paul⁷⁹.

L'auteur de la Vie de Marthe voulant rattacher la sainte à l'histoire et à l'évangélisation de la Provence du I^{er} siècle devait intégrer Trophime à son récit. La Vie de ce dernier était cependant formée et connue au moment où celle de Marthe s'est constituée et rien ne le liait aux saints de Béthanie. L'auteur de la Vie de Marthe a donc dû se montrer prudent pour que son récit soit accepté. Il ne pouvait pas prendre trop de libertés avec les légendes qui circulaient déjà en rattachant, par exemple, Marthe à des épisodes connus de la Vie de Trophime⁸⁰. C'est sans doute pourquoi le saint n'est présent que lors de la consécration de l'église fondée par Marthe⁸¹. Cet épisode répond à deux critères fondamentaux dans l'organisation du texte : il n'entre pas en conflit avec la Vie de Trophime et il est plausible. En effet, tout comme Imbert d'Eyguières, archevêque d'Arles en 1197, a consacré l'église Sainte-Marthe, Trophime a consacré l'église de Marthe. Par conséquent, la consécration de l'église fondée par Marthe par le prédécesseur d'Imbert d'Eyguières,

⁷⁷ Paul-Albert Février, *op. cit.*, p. 402.

⁷⁸ Grégoire de Tours et Frédégaire, *Histoire des Francs*, t. I, traduit par François Guizot et Alfred Jacobs, Paris, Didier et Cie libraires-éditeurs, 1874, p. 26 et 27.

⁷⁹ Eugène H. Duprat, 1941, p. 124.

⁸⁰ À la lumière d'un passage de la Vie de Marthe relatant la consécration du cimetière des Alyscamps d'Arles faite par Trophime et à laquelle Marthe est présente, Duprat en vient à la conclusion que Trophime est relégué au second plan en ce qui concerne l'évangélisation de la Provence. Il considère que l'auteur de la Vie lui donne un rôle modeste et secondaire. Il ne tire pas ses conclusions d'un témoin du texte du XII^e siècle, mais plutôt d'une édition partielle faite par Camille Chabaneau dans la *Revue des langues romanes*, t. 33, 1889, p. 101. Chabaneau ne nous informe cependant pas de la provenance et de la datation de son témoin. Nous pouvons tout de même conclure que son édition partielle n'a pas été faite à partir d'un témoin du XII^e siècle puisqu'il relate un événement qui ne se trouve dans aucun de ceux-ci. Il faudrait voir à partir de quel moment cet épisode est intégré à la Vie de Marthe (cité dans Eugène H. Duprat, 1941, p. 106).

⁸¹ BHL 5545, l. 339 à 345.

Trophime, allait de soi et était amenée à être reçue par l'opinion en Provence comme étant véridique. De plus, attribuer la consécration de l'église de Marthe par Trophime laisse présumer que l'évêque d'Arles fait figure de primat de l'Église de Provence depuis les temps apostoliques. Cette façon de présenter Trophime bénéficie à l'évêque d'Arles qui a dû se montrer favorable à la légende de Marthe.

Eutrope d'Orange est aussi un des consécrateurs de l'église de Marthe. Il s'agit d'un évêque qui a vécu vers 463-475⁸². Nous connaissons son existence grâce à quelques documents écrits : il est le destinataire d'une lettre du pape Hilaire aux évêques de la Gaule méridionale en 463 au sujet de la dispute entre les évêques d'Arles et de Vienne qui veulent tous deux la suprématie dans la province viennoise; il est l'un des signataires du concile d'Arles de 470 et il est le destinataire d'une lettre de Sidoine Apollinaire. Sa Vie, rédigée par un certain Verus qui aurait été son successeur ou un clerc de son église⁸³, est connue par un manuscrit du IX^e siècle⁸⁴. Nous n'avons pas pu déterminer la raison pour laquelle l'auteur de la Vie de Marthe a choisi d'intégrer Eutrope d'Orange à son récit comme ce fut le cas pour Trophime, si ce n'est que les diocèses d'Avignon et d'Orange partagent une frontière commune⁸⁵. De plus, en tant qu'évêque d'Orange, la présence d'Eutrope dans la Vie permet d'insérer Marthe dans l'histoire de la Provence.

⁸² Paul-Albert Février, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 24. Par la suite, cette notice sera présentée comme suit : Paul-Albert Février, 1985, page.

⁸³ Jacques Flaman, « L'Épithaphe d'Eutrope, évêque d'Orange », dans Louis Holtz et Jacques Fontaine, dir., *De Tertullien aux Mozarabes. Antiquité tardive et christianisme ancien (III^e – VI^e siècle)*, t.1, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1992, p. 9 à 10.

⁸⁴ Cette Vie porte le numéro BHL 2782 et elle a été éditée par Pierre-Joseph Varin, *La Vie de saint Eutrope d'Orange par Verus son successeur*, Paris, 1849, 16 p.

⁸⁵ Nicolas Leroy, *Une ville et son droit. Avignon du début du XII^e siècle à 1251*, Paris, De Boccard, 2008, p. 647.

3.2.1.3 Saint Front

Le personnage ayant le plus grand rôle dans la Vie de Marthe est saint Front de Périgueux en Aquitaine. La légende relative à ce saint est antérieure au V^e siècle, puisqu'il fait partie du groupe de personnages à qui Grégoire de Tours a attribué l'évangélisation des Gaules⁸⁶. Il a aussi une notice dans le martyrologe d'Adon qui en fait le fondateur de la foi à Périgueux. Selon sa Vie, il est né en Périgord de parents chrétiens. Il s'exile cependant en Égypte à cause des persécutions où il fréquente les Pères du désert avant d'aller à Rome. Saint Pierre lui confie alors la mission d'évangéliser sa région natale, ce qu'il fait. Sa Vie est antérieure à la renaissance carolingienne, mais elle a été remaniée vers 969 par Gauzbert⁸⁷ qui en a éliminé les épisodes égyptiens et a fait du Périgord une région qui n'était pas encore christianisée au moment où Front naquit⁸⁸.

Front est présent dans deux épisodes de la Vie de Marthe. Il y fait son entrée alors qu'il se réfugie dans l'église de la sainte à Tarascon avec Georges du Velay⁸⁹ parce qu'ils sont tous deux persécutés dans leur ville respective. Grâce aux prières de Marthe, ils peuvent retourner dans leur ville. Avant de partir, Front promet à Marthe qu'il viendra à ses funérailles⁹⁰. En ceci, la Vie de Marthe utilise un thème de la Vie de Front pour justifier la présence du saint à Tarascon : l'épisode de son exil dû à sa persécution. Le deuxième épisode dans lequel il figure est celui des funérailles de la sainte. S'étant assoupi pendant l'office à Périgueux, il est transporté en songe à Tarascon où il procède à ses obsèques avec Jésus, puis, après son réveil, il raconte longuement son expérience⁹¹. Nous nous pencherons sur cet épisode au moment de traiter des miracles qui surviennent dans la Vie de Marthe.

⁸⁶ Grégoire de Tours, *op. cit.*, p. 26 et 27.

⁸⁷ BHL 3182.

⁸⁸ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 175 à 176 et Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 388.

⁸⁹ La présence de Georges du Velay s'explique sans doute par le fait que Front et lui sont l'objet d'une même Vie, BHL 3187.

⁹⁰ BHL 5545, l. 346 à 356.

⁹¹ BHL 5545, l. 463 à 504.

Front est un personnage attaché à l'Aquitaine, mais il n'est pas pour autant étranger à la Provence puisqu'il est cité dans un passage du Pseudo Turpin le faisant assister à la consécration du cimetière des Aliscamps d'Arles en compagnie de Trophime⁹². C'est peut-être la raison pour laquelle l'auteur a choisi ce personnage dont le siège épiscopal ne se trouve pas en Provence. C'est aussi parce qu'en faisant de Front un compagnon de Marthe, l'auteur rattache la sainte à l'évangélisation des Gaules. De plus, puisque le siège épiscopal de Front est géographiquement éloigné de Tarascon, le saint n'aurait pu se rendre par ses propres moyens à temps aux funérailles de la sainte. Front ne peut donc y être allé que de façon miraculeuse, ce qui permet à l'auteur d'emprunter un épisode de la Vie de Martin de Tours : le transport en songe d'Ambroise aux funérailles de Martin dont nous reparlerons plus loin. Comme Front joue un grand rôle dans la Vie, il occupe aussi une place importante dans la manifestation du culte de Marthe puisqu'il est représenté sur un registre de la plaque de consécration de l'église Sainte-Marthe évoquant les obsèques de la sainte.

3.2.2 Les miracles dans la Vie de Marthe

Lorsque l'hagiographe ne sait rien de la Vie d'un saint, il puise dans l'héritage littéraire laissé notamment par la Bible, par certaines Vies d'autres saints tels que Martin de Tours et par les sermons de Césaire d'Arles⁹³. Ces emprunts font en sorte que nombre de miracles accomplis par les saints sont calqués sur ceux de Jésus et de Martin. Ils sont agencés selon un but vers lequel tend le texte tel que la démonstration de la sainteté du personnage⁹⁴. Ces manifestations miraculeuses ne se produisent d'ailleurs pas seulement pendant la vie du saint,

⁹² « In Aliscampis (...) quod per manus septem antistitum sanctorum Maximini Aquensis, Trophimi Arelatensis, Pauli Narbonensis. Saturni Tholosani, Frontonis Petragoricensis, Martialis Lemovicensis, Eutropii Xanxtonensis, Dominus consecravit (...) » (Pseudo Turpin, *Historia Karoli Magni et Rotholandi*, Ch. XXVIII d'après Eugène H. Duprat, 1941, p. 127).

⁹³ J. L. Derouet, « *Recherches d'histoire des mentalités sur les textes hagiographiques du Nord et de l'Est de la Gaule (VI^e – VIII^e)* », thèse de doctorat inédite, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1972, p. 14.

⁹⁴ Monique Goullet, *op. cit.*, p. 216 et 222.

mais aussi après sa mort sur son tombeau. Elles sont comme le prolongement de l'existence empreinte de sainteté du personnage.

Puisque les miracles sont une preuve de la sainteté et de l'efficacité d'un personnage, la croyance populaire, même chez les clers, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, voulait qu'un grand nombre de miracles témoigne de la sainteté d'un personnage, malgré le fait que pour la papauté, il valait mieux qu'une Vie comprenne quatre ou cinq miracles bien documentés plutôt qu'une multitude de miracles non documentés. La Vie de Marthe ne comporte pas un très grand nombre de miracles, ce qui appuie notre hypothèse voulant que la légende relative à la sainte était jeune au moment où elle a été mise par écrit. Voyons en quoi les miracles qui sont insérés dans la Vie de Marthe permettent de démontrer sa sainteté tout en l'enracinant dans l'histoire de la Provence.

3.2.2.1 Les miracles accomplis par Marthe

Le premier miracle de Marthe survient à Aix en Provence : « À force de jeûnes et de prières, ils convertissent à la foi du Christ le peuple sans foi par les signes des miracles et des prédications⁹⁵. » Les miracles en questions ne sont pas spécifiés. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, cette partie de la Vie a largement été empruntée à une Vie de Marie-Madeleine, BHL 5450. L'histoire de la conversion du peuple d'Aix circulait en Provence depuis le début du XII^e siècle. Cependant, selon BHL 5450, elle n'avait été réalisée que par Marie-Madeleine et Maximin. L'auteur de la Vie de Marthe a donc associé la sainte aux miracles ayant mené à la conversion des habitants d'Aix et en a fait ainsi une des évangélisatrices de la ville. Comme Marthe est la soeur de Marie-Madeleine, cette association de la sainte de Tarascon peut être facilement considérée comme probable par le public de la Vie et ne pas être remise en question.

⁹⁵ Traduction, l. 265 à 266. BHL 5545, l. 237 à 239.

Ensuite, Marthe se rend à Tarascon où elle opère son deuxième miracle : elle dompte la Tarasque et la livre aux habitants de Tarascon qui la tuent⁹⁶. Le *topos* du serpent chassé se trouve en de nombreux endroits dans la Bible⁹⁷. Il doit être pris de façon symbolique dans les textes hagiographiques⁹⁸. Il représente la victoire du christianisme sur le démon ou le paganisme. Habituellement, lorsqu'un saint délivre une population d'un dragon ou d'un autre danger, celle-ci se convertit aussitôt au christianisme devant la grandeur et l'efficacité du saint garanties par Dieu. Cependant, il n'est fait aucune mention de la conversion des habitants de Tarascon au christianisme, ni à ce moment, ni plus loin dans le texte. Serait-ce un oubli de la part de l'auteur témoignant de la rapidité avec laquelle la Vie a peut-être été écrite? Comme nous l'avons démontré au chapitre précédent, il est sans doute plus plausible d'estimer que l'auteur aurait fait partie de l'entourage de l'évêque d'Avignon. Ce faisant, il aurait alors attribué à Avignon une évangélisation plus ancienne que celle de Tarascon.

En effet, le miracle suivant conduit à l'évangélisation par Marthe de la population d'Avignon. Entendant Marthe prêcher sur le bord du Rhône à Avignon, un jeune homme, sur l'autre rive, décide de traverser le fleuve à la nage pour l'entendre, mais il se noie. Son corps est retrouvé deux jours plus tard et Marthe le ressuscite. Le jeune homme et la population d'Avignon se convertissent au christianisme devant ce miracle⁹⁹. Marthe serait donc à l'origine de l'évangélisation de la ville d'Avignon. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Tarascon fait partie de l'évêché d'Avignon. Est-ce la raison pour laquelle l'auteur de la Vie laisse entendre que l'évangélisation d'Avignon est plus ancienne que celle de Tarascon? La chose reste tout de même ambiguë puisque la maîtrise de la Tarasque a lieu avant la conversion du peuple d'Avignon.

⁹⁶ BHL 5545, l. 249 à 264.

⁹⁷ Notamment Ps, 90, 13; Mc, 16, 17-18; Lc, 10, 19.

⁹⁸ Paul-Albert Février, 1985, p. 20.

⁹⁹ BHL 5545, l. 308 à 334.

Finalement, un des miracles les plus importants, sinon le plus important de Marthe est la guérison de Clovis sur son tombeau¹⁰⁰. Dans le domaine politique, Clovis est considéré dès le Moyen Âge comme le fondateur de la lignée des rois des Francs. Dans le domaine religieux, sans qu'un culte ne lui soit reconnu par l'Église, il fait tout de même l'objet d'une dévotion populaire. Dans la littérature, il est représenté certes comme un guerrier, mais aussi comme un bienfaiteur de l'Église à qui il n'hésite pas à donner une partie de son butin et comme un roi qui est en contact avec une multitude de saints personnages sans oublier que sous son implusion, 3000 de ses guerriers se sont convertis au christianisme. Cependant, selon Colette Beaune, ce n'est qu'à partir de la fin du XIV^e siècle que nous trouvons des mentions relatives à sa sainteté¹⁰¹. Elle attribue aussi l'association de Clovis et de Marthe à la deuxième moitié du XV^e siècle et ne semble pas connaître la Vie de Marthe de Jacques de Voragine ni celles attribuées à Marcelle et à Raban Maur puisqu'elle affirme que les Vies de Marthe sont muettes au sujet de l'épisode de Clovis¹⁰².

En faisant venir le premier roi franc chrétien à Tarascon, l'auteur tente peut-être de créer un épisode qui se veut historique et qui, par le fait même, ancre Marthe dans l'histoire. L'auteur laisse aussi sous-entendre à l'auditoire que la sainte a déjà fait ses preuves en matière de miracles *post mortem* à Tarascon et qu'un pèlerinage aurait existé du temps de Clovis en mentionnant que c'est en entendant parler de la renommée des miracles de Marthe que le roi se rend sur son tombeau. Ce miracle thaumaturgique sert donc à donner espoir aux gens désireux de se faire guérir d'une maladie¹⁰³. Ils peuvent espérer en Marthe grâce au témoignage du miracle de Clovis. Cet épisode vient également briser le silence au sujet de Marthe entre le moment de sa mort et l'invention de ses reliques en 1187. Il donne donc une impression de continuité en ce qui concerne le culte de Marthe à Tarascon.

¹⁰⁰ BHL 5545, l. 509 à 519.

¹⁰¹ Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1993 (1985), p. 75 à 77.

¹⁰² *Ibid.*, p. 98.

¹⁰³ J. L. Derouet, *op. cit.*, p. 39.

Les miracles menant à la conversion permettent d'ancrer Marthe dans le paysage et dans le temps provençal puisque même si la sainte est morte depuis longtemps, son action est encore perceptible du seul fait que les habitants d'Aix, de Tarascon et d'Avignon sont toujours chrétiens. Faire remonter leur évangélisation à Marthe profite aussi à ces villes puisqu'elles peuvent se flatter d'être chrétiennes depuis les temps apostoliques. On estime parfois que l'Église d'Avignon a accepté le rôle joué par Marthe dans son évangélisation puisqu'elle est regardée comme la fondatrice de l'Église d'Avignon¹⁰⁴, cependant, comme nous l'avons démontré au chapitre précédent, c'est Avignon elle-même qui donne ce rôle à Marthe.

L'auteur de la Vie s'est tout de même montré prudent. D'une part, il a intégré la sainte à l'histoire de la Provence en lui faisant évangéliser la population d'Aix qui était déjà réputée christianisée par Marie-Madeleine et Maximin. Il était logique et facile d'y rattacher Marthe. D'autre part, chose assez audacieuse, il lui a fait évangéliser Avignon, tête de l'évêché de Tarascon ne disposant alors pas de traditions faisant remonter sa christianisation aux temps apostoliques, mais le silence reste et le doute plane quant à la conversion au christianisme des habitants de Tarascon. Il aurait peut-être été délicat pour Tarascon d'affirmer que son évangélisation remontait à des temps plus anciens que celle de sa métropole.

L'empreinte laissée par Marthe dans l'histoire de la Provence fait d'elle l'évangéliste de plusieurs populations. Elle fait ainsi partie du groupe des saints confesseurs malgré le fait que les femmes soient écartées du sacerdoce. Néanmoins, si nous admettons qu'elle a évangélisé Tarascon, les miracles qu'elle a opérés ayant mené à des conversions sont presque équivalents en nombre aux autres miracles contenus dans sa Vie.

¹⁰⁴ Anne-Marie et Michel Hayez, « Les saints honorés à Avignon au XIV^e siècle », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 215.

3.2.2.2 Les miracles accomplis par Jésus

Outre les miracles réalisés par Marthe, trois autres se produisent dans la Vie : la traversée maritime miraculeuse de la Judée à Marseille, le changement de l'eau en vin et le transport en songe de Front aux funérailles de la sainte.

C'est donc sous la conduite du Seigneur que Marthe et ses compagnons arrivent par bateau au port de Marseille¹⁰⁵. Le miracle de la traversée maritime miraculeuse est un *topos* populaire au Moyen Âge. Ce thème tire son modèle de la littérature biblique avec Moïse qui est sauvé des eaux par la fille du Pharaon¹⁰⁶ et avec Jésus qui a marché sur les eaux¹⁰⁷. Le saint est donc représenté comme leur réplique¹⁰⁸. Puisqu'il tend vers l'imitation du Christ, l'hagiographe lui attribue des caractéristiques relatives à Jésus. Ce thème se retrouve aussi dans la littérature profane¹⁰⁹. Ce type de miracle, qui n'est donc pas étranger à l'auditoire médiéval, permet d'expliquer la venue de la sainte en sol provençal et d'y justifier sa présence. La traversée miraculeuse étant souvent liée à des légendes d'origine ou de fondation de chapelles, d'églises, de monastères et de paroisses¹¹⁰, elle facilite aussi l'acceptation des fondations effectuées par Marthe : l'évangélisation de populations provençales, mais surtout son établissement à Tarascon et la fondation de son église. C'est comme si Jésus l'avait guidée dans ce lieu, la sainte étant l'instrument de la volonté de Dieu.

Le deuxième miracle de Jésus est le changement l'eau en vin lors du repas suivant la consécration de l'église de Marthe faite par Trophime, Maximin et Eutrope¹¹¹. Bien qu'on ne

¹⁰⁵ BHL 5545, l. 236 à 237.

¹⁰⁶ Ex, 2, 5-6.

¹⁰⁷ Mt, 14, 22-33; Mc, 6, 45-52 et Jn, 6, 16-21.

¹⁰⁸ Gaël Milin, « La traversée prodigieuse dans le folklore et l'hagiographie celtique : de la merveille au miracle », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 98, 1991, p. 20.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 10.

¹¹⁰ Gaël Milin, *loc. cit.*, p. 14.

¹¹¹ BHL 5545, l. 342 à 343.

dise pas explicitement que c'est Jésus qui opère ce miracle, il est logique de supposer que c'est bien lui qui le fait puisqu'il s'agit d'une analogie avec l'épisode des noces de Cana¹¹². Quoiqu'il en soit, en plus d'associer Marthe au Christ, ce festin permet d'intégrer Trophime, Eutrope et Maximin dans la Vie de la sainte sans entrer en conflit avec les traditions déjà existantes au sujet de ces deux saints en Provence.

Finalement, un miracle qui occupe une grande partie de la Vie est le transport de Front en songe en compagnie de Jésus aux obsèques de Marthe. Dans la Vie, il est dit que Front, alors qu'il a été amené en songe par Jésus aux funérailles de Marthe à Tarascon, est réveillé trop rapidement par son diacre et qu'il en oublie ses gants et son anneau à Tarascon. Il y envoie donc des messagers pour qu'ils les lui rapporte. Le sacristain de l'église garde toutefois un gant comme preuve du miracle¹¹³. Pour attester l'historicité de ce passage de la Vie, l'église Sainte-Marthe s'est dotée d'un gant qui aurait appartenu à Front. Comme l'auteur nous informe que c'est le sacristain qui le garde, il est plausible que l'église l'ait toujours. Elle l'a d'ailleurs conservé dans un reliquaire jusqu'à la Révolution française¹¹⁴.

Nous avons déterminé que c'est surtout en raison de la légende concernant Marie-Madeleine et Maximin en Provence que la voie avait été ouverte à Marthe à Tarascon. Les traditions relatives à Marie-Madeleine n'étaient cependant pas suffisantes pour faire accepter la présence des reliques et les épisodes de la Vie de Marthe situant la sainte en Provence. C'est pourquoi l'auteur intègre d'autres personnages à la Vie pour bien enraciner Marthe dans le décor provençal en ne prenant toutefois pas trop de liberté avec les traditions déjà existantes de Trophime, Eutrope, Maximin, Marie-Madeleine et Front. Il se contente de faire intervenir les saints dans la Vie de Marthe et non l'inverse. Il n'intègre pas Marthe, pour l'instant, dans des épisodes déjà connus des Vies de ces saints sauf en ce qui concerne Maximin et Marie-Madeleine avec qui elle a traversé la Méditerranée et évangélisé Aix. De

¹¹² Jn, 2, 1-11.

¹¹³ BHL 5545, l. 463 à 504.

¹¹⁴ Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 341.

plus, entourer Marthe de saints aussi prestigieux dont la renommée est acquise atteste la grandeur de sa sainteté. Elle doit donc être considérée comme digne de faire partie de leur entourage.

La construction de la Vie de Marthe, tout en prudence comme nous l'avons démontrée, a été un procédé qui a produit ses fruits si l'on pense au passage des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury qui intègre Marthe à l'épisode de la Vie de Trophime se déroulant à Notre-Dame-de-la-mer. Rapidement, au plus tard en 1210, ce n'est donc plus seulement la Vie de Marthe qui intègre Trophime, mais la Vie de Trophime qui fait aussi entrer la sainte dans la sienne. Une Vie remaniée témoigne d'un souci de l'adapter à l'évolution de la société qui produit le texte. C'est donc que le récit initié à Tarascon a non seulement été diffusé, mais qu'il a aussi été admis très rapidement en Provence.

L'édition de la Vie de Marthe avec des témoins postérieurs au XII^e siècle nous aurait permis de constater comment la légende relative à la sainte s'est amplifiée et s'est de plus en plus intégrée à celles de ses compagnons en plus de voir comment certains épisodes se sont précisés, notamment celui de la conversion au christianisme de la population de Tarascon.

CONCLUSION

C'est en tant que novice dans l'art de l'édition et de l'analyse d'une Vie de saint, en l'occurrence celle de Marthe, que l'historiographie récente nous a incitée à aborder ce texte non pas comme le témoin de l'époque qu'il prétend décrire, mais bien comme un document témoignant de l'époque et de la région dans lesquelles il a été conçu. Cette analyse, en ayant mis le texte en relation avec la société dans laquelle il a été produit, nous a permis d'accéder au système de représentations dans lequel il a été écrit, dans lequel on voulait qu'il soit reçu, compris et utilisé. Il s'agit d'un document issu de la main d'un ecclésiastique, devant répondre à certains critères, mais dont le sujet a aussi été inspiré par des préoccupations laïques. À l'époque médiévale, histoire et hagiographie ne sont pas nettement distinguées comme c'est le cas aujourd'hui. C'est pourquoi ces deux réalités, ecclésiastiques et laïques, n'entrent pas en contradiction, au contraire. Les buts d'un auteur sont multiples : une Vie de saint sert à véhiculer des valeurs et des préoccupations spirituelles, par exemple. Ayant la volonté de replacer ce texte dans le contexte qui l'a vu naître et dans lequel il a évolué, nous avons cependant cherché ailleurs l'intention générale du texte. Selon sa Vie, Marthe est l'hôtesse du Christ, une prédicatrice et une évangélisatrice qui a mené une vie austère calquée sur le modèle des ascètes orientaux. Cependant, comme elle a tout d'abord été connue en Occident comme étant une sainte biblique de l'entourage de Jésus, nous nous sommes surtout attardée à la façon dont l'auteur a présenté ses visages palestinien et tarasconnais.

Plusieurs auteurs ont affirmé que la Vie de Marthe a été rédigée au XII^e siècle par un Tarasconnais sans le démontrer. Ils estimaient sans doute à raison que la rédaction du texte avait été suscitée par la découverte des reliques de la sainte. Cependant, il ne faut pas sauter à des conclusions hâtives. Nous n'avons qu'à penser aux Vies de Marie-Madeleine. Les historiens ont longtemps pensé que ces Vies avaient été écrites en Provence parce qu'elles y mettaient en scène la sainte. Des historiens, tels que Beaudoin de Gaiffier et Victor Saxer ont cependant démontré qu'ils émanaient de Vézelay. Si nous suivions cette logique, nous pourrions présumer que la *Vie de Marie-Madeleine et de sa soeur Marthe* attribuée à Raban Maur provient aussi de Tarascon, mais ce n'est pas le cas. C'est pourquoi, avant d'aborder ce

document comme étant le témoin d'une époque et d'un lieu, nous avons voulu nous assurer s'il s'agissait bel et bien d'un texte du XII^e siècle rédigé par un tarasconnais ou à tout le moins pour le compte de l'Église de Tarascon.

Nous nous sommes donc attardée aux conditions de production dans lesquelles le récit a été élaboré pour bien l'apprécier et comprendre les thèmes qui le composent. De cet examen, il est ressorti qu'un foisonnement d'événements entoure le culte de Marthe dans le dernier quart du XII^e siècle. C'est donc entre 1174 et 1210 que nous avons placé la rédaction de sa Vie : 1174 correspondant à la première mention de la fête de Marthe le 29 juillet, date de la mort de la sainte dans sa Vie, et 1210 correspondant à la date de rédaction des *Otia imparialia* de Gervais de Tilbury dans lesquels la légende tarasconnaise de Marthe est reprise. Une fois le texte situé dans le temps, nous avons voulu en connaître le plus précisément possible l'auteur. Comme nous avons retrouvé des mots, bien que latinisés, issus du provençal, nous avons conclu dans un premier temps que c'est dans cette aire linguistique que le texte a été rédigé. Nous avons ensuite affiné notre analyse en recherchant des passages nous permettant de déceler l'initiative d'une institution. Le passage relatant la donation de Clovis est le plus éloquent en ce sens. Clovis, guéri sur le tombeau de Marthe, donne à cette dernière et à son lieu les territoires entourant Tarascon en les affranchissant de la puissance laïque. Les bénéficiaires du récit sont par conséquent l'église Sainte-Marthe dans un premier temps et dans un deuxième temps, la communauté de Tarascon ainsi que le comte de Provence en lutte contre le comte de Toulouse, dont la ville, Beaucaire, se trouve en face de Tarascon. Plus précisément, nous estimons que l'auteur du texte a peut-être été un membre de l'entourage de l'évêque d'Avignon puisqu'il se montre adroit et prudent en ce qui concerne l'ambiguïté entre l'évangélisation d'Avignon et de Tarascon, comme nous en avons traité au chapitre 3.

Les conditions de production de la Vie ayant été mises en lumière, nous avons replacé le texte au cœur d'une réflexion plus large visant à en déterminer le but. Bien sûr, un des buts d'une Vie est d'édifier un personnage de l'Église, d'en montrer les vertus et l'efficacité. Nous avons cependant recherché ailleurs l'intention organisatrice. Puisque les hagiographes avaient comme arrière-pensée de rédiger un récit considéré comme étant historique, même s'ils n'en

étaient pas eux-mêmes convaincus¹, nous avons voulu déceler les procédés par lesquels l'auteur de la Vie de Marthe a tenté de rendre son récit comme un texte relatant des événements plausibles, historiques.

C'est pourquoi notre attention s'est tout d'abord portée sur les raisons qui ont motivé Tarascon à faire de Marthe son évangélisatrice, puis sur la façon dont l'auteur lui a attribué une identité tarasconnaise. Ce faisant, nous avons constaté que la volonté d'ancrer Marthe dans le décor provençal et tarasconnais est bien l'un des buts vers lequel tend le texte. Nous avons établi que le choix de promouvoir le culte de Marthe comme évangélisatrice de la ville permettait à Tarascon de ne pas avoir à passer par le processus de canonisation et permettait d'avoir une certaine liberté dans l'élaboration de sa Vie parce qu'elle n'était pas encore forgée. La raison principale qui a poussé Tarascon à promouvoir le culte de Marthe grâce à l'invention de ses reliques et à la rédaction de sa Vie réside cependant dans le fait que des légendes au sujet de l'apostolat de sa soeur Marie-Madeleine circulaient en Provence depuis le tout début du XI^e siècle. La voie était donc ouverte à qui voudrait promouvoir et faire accepter comme étant historique l'apostolat de la soeur de Marie-Madeleine, Marthe.

La voie était ouverte, mais il fallait encore à l'auteur construire un récit mettant en scène Marthe en Provence et à Tarascon, un récit qui aurait une apparence de véracité historique. Pour ce faire, il a intégré Marthe à ladite légende faisant venir Marie-Madeleine et Maximin en sol provençal. Elle était destinée à sembler véridique puisqu'elle était déjà acceptée en Bourgogne et en Provence. Ainsi, non seulement Marthe est arrivée en Provence et a évangélisé Aix avec Marie-Madeleine et Maximin, mais l'auteur puise aussi mot pour mot des passages de la Vie de Marie-Madeleine pour construire son récit.

Une fois expliquée la présence de Marthe en Provence, l'auteur doit l'y mettre en scène. Il l'intègre donc au panthéon des saints provençaux en lui attribuant comme compagnons des saints qui étaient réputés avoir évangélisé la Provence et dont les cultes étaient solidement affirmés au moment où la légende de Marthe se construisait. Ces saints,

¹ Monique Goullet, *Écriture et réécriture hagiographiques : Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e – XIII^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 172 et p. 172, n. 11.

Trophime et Eutrope, sont intégrés à la Vie de Marthe de façon à ce qu'il n'y ait pas de conflits avec leur tradition respective. Pour ce faire, l'auteur a donc intégré ces personnages à des épisodes de la Vie de Marthe et non l'inverse. Ce n'est pas la sainte qui surgit dans des épisodes déjà connus de leur Vie. Voir un personnage surgir dans des épisodes des Vies de ces saints que le public connaissait déjà aurait pu être suspect. L'auteur fait, bien sûr, interagir ces personnages avec Marthe. Comme ils participent à de nombreux miracles aux côtés de la sainte, nous avons choisi de nous pencher sur les miracles qui ont été inclus dans la Vie par l'auteur. Ces miracles, en présentant des actions de la sainte en Provence, participent aussi à ancrer le personnage dans l'histoire du pays puisqu'ils ont la prétention de laisser des traces dans l'histoire religieuse de la Provence. Parmi ceux-ci, il y a les miracles ayant mené à la christianisation des villes d'Aix et d'Avignon. En plus de frapper l'imaginaire et de démontrer l'efficacité de la sainte, les habitants de ces villes ont un lien direct avec Marthe puisque c'est par son action que leurs ancêtres ont reçu le baptême. De plus, il est intéressant de constater que si Marthe évangélise les villes d'Aix, d'Avignon et de Tarascon, elle ne met pas les pieds à Arles, pourtant tête de l'archevêché de l'Église tarasconnaise, dont l'évangéliste, Trophime, est un personnage de la Vie. C'est sans doute parce que l'auteur ne pouvait pas se permettre d'y mettre en scène Marthe puisque la ville n'avait jamais entendu parler de la sainte et qu'elle disposait déjà d'une légende d'évangélisation dont Marthe ne faisait pas partie. Les miracles présentant Front et Clovis permettent quant à eux de démontrer que la sainte a bien été ensevelie à Tarascon, que son tombeau s'y trouvait toujours et qu'il était un objet de pèlerinage du temps de Clovis.

À travers cette intention organisatrice, nous avons pu observer le visage de la Provence religieuse et politique de la fin du XII^e siècle. La Vie de Marthe est un témoin privilégié de son époque. En ce qui concerne les enjeux liés au pouvoir, nous constatons que les rapports hiérarchiques entre les Églises de Provence y sont bien présentés : avec Trophime qui vient d'Arles pour consacrer l'église de Marthe, le siège épiscopal fait figure d'autorité en matière de primatie en Provence; l'ambiguïté quant à l'évangélisation d'Avignon et de Tarascon montre l'ascendance de la première sur l'autre. La Vie est aussi le témoin des préoccupations de l'époque. Ainsi, la rédaction de la Vie de Marthe correspond à un moment où les comtes de Provence et de Toulouse signent deux traités de paix à Tarascon : l'un en 1176 et l'autre

en 1190. Les luttes entre les deux comtes étant terminées, le comte de Provence a pour ambition de reprendre en main la Provence orientale dès l'été 1176². Il délaisse donc Tarascon et établit progressivement sa capitale à Aix dans le dernier quart du XII^e siècle³. La rédaction de la Vie de Marthe correspond aussi à un moment où la Réforme grégorienne avait réussi à affranchir les sièges épiscopaux de la Provence de l'emprise du pouvoir laïc⁴. Nous pourrions alors croire que l'Église et la Ville de Tarascon ne craignent plus les guerres et l'emprise des grands. Cependant, nous pouvons lire dans la Vie de Marthe, que Clovis

donna à Marthe et à son lieu, par la reconnaissance de son anneau, le territoire, les villages et les villes fortifiées dans une étendue de trois milles de chacun des deux côtés du Rhône et il fit le lieu et l'église libres, en l'écrivant pour qu'un jour elle ne soit pas soumise à quelque puissance laïque⁵.

Ne serait-ce pas un indice que l'Église et la ville de Tarascon se sentent toujours menacées, chacune à leur façon, par l'emprise des lignages aristocratiques? Sinon, pourquoi l'auteur de la Vie aurait-il pris la peine de mettre un passage dans son récit faisant expressément référence à l'affranchissement de la puissance laïque sur un territoire délimité par une autorité telle que celle de Clovis?

En ce qui concerne l'édition, comme nous voulions mettre le texte en lien avec la société qui la produit, nous avons choisi les témoins les plus anciens. Bien qu'il y ait de nombreuses variantes entre les témoins, celles-ci n'influent pas sur le sens ni sur la compréhension du récit si ce n'est trois exceptions notables. Deux de celles-ci sont à propos de la description de la Tarasque. Alors que dans les témoins V et M il est dit que la Tarasque

² Martin Aurell *et al.*, *La Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 59 à 61.

³ *Ibid.*, p. 83.

⁴ *Ibid.*, p. 46.

⁵ Traduction, p. 23. BHL 5545, l. 507 à 510.

était « entre l'animal et entre le poisson »⁶, il est plutôt écrit dans les témoins C et E que le dragon était entre l'oiseau et entre le poisson. Aussi, les témoins C, E et M ajoutent à la description de la Tarasque qu'elle renversait les navires qui traversaient. L'autre variante concerne les biens que possédait Marthe lorsqu'elle était encore en Palestine. Les témoins E, M et V s'accordent pour dire que Marthe « possédait trois villes, c'est-à-dire celles de Magdala, de Béthanie et une partie de la ville de Jérusalem à bon droit de l'héritage maternel⁷ » alors que dans le témoin C ces biens lui proviennent de son héritage paternel.

Une édition devrait être faite avec les témoins postérieurs au XII^e siècle pour voir comment la légende de Marthe s'est intégrée aux légendes existantes en Provence, mais aussi pour voir quelles ont été les interrelations entre les légendes de Marthe, Lazare, Marie-Madeleine et Maximin. Il serait donc intéressant de voir si Marseille et Saint-Maximin se sont inspiré de la Vie de Marthe lorsqu'elles ont eu à rédiger des textes hagiographiques concernant leurs évangelisateurs respectifs, tout comme l'auteur de la Vie de Marthe s'est inspiré de celle de Marie-Madeleine. Aussi, dans une perspective plus large, il serait intéressant de faire une édition de la Vie de Marthe avec tous ses témoins pour constater l'évolution des sociétés que nous pouvons déceler à travers le temps par l'entremise de l'adaptation ou du remaniement des témoins selon la période et selon l'aire géographique où ils ont été copiés.

Pour conclure, l'auteur de la Vie de Marthe a dû composer à la fois avec les exigences que devaient rencontrer un texte de nature hagiographique, avec le fait que plus de onze siècles séparaient le texte des événements qu'il relatait, avec le fait qu'il a dû user de savoir-faire pour que l'opinion publique accepte comme authentique la présence de cette sainte palestinienne à Tarascon, avec la hiérarchie ecclésiastique et avec ses propres intérêts et ceux de l'Église et de la Ville. Il a dû aussi composer avec un héritage littéraire : la Bible, les sermons d'Augustin, la Vie de Marie-Madeleine, celle de Martin de Tours et de Grégoire de Tours. La Vie de Marthe témoigne donc de l'audace, mais aussi de la marge de manoeuvre avec laquelle l'auteur pouvait jouer pour faire accepter son récit. A-t-il réussi? La réponse est

⁶ Traduction, p. 12. BHL 5545, l. 248 à 249.

⁷ Traduction, p. 2. BHL 5545, l. 25 à 26.

oui et les preuves en sont nombreuses. En témoignent les privilèges qui ont par la suite été accordés à l'Église et à la Ville de Tarascon en raison de l'apostolat de la sainte en Provence et de la donation de Clovis qui figure dans sa Vie et qui ont de ce fait été acceptés par l'opinion publique, mais aussi en raison du fait que depuis 1187, la sainte est toujours la patronne de la communauté tarasconnaise.

CHAPITRE IV

ÉDITION

Liste des termes utilisés dans l'apparat

Abréviations latine	Termes latin	Traduction
al. man.	alia manus	autre main
add.	addidit	ajouté
dim.	dimisit	rejeté
em.	emendavit	corrigé
eras.	erasit	gratté
et	et	et
exp.	expunxit	rayé
in	in	dans
iter.	iteravit	répété
marg.	in margine	dans la marge
om.	omissit	manquant
rubr.	rubrica	rubrique
seq	sequitur	suit
s. l.	supra lineam	au-dessus de la ligne
sub l.	sub lineam	sous la ligne

(89v) *Incipit prologus in¹ uita sancte² Marthe³, sororis Marie Madalene ac⁴ Lazari quem dominus suscitauerat⁵.*

5 Sancte ecclesie typum beata Martha, Christi discipula, suis⁶ piis essentiis cum teneat et
uita eius ingenti uolumine ad sensus indigeat mysticos, idcirco, uite eius insignia, dimissis
eius typicis intellectibus, iuxta⁷ euangeliorum assercionem paucis scribamus eloquiis,
quatenus in tanta⁸ eius uite⁹ prolixitate lectoribus non sit fastidium nec audientium memorie
sit onerosum, sed fidelium¹⁰ pie imitationis fiat exemplum¹¹.

10

15

15

¹ in *V*: de *E*.

² sancte *V*: beatae *C, E*.

³ sancte marthe *V*: marthe beate *E* // hospite christi *add. C, E*.

⁴ marie madalene ac *V*: sancti *M*.

⁵ sororis marie madalene ac lazari quem dominus suscitauerat *om. C, E* // quem dominus suscitauerat *om. M*

⁶ suis *om. C, E*.

⁷ iuxta *V*: iusta *M*.

⁸ in tanta *V*: uitata *C, E*: in tota *M*

⁹ eius uite *V*: uite eius *C, E, M*.

¹⁰ mentibus *add. C, E, M*

¹¹ fiat exemplum *V*: exemplum fiat *M* // explicit prologus incipit uita *add. C, E* // explicit prologus *add. M*.

*De genere et probitate eius*¹²

*Incipit uita*¹³

20 Beata¹⁴ et uenerabilis hospita Christi, Martha, pago Ierosolomitano opido Bethanico
egregiis heroibus regalis prosapie Syro patre, Eucharia¹⁵ matre extitit oriunda cuius uterini
fuere beata Maria Madalena¹⁶ et Lazarus quem ab orco et busto suscitauit et¹⁷ eorum uerus
hospes, suscitator, omnium seculorum¹⁸ Christus. Nobilis antiqua decurrens prole¹⁹ parentum,
nobilior (90r) gestis, nunc super astra manet²⁰.

25

Hec namque ab infantia omnium creatorem ualde dilexit. Ebraicis apicibus e²¹ docta,
prime legis preceptis subdita, corpore uenusta, facie decora, eloquiis luculenta, muliebribus
operibus pulchre erudita²², inter omnes matronas piis moribus excellens, culmine prima
28

¹² de genere et probitate eius *rubr. C, E, om. V.*

¹³ incipit uita *om. C, E // sancte marthe, sororis sancte marie magdalene et sancti lazari quem dominus Iesus Christus suscitauit quadriduanum et iam ferentem a mortuis add. M.*

¹⁴ beata *V: beatissima C, E // igitur add. C, E, M.*

¹⁵ eucharie *em. s.l. eucharia V.*

¹⁶ magdalena *V: magdalene C, E, M.*

¹⁷ et *om. C, E, M.*

¹⁸ seculorum *V: fidelium C, E.*

¹⁹ prole *V: laude E.*

²⁰ nobilis antiqua decurrens prole parentum nobilior, gestis, nunc super astra manet *om. C.*

²¹ e *om. C, E, M.*

²² pulchre erudita *V: dedita E.*

persona, sensu et opere non secunda, caritate²³ pollens, uiriles contactus omnino uitabat.
 30 Nusquam legitur hanc²⁴ uirum habuisse nec²⁵ hominis contubernium subisse.

Quamuis eius pater Syrie²⁶ et maritime multarumque horarum dux extitisset egregius²⁷,
 qui post discipulorum dominicorum²⁸ dispersionem Atheniensium ciuium predicator fuit
 fidelissimus. Tamen, hec, cum prefato fratre et sorore, tria oppida Magdalum scilicet et
 35 Bethaniam utramque et Ierosolimitane urbis partem iure hereditatis materne²⁹ possidebat. Et
 precunctis parentibus, dominium³⁰ habebat quoniam³¹ sensu et probitate habundancior³² erat
 cunctisque³³ gazis erat opima.

Militibus et famulis³⁴ suis³⁵ datrix non stricta, conuiuia famosa, in amministrazione
 40 dapum ualde perita quoniam³⁶ ut sacra asserunt eloquia³⁷ ubicumque, dominus ad conuiuia³⁸
 40

²³ redundans castitate *add. C, E, M.*

²⁴ nec *add. C, M // uel add. E.*

²⁵ nec *V : uel E.*

²⁶ syrie *V : syrus E.*

²⁷ extitisset egregius *V : egregius extitisset C.*

²⁸ discipulorum dominicorum *V : dominicorum discipulorum C, E.*

²⁹ materne *V : paterne C.*

³⁰ dominum *V : dominium C, E, M.*

³¹ quoniam *V : quia M.*

³² et potentior *add. C, E, M.*

³³ que *om. M.*

³⁴ famulis *V : familiis C, E, M.*

³⁵ suis *om. E.*

³⁶ quoniam *V : qoniam M.*

³⁷ eloquia *V : euangelia C, E, M.*

et illa intererat. Martha³⁹ amore domini, ex more, ministrabat, nam cum esset dominus Iesus in Bethania in domo Symonis leprosi et facerent ibi cenam magnam, Martha ministrabat ad decus illius qui Lazarum resuscitauerat. Et alibi, inquit, quia Martha satagebat⁴⁰ circa frequens ministerium, in hospitalitate que apud nos non debet paruipendi⁴¹ per quam
 45 Abraham⁴², Loth et Iosue et multi alii placuerunt Deo et angelis⁴³ etiam⁴⁴ hospicio susceptis. Ualde fuit intenta omnium sedula hospitatrix piissima. Omnis, tam domesticus quam barbarus, superueniens ad larem eius Bethanicam⁴⁵, quicquid⁴⁶ petebat, accipiebat⁴⁷, unde contigit ut ipsum dominum hec⁴⁸ diligere ceperit⁴⁹ et illum hospicio suscepit⁵⁰. Et ipse qui est amator⁵¹ omnium et in omnibus nobis, ut in beato Petro apostolo⁵² dilectionem requirit⁵³
 50 dicens⁵⁴: « Petre amas me? », tantum eam⁵⁵ diligebat. Quod⁵⁶, magis eius in⁵⁷ ede quam alibi
 50

³⁸ dominus ad conuiuia *V*: ad conuiuia dominus *C, E, M*.

³⁹ illa intererat Martha *V*: martha intererat illa *E*.

⁴⁰ satagebat *V*: sategebat *E*.

⁴¹ paruipendi *V*: obliuisci *C, E, M*.

⁴² et *add. E*.

⁴³ eius *add. C, E*.

⁴⁴ in *add. C, E, M*.

⁴⁵ bethanicam *V*: bethanicum *C, E*.

⁴⁶ quicquid *em. s.l. quicquid M*.

⁴⁷ petebant accipiebant *V*: petebat accipiebat *C, E, M*.

⁴⁸ agendo *add. C, E, M*.

⁴⁹ ceperit *V*: cepit *M*.

⁵⁰ hospicio suscepit *V*: hospitabatur *C, E, M*.

⁵¹ est amator *V*: amator est *C, E, M*.

⁵² apostolo *om. C, E, M*.

⁵³ requirit *V*: requirit *E*.

⁵⁴ dicens *om. M*.

hospitari⁵⁸ uolebat⁵⁹. Nam cum ipse dominus, ut euangelium tradit, die quadam in Ierusalem⁶⁰ predicaret, sero reuertebatur Bethaniam ubi erat amicus eius Lazarus cum (90v) Maria et Martha sororibus apud quas⁶¹ hospitabatur.

55

*Quomodo Christum ede suscepit*⁶²

Hinc, accidit ut dominus, castrorum et urbium quas⁶³ predicabat itinere⁶⁴, utpote carnaliter fessus, die quadam Luca testante intrauit in quoddam castellum et hec mulier
 60 Martha nomine excepit illum in domum suam. Impleta prophetia que dicit : « quasi colonus
 uenturus est in terra⁶⁵ et quasi uiator declinans ad manendum » in ede scilicet Marthe, O uere
 felix et ualde⁶⁶ gloriosa, que tantum hospitem meruit habere angelorum panem pascens⁶⁷ a
 62

⁵⁵ tantum eam *V* : eam tantum *C, M*.

⁵⁶ quod : quoniam *C, M*.

⁵⁷ eius in *V* : in eius *C*.

⁵⁸ hospitare *em. s.l.* hospitari *V*.

⁵⁹ tantum eam diligebat quod magis eius in ede quam alibi hospitari uolebat *om. E*.

⁶⁰ Ierusalem *V* : Ierosolimis *C, E*.

⁶¹ quas *V* : quos *M*.

⁶² quomodo christum ede suscepit *rubr. C, E, om. V*.

⁶³ quas *V* : quibus *C, E*.

⁶⁴ iteneri *em. s.l.* itinere *V*.

⁶⁵ terra *V* : terram *M*.

⁶⁶ et ualde *V* : ualde et *C, E*.

⁶⁷ pasens *em. s.l.* pascens *V*.

quo ipsa pascebatur. Quam felix et gloriosa est⁶⁸ mulier ista⁶⁹ quam Iesus tantum dilexit quod
 ab ipsa uoluit hospitari⁷⁰ et pasci. Illum magnum et⁷¹ admirabilem hospitem suscepit⁷² qui
 65 angelos et homines hospitatur et pascit⁷³. Illum cibauit qui omnes creaturas pascit⁷⁴. Hec
 maius quam Abraham hospicio suscepit, Deum scilicet et hominem, illum magnum regem
 regum et dominum dominorum, qui solo palmo omnia concludit, qui ut Iob refert: « Celo est
 excelsior, inferno profundior, terra⁷⁵ longior, mari laciore. » Quem celum et celi celorum
 capere nequeunt, quem multi prophete et reges⁷⁶ uoluerunt uidere et non uiderunt et audire et
 70 [non]⁷⁷ audierunt, ipsum hospicio suscepit et paut.

Res gaudio⁷⁸ plena⁷⁹ et laude digna, hospitato domino in ede, unaqueque⁸⁰ duarum
 sororum, Martha scilicet et Maria Magdalena⁸¹, officium sibi proprium⁸² agendum quo magis
 73

⁶⁸ que tantum hospitem meruit habere angelorum panem pascens a quo ipsa pascebatur, quam
 felix et gloriosa *om. C* // que tantum hospitem meruit habere angelorum panem pascens a quo ipsa
 pascebatur, quam felix et gloriosa est *om. E*.

⁶⁹ ista *V* : illa *C, E, M*.

⁷⁰ ospitari *em. s.l.* hospitari *M*.

⁷¹ et *om. M*.

⁷² illum magnum admirabilem hospitem suscepit *om. C*.

⁷³ illum magnum admirabilem hospitem suscepit qui angelos et homines hospitatur et pascit *om.*
E.

⁷⁴ pasit *em. s.l.* pascit *C*.

⁷⁵ terre *V* : terra *C, E, M*.

⁷⁶ prophete et reges *V* : reges et prophete *C, E*.

⁷⁷ non *add. C, E, M, om. V*.

⁷⁸ gaudi *em. s.l.* gaudio *C* // gaudio *V* : gauisa *M*.

⁷⁹ plena *om. C, E, M*.

⁸⁰ unaqueque *V* : utraque *C, E*.

⁸¹ Magdalena *V* : Magdalene *C, E, M*.

⁸² officium sibi proprium *V* : sibi proprium ministerium *C, E, M*.

Deo⁸³ placeret elegit. Maria optimam partem elegit⁸⁴. Sedens secus pedes domini, audiebat
 75 uerbum⁸⁵ oris⁸⁶ eius, pasci quam pascere malens. Martha autem, satagebat circa frequens
 ministerium ciborum. Ideoque, quod tantum⁸⁷ ac tantum⁸⁸ hospitem ede susceperat, cura cum
 summa studuit illi seruire: larem mundare, accubitus ornare, cibaria preparare⁸⁹. Sed,
 uidebatur ei quod etiam tota laris phalanx sufficere non poterat⁹⁰ tanto heroi ad seruiendum
 nisi eius soror ad preparanda prandia ei subueniret. Uolebat enim ut uniuersaliter omnis
 80 contio domus dapes prepararet⁹¹. Idcirco stetit in laris medio⁹² stupefacta⁹³ super hac⁹⁴ re.
 Conquerens clementi iudici et⁹⁵ ait: « Domine, non est tibi cure quod soror mea reliquit⁹⁶ me
 solam ministrare? Dic ergo illi ut me adiuuet. » At, ipse qui non est personarum acceptor⁹⁷,
 (91r) qui diuersorum seruientium diuersa sibi collata⁹⁸ seruicia amat et recipit, sic officium
 unius laudat ut alterius non uituperet:

84

⁸³ magis deo *V*: deo magis *M*.

⁸⁴ maria optimam partem elegit *om. C, M*// optimam partem elegit *om. E*.

⁸⁵ uerbum *V*: uerba *C, E, M*.

⁸⁶ oris *iter. et eras. E*.

⁸⁷ tantum *V*: talem *E*.

⁸⁸ tantum *V*: talem *C, M*.

⁸⁹ preparare *V*: prepare *C*.

⁹⁰ illi *add. C, E, M*.

⁹¹ dapes prepararet *V*: prepararet dapes *M*.

⁹² laris medio *V*: medio laris *E*.

⁹³ et *add. C, E*.

⁹⁴ hac *om. E*.

⁹⁵ et *om. C, E*.

⁹⁶ reliquit *V*: relinquit *M*.

⁹⁷ Deus *add. E*.

⁹⁸ collata *V*: illata *C, M*: oblata *E*.

85 « Martha, inquiens, Martha⁹⁹ sollicita es et turbaris erga plurima. Porro, unum est
 necessarium. Maria optimam partem elegit sibi¹⁰⁰, id est uitam spiritualem¹⁰¹, que non
 auferetur ab ea, quia cum illa uitam percipiet eternam. Unaqueque¹⁰² uestrarum¹⁰³,
 officium quod sibi elegit perficiat et saluabitur. Ipsa pro salute anime pugnat, tu uero
 90 pro salute corporis laboras. Age, quod cepisti et saluaberis, nam bonum opus
 inchoantibus corona promittitur, sed perseuerantibus datur¹⁰⁴. »

Hinc, patet quia¹⁰⁵ actiua uita sancte ecclesie, quod Martha innuit, absque
 contemplatiua uita persistere aut etiam summo regi¹⁰⁶ placere, nullatenus ualet¹⁰⁷ aut
 contemplatiua uita, quam¹⁰⁸ Maria significat, sine actiua uita stare¹⁰⁹ nequit. Quapropter
 95 unicuique istarum¹¹⁰ feminarum officium¹¹¹ sibi electum clemens hospes concessit. Quid
 95

⁹⁹ martha *om. E.*

¹⁰⁰ sibi *om. E.*

¹⁰¹ id est uitam spiritualem *add. marg. C // elegit sibi id est uitam spiritualem V : id est uitam
 spiritualem elegit E // spiritualem V : spiritalem M.*

¹⁰² unaqueque *V : utraque C, E.*

¹⁰³ uestrarum *V : uestrum C, E.*

¹⁰⁴ et omnis laus in fine canitur *add. C, E, M.*

¹⁰⁵ quia *V : quod E.*

¹⁰⁶ summo regi *V : regi summo C, M.*

¹⁰⁷ ualet *om. C.*

¹⁰⁸ quam *V : quod C, M.*

¹⁰⁹ stare *V : constare E.*

¹¹⁰ sanctorum *add. C, E, M.*

¹¹¹ suum *add. C, E, M.*

plura? Letis animis, more festiuo, utrique¹¹² die illarum¹¹³ comederunt, biberunt, steterunt in lare et quieuerunt. Abhinc, ex more¹¹⁴, saluator in ede beate Marthe hospiciu[m] suscepit.

100 *Quomodo sua prece Lazarus suscitatur*¹¹⁵

Quanta bona¹¹⁶ salubria hospitalitatis gratia bono cuilibet¹¹⁷ hospiti qui, sedule yleri animo, egenos in lare suscipit proueniunt¹¹⁸. In huius sancte mulieris hospitalitate comprobatur¹¹⁹, nam per amicitiam hospitalitatis beate Marthe, suscitauit dominus fratrem
105 eius Lazarum¹²⁰ a morte. « Diligebat, inquit euangelista¹²¹, dominus Iesus¹²² Martham et sororem eius¹²³ Mariam et Lazarum. » O generatio felix et laudabilis quam Christus inter ceteras magis dilexit, patris sapientia quamuis dicat « ego diligentes me diligo ». Raro tamen
108 in¹²⁴ scripturis fideles reperiuntur¹²⁵ qui specialiter a Domino diligi ex nomine designentur.

108

¹¹² utrique *V*: utreque *E*.

¹¹³ illarum *V*: illa *C, E, M*.

¹¹⁴ ex more *om. E*.

¹¹⁵ quomodo sua prece lazarus suscitatur *rubr. C, E, iter. marg. E, om. V*.

¹¹⁶ et *add. al. man. M*.

¹¹⁷ quolibet *V*: cuilibet *C*: cuiuslibet *E*.

¹¹⁸ proueniunt *V*: proueniant *C*: eueniant *E*.

¹¹⁹ comprobatur *V*: comprobantur *M*.

¹²⁰ fratrem eius lazarus *V*: lazarus fratrem eius *E* // lazarus *om. M*.

¹²¹ euangelista *V*: euangelium *C, E, M*.

¹²² dominus iesus *om. E*.

¹²³ eius *om. E*.

¹²⁴ in *om. C*.

¹²⁵ reperiuntur *V*: inueniuntur *E*.

Et quia beata Martha a pio hospite suo¹²⁶ sciebat se diligi et non dubitabat ab eo aliquit
 110 sibi posse impetrari¹²⁷ et quia audierat archisynagogi filiam et in¹²⁸ Naim¹²⁹ iudue filium
 resuscitatum ab eo fuisse, super fratris nece¹³⁰ conquerens, reuertenti Bethaniam Domino¹³¹
 dixit : « Domine, si hic fuisses¹³², frater meus non fuisset¹³³ mortuus, sed et nunc scio quia
 quecumque petieris a Deo, dabit tibi Deus. » O certa fides pie mulieris Deum trinum et unum
 115 esset¹³⁴ credebat : filium Dei quem, sub trabea carnis humane, uidebat, latitantem¹³⁵; patrem
 quem non uidebat; a quo filii postulationem adimplendam nullatenus dubitabat, immo,
 Spiritum (91v) sanctum¹³⁶, quasi quoddam indissolubile uinculum amoris¹³⁷ inter patrem et
 filium¹³⁸. Credebat per quem¹³⁹, pater, filio postulante, fratrem suum resuscitaret. Idcirco, hec
 omnia credenti mulieri, Dominus dixit : « Resurget frater tuus. » Cui protinus Martha :
 « Scio, inquit, quia resurget in resurrectione in nouissimo die. » Patet qualiter hec sancta
 120 mulier prime legis documentis imbuta erat¹⁴⁰. Legerat in prophetis exurgent mortui et
 120

¹²⁶ suo *add. marg. C.*

¹²⁷ imperari *V* : inpetrari *C, E, M.*

¹²⁸ in *om. M.*

¹²⁹ in naim *om. C, E* // naim *V* : nam *M.*

¹³⁰ nece *V* : morte *M.*

¹³¹ bethaniam domino *V* : domino bethaniam *E.*

¹³² hic fuisset *V* : fuisses hic *C, E, M.*

¹³³ fuisset *V* : esset *C, M.*

¹³⁴ esset *om. C, E, M.*

¹³⁵ latitantem *V* : latentem *C, E* // uidebat latitantem *V* : latentem uidebat *M.*

¹³⁶ sanctum *V* : semen *M.*

¹³⁷ quoddam indissolubile uinculum amoris *V* : quoddam indissolubile amoris uinculum *C, E* :
 indissolubile quoddam amoris uinculum *M.*

¹³⁸ et *add. s.l. E.*

¹³⁹ quam *V* : quem *C, E, M.*

¹⁴⁰ imbuta erat *V* : erat imbuta *C, E, M.*

resurgent qui in monumentis¹⁴¹ sunt¹⁴². Nouissimam et uniuersalem resurrectionem credebat, sed presentem fratris quam postea uidit adhuc dubitabat. Quapropter « Dominus ego sum, inquit¹⁴³, resurrectio et uita. Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit¹⁴⁴, uiuet et omnis qui uiuit et credit in me non morietur in eternum. Credis hoc? » Ait illi : « Utique, Domine. »

125 Mirandum est quanta fides et¹⁴⁵ uera confessio. Redundat in¹⁴⁶ sancta muliere, ait enim : « Ego credidi quia tu es Christus, filius Dei, qui in hunc mundum uenisti. »

130 Consors¹⁴⁷ principis est¹⁴⁸ apostolorum¹⁴⁹, Petri, consors Iob, consors Abrahe, consors et¹⁵⁰ diue uirginis beata Martha efficitur. Consors principis apostolorum¹⁵¹ est quia sicut ille, credendo patrem et filium et Spiritum Sanctum, filio dixit¹⁵² : « Tu es Christus, filius Dei uiui », illud idem hec confitendo ait : « Tu es Christus, filius Dei uiui¹⁵³, qui in hunc mundum uenisti. » Consors sancti Iob est quoniam sicut ille, credendo dixit¹⁵⁴ : « In nouissimo die, de

132

¹⁴¹ monumentis *V* : monumenti *M*.

¹⁴² in monumentis sunt *V* : sunt in monumentis *E*.

¹⁴³ ei *add. C, E, M*.

¹⁴⁴ fuerit *add. s.l. M*.

¹⁴⁵ quam *add. C, E*.

¹⁴⁶ hac *add. C, E, M*.

¹⁴⁷ apostoli *add. E*.

¹⁴⁸ est *om. C, E, M*.

¹⁴⁹ apostolorum *om. E*.

¹⁵⁰ et *V* : etiam *M*.

¹⁵¹ apostolorum *om. C, E // principis apostolorum V* : petri *M*.

¹⁵² sanctum filio dixit *V* : scilicet dixit filio *E*.

¹⁵³ uiui *om. C, M*.

¹⁵⁴ credendo dixit *V* : dixit credo quod *E*.

terra surrecturus¹⁵⁵ sum¹⁵⁶ et, rursus circumdabor pelle mea et in carne mea, uidebo Deum saluatorem meum », sic et hec, credendo resurrectionem futuram, ait : « Scio quia frater meus resurget in resurrectione in nouissimo die. » Consors Abrahe est quoniam sicut Abraham tres angelos sub fide Sancte Trinitatis hospicio suscepit sic et hec, trinum et unum, Deum et quod maius est Deum et hominem ede suscepit. Consors diue uirginis efficitur. Suscepit uirgo Deum et hominem ede¹⁵⁷ in thalamo pii uentris suscepit¹⁵⁸ et¹⁵⁹ ista Deum et hominem hospicio sui laris. Illos diuos pios artus quos¹⁶⁰ diua mater pio gremio suo nutriuit, hos¹⁶¹ pia hospita Martha ede¹⁶² suscepit¹⁶³. Quos illa genuit, ista fouit. Ideo, consors¹⁶⁴ diue uirginis efficitur¹⁶⁵, sed dispar. Dispar est merito quoniam illa, que est benedicta inter omnes mulieres, cui nulla dignitate consimilis est, in uirginali thalamo intacto Dei filium suscepit, hec corruptibili tabernaculo ipsum recepit¹⁶⁶. Illa puerum (92r) unius diei, hec hominem triginta annorum refocilauit. Itaque fidem prophetarum et confessionem apostolorum corde credit et opere tenuit¹⁶⁷. Iure, consors et particeps illorum est in celestibus regnis.

146

¹⁵⁵ surrecturus *V* : resurrecturus *M*.¹⁵⁶ sum *V* : sim *C*.¹⁵⁷ ede *om. C, E, M*.¹⁵⁸ susepit *em. s.l.* suscepit *V*.¹⁵⁹ et *om. M*.¹⁶⁰ quos *V* : quas *E*.¹⁶¹ hos *V* : hec *C, E*.¹⁶² sua *add. C, E, M*.¹⁶³ suscepit *V* : fouit *C, E, M*.¹⁶⁴ consors *V* : consor *C*.¹⁶⁵ efficitur *V* : effecta est *C, E*.¹⁶⁶ recepit *V* : suscepit *E*.¹⁶⁷ et *add. C, E*.

Et quia omnia possibilis sunt credenti, merito accepit quod a Domino petiit quod desiderauit tenuit. Fratrem de morte suscepit quia ad uocem Domini iubentis « Lazare, ueni foras! » qui quadriduanus fuerat reuixit. Interim¹⁶⁸, sollempnia tantorum gaudiorum, cena
 150 facta in domo Symonis leprosi, tam a iudeis quam a fidelibus celebrabantur¹⁶⁹ et Martha ministrabat. Et ut¹⁷⁰ nulla esset dubitatio¹⁷¹ miraculi, Lazarus unus ex discumbentibus erat, credendum est. Inde, quod sicut ab orco et busto fratrem beate Marthe piis precibus Dominus¹⁷² resuscitauit. Sic quemlibet peccatorem uere penitentem eam¹⁷³ bono¹⁷⁴ corde inuocantem pro quo Deum exorauerit¹⁷⁵, pius hospes eius, amore, a peccatis releuabit et
 155 saluum faciet eum.

Imperator celorum humillimus quantum beatam Martham dilexit. Patet ut¹⁷⁶ enim diue uirginis¹⁷⁷ amplexibus illi placuit teneri, sic, regum palatia uitans¹⁷⁸, in eius ede uoluit¹⁷⁹ hospitari, pasci, potari et¹⁸⁰ quiescere¹⁸¹. In eius domo sacrata totam religionem omnium¹⁸²
 159

¹⁶⁸ interim *V*: iterum *M*.

¹⁶⁹ celebrantur *em. s.l.* celebrabantur *V*// celebrabantur *V*: celebrantur *C, E, M*.

¹⁷⁰ ut *om. C*.

¹⁷¹ esset dubitatio *V*: dubitatio esset *M*.

¹⁷² dominus *om. E*.

¹⁷³ eam *V*: eamque *C, E*.

¹⁷⁴ bona *em. s.l.* bono *V*.

¹⁷⁵ exorauerit *V*: inuocauerit *E*.

¹⁷⁶ ut *V*: et *M*.

¹⁷⁷ uirginis *om. C, E*.

¹⁷⁸ palatia uitans *V*: uitans palatia *C, E, M*.

¹⁷⁹ uoluit *V*: placuit *M*.

¹⁸⁰ et *om. E*.

¹⁸¹ quiescere *V*: quiesci *M*.

160 religiosorum et sancte ecclesie sacramenta instituit et patefecit. In ipsius¹⁸³ lare pia¹⁸⁴,
sanctam ecclesiam informauit¹⁸⁵, duas uitas, contemplatiuam scilicet et actiuam, quibus pie
mulieres Maria et Martha saluatoris gratiam acquisierunt. Ei¹⁸⁶ aptauit et successoribus
chisticolis ecclesiasticis recte uiuere desiderantibus tenendas ostendit :

165 « In his duabus uitis, omnes¹⁸⁷ regule cunctorum religiosorum Ueteris¹⁸⁸ et¹⁸⁹ Noui
Testamenti dogmata¹⁹⁰ pendent et adimplentur. Quibus, omnes sancti et electi¹⁹¹ Dei
ierunt et ituri sunt ad superna polorum regna. Proximum nostrum ut nosmet ipsos
amando, in¹⁹² cunctis necessariis secundum posse ei subueniendo, in actiua uita cum
170 Martha manebimus. Deinde¹⁹³, super omnia diligendo Deum¹⁹⁴ eius solo amore,
terrena postponendo celestia, amando uel¹⁹⁵ intuendo, in contemplatiua uita¹⁹⁶ cum
Maria manebimus. »

172

¹⁸² religionem omnium *om. E*

¹⁸³ psius *em. s.l. ipsius V.*

¹⁸⁴ pia *V : pio C, E.*

¹⁸⁵ et *add. C, E.*

¹⁸⁶ ei *V : et E.*

¹⁸⁷ omnes *om. M.*

¹⁸⁸ etiam *add. C, E, M.*

¹⁸⁹ et *om. E.*

¹⁹⁰ dogmam *em. s.l. dogmata E.*

¹⁹¹ et electi *om. E.*

¹⁹² ut nosmet ipsos amando in *om. M.*

¹⁹³ deinde *V : deum C, E : quoniam M.*

¹⁹⁴ deum *om. C, E, M.*

¹⁹⁵ amando uel *om. C, E, M.*

¹⁹⁶ uita *om. M.*

Sic¹⁹⁷ sunt tractanda terrena ut non amittantur¹⁹⁸ celestia. Sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus eterna. Nec¹⁹⁹ pro celestibus terrena nec²⁰⁰ pro terrenis celestia sunt
 175 relinquenda quibus et²⁰¹ mereamus quatenus regnum celorum possidere ualeamus. Actenus, de sacra hospita Christi euangeliorum sub²⁰² testimonio hec²⁰³ dixerimus. Ceterum, ipius uita finisque qualis fuerit, deinceps²⁰⁴, breui penna percurramus.²⁰⁵

180 *Quomodo proprium suum diuisit*²⁰⁶

(92v) Sanctissima, igitur, Martha uiscere tenus audita et percepta sententia Domini dicentis : « Omnis qui²⁰⁷ reliquerit patrem et matrem aut uxorem²⁰⁸ aut filios aut agros propter nomen meum centuplum accipiet et uitam eternam possidebit », omnem facultatem suam in
 185 tribus diuisit partibus. Primam sorori sue²⁰⁹ Marie²¹⁰ Magdalene dedit ex qua ipsa²¹¹ Domino
 185

¹⁹⁷ sic *V* : ic *M*.

¹⁹⁸ amittantur *V* : amittamus *E*.

¹⁹⁹ nec *V* : hec *M*.

²⁰⁰ nec *add. s.l. V* // nec *V* : aut *C, E, M*.

²⁰¹ nos salubriter deo donante perfrui *add. C, E, M*.

²⁰² sub *om. C*.

²⁰³ hec *om. E*.

²⁰⁴ fuerit deinceps *V* : deinceps fuerit *C, E, M*.

²⁰⁵ percurramus *dim. sub. l. V*.

²⁰⁶ quomodo proprium suum diuisit *rubr. marg. C, om. V* : quomodo suum proprium diuisit *rubr. E, om. V*.

²⁰⁷ qui *add. s.l. M*.

²⁰⁸ uxorem *V* : sororem *M*.

²⁰⁹ sue *om. M*.

²¹⁰ marie *om. E*.

et apostolis²¹² uictum²¹³ et uestitum illis annexa prebuit. Secundam partem fratri suo Lazaro dedit. Terciam uero partem sibi retinuit unde uiuebat et saluatorem et discipulos²¹⁴ dum ad eam ueniebant²¹⁵ pascebat. Residuum uero et quicquid habere potuit²¹⁶, post Christi ascensionem ad celos dum multitudinis credentium erat cor unum et anima una et nemo dicebat²¹⁷ proprium²¹⁸, sed erant illis omnia communia pedibus apostolorum obtulit ut esset credentibus²¹⁹ commune quoniam ut philosophus ait : « Omne bonum in commune deductum clarius lucescit. » Et efficitur Martha cum apostolis apostola et cum discipulis discipula.

Tunc, crescente numero discipulorum, creuit austeritas iudeorum in tantum ut eos repellerent²²⁰ a finibus suis. Quosdam ut Petrum et alios discipulos²²¹ quos miserunt²²² in custodia publica mancipauerunt²²³, quosdam ut²²⁴ Iacobum peremerunt, quosdam ratibus

²¹¹ ipsa *V* : ipso *C*.

²¹² eius *add. C, E*.

²¹³ uictum *V* : uictu *C*.

²¹⁴ discipulos *V* : discipulos *C, E, M*.

²¹⁵ ueniebant *V* : uenirent *C, E*.

²¹⁶ potuit *V* : poterat *E*.

²¹⁷ sibi aliquid *add. C // sibi add. E*.

²¹⁸ habere *add. M*.

²¹⁹ in *add. C, E, M*.

²²⁰ eos repellerent *V* : repellerent eos *M*.

²²¹ discipulos *V* : apostolos *C, E, M*.

²²² miserunt *om. M*.

²²³ mancipauerunt *V* : manciparunt *C, E, M // quosdam ut stephanum lapidarunt add. C* : quosdam ut Stephanum mancip lapidauerunt *add. E* mancip eras. *E*.

²²⁴ ut *add. s.l. V*.

arcentes ablatis remis et²²⁵ uelis et gubernaculis et ceteris²²⁶ alimentis desolatos, alta thetide effugauerunt²²⁷. Sed quos dira iudeorum seucia a finibus suis proiecit, hos diuina prouidentia in melioribus regionibus ditauit : ditauit uillis et castris et urbibus; locupletauit gazis multis; 200 dotauit ecclesiis; multiplicauit seruis et heroibus et adhuc eos²²⁸ ditat in celestibus mansionibus. Unicuique, dedit urbem et patriam : Arelatem Trofimo, Narbonam Paulo, Tolosam et Wasconiam²²⁹ Saturnino, Lemouicas Marciali, Sanctonas et Equitaniam²³⁰ Eutropio, Cenomannum²³¹ et Britanniam Iuliano, Bituricas²³² Austregisilo, Turonum²³³ Caciano²³⁴, Lugdunum²³⁵ Ireneo, Bisantium²³⁶ Ferrutio, Aurasicam alio²³⁷ Eutropio²³⁸, 205 Petracoricas²³⁹ Frontoni, Uelliacum Georio²⁴⁰, totam²⁴¹ Galliam Dionisio²⁴². Singulis, singulos²⁴³ tribuit²⁴⁴ pagos.

206

²²⁵ et *om. C, E, M.*²²⁶ et ceteris *V* : omnibusque *C, E.*²²⁷ effugauerunt *V* : effugarunt *C, E, M.*²²⁸ eos *V* : hos *C, E, M.*²²⁹ wasconiam *V* : gasconiam *C, E, M.*²³⁰ equitaniam *V* : aquitaniam *C, E, M.*²³¹ cenomannum *V* : cenomannem *E.*²³² bituricas *V* : biturico *M.*²³³ turonum *V* : turonim *C, E.*²³⁴ caciano *V* : gratiano *E* : cacino *M.*²³⁵ lugdunum *V* : lugdunium *C.*²³⁶ bisantium *V* : bisuntium *C, E, M.*²³⁷ alio *V* : alii *C, E.*²³⁸ eutropo *em. s.l. eutropio E.*²³⁹ petracoricas *em. al. man. petragoricas E*²⁴⁰ uelliacum georio *V* : uellaicum georgio *C, E, M.*²⁴¹ tam *em. s.l. totam E.*

Uideate quanta in barbaris regionibus clementia Dei illis adhuc²⁴⁵ dare non cessat :
 petuntur eorum cineres, ossa pia et busta a populis. Mortui etiam sunt et uiuis subueniunt. Ad
 eorum, namque, busta sanantur aduenientes egri, clarificantur ceci, eriguntur claudi,
 210 liberantur demoniaci, datur consolatio, mestis (93r) crimina peccatoribus condonantur.
 Idcirco²⁴⁶ noluit²⁴⁷ illis Deus dare²⁴⁸ in horis Ierosolimitanis²⁴⁹ hereditatem quia maius alibi
 dedit.

Similiter, non uult Deus homini dare perfectam hereditatem nisi in celestibus regnis
 215 que pro eo fecit. Sic Deus²⁵⁰ dixit Abrahe : « Exi de terra tua et de cognatione tua et ueni in
 terram quam monstrauero tibi et faciam te crescere in gentem²⁵¹ magnam. » Sic fecit Deus
 primo homini²⁵² : de paradysio illum exulauit in hoc mundo²⁵³, deinde in orco²⁵⁴, post hec,
 posuit eum in celo²⁵⁵. Sic filiis Israel fecit²⁵⁶ : de Egypto, transtulit illos per mare Rubrum in
 218

²⁴² diosio *em s.l.* dionisio *V*.

²⁴³ singulis singulos *V* : singulos singulis *M*.

²⁴⁴ tribuit *V* : prebuit *C, E, M*.

²⁴⁵ adhuc *add. s.l.* *C*.

²⁴⁶ condonantur idcirco *V* : condempnantur ideo *E*.

²⁴⁷ in *exp. add.* *E*.

²⁴⁸ deus dare *V* : dare deus *E*.

²⁴⁹ ierosolimitanis *V* : iherosomitanis *M*.

²⁵⁰ deus *om.* *C, E, M*.

²⁵¹ gentem *V* : plebem *E*.

²⁵² primo homini *V* : homini primo *C, E, M*.

²⁵³ hoc mundo *V* : hunc mundum *C, E*.

²⁵⁴ oco *em. s.l.* orco *V // orco V* : orcum *C, E*.

²⁵⁵ celo *V* : celum *C, E*.

²⁵⁶ filiis israel fecit *V* : fecit filiis israel *C, E, M*.

220 terram desiderabilem. Sic fecit et sibi : de sinu patris in aluo²⁵⁷ beate²⁵⁸ Uirginis, deinde in
 mundo²⁵⁹, de hinc in busto²⁶⁰ post in orco²⁶¹, abhinc ad resurrectionem inde ad celum²⁶²,
 regreditur. Similiter, unicuique nostrum Dominus tres mansiones prebet²⁶³ ex alia ad aliam
 oportet nos transire. Dat²⁶⁴ mundum in quo [manemus]²⁶⁵, dat antrum²⁶⁶ in quo putrescit²⁶⁷
 corpus, dat celum in quo demum²⁶⁸ manebimus. Comes²⁶⁹ mors amara in mundo, uermis in
 225 antro²⁷⁰, angelus in celo. Sic, beatam Martham hospitam suam, ablatis²⁷¹ propriis gazis in
 barbaris regionibus, ditauit.

229

²⁵⁷ aluo *V* : aluum *C, E*.

²⁵⁸ beate *om. M*.

²⁵⁹ mundo *V* : mundum *C, E*.

²⁶⁰ de hinc in busto *V* : deinde in bustum *C, E*.

²⁶¹ orco *V* : orcum *C, E*.

²⁶² celum *V* : celos *C, E, M*.

²⁶³ et *add. C, E, M*.

²⁶⁴ mansionem mansio *add. V, om. C, M*; mansio *eras. V*.

²⁶⁵ manemus *om. V add. C, E, M*.

²⁶⁶ anstrum *em. exp. antrum E*.

²⁶⁷ putrescit *V* : putrefit *C, E, M*.

²⁶⁸ demum *om. C*.

²⁶⁹ in mente *add. C, E*.

²⁷⁰ anstro *em. exp. antro E*.

²⁷¹ etiam *add. C, E, M*.

230 *Quomodo mare transiuit*²⁷²

Beato itaque²⁷³ Maximino, Aquensi episcopo²⁷⁴ et²⁷⁵ castissimo uiro, qui fuit unus ex septuaginta discipulis, sicut Dominus gloriosam matrem suam sancto Iohani euangeliste²⁷⁶, beatam Martham²⁷⁷ et sororem suam²⁷⁸ Mariam²⁷⁹ Magdalenam²⁸⁰ Spiritus sanctus sociauit. Ut qui²⁸¹ eas olim baptizauerat, ipse bone conuersationis exemplo ad regnum celorum eas perduceret. Qui, nauim ingressi cum multis aliis et quibusdam ex prefatis, prospero cursu ad portum Marsile²⁸², Domino ducente, peruenerunt. Tunc, territorium Aquense adeunt. Ieiuniis et precibus insistentes²⁸³, populum incredulum miraculorum signis et predicationibus ad Christi fidem conuertunt. Gloriose Marthe Dominus dedit gratiam et²⁸⁴ sanitatem²⁸⁵ super omnes egros et diuine predicationis facundiam. Erat enim ut diximus corpore uenusta, facie decora et graciosa eloquiis, acuta lingua diserta. Et ante heroes et²⁸⁶ nobiles, recipiebantur

241

²⁷² quomodo mare transiuit *rubr. C, E, om. V.*

²⁷³ itaque *om. C, E, M.*

²⁷⁴ episcopo *V: antistiti C, E, M.*

²⁷⁵ et *om. E.*

²⁷⁶ sic *add. C, E.*

²⁷⁷ martham *add. s.l. E.*

²⁷⁸ suam *V: eius E.*

²⁷⁹ mariam *om. M.*

²⁸⁰ magdalenam *V: magdalene M.*

²⁸¹ qui *om. E.*

²⁸² marsile *U: marsilie C, E, M.*

²⁸³ et *add. C.*

²⁸⁴ gratiam et *V: et gratiam C, M // et om. E.*

²⁸⁵ sanitatem *V: curationum C: sanitatum E, M.*

²⁸⁶ nos et *add. E.*

eius sermones et pre ceteris sodalibus²⁸⁷, in conuertendo populos magis proficiebat. Predicante namque beato Maximino et Martha et Maria, maxima pars populorum²⁸⁸ pagi conuersa est ad Christum.

245

*De dragone interfecto*²⁸⁹

(93v) Erat, tunc temporis, super Rodanum iuxta rupem ingentem in quodam nemore²⁹⁰
 250 inter²⁹¹ Arelatem et Auinionem²⁹² uersus occidentalem plagam draco ingens, medius
 animal²⁹³ et²⁹⁴ medius piscis. Qui multos transeuntes et superuenientes²⁹⁵ in loco, homines,
 asinos etiam et equos perimebat²⁹⁶. Ueniebant ibi gentes sepe et populi²⁹⁷ armati nec illum
 perimere ualebant quando²⁹⁸ proiectus a nemore in flumine latitabat²⁹⁹. Et erat³⁰⁰ grossior
 253

²⁸⁷ solibus *em. s.l. sodalibus V.*

²⁸⁸ illius *add. C, E, M.*

²⁸⁹ de dragone interfecto *rubr. C, om. V : interfecto om. E, om. V.*

²⁹⁰ quodam nemore *V : nemore quodam E, M.*

²⁹¹ inter *V : iuxta rupem E.*

²⁹² auinionem *V : auinionum C.*

²⁹³ animal *V : ales C, E.*

²⁹⁴ et *om. C, E, M.*

²⁹⁵ superuenientes *em. s.l. superuenientes V // transeuntes et superuenientes V : superuenientes et transeun E.*

²⁹⁶ naues etiam que per rodanum transibat subuertebat *add. C, E, M; transibat C, E : transiebant M.*

²⁹⁷ populi *V : homines M.*

²⁹⁸ quando *V : quoniam C, E, M.*

²⁹⁹ latitabat *V : latebat C, E, M.*

³⁰⁰ erat *V : e E.*

boue, longior equo, os et caput habens leoninum, dentes ut³⁰¹ spata acutos, comas equinas,
 255 dorsum acutum ut dolabrum, squamas irsutas³⁰² ut artaos³⁰³ scindentes, senos³⁰⁴ pedes et
 ungues ursinos, caudam uiperam, binis parmis ut tortua utraque parte munitus. Duodecim
 leones aut totidem ursi illum superare nequibant. Cum autem incole eum ullo modo³⁰⁵
 perimere nequissent, audierunt fama preconante³⁰⁶ beatam Martham miraculis coruscantem et
 etiam demonia eicientem. Et uenerunt ad eam rogantes ut ueniret et draconem a finibus suis
 260 reppelleret. Pergens³⁰⁷ uero ad locum³⁰⁸, Dei amica, Christi hospita³⁰⁹, confidens in uero
 hospite suo, repperit³¹⁰ draconem in nemore, hominem quem iugulauerat commedentem. Et
 eiecta super eum aqua sacrata³¹¹ quam secum tulerat et³¹² signo ligneo sancte crucis ei
 ostenso, draco stetit, uictus ut ouis, et beata proprio cingulo eum alligauit. Et ilico, a
 populis³¹³ lanceis et lapidibus attritus est totus.

265

Nuncupatur³¹⁴ autem ab incolis³¹⁵ draco ille³¹⁶ Tarasculus³¹⁷. Unde locus ille abhinc³¹⁸
 uocatus est Tarasconus. Qui antea uocabatur Nerluc, id est niger lucus³¹⁹, eo quod ibi erant

267

³⁰¹ ut *V*: et *E*.

³⁰² irsutas *V*: acutas *E*.

³⁰³ artaos *V*: tarauos *C, E*.

³⁰⁴ sed et *V*: senos *C, E*.

³⁰⁵ eum ullo modo *V*: ullo modo eum *C*: nollu modo eum *E*.

³⁰⁶ preconte *em. sub.l.* preconone *V // preconone V*: preconante *C, E, M*.

³⁰⁷ reppelleret pergens *V*: expelleret perrecta *C, M*: expelleret profecta *E*.

³⁰⁸ sancta *add. C, E, M*.

³⁰⁹ christi hospita *V*: hospita christi *E*.

³¹⁰ repperet *eras. em. s.l.* repperit *M*.

³¹¹ sacrata *om. E*.

³¹² et *add. s.l. E*.

³¹³ populis *V*: populo *C, E, M*.

³¹⁴ nuncupatur *V*: nuncupabatur *C, E*.

270 nemora umbrosa et nigra. Erat enim, utpote draco³²⁰, ex genere illius qui uocatur in libro Iob Leuiathan qui absorbit³²¹ fluuios³²². Et non miratur, sed habuit³²³ fiduciam quod influeret Iordanis in os eius uenerat enim per mare de Galatia Asie, generatus a Leuiathan qui est serpens aquosus et ferocissimus³²⁴ et a Bonaco³²⁵ animali. Bonacum³²⁶ animal Galatia regio gignit³²⁷. Quod, per spacium iugeris ut³²⁸ spiculum digerit³²⁹ et quicquid tetigerit, uelut incendium urit.

275

277

³¹⁵ † † illius *add. V, om. C, E, M.*

³¹⁶ draco ille *om. C, E.*

³¹⁷ tarasculus *V: tarascurus C, E, M.*

³¹⁸ abhinc *V: adhuc E.*

³¹⁹ uocabatur nerluc id est niger lucus *V: nerluc id est niger lucus uocabatur C, E.*

³²⁰ darcho *em. s.l. dracho E.*

³²¹ absorbit *V: absorbet M.*

³²² fluuios *V: fluuium E.*

³²³ habuit *V: habet M.*

³²⁴ ferocissimus *V: ferocissimus E.*

³²⁵ bonaco *V: banacho M.*

³²⁶ bonacum *V: banachum M.*

³²⁷ quod stercore fluente et urente infectatores suos submouet *add. C: quod stercore fluente infectatores suos submouet add. E.*

³²⁸ ut *V. uelut C, E, M.*

³²⁹ digerit *V: dirigit C, E, M.*

*Quomodo mansit in heremo Tharasconi*³³⁰

280 Postea, multis petitionibus populi et heroum illius³³¹ patrie et licentia magistri³³² sui
 prefati Maximini et sororis sue Marie Magdalene, ibi beata Martha remansit et quamdiu
 uixit³³³, ieiuniis, uigiliis et precibus institit³³⁴. Quot labores, quot angus- (94r) tias, quot
 egritudines, quantas persecutiones quantasque anxietates, quantas fames ibi sustinuit non
 potest recordari. Nam, in primis septem annis, glandibus et radicibus et herbis³³⁵ crudis
 285 pomisque siluestribus uixit. Yringis et affrodillis³³⁶ et arborum boletus fercula erant sibi
 meliora. Postea, coadunato fratrum et sororum per se commorantium³³⁷ conuentu et edificata
 sub honore³³⁸ Christi et beate Marie uirginis maxima³³⁹ basilica, satis ibi asperam duxit uitam.
 Carnem et omnem pinguedinem, oua³⁴⁰, cafeum³⁴¹ et uina uitans, semel in³⁴² die edebat. In
 hieme, pellicia ouina et pallio, in estate, tunica et byrro, interula³⁴³ caprina iuxta carnem³⁴⁴, ex
 289

³³⁰ quomodo mansit in heremo Tharasconi *rubr. C, E om. V.*

³³¹ et *add. V, om. C, E, M.*

³³² magistri *om. E.*

³³³ in *add. C, E.*

³³⁴ institit *V : stetit C, E, M.*

³³⁵ et herbis *V : herbisque C, E.*

³³⁶ yringis et affrodillis *V : yringis et affrodillus C : yringuis et affrodillus E : yringe et affrodillus M.*

³³⁷ in *add. E.*

³³⁸ sancti *add. M.*

³³⁹ maxime *em. s.l. maxima E.*

³⁴⁰ et *add. C, E, M.*

³⁴¹ caseum *V : casea M.*

³⁴² in *add. s.l. C; in om. M.*

³⁴³ intorrida *V : interula C, E, M.*

³⁴⁴ suam *add. C, M : sua add. E.*

290 more, induebatur, nudis pedibus incedens, albam cameli mitram capite gerens. Cingulo
 nodoso³⁴⁵ setis equinis facto, sacrum suum aluum³⁴⁶ ita sedule stringebat quod uermes ex
 corrupta et putrefacta³⁴⁷ carne sepe effluebant³⁴⁸. Extensis solo ramis arboreis uel uitibus,
 quolibet lapide capiti subposito, cilicio recumbebat. Precibus et obsecrationibus, sedule
 semper uacabat. In celestibus semper intenta, numquam³⁴⁹ terrenis tuta, mente in celo,
 295 corpore in terra conuersabatur. Cencies³⁵⁰ die tantundem³⁵¹ nocte, genua ad terram flectebat.
 Fide, spe et caritate cunctisque uirtutibus pollebat. Hospitalitate qua, aput Bethaniam,
 utebatur semper³⁵² fulgebat³⁵³; mensa eius cum peregrinis et hospitibus erat ex more; diuinis
 predicationibus os eius non cessabat; crebris manuum operibus utebatur. Sepe, domi cum
 conuentu suo stabat. Sepe³⁵⁴, castra et urbes et uicina loca pergens, gentium cateruis diuini
 300 uerbi semina erogabat, uerba que proferebat miraculis asserebat. Super auscultantes se³⁵⁵
 manus imponebat et accipiebant Spiritum sanctum³⁵⁶. Super egros manus inponebat et bene
 301

³⁴⁵ de *add.* C, E.

³⁴⁶ suum aluum V : aluum suum C, E.

³⁴⁷ putefacta *em. s.l.* putrefacta V.

³⁴⁸ effluebant V : affluebant C, E, M.

³⁴⁹ in *add.* C, E, M.

³⁵⁰ in *add.* E.

³⁵¹ tantundem V : totidemque C, E, M.

³⁵² semper *om.* C, E.

³⁵³ fulgebat V : prefulgebat C, E.

³⁵⁴ ad *add.* C, E.

³⁵⁵ se *om.* E.

³⁵⁶ accipiebant spiritum sanctum V : spiritum sanctum accipiebant C, E, M.

habebant. Hec agendo, dilecta³⁵⁷ Deo et hominibus felix extitit Martha. Quot gentium milia exhortacione sua ad Christi fidem³⁵⁸ conuertuntur et baptizantur longum est enarrare.

305

*Quomodo mortuum suscitauit*³⁵⁹

Igitur, cum apud Auinionium, ante fores urbanas, in quodam loco urbano³⁶⁰ ameno, inter urbem et fluuium Rodani³⁶¹, egregia Christi discipula sanaret egros sibi oblatos et
 310 predicaret, ecce iuuenis quidam, qui erat ultra flumen, uidit citra gentium cateruas³⁶² ascultantes. Animatus eam uidere et audire, nauigio carens, fluuium transmeare cupiens, natate nudatus cepit. Qui, cum in medio pelagi, natando (94v) ueniret. Subito, ueloci cursu ferocissimi fluminis impeditus, mergitur raptus in profundum. Quid plura? Tota die illa aliquibus³⁶³ nauigiis³⁶⁴ requisitus³⁶⁵, cum, per fluuium, reperiri non potuisset, secunda die,
 315 circa nonam, inuentum corpus³⁶⁶ exanimatum ponitur³⁶⁷ ante pedes beate Marthe³⁶⁸. Mox, egregia³⁶⁹ Christi, corde conpuncta, ammonuit populum ut, solo prostratus, Deum exoraret ut,
 316

³⁵⁷ a *add. C, E, M.*

³⁵⁸ christi fidem *V* : fidem christi *E.*

³⁵⁹ quomodo mortuum suscitauit *rubr. C, E, om. V.*

³⁶⁰ urbano *om. C, E, M.*

³⁶¹ rodano *em. s.l. rodani V.*

³⁶² sanctam *add. C, E, M* // cateruas *om. E.*

³⁶³ aliquibus *V* : a ciuibus *C, E* : a quibusdam *M.*

³⁶⁴ auigiis *em. s.l. nauigiis V.*

³⁶⁵ requisitus *om. C, E, M.*

³⁶⁶ corperis *em. sub.l. corpus E.*

³⁶⁷ exanimatum ponitur *V* : ponitur exanimatum *C, E.*

³⁶⁸ marthe *om. C, E.*

³⁶⁹ amica *add. C, E.*

sua clementia, suscitare puerum a morte³⁷⁰ dignaretur. Illa uero, iuxta corpus in modum crucis solo prostrata, Dominum orauit :

- 320 « Adonay, inquit, Iesu Christe, qui tua sancta³⁷¹ ineffabili clementia fratrem meum Lazarum³⁷², dilectum tuum, olim a mortuis suscitasti, qui tenes clauas mortis et uite, qui morti imperas et a facie tua fugit, qui mortuos euocas³⁷³ et resurgunt, respice³⁷⁴, hospes care, ad fidem et precem circum astantium et resuscita puerum istum, quatenus presentes populi tui³⁷⁵ et futuri, uidentes et audientes uirtutes tuas, credant in te
- 325 Adonay, Iesu Christe, Heli, yschiros, qui uiuis et regnas cum patre et sancto Spiritu³⁷⁶ et matre uirgine Maria³⁷⁷ in secula seculorum. Amen. »

- Mox, ut Christi egregia³⁷⁸ de celo Dei uirtutem sensit³⁷⁹ aduenisse, erexit se et, apprehensa manu pueri, dixit ei : « Surge puer, in nomine Domini³⁸⁰ Iesu Christi. » Statimque, uiuus et incolomis³⁸¹, surrexit et baptismum in nomine sancte Trinitatis subiit. O beata Christi hospita que, Christo operante, orcum expoliatum³⁸² et hominem qui, bina nece ante, dampnatus fuerat, gemina resurrectione, Christi fidei restaurauit. Illico, omnes ciues et suburbani
- 332

³⁷⁰ puerum a morte *V* : a morte puerum *C, E, M*.

³⁷¹ et *add. C*.

³⁷² et *add. C, E*.

³⁷³ euocas *V* : ieuocas *C* : inuocas *E, M*.

³⁷⁴ mi *add. C, E*.

³⁷⁵ tui *om. E*.

³⁷⁶ sancto spiritu *V* : spiritu sancto *C, E, M*.

³⁷⁷ uirgine *add. E*.

³⁷⁸ hospita *add. C, E*.

³⁷⁹ de celo dei uirtutem sensit *V* : sensit de celo dei uirtutem *C, E* : sentiuit de celo dei uirtutem *M* // de celo *iter E*.

³⁸⁰ nostri *add. C, E, M*.

³⁸¹ incolomis *V* : incolumis *C, E, M*.

³⁸² expoliatum *V* : expoliavit *M*.

crediderunt in Dominum nostrum Iesum Christum et baptismum subierunt. His ita gestis,
Martha, antea celebris, amodo celebrior extitit cunctis.

335

*De dedicatione eius ecclesie*³⁸³

340 Eo namque tempore, Maximinus, Aquensis presul, et Trofimus Arelatensis³⁸⁴ et
Eutropius Aurasicensis³⁸⁵, hii³⁸⁶ tres heroes uisitacionis causa non moniti alter³⁸⁷ ab altero,
etiam³⁸⁸ ignorantes³⁸⁹, ad eam³⁹⁰ uenerunt et, eius precatu, sancti³⁹¹ Christi nomine eiusque
genitricis honore sexto[decimo]³⁹² kalendas³⁹³ iani eius ecclesiam consecrarunt³⁹⁴. Ad quorum
cenam uino deficiente, aqua in uinum uertitur³⁹⁵. Tunc³⁹⁶, per eundem Maximinum, eidem
345 Marthe Maria soror eius mandans promisit se eam uisitaturam, quod non uiua, sed mortua
impleuit.

345

³⁸³ de dedicatione eius ecclesie *rubr. C, E, om. V.*

³⁸⁴ arelatensis *V*: aralatensis *M.*

³⁸⁵ et eutropius aurasicensis *add. sub. l. C.*

³⁸⁶ hii *V*: hi *C.*

³⁸⁷ alter *V*: altero *C, E, M.*

³⁸⁸ ab altero etiam *V*: etiam de altero *C, E*: etiam ab altero *M.*

³⁸⁹ ignorantes *V*: ignorante *C, E, M.*

³⁹⁰ eam *V*: ei *add. s.l. M.*

³⁹¹ in *add. s.l. C // in add. E.*

³⁹² sexto *V*: sextodecimo *C, E, M.*

³⁹³ kalendas *V*: kalendarum *M.*

³⁹⁴ consecrarunt *V*: consecrauerunt *M.*

³⁹⁵ aqua in uinum uertitur *V*: limpha in bachum conuertitur *C, E*: limpha in bacho conuertitur *M.*

³⁹⁶ tunc *V*: hunc *M.*

Transacto autem³⁹⁷ tempore non longo, a beato³⁹⁸ apostolo ordinati³⁹⁹ antistites⁴⁰⁰,
 350 beatus Fronto Petracoricensis⁴⁰¹ et sanctissimus⁴⁰² Georius⁴⁰³ Uellaicensis, ille (95r) scilicet
 qui⁴⁰⁴ mortuus fuerat et⁴⁰⁵ reuixit⁴⁰⁶, a propriis urbibus eorum predicationem tunc
 respuentibus eiectione ad eius presidium. Uelut ad matris sue asilum cum accessissent et per
 aliquod dies cum ea mansissent⁴⁰⁷, beate Marthe fuis Deo precibus ciuibus suis reconciliati
 sunt. Erat enim ipsa tunc omnium⁴⁰⁸ credentium⁴⁰⁹ pia mater⁴¹⁰ et nutrix. Nutriebat cunctos⁴¹¹
 ut gallina pullos, nam credentium multitudines ad eam confluentes anime et corporis
 necessaria accipiebant. Tunc, uni illorum sanctorum, Frontoni seniori scilicet⁴¹², peccamina
 sua confitendo, non post longo tempore futura⁴¹³ beata Martha necem suam predixit. Cui
 354

³⁹⁷ autem *V*: uero *C, E, M*.

³⁹⁸ petro *add. C, E*.

³⁹⁹ ordinati *om. E*.

⁴⁰⁰ antistites *V*: antistite *E*.

⁴⁰¹ petracoricensis *V*: petragoricensis *C, E, M*.

⁴⁰² socius frontonis *add. C, E*.

⁴⁰³ georius *V*: georgius *C, E, M*.

⁴⁰⁴ in itinere *add. C, E*.

⁴⁰⁵ tactus baculo beati petri *add. E*.

⁴⁰⁶ tactus baculo beati petri *add. C*.

⁴⁰⁷ mansissent *V*: morarentur *C, E*: fuissent *M*.

⁴⁰⁸ omnium *om. C, E*.

⁴⁰⁹ tunc omnium credentium *V*: credentium tunc *C, E*: omnium credentium tunc *M* // temporis
add. C, E, M.

⁴¹⁰ pia mater *V*: mater pia *C, E, M*.

⁴¹¹ cunctos *add. s.l. C*.

⁴¹² seniori scilicet *V*: scilicet seniori *C, E, M*.

⁴¹³ futura *V*: futuram *C, E, M*.

355 etiam ille, si Deus sibi⁴¹⁴ facultatem tamdiu uiuendi preberet, pollicitus est se ad eam⁴¹⁵
uenturum tempore dissolutionis⁴¹⁶ sue. Sed, quia⁴¹⁷ cuncta prodigia que ultra mare et citra egit
et crebra miracula⁴¹⁸ eius longum est⁴¹⁹ enarrare, qualiter de bona uita ad meliorem transiuit
breuiter dicamus.

360

*De transitu eius*⁴²⁰

Cum beata hospita Christi⁴²¹, suo pio hospiti per omnia bene operans⁴²² placeret,
meritorum eius stipendia ei reddere uolens, ille pius hospes suus innotuit ei prophetie spiritu,
365 longe⁴²³ ante, spacium⁴²⁴ unius anni, imminere exitus sui diem; quod fratribus et sororibus
suis illa postea indicauit. Cumque fere per totum⁴²⁵ annum febribus agitaretur, ante suam
dissolutionem die octauo, angelicos choros sororis sue Marie Magdalene migrantis animam in
celum ferentes audiuit; quod omni concioni sue illico patefecit :

369

⁴¹⁴ sibi *V* : illi *C*.

⁴¹⁵ aeam *V* : eam *C, E, M*.

⁴¹⁶ solutionis *em. s.l.* dissolutionis *E*.

⁴¹⁷ sed quia *V* : set que *E*.

⁴¹⁸ crebra miracula *V* : miracula crebra *C, E*.

⁴¹⁹ longum est *V* : longa sunt *M*.

⁴²⁰ de transitus eius *rubr. C, E, iter. marg. E, om. V*.

⁴²¹ hospita christi *V* : christi hospita *M*.

⁴²² per omnia bene operans *V* : bene operans per omnia *C, E*.

⁴²³ longe *V* : longo *E*.

⁴²⁴ spacium *V* : spatium *C, E, M*.

⁴²⁵ fere per totum *V* : per totum fere *C, E, M*.

370 « O mi⁴²⁶, inquit, comites et dulcissimi alumni mihi queso⁴²⁷ congratulamini quoniam angelicas phalanges sororis nostre animam ad sedes politicas ferentes ouanter cerno. O pulcherrima, felix et mi dilecta soror, non adtendisti quod mihi⁴²⁸ uouisti⁴²⁹ ut me uisitando letificares⁴³⁰. Uiuas cum magistro et uero hospite nostro⁴³¹ in sede beata. »

375 Quantus⁴³² inestimabilis amor inter duas sorores erat ostenditur. Octaua die [obitus]⁴³³ alterius, obiit alia⁴³⁴, altera alteram traxit ad paradysum. Statimque⁴³⁵, beata Martha, plus solito grauata, lecto languescere cepit. Et conuocatis fratribus et sororibus suis, iter suum ad celum eucharistia et confessione muniuit et res ecclesie sue congrue disposuit alumnosque⁴³⁶ suos in fide christiana et religione tenenda fortiter corroborauit. Tunc, eos ut⁴³⁷ die noctuque⁴³⁸, accensis domo lumin[a]riis, precibus etiam⁴³⁹ diuinis usque ad obitum suum indesinenter peruigilarent dulciter exorauit⁴⁴⁰; quod ipsi diligenter egerunt.

382

⁴²⁶ mi *V*: mei *C, E, M*.

⁴²⁷ queso *om. E*.

⁴²⁸ promittere *add. M*.

⁴²⁹ uouisti *V*: uoluisti *M*.

⁴³⁰ uisitando letificares *V*: letificares uisitando *M*.

⁴³¹ meo *em. s.l.* nostro *V*.

⁴³² quantus *V*: uantus *M // et quam add. C, E*.

⁴³³ obitus *C, E, M, om. V*.

⁴³⁴ alia *V*: illa *M*.

⁴³⁵ statimque *V*: tatimque *M*.

⁴³⁶ alumpnos *em.* alumposque *M*.

⁴³⁷ eam *add. C, E*.

⁴³⁸ noctuque *V*: ac nocte *E*.

⁴³⁹ etiam *V*: eam *M*.

⁴⁴⁰ orauit *em, s.l.* exorauit *M*.

*Quomodo demones ad eius obitum uenerunt*⁴⁴¹

385 (95v) Nocte uero media ante transitus sui diem, custodibus sompno grauatis, turbo uenti a parte maligna ueniens septem cereos non modicos et tres lampades in ede ardentes uelocissimis insufflacionibus extinxit. Ilico, beata, tetrorum spirituum turbam ante se cernens, orare cepit :

390 « Mi pater, inquit, Hely, mi hospes care, congregati sunt ad deuorandum me seductores mei, scripta mala tenentes⁴⁴² que gessi ego⁴⁴³. Uociferantur dicentes : « Deus dereliquit eam. Persequimini et comprehendite eam quia non est qui liberet⁴⁴⁴ eam. » Hely, ne elongeris a me. Hely, in auxilium meum respice. Hely, in adiutorium meum intende. Delicta iuuentutis mee et ignorancias meas ne memineris⁴⁴⁵, Adonay, et ne auertas faciem tuam a me quoniam tribulor uelociter. Exaudi me, Adonay⁴⁴⁶. »

395

*Quomodo Christus eam uisitauit*⁴⁴⁷

400 Ad sonitum cuius uocis custodes excitati⁴⁴⁸, dum in aliis edibus loci rogum peterent et non⁴⁴⁹ reperientes, moram facerent. Ecce, uidit beata sibi occurrere sororem⁴⁵⁰ suam Mariam

401

⁴⁴¹ quomodo demones ad eius obitum uenerunt *rubr. C, E, iter. marg. E, om. V.*

⁴⁴² mala tenentes *V* : tenentes mala *C, E, M.*

⁴⁴³ ego *V* : ergo *M.*

⁴⁴⁴ liberet *V* : eripiat *M.*

⁴⁴⁵ mineris *em. s.l. memineris E.*

⁴⁴⁶ -di me adonay *dim. sub. l. V*

⁴⁴⁷ quomodo christus eam uisitauit *rubr. C, E, iter. marg. E, om. V.*

⁴⁴⁸ excitati *V* : euigilantes *C, E* : euigilati *M.*

⁴⁴⁹ non *add. s.l. C.*

⁴⁵⁰ sororem *om. E.*

Magdalenam⁴⁵¹ igneam facem manu tenentem unde lampades et cerei omnes ilico accenduntur. Uix hoc expleto, dum altera alteram proprio nomine uocaret⁴⁵², ecce, aduenit⁴⁵³ pius hospes eius⁴⁵⁴ dicens :

405

« Ueni, electa⁴⁵⁵ hospita mea, exi⁴⁵⁶ de carnis ergastulo transiens⁴⁵⁷ ad palacium celi, que me hospicio⁴⁵⁸ suscepisti. Et ubi ego sum⁴⁵⁹, O ministra et obstetrix mea, illic mecum eris. Tu me suscepisti⁴⁶⁰ in hospicio tuo, ego⁴⁶¹ te recipiam in celo meo. Gratiam consulendi⁴⁶² desolatos quam tibi olim dedi, post transitum tuum⁴⁶³, a te non auferam. Omnes⁴⁶⁴ qui, ad sepulchrum tuum super necessitate sua⁴⁶⁵ conquerentes deuote, confessi fuerint⁴⁶⁶, exaudiam amore tuo⁴⁶⁷. »

410

412

⁴⁵¹ magdalenam *V* : magdalene *M*.

⁴⁵² et *add. M*.

⁴⁵³ aduenit *om. C, E, M*.

⁴⁵⁴ hospes eius *V* : eius hospes *M*.

⁴⁵⁵ electa *V* : dilecta *C, E, M*.

⁴⁵⁶ eri *V* : exi *C, E, M*.

⁴⁵⁷ carnis ergastulo transiens *V* : ergastulo carnis transi *E*.

⁴⁵⁸ tuo *add. C, E, M*.

⁴⁵⁹ sum *om. M*.

⁴⁶⁰ suscepisti *V* : recepisti *E*.

⁴⁶¹ ego *V* : go *M*.

⁴⁶² consulendi *V* : consolandi *C, E*.

⁴⁶³ tuum *om. E*.

⁴⁶⁴ omnes *V* : illos *C, E, M*.

⁴⁶⁵ super necessitate sua *V* : necessitate sua super *M*.

⁴⁶⁶ fuerint *V* : uenerint *C, E, M*.

⁴⁶⁷ exaudiam amore tuo *V* : amore tuo exaudiam *M*.

Cumque illa post tergum eius palpitare uoluisset : « Sta, inquit ille secure, adhuc ueniam ad te. » His⁴⁶⁸ dictis uix, Domino et Marie⁴⁶⁹ semotis inde, ecce a rogo non reperto redientes⁴⁷⁰ custodes domum inrant. Et ultra quam fas est dici⁴⁷¹, mirantur intra se sciscitantes⁴⁷² : « Quis sic studiose luminaria que extincta⁴⁷³ dimiserant accenderat ? » Dei magnalia que gesta fuerant ad huc nescientes, sed illa que, sibi acciderant secrecioribus⁴⁷⁴ fratribus reuelans⁴⁷⁵, domum⁴⁷⁶ statim⁴⁷⁷ patefecit.

420 Ecce, preterita nocte illa, aduenit transitus sui⁴⁷⁸ dies oportunus. Tunc, iussit se extra larem, retro basilicam, quo celum uidere posset sub arbore quadam⁴⁷⁹ platea perpulchra⁴⁸⁰, deferri et super cinerem⁴⁸¹, paucis paleis subpositis, solo poni et cilicio operiri et sancte crucis lignum ante se teneri. Sicque agitur⁴⁸². Tunc, fratres et sorores diligenter deprecata est ut pro

423

⁴⁶⁸ his *em. sub.l. al. man. hiyme M // is add. M.*

⁴⁶⁹ marie *V : maria C, E, M.*

⁴⁷⁰ redientes *V : redeuntes C, E.*

⁴⁷¹ fas est dici *V : dici fas est C, E, M.*

⁴⁷² sciscitantes *V : scsiscitantes M.*

⁴⁷³ extinta *em. s.l. extincta M.*

⁴⁷⁴ secrecioribus *V : sanctoribus C, E : sacracioribus M.*

⁴⁷⁵ reuelans *om. C, E, M.*

⁴⁷⁶ domum *V : domus C, E, M.*

⁴⁷⁷ statim *add. s.l. E.*

⁴⁷⁸ sui *om. E.*

⁴⁷⁹ in *add. C, E.*

⁴⁸⁰ perpulchea *em. s.l. perpulchra E.*

⁴⁸¹ cinerem *V : cineream C, E, M // crucem add. C, E, M.*

⁴⁸² sicque agitur *om. C, E.*

se orarent. Statimque⁴⁸³, cum totis animi sui uiribus, in celum con- (96r) uersaretur et ipsum
 425 polum sine intermissione respiceret⁴⁸⁴, cepit orare dicens :

« Hely, Deus, patrum nostrorum Adonay, Iesu Christe, fili Dei eterni, nate intacte
 uirginis Marie, qui pro nobis dignatus⁴⁸⁵ nasci, pati, mori, resuscitari, celos⁴⁸⁶ regredi,
 430 suscipe spiritum meum in requiem tuam. Non me permittas teneri manibus tetrorum
 angelorum nec Acherontis⁴⁸⁷ claustris⁴⁸⁸ dilaniari. Sed, sicut mecum dignatus es
 hospitari, sic suscipe me in hospicio tuo celesti. Hospes mi care, hanc pauperulam
 familiolam⁴⁸⁹ tuam custodi et foue omnesque illos⁴⁹⁰ qui post transitum meum hunc
 locum obseruauerint et manu tenuerint. Celesti remuneratione⁴⁹¹ ditare⁴⁹² digneris. »

435 Tunc, precepit legi passionem⁴⁹³ quam hebraice scriptam a Ierosolimis⁴⁹⁴ secum
 attulerat. Que dum secundo⁴⁹⁵ legeretur et lector diceret « Pater⁴⁹⁶, in manus tuas commendo
 spiritum meum » illa amica Dei⁴⁹⁷ dormiuit et animam suam dignam amplexibus tradidit
 archangeli Michaelis. Qui, cum angelis suis, per medias acies principum infernalium qui
 438

⁴⁸³ que *om. M.*

⁴⁸⁴ respiceret *V* : aspiceret *C, E, M.*

⁴⁸⁵ es *add. C, E, M.*

⁴⁸⁶ celos *V* : celo *C, E.*

⁴⁸⁷ acherontis *V* : acheruntis *M.*

⁴⁸⁸ claustris *V* : plaustris *C, E.*

⁴⁸⁹ familiolam *V* : famuliolam *E.*

⁴⁹⁰ illos *om. C, E.*

⁴⁹¹ celesti remuneratione *V* : remuneratione celesti *E.*

⁴⁹² ditare *V* : eos remunerare *C, E* : *om. M.*

⁴⁹³ dominicam *add. C, E, M.*

⁴⁹⁴ ierosolimis *V* : iherosolimitanis *C, E, M* // horis *add. C, E, M.*

⁴⁹⁵ secundo *om. C, E.*

⁴⁹⁶ pater *om. E.*

⁴⁹⁷ amica dei *V* : dei amica *C, M.*

animas⁴⁹⁸ peccatorum a corporibus exeuntes⁴⁹⁹ insidiantur, transiens inter sacra celorum
 440 secreta, eam obtulit summo⁵⁰⁰ regi. O genus dignum gloriose mortis quis⁵⁰¹ umquam tam
 dignam tamque⁵⁰² preciosam necem audiuit. Non est mors, sed uita que absorpta est in
 uictoria. Quam preciosa est in conspectu Domini mors sancte hospite eius. Tredecimo⁵⁰³
 lustro tocius uite sue expleto, in heremo scilicet⁵⁰⁴ septeno et semi, quarto kalendas augusti,
 sexta feria, hora nona⁵⁰⁵, qua Christus mundum redemit, egregia Christi hospita⁵⁰⁶ transiuit ad
 445 gaudium angelorum⁵⁰⁷. Ubi, gaudet et exultat⁵⁰⁸ cum bono hospite suo, Domino nostro Iesu
 Christo.

Uiri famosi et religiosi, alumpni eius et domestici, Eurodius⁵⁰⁹ et Sintex et Germanus et
 Epafras et Sostenes, Pauli prius clientes et Trofimi comites, et Parmenas, qui fuit unus ex
 450 septem diaconibus apostolorum, et Marcilla, beate Marthe famula et filiola de ortu
 baptismi⁵¹⁰, illa scilicet que, extollens uocem de turba, dixerat⁵¹¹ Domino Iesu Christo⁵¹² :
 451

⁴⁹⁸ animas *V* : animabus *C, E*.

⁴⁹⁹ exeuntes *V* : exeuntibus *C, E* // a corporibus exeuntes *V* : exeuntes a corporibus *M* // in aera
add. C, E, M.

⁵⁰⁰ summo *V* : sommo *M*.

⁵⁰¹ quis *V* : uis *M*.

⁵⁰² tamque *V* : atque *E*.

⁵⁰³ tredecimo *V* : terciodecimo *C, E*.

⁵⁰⁴ septeno peracto dominice resurrectionis *add. C, E, M*.

⁵⁰⁵ nona *om. M*.

⁵⁰⁶ christi hospita *V* : hospita christi *C, E, M*.

⁵⁰⁷ gaudium angelorum *V* : celum *E*.

⁵⁰⁸ sine fine *add. C, E, M*.

⁵⁰⁹ eurodius *V* : euchodius *C, E, M*.

⁵¹⁰ baptiimi *V* : baptismi *C, E, M*.

« Beatus uenter qui te portauit et ubera que suxisti », hii⁵¹³, uitam spiritalem⁵¹⁴ ducentes cum ea usque ad eius transitum cum aliis multis, perseuerauerunt in loco ipsius. Ipsi fideles comites eius funebria procurarunt. Et iuxta eandem basilicam quam ipsa edificauerat, eius
 455 sepulchrum decenter ornauerunt. Et tribus diebus totidemque⁵¹⁵ noctibus, una cum innumeris populorum turbis qui de castris et urbibus circum, astantibus ad eius uenerandum transitum, uenerant cereis candelis et lampadibus magnisque⁵¹⁶ ignibus per nemora accensis honorifice peruigilarunt⁵¹⁷.

460

*Quomodo Dominus et beatus Fronto eam sepelierunt*⁵¹⁸

(96v) Sequenti uero die dominica, in medio basilice, omnis congregatio religiosorum omnesque populorum caterue cum circa⁵¹⁹ corpus starent et obsequium funereum⁵²⁰, sicut
 465 mos est, agere uellent et alii psallerent aliique⁵²¹ flerent, ecce hora tertia apud Petragoricas, missam celebranti, lecta iam epistola, in kathedra ante altare dormitanti in ecclesia sua beato Frontoni episcopo aparuit Dominus, dicens⁵²² ei⁵²³ : « Dilecte mi Fronto, si uis implere que
 467

⁵¹¹ dixerat *V* : dixit *E*.

⁵¹² christo *om. C, E, M*.

⁵¹³ hii *V* : hi *C*.

⁵¹⁴ spiritalem *V* : spiritualem *E*.

⁵¹⁵ totidemque *V* : et totidem *M*.

⁵¹⁶ que *om. E*.

⁵¹⁷ peruigilarunt *V* : peruigilauerunt *M*.

⁵¹⁸ quomodo dominus et beatus Fronto eam sepelierunt *rubr. C, E, iter. marg. E, om. V*; dominus *C* : christus *E*.

⁵¹⁹ cirra *em. s.l. cirra V // cirra V* : circa *C, M*.

⁵²⁰ funereum *V* : funebrium *C, E, M*.

⁵²¹ alique *V* : aliique *C, M* : atque alii *E*.

⁵²² dicens *V* : aiens *C, M*.

hospite nostre olim pollicitus es, ueni ad eius funebria uelociter, curre, sequere me. » Illico,
 470 solo momento, Tarasconum ambo profecti sunt⁵²⁴. Ecclesiam diue hospite ingressi, cum aliis
 circa corpus psalentibus, psallere ceperunt et totum officium, manu etiam codices tenentes⁵²⁵,
 a principio usque ad finem aliis respondentibus et auxiliantibus peregerunt. Et ambo, corpus
 in antro ponentes, sepelierunt.

Sed, dum hec agerentur, ecce leuita apud Petragoricas, finitis cantibus clericorum, ad
 475 euangelium⁵²⁶ preparatus⁵²⁷ benedictionem petendo antistitem dormitantem in cathedra
 pulsat. Cui, ille adhuc nullum dat responsum. Unde totus clerus et uiri ciues ad missam
 stantes⁵²⁸ mirantur sciscitantes⁵²⁹ : quare presul tantam faceret moram? Tunc, sanctus⁵³⁰
 presul, quasi de dulci sompno euigilans, omnibus ait :

480 « Fratres mei, quid egistis? Quia⁵³¹ me euigilastis? Res mira nobis euenit. Dominus
 noster Iesus Christus duxit me ad funebria hospite sue Marthe⁵³². Tradidimus eam
 sepulture, ut nos illi⁵³³ olim uiuenti, transacto anno, promisimus. Dirigite ergo⁵³⁴
 nuncios ueloces illuc⁵³⁵ ut nobis afferant anulum nostrum⁵³⁶ aureum et cirothecas
 483

⁵²³ dicens ei *dim. sub.l. V.*

⁵²⁴ profecti sunt *V* : perrecti *C, E, M.*

⁵²⁵ codices tenentes *V* : tenentes codices *C, E, M.*

⁵²⁶ legendum *add. C, E, M.*

⁵²⁷ preparatus *V* : paratus *C, E, M.*

⁵²⁸ stantes *add. s.l. V // stantes V* : adstantes *C, E, M.*

⁵²⁹ sciscitantes *V* : sciscitantur *M.*

⁵³⁰ sanctus *om. E.*

⁵³¹ quia *V* : quare *E.*

⁵³² et *add. C, E, M.*

⁵³³ illim *exp. al. man. illi M.*

⁵³⁴ queso *add. C, E, M.*

⁵³⁵ illuc *V* : illic *M.*

485 griseas⁵³⁷ quas dum ad⁵³⁸ corpus in antro⁵³⁹ ponendum me aptarem⁵⁴⁰ illius ecclesie
sacriste commendaui que etiam obliuioni tradidi dum ab ecclesia exirem quia uos me
tam cito⁵⁴¹ euigilastis. »

Missi ergo⁵⁴² nuncii inuenerunt rem peractam ut presul dixerat. Et anulum solamque
490 cyrothecam attulerunt. Alteram⁵⁴³ uero, sacrista ob testimonium⁵⁴⁴ rei⁵⁴⁵ retinuit⁵⁴⁶.

Post hec, cum iterum fratribus suis beate Marthe funebria idem Fronto enarraret.
Dicebat :

495 « Postquam illam sepeliuimus, ab ecclesia exeuntes, nos insecutus est quidam frater
eiusdem loci, litteris peritus, et interrogauit Dominum : quis uel unde esset uel⁵⁴⁷ quo
nomine uteretur? Cui, ille nil respondens⁵⁴⁸, codicem quem manu tenebat aperuit⁵⁴⁹ in
497 quo nichil aliud erat scriptum nisi psalmiste uersiculus⁵⁵⁰ hoc modo : « In memoria

⁵³⁶ nostrum *add. s.l. V.*

⁵³⁷ griseas *V : criseas C, M.*

⁵³⁸ ad *add. s.l. al. man. M.*

⁵³⁹ antro *V : anteo em. al. man. M // antro add. marg. al. man. M.*

⁵⁴⁰ aptarem *V : aptatem C.*

⁵⁴¹ cita *em. s.l. cito E.*

⁵⁴² ergo *V : cito C, E, M.*

⁵⁴³ alteram *V : aliam C, E, M.*

⁵⁴⁴ tante *add. E, M.*

⁵⁴⁵ tante *add. C.*

⁵⁴⁶ retinuit *V : obtinuit C.*

⁵⁴⁷ uel *V : et C, E.*

⁵⁴⁸ ostendit *add. C, E, M.*

⁵⁴⁹ aperuit *V : apertum C, E, M.*

⁵⁵⁰ psalmiste uersiculus *V : uersiculus iste C : uersiculus psalmiste E, M.*

eterna erit iusta (97r) hospita mea⁵⁵¹. Ab auditu malo non timebit in die nouissima⁵⁵². »
 Cum⁵⁵³ uero codicem reuoluisset, cunctis foliis hoc repperit scriptum. »

500

Quapropter patet, quia merito in memoria eterna angelorum et hominum est, iusta hospita Christi et ab auditu malo non timebit dum mali audient : « Discedite a me maledicti. » In pace factus est ergo⁵⁵⁴ locus eius⁵⁵⁵ et in Syon celesti⁵⁵⁶ habitatio eius. Ualde eius animam Christus dilexit⁵⁵⁷ qui corpus eius⁵⁵⁸ sepeliuit.

505

*De rege Clodoueo*⁵⁵⁹

Quot uel quante multitudines languentium⁵⁶⁰, nobilium et ignobilium, cecorum,
 510 claudorum⁵⁶¹ et⁵⁶² aridorum, mutorum, surdorum, lunaticorum, demoniacorum et omnium
 morborum generum ad eius mauseolum⁵⁶³ tunc et post aduenientes petita accipiebant, nullus
 511

⁵⁵¹ erit iusta hospita mea *V* : iusta hospita mea erit *M*.

⁵⁵² nouissima *V* : nouissimo *E*.

⁵⁵³ folium *add. exp. E*.

⁵⁵⁴ factus est *iter. V // factus est ergo V* : ergo factus est *C, E, M*.

⁵⁵⁵ eius *om. E*.

⁵⁵⁶ celesti *om. E*.

⁵⁵⁷ christus dilexit *V* : dilexit christus *E*.

⁵⁵⁸ eius *om. C, E*.

⁵⁵⁹ de rege clodoueo *rubr. C, E, om. V*.

⁵⁶⁰ languentium *em. s.l. al. man. languentium M*.

⁵⁶¹ cecorum claudorum *V* : claudorum cecorum *C, E, M*.

⁵⁶² et *om. C, E, M*.

⁵⁶³ mauseolum *V* : mausoleum *C, E*.

est qui⁵⁶⁴ enarrare queat. Res⁵⁶⁵ mira, quicquid petit accipit omnis. Inter quos, Clodoueus, qui prius⁵⁶⁶ rex Francorum et Teutonicorum extitit christianus, baptizatus a beato Remigio, auditis diue hospite Christi⁵⁶⁷ rumoribus, graui morbo⁵⁶⁸ renum passus, ad locum eius uenit. 515 Mox ut sacrum eius tumulum tetigit, sanitatem illius morbi a quo olim nullam poterat inuenire medelam se recepisse letatus est. Quapropter beate Marthe et loco⁵⁶⁹ eius, anuli sui cyrographo, trium miliariorum spacio⁵⁷⁰ ex utraque parte Rodani, terram et uillas et castra dedit et fecit locum illum et ecclesiam liberam, scribens ne alicui potestati laice quandoque subiaceret⁵⁷¹.

520

*De uindicta Dei loco*⁵⁷²

De cetero, est unum quid quod non est bonum reticere⁵⁷³. Tempore namque eius et 525 citra, si quis furtum uel raptum uel falsum iudicium uel falsum iusiurandum uel adulterium uel aliquam insaniam⁵⁷⁴ loco eius fecisset⁵⁷⁵ uel res eiusdem loci fraudauerat⁵⁷⁶, tempore 526

⁵⁶⁴ est qui *V* : qui est *M*.

⁵⁶⁵ res *V* : es *M*.

⁵⁶⁶ prius *V* : primus *E*.

⁵⁶⁷ hospite christi *V* : christi hospite *C, E*.

⁵⁶⁸ graui morbo *V* : graucm morbum *C, E*.

⁵⁶⁹ loci *V* : loco *C, M*.

⁵⁷⁰ in gyrum *add. C, E*; in giro *add. M*.

⁵⁷¹ subiaceret *V* : subderetur *C, E, M*.

⁵⁷² de uindicta dei loco *rubr. C, E, om. V* : in loco *E*.

⁵⁷³ reticere *V* : reticeri *C, E, M*.

⁵⁷⁴ in *add. M*.

⁵⁷⁵ fecisset *V* : fecit *C, E, M*.

⁵⁷⁶ fraudauerat *V* : fraudauit *C, E, M*.

breui⁵⁷⁷, diuina ultio quoquomodo uindicauit. Quod si, postea, non contigit fieri, idcirco non contigit, quoniam diuina dextera uindictam suam quod peius est reseruat⁵⁷⁸ in futuro quia nec bonum inremuneratum nec malum inpunitum erit. Ante Dei uultum, nil pertransibit inultum.
 530 Paueant ergo habitantes in illo loco et respiscant a nequiciis suis⁵⁷⁹.

Marcilla et Sintex et Epafras, castissimi et apostolici uiri, Sclauoniam perrexerunt et, (97v) predicato ibi⁵⁸⁰ euangelio⁵⁸¹ Christi, in bonis operibus perseuerauerunt⁵⁸². Marcilla uero, post beatam Martham decem⁵⁸³ annis uixit. Cuius uitam non paruo uolumine⁵⁸⁴ hebraice
 535 edidit. Deinde, ego, Sintex, ipsam multa pretermittens latine conscripsi⁵⁸⁵. Euchodius uero et Germanus et Parmenas et Sostenes, beate Marthe alumpni, sacrum corpus diue hospite peruigilarunt quamdiu uixerunt et beato fine ibi⁵⁸⁶ quieuerunt.

Habemus ergo, fratres karissimi⁵⁸⁷, hanc beatam cuius uitam audiuius in memoria⁵⁸⁸
 540 quatenus memorum suorum ipsa sit memor ante Deum ut dignis meritis ipsius post bona temporalia in celesti regno cum ea regnare ualeamus. Hec est Martha hospita Christi
 541

⁵⁷⁷ breui *add. s.l. E.*

⁵⁷⁸ eis *add. C, E, M.*

⁵⁷⁹ nequiciis suis *V: suis nequitiis C, E, M.*

⁵⁸⁰ ibi *om. E.*

⁵⁸¹ euangelio *V: euangelium C // euangelitu em. s.l. al. man. euangelio M.*

⁵⁸² in bonis operibus perseuerauerunt *V: perseuerauerunt in bonis operibus C, E: perseruauerunt in bonis operibus M.*

⁵⁸³ decem *V: duodecim M.*

⁵⁸⁴ uoluminae *V: uolumine C, E, M.*

⁵⁸⁵ conscripsi *V: transcripsi C, E, M.*

⁵⁸⁶ ibi *add. marg. C.*

⁵⁸⁷ karissimi *om. C, M.*

⁵⁸⁸ memoria *V: memoriam C, M.*

respectus et uia presentium et futurorum forma actiue uite qua⁵⁸⁹ iusti, sequentes⁵⁹⁰ edibus⁵⁹¹ suis⁵⁹², suscipientes egenos, ibunt ad regna celorum quando illis⁵⁹³ a Domino⁵⁹⁴ dicetur⁵⁹⁵ :
 545 « Uenite benedicti Patris mei. Percipite regnum meum quia esuriui et dedistis⁵⁹⁶ michi
 manducare, quod ipse⁵⁹⁷ prestare dignetur cuius regnum et imperium sine fine permanet in
 secula seculorum. Amen. »

*Explicit uita sancte Marthe hospite Christi*⁵⁹⁸.

550

550

⁵⁸⁹ quam *V* : qua *C, E, M.*

⁵⁹⁰ sequentes *om. C, E, M.*

⁵⁹¹ edibus *V* : pedibus *M.*

⁵⁹² edibus suis *V* : suis edibus *C, E.*

⁵⁹³ illis *V* : illud *E.*

⁵⁹⁴ a domino *om. M.*

⁵⁹⁵ dicetur *V* : annuntiabitur *M.*

⁵⁹⁶ dedistis *V* : dedisti *M.*

⁵⁹⁷ nobis *add. C, E, M.*

⁵⁹⁸ explicit uita sancte Marthe hospite Christi *om. C, E, M.*

CHAPITRE V

TRADUCTION FRANÇAISE

(89v) *Commencement du prologue de la Vie de sainte Marthe, soeur de Marie-Madeleine et de Lazare que le Seigneur a ressuscité*

5 Puisque sainte Marthe, disciple du Christ, tient le rôle d'image de la sainte Église par ses pieuses dispositions et que sa Vie aurait besoin d'un grand ouvrage pour les sens mystiques, pour cela, laissant de côté les sens allégoriques, nous écrivons les faits marquants de sa Vie en suivant le récit des Évangiles en peu de mot afin qu'elle ne soit, par sa longueur, ni un objet de dégoût pour les lecteurs ni lourde pour la mémoire des auditeurs, mais qu'elle devienne plutôt un modèle de pieuse imitation pour les fidèles¹.

10

Au sujet de son origine et de sa prouesse

Commencement de la Vie

15

La sainte et vénérable hôtesse du Christ, Marthe, était originaire de Béthanie, de la région de Jérusalem. Elle descendait d'un lignage royal, par ses remarquables héros, par son père Syrus et par sa mère Eucharria de laquelle étaient nés sainte Marie-Madeleine et Lazare que le Christ a ressuscité de la mort et du tombeau, leur vrai hôte, celui qui ressuscite de tous

19

¹ BHL 5450 : « Cum in suis Actibus beatissima Maria Magdalene typum sanctae Ecclesiae teneat, et ad mysticos intellectus vita ejus non brevi volumine indigeat, idcirco typicis sensibus omissis, insignia vitae ejus juxta fidem evangelicam in unius narrationis seriem paucis perstringamus. Sic etenim fastidium lectori, vitata prolixitate, non irrogatur, audientium memoriae consulitur, fidelium mentes, pio imitationis exemplo, instruuntur. Explicit praefatio. » (D'après Étienne-Michel Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Paris, Jacques-Paul Migne, 1848, t. II, col. 437.) À l'avenir, cette notice sera présentée comme suit : Étienne-Michel Faillon, t. I ou t. II, colonne.

20 les siècles. Puisqu'une ancienne noblesse descend de la race de ses parents, très noble (90r)
par ses gestes, elle demeure en conséquence au-dessus des astres.

En effet, elle aima grandement le Créateur de tout depuis l'enfance. Elle était instruite
des lettres hébraïques, soumise aux préceptes de la première Loi, pleine de charme par son
25 corps, parée d'un beau visage, brillante par ses paroles, bien formée aux travaux des femmes,
d'entre toutes les femmes supérieure par ses moeurs pieuses, un éminent personnage par sa
grandeur, non deuxième² par son esprit et son activité, puissante par sa charité, elle évitait
tout contact masculin. Nulle part on ne peut lire qu'elle ait eu un homme ni qu'elle en ait subi
le commerce.

30

Bien que son père fut le chef remarquable de la région maritime de la Syrie et de
nombreux territoires, il fut le prédicateur le plus fidèle des citoyens d'Athènes après la
dispersion des disciples du Seigneur. Cependant, Marthe, avec son frère et sa soeur susdits,
possédait trois villes, c'est-à-dire celles de Magdala, de Béthanie et une partie de la ville de
35 Jérusalem à bon droit de l'héritage maternel. Par tous ses parents, elle avait la propriété parce
que par la raison et la loyauté elle était la plus riche et par tous ses trésors elle était riche³.

Elle était une donatrice généreuse pour ses chevaliers et ses domestiques et une
convive fameuse, très habile dans la gestion des festins, parce que de même que les discours
40 sacrés le soutiennent partout, le Seigneur et Marthe s'occupaient du festin. Selon la coutume,
Marthe servait par amour du Seigneur, car lorsque le Seigneur Jésus était dans la maison de
Simon le Lépreux à Béthanie et qu'ils y faisaient un grand repas, elle servait pour la gloire de

42

² L'auteur tente de réhabiliter l'image de Marthe en disant qu'elle n'est pas « deuxième par son esprit et son activité » parce que Jésus a dit qu'un seul service est nécessaire : celui de Marie qui réside dans la contemplation contrairement au service de Marthe qui est actif. (Lc, 10, 41-42)

³ Saint Martin de Tours a beaucoup de biens, mais il est encore plus riche par sa foi : « Il possédait de riches terres, d'innombrables esclaves, des récoltes opulentes, des revenus immenses, une haute lignée, une parole élégante; mais les trésors de sa foi l'enrichissaient plus encore (...) » (Cité dans Venance Fortunat, *La Vie de saint Martin*, texte établi et traduit par Solange Quesnel, Paris, Belles lettres, 2002 p. 45.)

celui qui avait ressuscité Lazare⁴. Ailleurs, il est dit, parce que Marthe s'activait autour d'un grand service, que chez nous il ne doit pas être fait peu de cas de l'hospitalité par laquelle
 45 Abraham, Loth, Josué et beaucoup d'autres furent agréables à Dieu, aux anges et à ceux qui sont protégés par l'hospitalité⁵. La très pieuse et empressée hôtesse fut grandement attentive à tous. Chacun, autant le familier que l'étranger, qui arrivait dans son foyer de Béthanie, qui que ce soit la sollicitait, elle l'accueillait. De ce fait, il arriva qu'elle ait été capable d'honorer le Seigneur lui-même et le reçut dans sa maison. Celui qui est amoureux de tous et qui est
 50 parmi nous tous, comme il cherche l'amour de l'apôtre saint Pierre en disant « Pierre, m'aimes-tu? ⁶ », il l'aimait tant. Pour cela, il voulait recevoir l'hospitalité dans sa maison plus qu'ailleurs. Car comme le Seigneur, lorsqu'il transmet l'Évangile, prêchait un certain jour à Jérusalem, il revint le soir à Béthanie où était son ami Lazare avec ses soeurs Marie et Marthe chez lesquelles il était reçu⁷.

55

Comment elle reçut le Christ dans son temple

À ce sujet, il arriva que le Seigneur, sur le chemin des châteaux et des villes où il
 60 prêchait, parce qu'il était charnellement fatigué, entra, selon le témoignage de Luc, un certain jour, dans un certain château, et cette femme nommée Marthe l'hébergea dans sa maison⁸. Il

61

⁴ Mt, 26, 6-13; Mc, 14, 3-9 et Jn, 12, 1-8.

⁵ Saint Augustin : « Oui, il est bon de rendre ces services, nous vous y exhortons, nous vous y engageons sur l'autorité de la parole de Dieu ; ne néglige donc pas d'accueillir les saints. N'est-il pas arrivé qu'en recevant des inconnus, on a, sans le savoir, reçu des Anges mêmes? Ces services sont bons. » Saint Augustin, *Sermon CIII, 5*, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).

⁶ Jn, 21, 15-17.

⁷ Lc, 10, 38 et BHL 5450 : « (...) die quidem in Jerusalem praedicaret, sero revertebatur Bethaniam, ubi erat amicus ejus Lazarus cum Marie et Martha sororibus, apud quas hospitabatur. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 444 .)

⁸ Lc, 10, 38 et BHL 5450 : « Legimus enim, memorato Luca testante, quod intravit Jesus in quodam castellum, et mulier quaedam Martha nomine excepit illum in domum suam (...) » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 440.) Ce passage est lui même tiré du sermon d'Odon.

est une prophétie accomplie qui dit : « Il est comme un cultivateur sur le point de venir sur Terre et comme un voyageur se détournant pour rester dans sa maison⁹ » c'est-à-dire celle de Marthe, Ô véritablement heureuse et certainement glorieuse femme, qui mérita avoir un aussi grand hôte mangeant le pain des anges¹⁰ par lequel elle-même était nourrie¹¹. Combien heureuse et glorieuse est cette femme que Jésus aima tant qu'il voulut être reçu et nourri par elle. Elle reçut ce grand et admirable hôte qui reçoit et nourrit les anges et les hommes. Elle nourrit celui-là qui nourrit toutes les créatures. Celle-ci, plus qu'Abraham, le reçut dans sa maison, c'est-à-dire Dieu et l'homme, ce grand roi des rois et Seigneur des seigneurs, qui arrête toutes choses par sa seule paume, qui « est plus haut que le Ciel, plus profond que l'Enfer, plus long que la Terre, plus large que la mer¹² » comme Job le raconte. Celui que le Ciel et les Cieux des Cieux n'étaient pas en état de prendre, celui que de nombreux prophètes et rois voulurent voir, mais ne virent pas et voulurent entendre, mais n'entendirent pas¹³, elle le reçut et le nourrit dans sa maison.

75

Une chose pleine de joie et digne d'estime, lorsque le Seigneur avait été reçu dans leur maison, chacune des deux soeurs, Marthe et Marie-Madeleine, choisit son office propre à faire qui plaisait le plus à Dieu. Marie choisit la meilleure part. S'asseyant aux pieds du Seigneur¹⁴, elle écoutait sa parole, préférant être nourrie plutôt que nourrir¹⁵. Quant à Marthe, elle s'évertuait autour de la grande tâche des repas. Pour cela, parce qu'elle avait tant et tant reçu l'hôte dans sa maison, elle s'appliqua à le servir avec le plus grand soin : elle nettoyait le foyer, ornait les tables et préparait les repas. Il lui semblait cependant que tout le bataillon du

80

⁹ Jr, 14, 8.

¹⁰ Mt, 4, 11.

¹¹ BHL 5450 : « O veri felices, multumque beati, qui tantum hospitem habere meruerunt, pascentes panem angelorum a quo ipsi pascebantur. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 440.)

¹² Jb, 11, 8-9.

¹³ Lc, 10, 24.

¹⁴ Lc, 10 39 et 42.

¹⁵ Saint Augustin : « Marie sa soeur aima mieux être nourrie par lui (...) » (Cité dans Saint Augustin, *Sermon CIII*, 3, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).)

foyer ne pouvait pas suffire pour servir un si grand hôte sauf si sa soeur lui venait en aide pour préparer le repas du midi. En effet, elle voulait que toute l'assemblée de la maison
 85 prépare le festin. Pour cette raison, elle s'arrêta au milieu du foyer, stupéfiée par la situation. Se plaignant au doux juge, elle dit : « Seigneur, ne t'est-il pas injuste que ma soeur me laisse servir seule? Dis-lui donc qu'elle m'aide¹⁶. » Au contraire, celui qui n'a pas l'habitude de recevoir des personnes, qui aime et accepte les services opposés apportés par des serviteurs opposés¹⁷, loue ainsi le service de l'une pour ne pas critiquer celui de l'autre :

90

« Marthe, dit-il, Marthe, tu es agitée pour beaucoup de choses. En outre, une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, la vie spirituelle, qui ne lui sera pas enlevée¹⁸ parce qu'avec celle-ci, elle recevra la vie éternelle. Chacune de vous, accomplira l'office qu'elle a choisi et sera sauvée. Elle se bat pour le salut de son âme,
 95 mais toi tu travailles pour le salut de ton corps. Poursuis ce que tu as commencé et tu seras sauvée, car la couronne est promise à ceux qui entreprennent un bon ouvrage, mais elle est donnée à ceux qui persévèrent. »

À ce sujet, parce que la vie active de la sainte Église que Marthe désigne ne vaut rien
 100 pour le plus grand roi sans persister dans la vie contemplative et parce que la vie contemplative que Marie signifie ne peut se tenir debout sans la vie active¹⁹, le doux hôte concéda, à chacune de ces femmes, le service choisi. Que dire de plus? Comme des esprits joyeux, selon la coutume, les uns et les autres, un jour, mangèrent, burent, restèrent et se reposèrent dans le foyer de celles-là. Désormais, selon la coutume, le Sauveur reçut
 105 l'hospitalité dans la maison de sainte Marthe.

107

¹⁶ Lc, 10, 40.

¹⁷ Par services opposés et serviteurs opposés, il faut comprendre le service de Marthe, qui représente la vie active, et le service de Marie, qui représente la vie contemplative.

Saint Augustin : « Ces deux femmes qui furent l'une et l'autre agréables au Seigneur, aimables toutes deux et toutes deux fidèles (...) » (Cité dans Saint Augustin, *Sermon CIV, 4*, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).)

¹⁸ Lc, 10, 41-42.

¹⁹ Inspiré de I Co, 9, 11 et des sermons CIII et CIV de saint Augustin. Toutefois, l'auteur de la Vie de Marthe dépasse la conception d'Augustin au sujet de la vie active et de la vie contemplative. En effet, si saint Augustin loue le service de Marthe, il reste que celui de Marie est meilleur.

Comment Lazare est ressuscité par sa prière

110 Combien de choses salutaires se produisent par la grâce de l'hospitalité donnée à
 n'importe quel bon hôte dans le foyer de celle qui, appliquée à un esprit joyeux, reçoit les
 pauvres. Ceci est confirmé par l'hospitalité de cette sainte femme, car par l'amitié de
 l'hospitalité de sainte Marthe, le Seigneur ressuscita de la mort son frère Lazare. « Le
 Seigneur Jésus aimait Marthe, sa soeur Marie et Lazare²⁰ » dit l'évangéliste. Ô génération
 115 heureuse et louée que le Christ préféra à toutes autres, bien que la sagesse du Père dise « Moi,
 j'aime ceux qui m'aiment²¹ ». Cependant, rarement, dans les Écritures se trouvent des fidèles
 désignés par leur nom qui sont spécialement aimés du Seigneur²².

Parce que Marthe se savait être aimée par son pieux hôte, qu'elle ne doutait pas qu'il
 120 pouvait lui obtenir quelque chose et qu'elle avait entendu dire que la fille du chef de la
 grande synagogue²³ ainsi que le fils de la veuve de Naim²⁴ avaient été ressuscités par lui, se
 plaignant de la mort de son frère, elle dit au Seigneur en revenant à Béthanie : « Seigneur, si
 tu avais été là, mon frère ne serait pas mort, mais je sais que tout ce que tu demanderas à
 Dieu, Dieu te le donnera²⁵. » Ô authentique foi de la pieuse femme qui croyait que le Fils de
 125 Dieu était trois et un : le Fils de Dieu qu'elle voyait, parce qu'il était caché sous le manteau
 de la chair; le Père qu'elle ne voyait pas; l'Esprit saint, comme un certain lien indissoluble
 d'amour entre le Père et le Fils par qui le Père n'hésitait pas à remplir la réclamation du Fils,
 bien au contraire. Elle croyait que par celui-ci, le Père ressusciterait son frère à la demande de
 son Fils. Parce qu'elle croyait toutes ces choses, le Seigneur lui dit : « Ton frère se
 129

²⁰ Jn, 11, 5.

²¹ Pr, 8, 17.

²² BHL 5450 : « O felix et gloria generatio! quamuis enim Veritas dicat : *Ego diligentes me diligo*, raro tamen inveniuntur in Scripturis fideles qui a Domino diligi specialiter designantur ex nomine. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 440 et 441.)

²³ Mc, 5, 21-43.

²⁴ Lc, 7, 11-17.

²⁵ Jn, 11, 21-22.

130 relèvera²⁶. » À celui-ci, Marthe dit sans s'arrêter : « Je sais, parce qu'il se relèvera par la
 résurrection au dernier jour²⁷. » Il apparaît que cette sainte femme s'était pénétrée des
 enseignements de la première Loi. Elle avait lu chez les prophètes que les morts qui sont dans
 les tombeaux se relèveraient et ressusciteraient. Elle croyait à la résurrection dernière et
 universelle, mais elle doutait qu'elle vît la présence de son frère dans ce lieu. C'est pourquoi
 135 il dit : « Je suis le Seigneur, la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il est
 mort, vivra et tous ceux qui vivent et croient en moi ne mourront pas pour l'éternité. Crois-tu
 ceci²⁸? » Elle lui dit : « Évidemment, Seigneur. » Une aussi grande foi et une vraie confession
 doivent être admirées. Elles rejaillissent dans cette sainte femme, car elle dit : « J'ai cru parce
 que tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui est venu dans ce monde²⁹. »

140

Elle est l'associée du premier des apôtres, Pierre, de Job, d'Abraham et de la divine
 Vierge. Elle est l'associée du premier des apôtres parce que comme celui-là a dit au Fils pour
 croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant³⁰ », celle-ci,
 pour confesser dit aussi cela : « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant, qui est venu dans ce
 145 monde³¹. » Elle est l'associée de saint Job parce que comme celui-là, pour croire, a dit : « Au
 dernier jour, je serai debout et, de nouveau vêtu de ma chair, je verrai mon Seigneur
 sauveur³² », ainsi celle-ci acquiesce en croyant à la résurrection future : « Je sais que mon
 frère se lèvera à la résurrection au dernier jour³³. » Elle est l'associée d'Abraham parce que
 comme ce dernier reçut dans son gîte trois anges par la foi de la Sainte Trinité³⁴, ainsi celle-ci

149

²⁶ Jn, 11, 23.

²⁷ Jn, 11, 24.

²⁸ Jn, 11, 25-26.

²⁹ Jn, 11, 27.

³⁰ Mt, 16, 16; Mc, 8, 29; Lc, 9, 20 et Jn, 6, 70.

³¹ Jn, 11, 27.

³² Jb, 19, 25-26.

³³ Jn, 11, 24.

³⁴ Gn, 18, 1-8.

150 reçut dans sa maison Dieu, triple et un, qui est le plus grand Dieu et le plus grand homme. Elle est faite l'associée de la divine Vierge. La Vierge reçut le Dieu et l'homme dans la chambre de son foyer de son pieux ventre et Marthe reçut le Dieu et l'homme dans l'hospitalité de son foyer. Ces divines et pieuses articulations, que la divine mère a nourries dans son pieux sein, la pieuse hôtesse Marthe les a reçues dans son sanctuaire. Celle-là
 155 engendra celles-ci, celle-ci les dorlota. Pour cette raison, elle a été faite l'associée de la divine Vierge, mais elle est différente. Elle est différente par le mérite parce que celle-là, qui est bénie entre toutes les femmes³⁵, à qui nulle honorabilité n'est conforme, a reçu le Fils de Dieu dans sa chambre vierge intacte; celle-ci l'accueillit dans son sanctuaire corruptible. Celle-là réconforta l'homme un jour; celle-ci trente années. C'est pourquoi elle crut par le coeur et tint
 160 par l'ouvrage la foi des prophètes et la confession des apôtres. À bon droit, celle qui est l'associée et la camarade de ceux-là est dans le royaume des Cieux.

Parce que tout est possible à une croyante, il accepta pour son mérite qu'elle réclamât du Seigneur ce à quoi elle tint. Le Seigneur déchargea son frère de la mort parce qu'à sa voix,
 165 en ordonnant « Lazare, viens dehors³⁶ », celui qui avait été mort quatre jours revint à la vie. Pendant ce temps, alors qu'un repas avaient été fait dans la maison du lépreux Simon³⁷, les solennités d'aussi grands plaisirs étaient célébrées autant par les Juifs que par les fidèles et Marthe servait. Pour qu'il n'y ait aucun doute au sujet du miracle qui devait être cru³⁸, Lazare était un de ceux qui étaient à table³⁹. De là, le Seigneur ressuscita son frère de la mort et du

169

³⁵ Lc, 1, 42.³⁶ Jn, 11,43.³⁷ Mt, 26, 6 et Mc, 14, 3.

³⁸ Saint Augustin : « "Jésus donc, six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie, où était mort Lazare que Jésus avait ressuscité. Là, on lui offrit un repas, Marthe faisait le service et Lazare était l'un de ceux qui étaient à table avec lui". De peur que les hommes ne s'imaginent qu'il était devenu un fantôme, puisqu'il était mort et qu'il était ressuscité, il était l'un de ceux qui étaient à table; il vivait; il parlait, il prenait de la nourriture : la vérité était manifestée, l'incrédulité des Juifs était confondue. Le Seigneur était donc à table avec Lazare et les autres, et Marthe, l'une des soeurs de Lazare, faisait le service. » (Cité dans Saint Augustin, *Homélies sur l'Évangile de saint Jean*, L, 5, traduit par M. F. Berrouard, Paris, Études augustiniennes, 1989, p. 267.)

³⁹ Jn, 12, 2 et BHL 5450 : « A mortuis itaque resuscitato Lazaro, cum esset Jesus Bethaniae in domo Simonis Laprosi, fecerunt ei coenam ibi, et Martha ministrabat, ac ne quis de virtute miraculi

170 tombeau aux pieuses prières de sainte Marthe. Ainsi, n'importe quel pécheur vraiment pénitent l'appelant de bon coeur, par lequel il aura imploré Dieu, le pieux hôte, par amour, le soulagera et le sauvera de ses péchés.

Combien le maître le plus humble des Cieux aima Marthe. Cela paraît au fait que, de même qu'il lui fut agréable d'être tenu dans les accolades de la divine Vierge, de même, évitant les palais des rois, il voulut être reçu comme un hôte, être nourri, être abreuvé et se reposer dans son sanctuaire. Il institua et révéla toute la communauté de tous les religieux et les sacrements de la sainte Église dans sa maison sanctifiée. Dans son foyer, il forma la sainte Église, les deux vies, c'est-à-dire contemplative et active, par lesquelles les pieuses femmes Marie et Marthe ont acquis la grâce du Sauveur⁴⁰. Les deux vies devant être suivies, il formula des règles pour elle et les exposa à ses successeurs ecclésiastiques chrétiens désirant vivre convenablement :

185 « Dans ces deux vies, toutes les règles des religieux dépendent des dogmes d'Ancien et du Nouveau Testament et sont remplies. Par celles-ci, tous les saints et les élus de Dieu allèrent et iront vers les royaumes célestes des Cieux. En aimant notre prochain comme nous-mêmes en personne⁴¹ et en le secourant suivant notre pouvoir dans tous ses besoins, nous persisterons dans la vie active. Ensuite, en aimant Dieu au-dessus de tout par notre seul amour, en plaçant après les Cieux les choses terrestres, en les aimant ou en les considérant, avec Marie nous persisterons dans la vie contemplative. »

Ainsi, il faut s'occuper des choses terrestres afin que ne soient pas perdus les Cieux. Ainsi, nous devons traverser les bonnes choses temporelles afin que nous ne perdions pas l'éternité. Les Cieux ne doivent pas être négligés pour les choses terrestres ni les choses terrestres être négligées pour les Cieux afin que par celles-ci nous méritions et que nous ayons la force de

195

dubitaret, mortuus suscitatus praesenti convivio intererat. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 441.)

⁴⁰ Saint Augustin : « Ainsi donc, le Seigneur ne blâma point ce qu'elle faisait; il distingua les fonctions. » (Cité dans Saint Augustin, Sermon CIV, 3, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).)

⁴¹ Mt, 19,19; Mt, 22, 39; Mc, 12, 31; Mc, 12, 33; Rm 13, 9; Ga, 5, 14 et Jc 2, 8.

posséder le royaume des Cieux⁴². Jusqu'à présent, nous avons parlé au sujet de la sainte hôtesse du Christ selon le témoignage des Évangiles. Tout le reste, c'est-à-dire quelle fut sa vie et sa fin, à tour de rôle, nous le parcourons d'un bref trait de plume⁴³.

200

Comment elle divisa ses biens

Parce que la très sainte Marthe avait entendu et appris jusque dans son coeur le précepte du Seigneur disant : « Celui qui quitte son père et sa mère ou sa femme ou ses fils ou
205 ses champs en mon nom recevra au centuple et possédera la vie éternelle⁴⁴ », elle divisa ses biens en trois parties. Elle donna la première à sa soeur Marie-Madeleine avec laquelle elle offrit la nourriture et l'habillement au Seigneur et aux apôtres puisqu'elle était attachée à eux. Elle donna la deuxième partie à son frère Lazare. Quant à la troisième partie, de laquelle elle vivait et nourrissait le Seigneur et ses disciples tant qu'ils venaient à elle, elle se la garda.
210 Quant au reste et tout ce qu'elle put avoir, après l'ascension du Christ vers les Cieux, aussi

210

⁴² Saint Augustin : « Comment donc Marie est-elle justifiée? Nous imaginerons-nous que le Seigneur blâma les fonctions de Marthe, de Marthe appliquée aux devoirs de l'hospitalité et heureuse hôtesse du Seigneur lui-même ? Mais comment la blâmer de la joie que lui inspirait un tel hôte ? S'il en était ainsi, ne devrait-on pas renoncer au service des pauvres, choisir la meilleure part, la part qui ne sera point ôtée, s'appliquer à la méditation, soupirer après les délices de l'instruction, ne s'occuper que de la science du salut, sans se demander s'il y a quelque étranger à recueillir, quelque pauvre qui manque de pain ou de vêtements, quelque malade à visiter, quelque captif à racheter, quelque mort à ensevelir ? Ne faudrait-il pas enfin laisser là les oeuvres de miséricorde et ne s'adonner qu'à la science sainte ? Si la part de Marie est la meilleure, pourquoi tout le monde n'en ferait-il pas choix ? N'aurions-nous pas pour défenseur le Seigneur lui-même ? Comment craindre de blesser ici sa justice, puisqu'il a rendu d'avance une sentence si favorable ? Ce n'est pas cela néanmoins; et le Seigneur a bien dit. La chose n'est pas comme tu l'entends, elle est comme tu dois l'entendre. Remarque bien : ' Tu t'occupes de beaucoup de choses, quand il n'y en a qu'une de nécessaire. Marie a choisi la meilleure part. ' La tienne n'est pas mauvaise, la sienne est meilleure (...) Ces deux vies étaient donc alors dans cette demeure, et avec elles la source même de la vie. Marthe était une image du présent ; Marie, de l'avenir. Nous sommes à ce que faisait Marthe, nous espérons ce que faisait Marie. Faisons bien l'un pour posséder l'autre pleinement. » (Cité dans Saint Augustin, *Sermon CIV, 2 à 4*, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).)

⁴³ BHL 5450 : « Hactenus haec sub evangelistarum, testimonio multis praetermissis, de hac sacra muliere diximus. Caeterum qualis deinceps vita ejus, finisque vitae exstiterit breviter percurramus. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 443.)

⁴⁴ Mc, 10, 29-30.

longtemps que le coeur et l'âme de la multitude des croyants étaient un⁴⁵ et que personne ne revendiquait son bien propre, mais que tous les biens étaient communs aux pieds des apôtres⁴⁶, elle l'offre pour qu'il soit communément aux croyants puisque comme le philosophe dit « Tout bien mis en commun commence à briller plus brillamment. » Ainsi,
 215 Marthe est faite apôtre avec les apôtres et disciple avec les disciples.

Alors, comme le nombre des disciples augmentait, la sévérité des Juifs grandit à tel point qu'ils les chassèrent loin de leurs frontières⁴⁷. Ils en attrapèrent certains comme Pierre et d'autres disciples qu'ils envoyèrent en prison publique⁴⁸, certains comme Jacques qu'ils
 220 tuèrent⁴⁹, certains qu'ils chassèrent en haute mer en les enfermant sur des radeaux sans rames, sans voiles, sans gouvernails et d'autres sans aliments les entraînant au loin. Cependant, la divine Providence enrichit dans de meilleures régions ceux que la fureur cruelle des Juifs expulsa hors de leurs frontières : elle les enrichit de villages, de châteaux et de villes; elle les enrichit de nombreux trésors; elle les pourvu d'églises; elle multiplia leurs serviteurs et leurs
 225 héros et elle les enrichit encore dans leurs demeures célestes. Elle donna une ville et une patrie à chacun : Arles à Trophime, Narbonne à Paul, Toulouse et la Gascogne à Saturnin, Limoges à Martial, Saintes et l'Aquitaine à Eutrope, Le Mans et la Bretagne à Julien, Bourges à Austregile, Tours à Gatien, Lyon à Irénée, Besançon à Fergeux, Orange à un autre Eutrope, Périgueux à Front, le Velay à Georges et toute la Gaule à Denis⁵⁰. À chacun, elle
 230 attribua des régions en particulier.

230

⁴⁵ Ac 4, 32 et Saint Augustin : « Le Seigneur ne disait-il pas à son Père, en parlant des fidèles "Qu'ils soient un, comme nous sommes un nous-mêmes" ? et n'est-il pas écrit aux Actes des Apôtres : "Or, la multitude des croyants n'avait qu'une âme et qu'un cœur" ? » (Cité dans Saint Augustin, *Sermon CIII, 4*, [En ligne] : http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).)

⁴⁶ Ac, 2, 44; Ac, 4, 35 et Ac, 4, 37.

⁴⁷ Ac, 8, 1 et BHL 5450 : « (...) donec invidia Judaeorum in Ecclesia persecutionem excitaret et credentes a finibus suis propelleret. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 443.)

⁴⁸ Ac, 4, 3-12 et Ac, 12.

⁴⁹ Ac, 12, 2.

⁵⁰ Grégoire de Tours : « Dans ce temps sept hommes, nommés évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le rapporte l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin : "Sous le consulat de Décius et de Gratus, comme le rappelle un souvenir fidèle, la ville de Toulouse eut pour

Voyez combien la clémence de Dieu ne tarda pas à leur donner encore : leurs cendres, leurs os et leurs pieuses sépultures sont réclamés par les peuples. Ils sont morts et ils secourent les vivants. En effet, en venant à leurs sépultures, les malades sont guéris, les aveugles sont éclairés, les boiteux se redressent, les possédés sont délivrés, la consolation est donnée et les accusations sont abandonnées pour les pécheurs sévères. C'est pourquoi Dieu ne voulut pas leur donner un domaine à Jérusalem parce qu'il leur en donna un meilleur ailleurs.

De la même manière, Dieu ne veut pas donner à l'homme un domaine parfait, sauf les royaumes des Cieux qu'il fit pour lui. Ainsi, Dieu dit à Abraham : « Sors de ta terre et de ta famille et viens dans la terre que je t'aurai montrée et je ferai naître de toi une grande nation⁵¹. » Ainsi Dieu fit au premier homme : il le bannit du paradis pour le placer dans ce monde, ensuite dans la mort, après celle-ci, au Ciel. Ainsi, il fit à ses fils d'Israël : de l'Égypte, il les transporta par la Mer Rouge vers une terre désirable. Ainsi fit-il pour lui-même : du giron du Père au ventre de la Sainte Vierge, ensuite dans le monde, de là dans la sépulture après la mort, désormais vers la résurrection et de là il retourne vers le Ciel. Pareillement, notre Seigneur offre trois demeures à chacun qu'il nous faut traverser l'une après l'autre. Il donne le monde dans lequel nous restons, il donne un antre dans lequel le corps se putréfie et il donne le Ciel dans lequel nous resterons enfin. La mort est la compagne amère dans le monde, les vers dans l'antre et l'ange au Ciel. Ainsi, comme les trésors de l'Église avaient été emportés dans les régions barbares, il enrichit sa sainte hôtesse Marthe.

255

256

premier et plus grand évêque, saint Saturnin." Voici ceux qui furent envoyés : Gatien, évêque, à Tours ; Trophime à Arles ; Paul à Narbonne ; Saturnin à Toulouse ; Denis à Paris, Strémond à Clermont et Martial à Limoges. » (Cité dans Grégoire de Tours et Frédégaire, traduit par François Guizot et Alfred Jacobs, *Histoire des Francs*, t. I, Paris, Didier et Cie libraires-éditeurs, 1874, p. 26 à 27.)

⁵¹ Gn, 12, 1-2.

Comment elle traversa la mer

C'est pourquoi l'Esprit saint associa Marthe et sa soeur Marie-Madeleine à saint
 260 Maximin, évêque d'Aix et homme pur, qui fut un des soixante-dix disciples⁵², comme le
 Seigneur associa sa glorieuse mère à saint Jean l'évangéliste⁵³. Étant donné qu'il les avait un
 jour baptisées, il les conduisit vers les royaumes des Cieux par l'exemple de la bonne manière
 de vivre. Ceux-ci, engagés sur un navire avec beaucoup d'autres dont certains susdits,
 arrivèrent au port de Marseille par un heureux voyage conduit par le Seigneur. Alors, ils vont
 265 au territoire d'Aix. À force de jeûnes et de prières, ils convertissent à la foi du Christ le
 peuple sans foi par les signes des miracles et des prédications⁵⁴. Le Seigneur donna à la
 glorieuse Marthe la grâce et la santé pour tous les malades et l'éloquence de la divine
 prédication. En effet, comme nous dûmes, elle était élégante de corps, belle de figure,
 influente par ses paroles et subtile par son langage clair. Devant les grands et les nobles, ses
 270 sermons étaient accueillis et devant ses autres compagnons, elle réussissait à convertir plus de
 peuples. Et de fait, la plus grande partie des peuples des pays est convertie au Christ grâce à
 la prédication des saints Maximin, Marthe et Marie.

275 *Au sujet du dragon ayant été tué*

Il y avait, à ce moment-là, sur le Rhône, près d'un immense rocher dans un certain
 bois entre Arles et Avignon du côté de la région occidentale, un gigantesque dragon, entre
 l'animal et entre le poisson. Il anéantissait de nombreux hommes, des ânes et des chevaux qui
 280 traversaient et qui passaient dans le lieu. Des gens et des peuples armés venaient souvent là et

280

⁵² Lc, 10, 1.⁵³ Jn, 19, 26-27.

⁵⁴ Au moment où Marie-Madeleine et Maximin arrivent en Provence, Marthe n'est plus présente dans le récit de BHL 5450, mais l'auteur de BHL 5545 utilise une dernière fois BHL 5450 : « (...) prospero cursu Massiliam applicuerunt. Nec more; Aquense territorium expetentes doctrinae caelestis seminaria gentilium cordibus inspergebant, die nocteque praedicationibus, jejuniis et orationibus insistentes, ut populum ipsius regionibus incredulum ad agnitionem et cultum Dei omnipotentis perducerent. » (D'après Étienne-Michel Faillon, t. II, col. 444.)

ils ne pouvaient pas l'anéantir puisqu'il quittait la forêt pour se cacher dans le fleuve. Il était plus gros qu'un boeuf, plus long qu'un cheval, il avait la bouche et la tête du lion, les dents acérées comme une épée, une crinière de cheval, le dos tranchant comme une hache, des écailles hérissées coupant comme des tarières, six pieds et des griffes d'ours, une queue de vipère et il était fortifié par deux boucliers de chaque côté comme une tortue. Douze lions ou tout autant d'ours ne pouvaient le vaincre. Or, alors que les habitants n'avaient pu l'anéantir d'aucune façon, ils apprirent par la commune renommée que Marthe brillait par ses miracles et qu'elle éliminait les démons. Ils allèrent alors vers elle pour la solliciter qu'elle vienne et qu'elle repousse le dragon de leurs frontières. Or, se dirigeant vers le lieu, l'amie de Dieu, hôtesse du Christ, ayant confiance en son vrai hôte, trouva le dragon dans la forêt en train de dévorer un homme qu'il avait égorgé. Après lui avoir lancée l'eau bénite qu'elle avait apportée et lui avoir montré le signe de la sainte Croix en bois, le dragon se tint immobile, vaincu comme une brebis⁵⁵, et la sainte l'attacha avec sa propre ceinture. Immédiatement, il fut vaincu complètement par le peuple avec des lances et des pierres.

295

Or, ce dragon est appelé Tarasque par les habitants. C'est pourquoi ce lieu est appelé Tarascon à compter de ce moment. Auparavant, il était appelé Nerluc, c'est-à-dire bois noir, parce qu'il y avait là des bois noirs et démoniaques. Ce dragon était de la race de celui qui est appelé Léviathan dans le livre de Job et qui a englouti les fleuves. Ce n'est pas étonnant, car il avait confiance que le Jourdain se jette dans sa bouche⁵⁶ puisqu'il était venu par la mer de Galatie d'Asie, parce qu'il avait été engendré par le Léviathan, un serpent aquatique⁵⁷ et très féroce, et par l'animal Bonacus. La région de la Galatie engendre l'animal Bonacus. Et à son propos, tout ce qu'il aura touché et atteint comme un dard à une distance d'un arpent, il le consume comme le feu.

304

⁵⁵ Faire le signe de la croix est un pouvoir apotropaïque. Il est fréquent de rencontrer dans les Vies de saint et dans le folklore païen ce procédé par lequel le saint immobilise un dragon ou quelque autre danger (cité dans Solange Quesnel, *op. cit.*, p. 123, n. 60). Il en va de même dans la vie de Martin alors qui trace le signe de la croix pour arrêter un convoi, pensant qu'on menait des idoles païennes (cité dans *Ibid*, p.16).

⁵⁶ Jb, 40, 18.

⁵⁷ Is, 27, 1.

305 *Comment elle resta dans le désert de Tarascon*

Ensuite, aux nombreuses demandes du peuple et des grands de cette patrie-là et avec la permission de son susdit maître Maximin et de sa soeur Marie-Madeleine, sainte Marthe demeura là et aussi longtemps qu'elle vécut, elle insista sur les jeûnes, les vigiles et les
 310 prières. Combien de labeurs, de difficultés, de chagrins, de persécutions et d'anxiétés, combien de famines elle endura là, on ne peut le rappeler au souvenir. En effet, pendant les sept premières années, elle vécut de glands, de racines, de plantes vertes et de fruits sauvages. Les champignons d'arbres lui valaient mieux que les plats d'oranges et de plantes florales⁵⁸. Après avoir rassemblé une communauté de frères et de soeurs et avoir édifié une très grande
 315 basilique en l'honneur du Christ et de la Sainte Vierge Marie, elle mena là une vie assez pénible. Elle mangeait une seule fois par jour⁵⁹ et évitait la viande⁶⁰, toute graisse, les oeufs, le fromage et les vins. Selon la coutume, en hiver, elle était revêtue d'un manteau en fourrure de brebis, en été d'une tunique et d'un manteau, une chemise de chèvre sur sa chair, marchant pieds nus et portant une mitre blanche de chameau sur la tête⁶¹. Elle serrait son saint ventre
 320 avec une telle force au moyen d'une ceinture faite de noeuds en crin de cheval que des vers s'échappaient souvent de sa chair corrompue et putréfiée. Elle se couchait sur un cilice⁶² sous lesquels des rameaux d'arbres ou des sarments de vignes étaient étendus sur le sol et elle posait sa tête sur n'importe quelle pierre. Elle se consacrait toujours avec empressement aux
 323

⁵⁸ Tout comme les ascètes du désert, Martin a un régime végétarien et se nourrit notamment de racines crues (cité dans Venance Fortunat, *op. cit.*, p. 13, n. 40 et p. 122, n. 56).

⁵⁹ À Marmoutier, on ne mangeait qu'une fois par jour en accord avec l'ascétisme oriental (cité dans Solange Quesnel, *op. cit.*, p. 138, n. 66).

Venance Fortunat : « Mais il s'attardait auprès du Christ, le servant nuit et jour, car il ne prenait de nourriture et de repos que ce qu'exigeaient les besoins du corps. » (cité dans Venance Fortunat, *op. cit.*, p. 47.)

⁶⁰ Règle de saint Benoît, 39, 11.

⁶¹ À l'imitation des ascètes orientaux, Martin de Tours portait des vêtements grossiers et avait un régime strictement végétarien (cité dans Solange Quesnel, *op. cit.* p. 122, n. 56).

⁶² Selon Sulpice Sévère au sujet de la couche de saint Martin de Tours : « (...) tout en demeurant allongé sur une noble couche : sur la cendre et le cilice. » (Cité dans Sulpice Sévère, *Vie de Martin, Troisième lettre à Bassula : sur la mort et les funérailles de saint Martin*, traduit par Jacques Fontaine, Cerf, Paris, 2003, p. 48.)

325 prières et aux obsécration. Vers les Cieux toujours dirigée, jamais en sûreté sur Terre, par son esprit, elle vit dans le Ciel, par son corps sur la Terre. Elle fléchissait les genoux à terre cent fois par jour et autant de fois la nuit⁶³. Elle était efficace par sa foi, son espérance, sa charité⁶⁴ et toutes ses vertus. Elle faisait toujours preuve de cette hospitalité par laquelle, près de Béthanie, elle brillait; sa table était selon la coutume avec les pèlerins et les voyageurs; sa bouche ne se reposait pas des divines prédications; elle se servait de ses mains pour les nombreux travaux. Souvent, elle restait à la maison avec sa congrégation. Souvent, allant dans les châteaux, les villes et les lieux voisins, elle distribuait les germes de la parole divine⁶⁵ aux hordes de peuples, paroles qu'elle défendait par les miracles qu'elle présentait. Elle imposait les mains sur ceux qui l'écoutaient et ils recevaient l'Esprit saint. Elle imposait les mains sur les malades et ils allaient bien. En faisant ceci, l'heureuse Marthe est aimée de Dieu et des hommes. Il est long de raconter combien de milliers de gens sont convertis et baptisés à la foi du Christ par son exhortation.

Comment elle ressuscita un mort

340

Alors, comme la remarquable disciple du Christ guérissait les malades qu'on lui présentait et prêchait à Avignon dans un certain lieu charmant devant les portes de la ville, entre la ville et le Rhône, voilà qu'un certain jeune homme, qui était de l'autre côté du fleuve, vit la foule de gens qui l'écoutait. Désirant la voir et l'entendre, il voulut traverser le fleuve, mais étant sans navires, il décida de se dévêtir et de nager. Il alla à la nage comme dans le centre de la mer. Subitement, comme il est entravé par le rapide cours du fleuve féroce, il est englouti, enlevé dans les profondeurs. Que dire de plus? Malgré avoir été recherché toute cette journée-là par quelques navires à travers le fleuve, comme il ne put être retrouvé, c'est le deuxième jour, vers none, que son corps, retrouvé et examiné, est posé aux pieds de sainte

349

⁶³ Sulpice Sévère : « Jamais aucune heure ni aucun instant ne se sont écoulés sans qu'il s'adonnât à la prière (...) Martin priait sans cesse, même quand il avait l'air de faire autre chose. » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 37.)

⁶⁴ 1 Co, 13, 13.

⁶⁵ Ps, 125, 6.

350 Marthe. Bientôt, l'honorable amie du Christ, blessée au coeur, rappelle le peuple à l'ordre pour qu'il implore Dieu en se prosternant au sol pour que, par sa clémence, il juge digne de ressusciter le jeune homme de la mort. Quant à Marthe, prosternée à côté du corps sur le sol en position de la croix, elle pria le Seigneur :

355 « Adonaï, dit-elle, Jésus Christ, toi qui jadis ressuscitas de la mort mon frère Lazare, ton bien aimé, par ta sainte clémence ineffable, toi qui tenant les clés de la mort et de la vie la fais fuir devant ton aspect, toi qui rappelant les morts les fais se relever, prends en considération, cher hôte, la foi et la prière de ceux qui se tiennent ici et ressuscite ce
360 jeune garçon afin que tes peuples présents et futurs, voyant et entendant tes mérites croient en toi, Adonaï, Jésus Christ, Éli, Seigneur, toi qui vis et règnes avec le Père et l'Esprit saint et la mère Vierge Marie, dans les siècles des siècles. Amen. »

Bientôt, comme l'honorable amie du Christ sentit arriver la vertu de Dieu du Ciel, elle se leva et, le jeune homme l'ayant attrapée par la main⁶⁶, elle lui dit : « Lève-toi jeune homme, au
365 nom du Seigneur Jésus Christ⁶⁷. » Aussitôt, vivant et sain et sauf, il se mit debout et entra dans le baptême au nom de la Sainte Trinité. Ô sainte hôtesse du Christ qui, grâce à l'efficacité de ce dernier, dépouilla l'Enfer et renouvela l'homme qui avait été condamné par une double mort, par une double résurrection à la foi du Christ. Sur-le-champ, tous les citoyens et les suburbains crurent en Notre-Seigneur Jésus-Christ et entrèrent dans le
370 baptême. Par ces exploits, Marthe, auparavant célèbre, fut dorénavant la plus célèbre de toutes.

Au sujet de la dédicace de son église

375

Et de fait, dès lors, Maximin, évêque d'Aix, Trophime d'Arles et Eutrope d'Orange, ces trois héros, étant ignorants de la visite de l'un et de l'autre puisqu'ils n'avaient pas été avertis, allèrent vers elle et, à sa prière, ils consacrèrent son église au nom du Christ et en

378

⁶⁶ Ac, 3, 7 et Venance Fortunat : « Mais appuyé sur la main que lui tend Martin (...) » (Cité dans Venance Fortunat, *op. cit.*, p. 14 à 15.)

⁶⁷ Ac, 3, 6.

l'honneur de sa mère le 16 des calendes de janvier⁶⁸. Le vin manquant à leur repas, l'eau est
 380 changée en vin⁶⁹. Alors, sa soeur Marie, mandant saint Maximin, s'engagea à venir la voir
 souvent, ce qu'elle n'accomplit pas de son vivant, mais après sa mort.

Or, peu de temps après, les prêtres ordonnés par le saint apôtre, saint Front de
 Périgueux et le très saint Georges du Velay, c'est à dire celui-là qui avait été mort et qui
 385 ressuscita, allèrent vers le secours de Marthe parce qu'ils avaient été chassés loin de leurs
 propres villes qui repoussaient leur prédication. Comme ils avaient accédé au lieu d'asile de
 leur mère et comme ils restèrent là quelque jour, ils furent réconciliés avec leurs villes grâce
 aux prières à Dieu que Marthe avaient répandues. En effet, elle était la pieuse mère et
 nourrice de tous les croyants⁷⁰. Comme une poule, elle nourrissait tous les poussins⁷¹, car les
 390 multitudes de croyants affluant vers elle recevaient les besoins de l'âme et du corps. Alors, en
 confiant ses péchés à l'un des saints, c'est-à-dire le vieux Front, sainte Marthe eu le présage
 que sa propre mort était sur le point de survenir dans un temps rapproché. Pour le cas où Dieu
 lui offrirait la capacité de vivre aussi longtemps, celui-là offrit à celle-ci de venir vers elle au
 moment de son décès. Mais, parce que tous les prodiges qu'elle a faits au-delà et en deçà de
 395 la mer et ses nombreux miracles sont longs à raconter, nous racontons brièvement comment
 elle passa d'une bonne vie à la meilleure.

Au sujet de sa mort

400

Puisque la sainte hôtesse du Christ, en travaillant bien plaisait en tout à son pieux hôte
 voulant lui rendre son service mérité, il lui fit connaître que le jour de sa mort était imminent,
 avant l'espace d'un an, par l'inspiration d'une prophétie, ce qu'elle révéla ensuite à ses frères

403

⁶⁸ Comme nous l'avons vu au chapitre II, Marthe et Lazare ont un notice dans certains
 martyrologes au 16 des calendes de janvier.

⁶⁹ Jn, 2, 3.

⁷⁰ Rt, 4, 16.

⁷¹ Mt, 23, 27.

et à ses soeurs⁷². Et alors qu'elle était toute l'année presque toujours agitée par la fièvre⁷³,
 405 huit jours avant sa mort, elle entendit des chœurs angéliques portant l'âme de sa soeur Marie-
 Madeleine qui s'en allait au Ciel, ce qu'elle révéla sur le champ à toute son assemblée :

410 « Ô mes compagnons et très doux élèves, dit-elle, je vous prie, réjouissez-vous pour
 moi puisque je distingue des foules angéliques portant l'âme de notre soeur vers les
 demeures qui lui ont été promises⁷⁴. Ô ma très belle, heureuse et aimée soeur, tu ne fus
 pas attentive au vœu que tu me fis de me réjouir en me visitant. Tu vis avec notre
 maître et vrai hôte dans son saint siège. »

Voici combien était inestimable un amour entre deux soeurs. Le huitième jour de la mort de
 415 l'une, l'autre mourut également, l'une tira l'autre vers le paradis. Et aussitôt, sainte Marthe,
 malade plus que d'ordinaire, commença à s'éteindre dans son lit. Après avoir appelé ses
 frères et ses soeurs, elle fortifia son voyage vers le Ciel⁷⁵ par l'eucharistie et la confession,
 elle distribua les biens de son église convenablement et elle renforça fortement ses élèves
 dans la foi et la religion chrétienne à tenir. Alors, après avoir allumés des lampes, elle les
 420 implora doucement de veiller sans relâche jour et nuit jusqu'à sa mort par des prières et par
 les Écritures saintes, ce qu'ils firent consciencieusement.

423

⁷² Sulpice Sévère relatant la mort de Martin de Tours : « Martin a donc eu longtemps à l'avance la
 prescience de son décès et déclaré à ses frères que la dissolution de son corps était imminente. » (Cité
 dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 46.)

⁷³ Sulpice Sévère relatant la mort de Martin de Tour : « Aussi bien, malgré la violence des fièvres
 qui le tenaillaient déjà depuis plusieurs jours (...) » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

⁷⁴ Séverin, évêque de Cologne, au moment de la mort de saint Martin de Tours, entend un cœur
 d'anges qui portent l'âme de Martin aux cieux.

Grégoire de Tours: « L'évêque Martin, mon maître a quitté ce monde, et maintenant les anges
 le portent en chantant dans les cieux. » (Cité dans Grégoire de Tours, *Oeuvres complètes, t. III, Le livre
 des miracles de saint Martin*, trad. par H.L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Éditions Paleo,
 Clermont-Ferrand, 2003, livre 1, chap. 4, p. 18.) Il s'agit d'un topos que nous retrouvons aussi
 ailleurs : saint Antoine voit l'âme de saint Paul emportée par des anges et saint Benoît celle de
 Scolastique.

⁷⁵ Sulpice Sévère relatant la mort de Martin de Tours : « (...) ces forces physiques commencent à
 l'abandonner; il convoque ses frères et leur fait savoir qu'il est mourant. » (Cité dans Sulpice Sévère,
op. cit., p. 47.)

Comment les démons vinrent à son trépas

425

Au milieu de la nuit précédant le jour de sa mort, alors que les gardes avaient sombré dans le sommeil, un tourbillon de vent arrivant d'un endroit malin éteignit par ses insufflations rapides sept gros cierges et trois lampes⁷⁶ qui brûlaient dans la maison. Aussitôt, la sainte, discernant une foule d'abominables esprits malins⁷⁷, se mit à prier :

430

« Mon Père, dit-elle, Éli, mon cher hôte, mes séducteurs sont rassemblés pour me dévorer tenant écrites à la main les mauvaises choses que j'ai faites. Ils crient fort en disant : « Dieu l'a abandonnée. Poursuivez-la et emparez-vous d'elle parce qu'il n'est pas là celui qui la libère. » Éli, ne t'éloigne pas de moi. Éli, envisage mon secours. Éli, tends vers mon secours. Ne te rappelle pas les péchés de ma jeunesse ni mes ignorances et, Adonaï, ne détourne pas ton visage de moi puisque je suis vivement tourmentée. Entends-moi, Adonaï. »

435

440 *Comment le Christ la visita*

Comme les gardes avaient été réveillés au bruit de sa voix, ils allèrent chercher du feu dans les autres maisons du lieu, mais n'en trouvant pas, ils tardèrent à revenir. Tout à coup, la sainte vit sa soeur Marie-Madeleine se présenter à elle tenant à la main une torche enflammée avec laquelle elle rallume les lampes et les cierges. Ceci ayant à peine été accompli, tandis que l'une appelait l'autre par son nom, tout à coup, son pieux hôte arriva et dit :

445

« Viens mon hôtesse élue, sors de ta prison de chair et traverse vers le palais du Ciel, toi qui me reçus dans ta maison. Où je suis, Ô ma servante et sage femme, tu seras avec moi⁷⁸. Tu m'as reçu dans ton logement, je t'accueillerai dans mon Ciel. La grâce que je t'ai autrefois donnée de consoler les désolés⁷⁹, après ton passage, je ne te

450

451

⁷⁶ Ces nombres symbolisent les sept dons du Saint-Esprit (crainte, piété, force, conseil, intelligence, science et sagesse) et les trois vertus théologiques (foi, espérance et charité). Voir Is, 11, 2 pour les sept dons et I Cor., 13, 13 pour les trois vertus.

⁷⁷ Saint Martin de Tours sur son lit de mort selon Sulpice Sévère : « (...) vit le diable se dresser à ses côtés (...) » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

⁷⁸ Jn, 14, 3.

⁷⁹ Mc, 16, 17-18 et I Co, 12, 28.

l'enlèverai pas. Tous ceux qui auront été confessés à ton tombeau en se plaignant d'une pieuse nécessité, je les exaucerai pour ton amour. »

455 Et puisqu'elle voulut s'empresse de le suivre, il lui dit calmement : « Reste, je viendrai bientôt te chercher. » Ceci ayant à peine été dit, le Seigneur et Marie-Madeleine s'étant retirés, voilà que les gardes qui revenaient sans avoir trouvé de feu entrent dans la maison. Au-delà de ce qui est possible de dire, ils s'étonnent et se questionnent : « Qui avait ainsi rallumé les luminaires qui, ayant été éteints, avaient manqué? » Les merveilles de Dieu
460 qui avaient été accomplies dans ce lieu étant ignorées, Marthe les mit au jour en révélant à ses frères ce qui s'était passé dans sa maison.

Voici que cette nuit-là s'étant écoulée, le jour convenu de sa mort arriva. Alors, elle ordonna qu'elle soit portée à l'extérieur de la maison, en arrière de la basilique, afin qu'elle
465 puisse voir le ciel sous un arbre à une certaine très belle place, elle ordonna qu'elle soit posée sur le sol, sur de la cendre et un peu de paille placée en dessous, elle ordonna qu'elle soit recouverte d'un cilice⁸⁰ et qu'une sainte croix en bois soit tenue devant elle. Et ainsi il est fait. Alors, elle demanda à ses frères et à ses soeurs qu'ils prient pour elle scrupuleusement. Aussitôt, avec toutes les forces de son âme, alors qu'elle était conduite dans le ciel et qu'elle
470 le regardait sans interruption, elle commença à prier en disant :

« Éli, Dieu, Adonaï de nos pères, Jésus-Christ, fils du Dieu éternel, né de l'intacte Vierge, qui est jugé digne de naître, de souffrir, de mourir, de ressusciter, de revenir des Cieux, reçois mon esprit dans ton repos. Ne m'abandonne pas à être tenue dans les
475 mains d'anges abominables ni à être mise en pièces par les clôtures de l'Achéron⁸¹. De même tu as été jugé digne d'être mon hôte, de même accueille-moi dans ta demeure céleste. Mon cher hôte, garde et favorise ta pauvre petite famille et tous ceux qui auront observé ce lieu après ma mort et qui auront tenu ta main. Juge-les dignes d'être enrichis par la récompense céleste. »

479

⁸⁰ Alors que saint Martin de Tours se meurt selon Sulpice Sévère : « Passant les nuits dans les prières et les veilles, il contraignait ses membres défaillants à servir l'esprit, tout en demeurant allongé sur une noble couche : sur la cendre et le cilice. (...) Un chrétien ne doit mourir que sur la cendre (...) » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

⁸¹ Dans la mythologie grecque, l'Achéron est une des branches de la rivière menant aux Enfers, le Styx.

480 Alors, elle demanda que soit lue la Passion écrite en langue hébraïque qu'elle avait
 apportée avec elle de Jérusalem. Pendant que celle-ci était lue et que le lecteur dit : « Père, je
 confie mon âme entre tes mains⁸² », l'amie de Dieu s'endormit et confia sa digne âme aux
 étreintes de l'archange Michel. Celui-ci, avec ses anges, la fit passer au travers des armées
 des princes des enfers qui tendent des embûches aux âmes des pécheurs qui quittent leur
 485 corps, la transporta dans les lieux secrets et sacrés des Cieux et la remit au plus grand roi. Ô
 race digne d'une mort glorieuse qui apprit autrefois la nouvelle de sa mort tant digne et tant
 précieuse. Ce n'est pas la mort, mais la vie qui est absorbée dans la victoire. Combien
 précieuse est la mort de la sainte hôtesse aux yeux du Seigneur. Après avoir accompli le
 treizième lustre de sa vie et avoir été dans la solitude sept ans et demi, le quatre des calendes
 490 d'août, le sixième jour, à la neuvième heure, heure à laquelle le Christ racheta le monde⁸³, la
 remarquable hôtesse du Christ trépassa dans la joie des anges. Là, elle se réjouit et exulte
 avec son bon hôte, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

 Des hommes fameux et pieux, ses élèves et domestiques, Eurodius, Synthique,
 495 Germain, Épafras et Sostènes, autrefois familiers de Paul et compagnons de Trophime,
 Parménas, qui fut un des sept diacres des apôtres, et Marcelle, servante et petite-fille prenant
 sa source du baptême, celle-là qui, élevant sa voix de la foule, avait dit au Seigneur Jésus-
 Christ : « Bienheureux le ventre qui te porta et les seins que tu suças⁸⁴ », ceux-ci, qui avaient
 mené une vie spirituelle avec elle jusqu'à sa mort avec beaucoup d'autres, demeurèrent dans
 500 ce lieu. Ces fidèles compagnons s'occupèrent eux-mêmes de ses obsèques. À côté de la
 basilique qu'elle avait construite, ils ornèrent décevement sa sépulture. Trois jours et autant
 de nuits, avec d'innombrables foules de peuples qui étaient venues des châteaux et des villes
 autour, s'arrêtant pour honorer sa mort⁸⁵, ils veillaient dignement avec des chandelles de cire,
 des lampes et des grands feux allumés à travers les bois.

504

⁸² Ps, 30, 6; Lc, 23, 46 et Ac, 7, 59.

⁸³ Mt, 27, 45; Mc, 15, 34 et Lc, 23, 44.

⁸⁴ Lc, 11, 27.

⁸⁵ Aux funérailles de Martin selon Sulpice Sévère : « La cité tout entière se précipita à la rencontre du corps. Tous les habitants des campagnes et des bourgs y assistèrent sans exception ainsi que beaucoup de gens venus également des villes voisines. » (Cité dans Sulpice Sévère, *op. cit.*, p. 48.)

505 *Comment le Seigneur et saint Front l'ensevelirent*

Le dimanche suivant, au milieu de la basilique, comme toute la congrégation des religieux et toutes les hordes de peuples se tenaient autour de son corps et désiraient faire les obsèques funéraires, comme c'est la coutume, que d'autres psalmodiaient et que quelques-uns pleuraient, voilà qu'à la troisième heure, à Périgueux, le Seigneur apparut à l'évêque saint Front qui somnolait devant l'autel dans sa cathédrale en célébrant la messe pendant que l'épître était lue et il lui dit : « Mon aimé Front, si tu veux accomplir ce que tu as autrefois proposé à notre hôtesse, viens rapidement à ses obsèques, cours, suis-moi. » Sur-le-champ, en un moment, ils se mirent en route pour Tarascon. Après être entrés dans l'église de la divine hôtesse, ils se mirent à psalmodier avec d'autres autour du corps et, tenant des livres à la main, ils accomplirent tout l'office du début à la fin avec les autres qui leur répondaient et les aidaient. Les deux l'ensevelirent en déposant le corps dans une grotte.

Pendant que ces choses étaient faites, voilà que le diacre, à Périgueux, agite le prêtre assoupi dans la cathédrale, parce que les chants des clercs étaient finis et qu'il voulait lui demander la bénédiction de la préparation à l'Évangile. À celui-ci, celui-là ne donne aucune réponse. Tout le clergé et les citoyens qui se tenaient debout à la messe s'étonnent et se questionnent : « Pourquoi l'évêque faisait une si grande pause? » Alors, le saint évêque, comme s'éveillant d'un doux sommeil, dit à tous :

525

« Mes frères, qu'est-ce que vous faites? Pourquoi me réveillez-vous? Une chose merveilleuse nous arrive. Notre Seigneur Jésus-Christ m'a conduit aux obsèques de son hôtesse Marthe. Nous l'avons mise dans une sépulture, comme nous nous engageâmes autrefois à elle de son vivant, l'année passée. Dirigez donc là de rapides messagers afin qu'ils nous rapportent notre anneau d'or et nos gants gris que j'ai confiés au sacristain de cette l'église pendant que je me préparais à déposer son corps dans la grotte et que j'ai abandonnés à l'oubli pendant que je quittais l'église parce que vous m'avez réveillé si vite. »

530

535 Les messagers envoyés trouvèrent la chose réalisée comme l'évêque l'avait dit⁸⁶. Ils rapportèrent l'anneau et un seul gant. L'autre, le sacristain le conserva comme preuve de la chose.

Après ceci, Front raconta à nouveau avec ses frères les obsèques de sainte Marthe. Il
540 disait :

« Lorsque nous sortions de l'église après avoir enterré Marthe, un certain frère du lieu versé en lettres nous suivit et questionna le Seigneur : « Qui ou d'où il était ou à quel nom il répondait? » À celui-ci, celui-là ne répondait rien, mais il ouvrit le livre qu'il
545 tenait à la main et dans lequel rien d'autre n'était écrit que le petit verset d'un psalmiste de cette manière : « Dans l'éternelle mémoire sera ma juste hôtesse. Elle ne craindra pas d'entendre du mal le jour du jugement⁸⁷. » Comme il feuilletait le codex, il découvrit ce texte sur tous les folios. »

550 C'est parce qu'il est dit que puisqu'elle est dans la mémoire éternelle des anges et des hommes, la juste hôtesse du Christ ne craindra pas d'entendre du mal aussi longtemps que les mauvais entendront : « Allez-vous en de moi, maudits. » Son tombeau est donc devenu en paix et son habitation est devenue dans la céleste Sion. Le Christ qui ensevelit son corps aime beaucoup son âme.

555

555

⁸⁶ Le même scénario se produit aux obsèques de saint Martin de Tours. Dans ce cas, c'est saint Ambroise qui s'endort pendant l'office dans sa cathédrale et qui va officier aux funérailles de Martin en songe.

Grégoire de Tours : « Il arriva que ce dimanche-là, comme on avait déjà dit la leçon des prophéties, et que le lecteur qui devait lire les épîtres de saint Paul se tenait debout devant l'autel, le bienheureux pontife Ambroise s'endormit sur le saint autel même. Parmi bien des personnes qui étaient présentes, aucune n'osait le réveiller tout à fait. On le fit pourtant au bout de deux ou trois heures, et on lui dit : « L'heure se passe. Que notre maître ordonne au lecteur de lire la leçon, car le peuple attend et est déjà très fatigué. » Le bienheureux Ambroise leur répondit : ' Soyez sans impatience; c'est un grand bien pour moi d'avoir ainsi dormi, puisque le Seigneur m'a daigné montrer un si grand miracle. Sachez, en effet, que mon frère, l'évêque Martin, a quitté son corps, que j'ai officié à ses funérailles, et que j'ai accompli le service à la manière accoutumée, si ce n'est que je n'ai pu achever un petit passage par suite de ce que vous m'avez réveillé. ' Les assistants étonnés et ravis tout à la fois s'enquirent soigneusement du temps et du jour et trouvèrent que le saint était trépassé dans le même temps et le même jour que le bienheureux confesseur avait dit avoir officié à ses obsèques. » (Cité dans Grégoire de Tours, *Oeuvres complètes*, t. III, *Le livre des miracles de saint Martin*, trad. par H. L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Éditions Paleo, Clermont-Ferrand, 2003, livre I, chap. V, p. 19 et 20.)

⁸⁷ Ps, 111, 7.

Au sujet du roi Clovis

Combien importantes les foules de languissants, nobles et roturiers, aveugles, boiteux, maigres, muets, sourds, déments, possédés et personnes atteintes de toutes sortes de maladies qui, après être arrivées à son tombeau, obtenaient leurs demandes, nul n'existe qui puisse le raconter. Chose admirable, n'importe qui reçoit tout ce qu'il demande. Parmi ceux-ci, se trouve Clovis, qui fut le premier roi chrétien des Francs et des Teutons et qui fut baptisé par saint Remi. Comme il était atteint d'une grave maladie de reins et qu'il avait entendu parler de la renommée de la divine hôtesse, il alla à son tombeau. Aussitôt qu'il toucha son saint tombeau, il fut réjoui de recevoir la guérison de sa maladie à laquelle on ne pouvait autrefois trouver nul remède. C'est pourquoi il donna à Marthe et à son lieu, par la reconnaissance de son anneau, la terre, les villages et les villes fortifiées dans une étendue de trois milles de part et d'autre du Rhône et il fit le lieu et l'église libres, en écrivant qu'elle ne soit jamais soumise à quelque puissance laïque.

570

Au sujet de la vengeance de Dieu dans ce lieu

Pour ce qui est du reste, il y a une chose et à ce propos, il n'est pas bon de garder le silence. En effet, en ce temps et depuis, si quelqu'un avait commis un larcin, une rapine, un faux jugement, un faux serment, l'adultère, quelque folie dans ce lieu ou s'il s'était approprié des choses de ce même lieu⁸⁸, en peu de temps, la vengeance divine l'aura puni. Si, après cela, il arrive qu'il ne soit pas atteint, pour cela il n'est pas atteint, puisque le divin bras droit réserve sa vengeance qui est pire dans le futur parce que le bon sera récompensé et le mauvais sera puni. Devant le visage de Dieu, nul ne passe impuni. Qu'ils craignent donc les habitants de ce lieu-là et qu'ils reviennent à la raison de leurs fourberies⁸⁹.

580

581

⁸⁸ Ex, 20, 13-16; Dt, 5, 17-20 et Mc, 10, 19.

⁸⁹ Le thème de la vengeance divine revient fréquemment dans le *Liber in gloria martyrum* de Grégoire de Tours. Ce type de méfait relève de l'autorité civile comme nous pouvons le voir dans un document émanant d'Avignon (ADBdr, B 307) qui contraint les co-seigneurs de Sorgues d'abandonner leur haute justice et de connaître les cas d' «adultère, homicide, vol, rapine et autre crime ou méfait »

Les vertueux Marcelle, Synthique et Épafras, très chastes et apostoliques, continuèrent vers la Sclavonie et après avoir prêché là l'Évangile du Christ, ils persévérèrent dans les bonnes oeuvres. Quant à Marcelle, elle vécut dix ans après sainte Marthe. Elle édita la vie de
 585 celle-ci en un gros volume en hébreu. Ensuite, moi, Synthique, j'ai rédigé la même en latin en laissant de côté beaucoup de choses. Quant à Euchodius, Germain, Parménas et Sostènes, les compagnons de sainte Marthe, ils veillèrent le saint corps de la divine hôtesse aussi longtemps qu'ils vécurent et ils y moururent d'une belle mort.

590 Ainsi donc, nous avons, chers frères, et nous entendîmes sa sainte vie dans notre mémoire afin que celui qui se souvient soit devant Dieu. Telle est Marthe, l'hôtesse du Christ respecté et le chemin type des présents et des futurs de la vie active par laquelle les justes, poursuivant dans leur temple et recevant les pauvres, iront vers les Cieux puisqu'il sera dit à ceux-là par le Seigneur : Venez, mes bénis du Père. Recevez mon royaume parce que je
 595 désirai et vous me donnâmes à manger, parce que lui-même juge digne de nous fournir le royaume et le pouvoir de celui qui sans fin demeure dans les siècles des siècles. Amen.

Fin de la Vie de sainte Marthe, hôtesse du Christ.

APPENDICE A

LISTE DES TÉMOINS DE LA *VIE* : BHL 5545¹

Sigle	Datation	Provenance	Lieu de conservation	Cote	Folios
V	1101-1200	Inconnue	Biblioteca Apostolica Vaticana, Vatican	5052	89v-97v
CM	1101-1200	Inconnue	Bibliothèque municipale, Châlons-sur-Marne	217	1r-20r
P	1101-1200	Inconnue	Bibliothèque nationale de France, Paris	lat. 5345	16v-21v
E	1101-1200	Abbaye Saint-Willibrord d'Echternach	Bibliothèque nationale de France, Paris	lat. 11104	130v-139v
M	1150-1200	Abbaye de Marchiennes	Bibliothèque publique, Douai	ms. 836	140r-144r
C	1151-1200	Abbaye de Clairvaux	Faculté de médecine, Montpellier	001 t.4	78r-82r
A	1176-1225	Monastère de Saint-Théodore et Saint-Laurent d'Avignon	Biblioteca Casanatense, Rome	Codex 668 (alias B. III. 17)	147-178

¹ Lorsque la source des informations contenues dans ce tableau n'est pas indiquée, il faut d'une part se référer à la section « Description matérielle et provenance des manuscrits » pour connaître les sources utilisées pour les témoins que nous utilisons pour l'édition et d'autre part, il faut se référer, pour les autres témoins que nous n'utilisons pas, à moins d'une indication contraire, au catalogue en ligne de la BHL : <http://bhlms.fltr.ucl.ac.be/recherchesaint.cfm>

H1	1176-1200	Heiligenkreuz ²	Stiftsbibliothek, Heiligenkreuz	13	(722) 47v-48v, 64v-65v
H2	1176-1200	Heiligenkreuz ³	Stiftsbibliothek, Heiligenkreuz	14	(1217) 122-126
n.a.	1201-1300	Inconnue	Bibliothèque nationale, Turin	I. V. 28	47r-55v
n.a.	1201-1300	Inconnue	CBR, Gent	305	174-190
n.a.	1201-1300	Abbaye d'Anchin ⁴	Bibliothèque publique, Douai	ms. 864	1r-9r
n.a.	1201-1300	Inconnue	Bibliothèque publique, Mons	26, 210, 8402	160r-168v
n.a.	1201-1225	Inconnue	ZS, Zwettl ⁵	15	(1217) 105r-109r

² Il s'agit d'un exemplaire du Grand légendier autrichien d'origine cistercienne formé à la fin du XII^e s. Cette copie du légendier correspond aux mois de juillet à septembre (cité dans Henri Rochais, LN1, p. 4). Il s'agit d'un manuscrit sur parchemin de 41 cm de hauteur (cité dans Guy Philippart, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les "Analecta Bollandiana" de 1960 à 1989 », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes. Études réunies et présentées par Martin Heinzelmann, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 43*). Sur le Grand légendier autrichien voir *Analecta Bollandiana*, 17, 1898, p. 24-96.

³ Il s'agit d'un exemplaire du Grand légendier autrichien d'origine cistercienne formé à la fin du XII^e s. Cette copie du légendier correspond à la période liturgique de l'année qui va du 22 novembre au 27 décembre (cité dans Henri Rochais, LN1, p. 4). La date de la mort de sainte Marthe est le 29 juillet dans la *vita*, date aujourd'hui admise pour la fête de la sainte. Comme nous le verrons au moment de traiter des différentes dates auxquelles Marthe a été célébrée depuis l'Antiquité jusqu'au moment de la rédaction de sa *Vita*, à partir d'Adon, Marthe est citée dans les notices de quelques dates. Notamment, il y a une notice de Lazare et Marthe au 17 décembre dans le martyrologe d'Adon, ce qui pourrait expliquer la présence de sa Vie dans ce tome du légendier (cité dans Jacques Dubois et Renaud, Geneviève, *Le martyrologe d'Adon, ses deux familles et ses trois recensions : texte et commentaire*, CNRS, Paris, 1984, p. 418 et 419).

⁴ Ce manuscrit provient de l'abbaye d'Anchin à Pecquencourt près de Douai. (Stéphane Lecouteux, *À partir de la diffusion de trois poèmes hagiographiques, identification des centres carolingiens ayant influencé l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin*, [En ligne] : <http://www.unicaen.fr/mrsh/craham/revue/tabularia/print.php?dossier=dossier4&file=07lecouteux.xml> (30 août 2009).

⁵ Il s'agit d'un exemplaire du Grand légendier autrichien d'origine cistercienne formé à la fin du XII^e s. Cette copie du légendier correspond à la période liturgique de l'année qui va de la fin novembre au mois de décembre inclusivement (cité dans Henri Rochais, LN1, p. 4). À ce sujet voir J. Van der

n.a.	1201-1300	Lilienfeld ⁶	Stiftsbibliothek, Lilienfeld ⁷	60	(722) 68-71r
n.a.	1201-1300	Inconnue	KB, Thott, Copenhague	133 fol.	369-381
Tr	1201-1300	Abbaye de Saint-Maximin de Trèves ⁸	Stiftsbibliothek, Trèves	1151, III (964)	230r-235v
n.a.	1201-1300	Abbaye de Cîteaux ⁹	Bibliothèque municipale, Dijon	646 (386)	140-149
n.a.	1201-1300	Inconnue	Faculté de médecine, Montpellier	78	30r-33v
n.a.	1201-1250	Clairmarais ¹⁰	Bibliothèque publique, Saint-Omer	716	114v-119r

Straeten, « Le "Grand légendier autrichien" dans les manuscrits de Zwettl », *Analecta Bollandiana*, 113, 1995, p. 321 à 348.

⁶ Victor Saxer, *Le dossier vézelien de Marie Madeleine : invention et translation des reliques en 1265-1267 : contribution à l'histoire du culte de la sainte à Vézelay à l'apogée du Moyen Age*, Bruxelles, Société des bollandistes, 1975, p. 34.

⁷ Il s'agit d'un exemplaire du Grand légendier autrichien d'origine cistercienne formé à la fin du XII^e s. Cette copie du légendier correspond aux mois de juillet à septembre. (Henri Rochais, LN1, p.4) Ce manuscrit sur parchemin a 42 cm de hauteur (cité dans Guy Philippart, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les "Analecta Bollandiana" de 1960 à 1989 », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*. Études réunies et présentées par Martin Heinzelmann, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p.43). Au sujet de ce légendier, voir A. Poncelet, « De magno Legendario Austriaco », *Analecta Bollandiana*, 17, 1898, p. 24 à 96.

⁸ Il s'agit du légendier de l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin de Trève. Cet exemplaire est le tome IV du légendier correspondant aux mois de juin et juillet. Ce légendier est nommé « rhenanum » par W. Levison (cité dans Henri Rochais, LN2, p.9 et 10). À ce sujet voir Maurice Coens, « Cat. lat. Bibl. Civit. Trevir. », *Analecta Bollandiana*, 52, 1934, p. 157-285, notamment les pages 193 à 207.

⁹ Il s'agit du témoin qui n'est pas répertorié dans la BHL. C'est un manuscrit provenant de Cîteaux. Il est composé de trois parties dont l'une serait un fragment d'un état non définitif du deuxième légendier de Cîteaux. Il ne s'agit toutefois pas de la partie dans laquelle se trouve la Vie de Marthe. Cette dernière est incluse dans une partie contenant des textes récents. Le manuscrit comporte 327 feuillets à deux colonnes de 320 mm par 235 mm (cité dans Rochais, LN1, p.22 à 24). Il s'agit d'un manuscrit assez petit conçu pour une lecture privée selon Henri Moretus (cité dans Henri Rochais, LN2, p. 151).

n.a.	1201-1300	Germanique ¹¹	UB, Würzburg	MP. TH.F. 122	52v-58v
n.a.	1251-1350	Inconnue	Bibl. Cap., Navarre	(23) XXIII	161r-178v
n.a.	1301-1400	Inconnue	Bibl. Cap., Navarre	(29) XXIX	10r-12r
n.a.	1301-1400	Inconnue	Bibliothèque nationale de France, Paris	lat. 5368	60v-67v
n.a.	1301-1400	Inconnue	Faculté de médecine, Montpellier	139	326r-338r
n.a.	1301-1500	Inconnue	Bibliothèque municipale, Orléans	330 (279)	178-180
n.a.	1301-1400	Inconnue	Bibliothèque publique, Arras	344 (961)	85r-86v
n.a.	1301-1400	Inconnue	Bibliothèque publique, Charleville	122	13r-17r
n.a.	1301-1400	Inconnue	Bibliothèque nationale de France, Paris	lat. 3820	28v-34v
n.a.	1376-1400	Inconnue	Bibliothèque municipale, Tours	156	8-11v
n.a.	1401-1500	Inconnue	Bibliothèque municipale, Orléans	348 (297)	22v-36r

¹⁰ Il s'agit des tomes II, IV, V, VII, VIII du légendier de l'abbaye cistercienne de Clairmarais (cité dans Henri Rochais, LN2, p. 134). Selon François Dolbeau, la compilation de ce légendier a largement été influencée par le légendier bénédictin de Saint-Bertin. À ce sujet voir François Dolbeau, « Le Légendier de l'abbaye cistercienne de Clairmarais », *Analecta Bollandiana*, 91, 1973, p. 273-286.

¹¹ Victor Saxer, op. cit., p.7. Saxer estime que ce témoin semble se rattacher au témoin BnF lat. 11104.

n.a.	1401-1500	Inconnue	Bibliothèque publique, Rouen	U 144	1-24
n.a.	1401-1500	Inconnue	Vallicelliane, Rome	XXIII	317-343v
n.a.	1401-1500	Sud-Ouest de la France ¹²	Bibliothèque nationale de France, Paris	lat. 3809 A	242r-245r
n.a.	1401-1600	Inconnue	Stiftsbibliothek, Trèves	1164 (CCCLXV)	173r-176v
n.a.	1418	Inconnue	Bibliothèque municipale, Tours	157	47-49v
n.a.	1451-1500	Inconnue	Stiftsbibliothek, Melk ¹³	M. 6	(722) 101-107
n.a.	1415-1500	Inconnue	KB, Den Haag, La Haye	71 A 2	49r-51r

¹² Guy Philippart, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les "Analecta Bollandiana" de 1960 à 1989 », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Martin Heinzelmann, dir., Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 39.

¹³ Il s'agit d'un exemplaire du Grand légendier autrichien d'origine cistercienne formé à la fin du XII^e siècle (cité dans Henri Rochais, LN1, p. 4).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

Sources manuscrites

A. Rome, Biblioteca casanatense, codex 668 (alias B. III 17)

C. Montpellier, Faculté de Médecine, ms. 001 t.4, folios 78r à 82r.

CM. Châlons-sur-Marne, Bibliothèque municipale, ms. 217, folios 1r à 20r.

E. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. latin 11104, folios 130v à 139v, MF 24 127.

M. Douai, Bibliothèque publique, ms. 836, folios 140r à 144r.

Pl. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. latin 0345, folios 16v à 21v, MF 9 166.

V. Vatican, Bibliotheca Apostolica Vaticana, ms. Vat. Lat. 5052, folios 89v à 97v.

Sources imprimées

Saint Augustin, *Homélie sur l'Évangile de saint Jean*, L, 5, traduit par M. F. Berrouard, Paris, Études augustiniennes, 1989, 555 p.

Saint Augustin, Sermons CIII et CIV, [En ligne] :
http://jesusmarie.free.fr/augustin_sermon_101_105.html (30 août 2009).

Blancard, Louis, *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Description des sceaux*, Marseille, Camoin frères, 1860, 2 vol.

Guérard, Benjamin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor*, Paris, Collection des cartulaires de France, 1857, t. II, 945 p.

Duprat, Eugène H., *Cartulaire de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon*, Avignon, Musée Calvet, 1932.

- Gervais de Tilbury, *Le livre des merveilles : divertissement pour un empereur*, traduit et commenté par Annie Duchesne, Paris, Belles Lettres, 1992, 195 p.
- Gervais de Tilbury, *Otia imperialia : recreation for an emperor*, edited and translated by S.E. Banks and J.W. Binns, Toronto, Oxford University Press, 2002, 1013 p.
- Grégoire de Tours et Frédégaire, *Histoire des Francs*, t. I, traduit par François Guizot et Alfred Jacobs, Paris, Didier et Cie libraires-éditeurs, 1874, 532 p.
- Grégoire de Tours, *Liber in gloria martyrum*, traduit du latin par H. L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Clermont-Ferrand, Paleo, 2003, 251 p.
- Grégoire de Tours, *Oeuvres complètes, tome III, Le livre des miracles de saint Martin*, trad. par H. L. Bordier, revu par Nathalie Desgrugillers, Éditions Paleo, Clermont-Ferrand, 2003, 236 p.
- Hans von Waltheim, *Le pèlerinage de Hans von Waltheim*, publié avec la collaboration de Paul Amagier, *et al.*, dans « Deux voyageurs allemands en Provence au XV^e siècle », dans *Provence historique*, t. XLI, fasc. 166, oct.-nov.-déc. 1991, p. 433 à 600.
- Mombrizio, Bonino, *Sanctuarium seu Vitae sanctorum, novam hanc editionem curaverunt duo monachi Solesmenses*, Paris, 1910, 2 vol., réimpr. anast. Hildesheim-New York, 1978.
- Pseudo Turpin, *Historia Karoli Magni et Rotholandi*, textes revus et publiés par Cyril Meredith-Jones, Genève, Slatkine Reprints, 1972 (1936), 362 p.
- Roger de Hoveden, *The History of England and of Other Countries of Europe from A.D. 732 to A.D. 1201*, traduit du latin par Henry T. Riley, vol. II, New York, AMS Edition, 1968 (1853), 556 p.
- Sulpice Sévère, *Troisième lettre à Bassula : sur la mort et les funérailles de saint Martin*, traduit par Jacques Fontaine *et al.*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, 92 p.
- Venance Fortunat, *Oeuvres, Tome IV, La Vie de saint Martin*, texte établi et traduit par Solange Quesnel, Paris, Les Belles Lettres, 2002, XCV-176 p.

II. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux et de référence

- Achard, Claude-François, *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, 2 vol.
- Baratier, Édouard, Duby, Georges et Hildesheimer, E., *Atlas historique. Provence. Comtat Venaissin. Principauté d'Orange. Comte de Nice. Principauté de Monaco*, Paris, 1969, 224 p.
- De Certeau, M., « Hagiographie », dans *Encyclopedia universalis*, t.VIII, Paris, 1968, p. 207 à 209.
- Du Cange, Charles du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Graz, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1954, vol. 1 et 5.
- Farmer, D.U., *The Oxford Dictionary of Saints*, Oxford, 1987, XXVII-478 p.
- Hertling, L., « Canonisation », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. II, Paris, 1953, colonnes 79 à 81.
- Leclercq, H., « Saints », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XV, Paris, 1949, colonnes 372 à 462.
- Levy, Emil, *Petit dictionnaire Provençal-Français*, Heidelberg, Winter, 5^e édition, 1973, 387 p.
- Naz, R., « Causes de béatification et de canonisation », dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. III, Paris, 1942, colonnes 10 à 37.
- Ortholan, T., « Canonisation des saints dans l'Église romaine », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. II, 2, Paris, 1932, colonnes 1626 à 1659.
- Poncelet, Albert, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum, bibliothecarum romanarum practer quam Vaticanae*, t. XXIV-XXVIII, Bruxelles, Apud Editores, 1909, 522 p.
- Poncelet, Albert, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1910, 594 p.
- Séjourné, P. « Saints (cultes des) », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XIV, Paris, 1939, colonnes 870 à 979.

Vaucher, André, « Saints », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. XIV, Paris, 1990, colonnes 212 à 222.

Vorgrimer, H., « Heiligenverehrung », dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. V, Fribourg-en-Br., 1960, colonnes 104 à 108.

Pratique de l'édition

Bourgain, Pascale et Vieliard, Jeanne, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule I : Conseils généraux*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : École nationale des chartes, 2001, 175 p.

Bourgain, Pascale et Vieliard, Jeanne, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III : Textes littéraires*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : École nationale des chartes, 2002, 253 p.

Hamesse, Jacqueline, dir., *Les problèmes posés par l'édition critique des textes anciens et médiévaux*, Louvain-la-Neuve, Université de Louvain, vol. XIII, 1992, 522 p.

Hagiographie

Aigrain, René, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, Bloud et Gay, 1953, 416p.

Coens, Maurice, « La passion de saint Sauve martyr à Valenciennes », dans *Anallecta Bollandiana*, 1969, vol. 87, p. 133-187.

De Gaiffier, Beaudoin, « Au sujet des sources du « Sanctuarium » de Monbritius », dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, t. XIV, 1979, p. 278-281.

Delehaye, Hippolyte, *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1934, 146 p.

Delehaye, Hippolyte, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1955, 226 p.

Derouet, J. L., « *Recherches d'histoire des mentalités sur les textes hagiographiques du Nord et de l'Est de la Gaule (VII^e – VIII^e)* », thèse de doctorat inédite, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1972.

- Dolbeau, François, « Le Légendier de l'abbaye cistercienne de Clairmarais », dans *Analecta Bollandiana*, 91, 1973, p. 273-286.
- Dolbeau, François, « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IX^e-XIII^e siècles) », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Études réunies et présentées par Martin Heinzelmann, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 49-76.
- Dolbeau, François, « Les travaux français sur l'hagiographie médiolatine (1968-1998) », dans *Hagiographica*, 6, 1999, p. 23-68.
- Dubois, Jacques et Jean-Loup Lemaître, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, X-373 p.
- Goulet, Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques : Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e – XIII^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2005, 318 p.
- Hagiographie, cultures et sociétés, IV^e – XI^e siècle. Acte du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979)*, Paris, 1981.
- Martin Heinzelmann, « Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes : l'exemple de la tradition manuscrite des Vies anciennes de sainte Geneviève de Paris », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Martin Heinzelmann, dir., Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 9 à 16.
- Le Goff, Jacques, « Culture cléricale et traditions folkloriques dans la civilisation mérovingienne », dans *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, t. 22, 1967, p. 780 à 791.
- Milin, Gaël, « La traversée prodigieuse dans le folklore et l'hagiographie celtique : de la merveille au miracle », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 98, 1991, p. 1 à 25.
- Philippart, Guy, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les "Analecta Bollandiana" de 1960 à 1989 », dans *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*. Études réunies et présentées par Martin Heinzelmann, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 17 à 48.
- Philippart, Guy, « Manuscrits hagiographiques Châlons-sur-Marne », dans *Analecta Bollandiana*, vol. 89, 1971, p. 67-102.
- Rochais, Henri, *Un légendier cistercien de la fin du XII^e siècle : Le Liber de natalitiis et de quelques grands légendiers des XII^e et XIII^e s.*, Rochefort, La Documentation cistercienne, vol. 15, no 1 à 3, 1975.

- Sigal, P. A., « Le travail des hagiographes aux XI^e et XII^e siècles : Sources d'information et méthodes de rédaction », dans *Francia*, t. XV, 1987, p. 149 à 182.
- Sonet, Jean, *Le roman de Barlaam et Josaphat*, v. 1, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1949, 315 p.
- Valla, Lorenzo, *La donation de Constantin (Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère)*, édité par Jean-Baptiste Giard, Paris, Belles Lettres, 1993, 149 p.
- Zimmermann, Michel, « Ouverture du colloque », dans *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Zimmermann, Michel, dir., Paris, Écoles des Chartes, 2001, 592 p.

Historiographie

- S.A., *M. Faillon prêtre de St. Sulpice : sa vie et ses oeuvres*, Montréal, Bibliothèque paroissiale, 1882, 345 p.
- Bonnaud, Robert, *Histoire et historiens de 1900 à nos jours : l'histoire nouvelle, au-delà de l'histoire*, Paris, Édition Kimé, 2001, 191 p.
- Bourdé, Guy et Martin, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Éditions du Seuil, 416 p.
- Caire-Jabinet, Marie-Paule, *L'histoire en France du Moyen Âge à nos jours. Introduction à l'historiographie*, Paris, Flammarion, 2002, 281 p.
- Delacroix, Christian, Dosse, François et Garcia, Patrick, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Paris, ADFP, 319 p.
- Despland, Michel, *L'émergence des sciences de la religion. La Monarchie de Juillet : un moment fondateur*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, 598 p.
- Dupront, Alphonse, « Anthropologie religieuse », dans *Faire de l'histoire, t. II : Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 142 à 183.
- Fossier, Robert, *L'histoire économique et sociale du Moyen Âge occidental. Questions, sources, documents commentés*, Turnhout, Brepols, 1999, 408 p.
- Julia, Dominique, « Histoire religieuse », dans *Faire de l'histoire, t. II : Nouvelles approches*, sous la dir. de Jacques Le Goff et Nora, Pierre, Paris, Gallimard, 1986, p. 184 à 224.

Ruano-Borbalan, Jean-Claude, « Histoire et sociologie : les démêlés d'un vieux couple », dans *L'histoire aujourd'hui : nouveaux objets de recherche, courants et débats, le métier d'historien*, sous la dir. de Jean-Claude Ruano-Borbalan, Auxerre, Sciences humaines, 1999, p. 441 à 446.

Sainteté

Cahier, Père Charles, *Caractéristique des saints dans l'art populaire*, Paris, Poussielgue frères, 1867, 2 vol.

Garcia Y Garcia, A., « À propos de la canonisation des saints au XII^e siècle », dans *Revue de droit canonique*, t. 17, 1968, p. 3-15.

Iognat-Prat, Dominique, « Continence et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil », dans *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1985, janvier-mars, p. 127-146.

Iognat-Prat, Dominique, « Hagiographie, théologie et théocratie dans le Cluny de l'an Mil », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e – XI^e siècle) Actes du colloque organisé par l'École française de Rome avec le concours de l'Université de Rome « La Sapienza » Rome, 27-29 octobre 1988*, sous la dir de J.-Y. Tilliette, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1991, p. 241 à 257.

Jounel, P., « Le culte des saints », dans Martimort, A., dir, *L'Église en prière. Introduction à la liturgie*, Paris, 1965, p. 708 à 805.

Mckenna, J.W., « Popular Canonization as Political Propagnada », dans *Speculum*, t. 45, 1970, p. 608-623.

Sigal, P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e – XIII^e siècle)*, Paris, Cerf Histoire, 2007, 352 p.

Tilliette, J. Y., dir., *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e – XIII^e siècles). Actes du colloque organisé par l'École française de Rome*, Rome, École française de Rome, 1991, 551 p.

Vauchez, André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1988, 771 p.

Saints provençaux

- Burnet, Régis, *Marie-Madeleine (I^{er} – XXI^e siècle) : De la pécheresse repentie à l'épouse de Jésus. Histoire de la réception d'une figure biblique*, Paris, Édition du Cerf, 2004, 136 p.
- Chocheyras, Jacques, *Les saintes de la mer : Madeleine, Marthe, les Saintes Maries de la Provence à la Bourgogne*, Orléans, Paradigme, 1998, 191 p.
- Coulet, Noël, « Dévotions communales : Marseille entre saint Victor, saint Lazare et saint Louis (XIII^e – XV^e siècle) », dans André Vauchez, dir., *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam). Actes du colloque de Nanterre(21-23 juin 1993)*, Rome, École française de Rome, 1995, p. 119-133.
- Cross, J., « Mary Magdalen in the Old English Martyrology », dans *Speculum*, 53, 1978, p. 16-25.
- Duprat, Eugène H., « Histoire des légendes saintes de Provence – Considérations générales, Saint Genès d'Arles et Saint Trophime d'Arles », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVII, 1940, p. 118-198.
- Duprat, Eugène H., « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Trophime d'Arles (suite) et saint Mitre d'Aix », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XVIII, 1941, p. 87-186.
- Duprat, Eugène H., « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Victor et ses compagnons de Marseille », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XX, 1943-1944, p. 66-94.
- Duprat, Eugène H., « Histoire des légendes saintes de Provence – Saint Victor à Marseille (suite) et appendice », dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XXI, 1945-1946, p. 3-40.
- Faillon, Étienne-Michel, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée: saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé, etc., etc.*, Paris, Jacques-Paul Migne, 1848, 2 t.
- Février, Paul-Albert, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 17-40.

- Flaman, Jacques, « L'Épithaphe d'Eutrope, évêque d'Orange » dans Louis Holtz et Jacques Fontaine, dir., *De Tertullien aux Mozarabes. Antiquité tardive et christianisme ancien (III^e-VI^e siècle)*, t. 1, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1992, p. 9-14.
- Gaiffier, Beaudoin de, « Hagiographie bourguignonne », dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 131-147.
- Guyotjeanin, Olivier, *Salimbene de Adam : un chroniqueur franciscain*, Bruxelles, Brepols, 1995, 343 p.
- Hayez, Anne-Marie et Michel, « Les saints honorés à Avignon au XIV^e siècle », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 199-222.
- Launoy, Jean de, *Dissertatio de commentatio Lazari et Maximini, Magdalenea et Marthae in Provinciam appulsu*, Paris, 1641.
- Launoy, Jean de, *Opera omnia*, Coloniae Allobrogum, Fabri et Barrillot et M.-M. Bousquet, 1731-1732.
- Lobrichon, Guy, « La Madeleine des Bourguignons aux XI^e et XII^e siècles » dans Eve Duperray, dir., *Marie-Madeleine dans la mystique, les arts et les lettres : Actes du colloque international d'Avignon 20-21-22 juillet 1988*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 71-88.
- Mycoff, David, *The Life of Mary Magdalene and of her Sister Saint Martha*, Kalamazoo, Cistercian publications, no 108, 1989, 166 p.
- Pinto-Mathieu, Élisabeth, *Marie-Madeleine dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997, 306 p.
- Saxer, Victor, *Le culte de Marie Madeleine en Occident : des origines à la fin du Moyen Âge*, Paris, Librairie Clavreuil, 1959, 291 p.
- Saxer, Victor, « Le culte et la tradition de sainte Marie-Madeleine en Provence », dans *Le peuple des saints : Croyances et dévotions en Provence et Comtat Venaissin à la fin du Moyen Âge, Actes de la Table-Ronde organisée par l'Institut de recherches et d'études sur le Bas Moyen Âge Avignonnais du 5 au 7 octobre 1984*, Avignon, Académie de Vaucluse, 1985, p. 41-56.
- Saxer, Victor, *Le dossier vézelien de Marie Madeleine : invention et translation des reliques en 1265-1267 : contribution à l'histoire du culte de la sainte à Vézelay à l'apogée du Moyen Age*, Bruxelles, Société des bollandistes, 1975, 291 p.

Sclafer, Jacqueline, *Miracles de sainte Marie-Madeleine/Jean Gobi l'Ancien; édité et traduit par Jacqueline Sclafer*, Paris, CNRS Éditions, 1996, 212 p.

Sainte Marthe

Anonyme, *Histoire de sainte Marthe*, 4e partie, in-8, Tarascon, in-12, 1793.

Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1993 (1985), 574 p.

Bérard, Géraldine, Brigitte de Luca, et Corinne Landuré, *Les fouilles de l'enclos des Chartreux [Texte imprimé] : de l'antiquité au XVIIe siècle*, Aix-en-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, 64 p.

Chrétien, Jean-Louis, Guy Lafond, et Étienne Jollet, *Marthe et Marie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002, 119 p.

Colafranchese, C., « Martha di Betania » dans *Bibliotheca Sanctorum*, Rome, n.d., c. 1216.

Maillet, Germaine, *Sainte Marthe*, Paris, Henri Laurens, 1932, 64 p.

Moltmann-Wendel, Elisabeth et Jürgen Moltmann, *Dieu, homme et femme*, Paris, Édition du Cerf, 1984, 148 p.

Saxer, Victor « Marta di Betania », dans *Bibliotheca Sanctorum*, t. VIII, Rome, 1967, c. 1204 à 1215.

Véran, Joseph, *Histoire de la vie et du culte de sainte Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, patronne du diocèse d'Avignon et de la ville de Tarascon, suivie d'une notice historique sur cette dernière ville*, Avignon, Seguin aîné, 1868, 552 p.

Dragons et Tarasque

Anonyme, *Jeux de la Tarasque. (Tarascon, 3 juin 1846)*, Paris, Impr. de Vve Dondey-Dupré, s.d., In-8.

Aranegui Gascó, Carmen, Patrice Arcelin, et Françoise Beck, *La Tarasque de Noves : réflexions sur un motif iconographique et sa postérité : actes de la table-ronde organisée par le Musée Calvet le 14 décembre 2001*, Avignon, Avignon, Musée Calvet, 2004, 159 p.

- Benoît, Fernand, *L'Art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône, Nouvelle édition revue et augmentée*, Gap, Éditions Ophrys, 1969, 71-LXIV p.
- Bérenger-Féraud, Laurent-Jean-Baptiste, *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations*, Paris, E. Leroux, 1896, 5 volumes.
- Berger de Xivrey, Jules, *Traditions tératologiques, ou Récits de l'antiquité et du moyen âge en Occident sur quelques points de la fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle publ. d'après plusieurs ms. Inédits*, Paris, Impr. royale, 1836, LXXIII-603 p.
- Dumont, Louis, *La Tarasque : Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnologique*, Gallimard, 1987 (1951), 258 p.
- Floret, Jean-Marie, *Les Jeux de la Tarasque*, Tarascon, A. Gardiol, 1947, In-8.
- Porte, J. B. F., *Extrait du quatrième volume des mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix : Recherches historiques sur les fêtes de la Tarasque célébrées dans la ville de Tarascon*, Aix, Imprimerie de Nicot et Aubin, 1840, 48 p.
- Renard, Louis, *La Tarasque*, Marguerittes, Équinoxe, 1991, 47 p.

Provence

- Achard, Claude-François, *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du comté de Nice, etc*, Aix, impr. de Calmen, 1787, In-4.
- Abaldal, R. d', « À propos de la domination comtale de Barcelone sur le Midi français », dans *Annales du Midi*, 1964, 76, p. 315 à 347.
- Aurell, Martin *et al.*, *La Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 360 p.
- Benoît, Fernand et Raoul Busquet, *La Provence marseillaise et rhodanienne*, Nice, Impr. de « l'Éclaireur », 1946, 266 p.
- Blancard, Louis, « Étude préliminaire sur la chronologie des souverains de Provence de la maison de Catalogne reconstituée d'après les titres », dans *Extrait du Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du Var*, Toulon : Impr. de Aurel, s.d., 14 p.
- Busquet, Raoul, « Gervais de Tilbury inconnu », dans *Revue historique*, 66^e année, 1941, t. CXCI, p. 1-20.

- Busquet, Raoul, *Légendes, traditions et récits de la Provence d'autrefois*, Marseille, Éditions Ars, 1932, In-fol., XII-224 p.
- Denizot, G., « Le rivage des Provence et Languedoc au temps des Ligures. II Les Bouches-du-Rhône et la côte languedocienne », dans *Revue d'études ligures*, vol. 25, 1959, p. 24-86.
- Duprat, Eugène H., « Les confluent de la Durance aux temps historiques » dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2^e série, vol. 7, 1907, p. 271-278.
- Duprat, Eugène H., « Nouvelle étude sur les confluent de la Durance aux temps historiques », dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2^e série, vol. 13, 1913, p. 233-263.
- Fauris de Saint-Vincens, Jules-François-Paul, *Mémoires et notices relatifs à la Provence*, Paris, J.-B. Sajou, 1814, 75 p.
- Février, Paul-Albert, *La Provence des origines à l'an mil : histoire et archéologie*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1989, 521 p.
- Florian Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e – début XIV^e siècle. L'exemple des familles d'Algout-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, Éditions du CTHS, 2002, 803 p.
- Gilles, Isidore, *Campagne de Marius en Gaule*, Paris, Thorin, 1870, 220 p.
- Leroy, Nicolas, *Une ville et son droit. Avignon du début du XI^e siècle à 1251*, Paris, De Boccard, 2008, 712 p.
- Magnani Soares-Christen, Eliana, *Monastères et aristocratie en Provence : milieu X^e -début XII^e siècle*, Münster, Lit, 1999, 610 p.
- Manteyer, Georges de, « Les légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon (vers 1120) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, École française de Rome, Rome, 17, 1897, p. 467 à 489.
- Morin, Germain, « Un martyrologe d'Arles antérieur à la tradition de Provence », dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. 3, 1898, p. 10-24.
- Poly, Jean-Pierre, *La Provence de la société féodale (879-1166)*, Paris, Bordas, 1976, 431 p.
- Poly, Jean-Pierre, *La société féodale en Provence du X^e au XII^e siècle*, Paris, Micro-édition Hachette, 1972, 1059 p.

Tarascon

- Amy, Jean-Barnabé, *Tarascon par un Tarasconnais*, Avignon : J. Roumanille, 1899, In-8.
- Anonyme, « Tarascon », dans *Congrès Archéologique d'Avignon*, t. 16, 1909, p. 262 à 281.
- Bègue-Willier, Guy, *Tarascon : éclats d'histoire*, Joué-lès-Tours, A. Sutton, 2002, 94 p.
- Coutarel, Yves, *Château de Tarascon*, Boulogne, Éd. du Castelet, 1992, 24 p.
- Estrangin, Jean-Julien, *Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles contenant la description des monuments antiques et modernes, ainsi que des notes sur le territoire*, Aix, Aubin, 1938, in 8.
- Floret, Jean-Marie, *Le Château de Tarascon*, Tarascon, Floret, 1957, 15 p.
- Fournier, Joseph, *Le Passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au moyen âge et jusqu'en 1670*, Bordeaux, Feret et fils, 1906, 8 p.
- Fredet-Delebecque, C., « Le consulat de Tarascon : les dernières luttes pour l'indépendance (1229-1259) », dans *Mélange Busquet, Provence historique*, 1956, p. 64 à 77.
- Grandmaison, Jean-Marie, *Église Sainte-Marthe à Tarascon de Provence*, Presse de la Tarasque, Tarascon, 2^e édition complétée et mise à jour, 1984, 64 p.
- Hébert, Michel, *Tarascon au XIV^e siècle : histoire d'une communauté urbaine provençale*, Aix-en-Provence, Édisud, 1979, 479 p.
- Mourret, Charles, *Documents inédits sur le château de Tarascon*, Caen, H. Delesques, 1899, 16 p.
- Renard, Louis, *Tarascon : à travers les siècles : de l'Antiquité à nos jours, les grandes heures de Tarascon*, Barbentane, Équinoxe, 2002, 118 p.
- Robin, Françoise, *Le château du roi René à Tarascon*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine, 2005, 64 p.
- Vignal, Robert, *Histoire de Tarascon-sur-Rhône*, Marseille, J. Laffitte, 1979, 181 p.

Église Sainte-Marthe

Abbé Davin, *La Grande adoration à l'église Sainte-Marthe de Tarascon*, Avignon, D. Séguin, 1919, In-12, 24 p.

Bègue-Willier, Guy, *Sainte-Marthe, mille ans d'histoire de Tarascon*, Presse de la Tarasque, Tarascon, 2005, 144 p.

Faillon, Étienne-Michel, *Monuments de l'église de Sainte-Marthe à Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, avec un essai sur l'apostolat de sainte Marthe et des autres saints tutélaires de Provence*, Tarascon, Élisée Aubanel, 1835, Gr. in-8.

Grandmaison, Jean-Marie, *L'Église et le tombeau de sainte Marthe à Tarascon-de-Provence*, Tarascon, Presses de la Tarasque, 1984, 2^e éd. complétée et mise à jour, 64 p.

Labande, L. H., « Église Sainte-Marthe de Tarascon », dans *Guide du Congrès d'Archéologie de France, LXXVI^e session tenue à Avignon*, Caen, H. Delesques, 1910, p. 262 à 273.

Révoil, Henry, *Architecture romane du Midi de la France / dessinée, mesurée et décrite*, Paris (13 rue Bonaparte), Vve A. Morel & Cie, libraires-éditeurs, 1873, III vol.